3 1761 07868972 6

1,575

CAMILLE DUCRAY

Henri Rochefort

1831-1913

PRÉFACE

DE

ERNEST LA JEUNESSE

SIXIÈME ÉDITION

PARIS

L'ÉDITION MODERNE — LIBRAIRIE AMBERT

47, RUE DE BERRI, 47

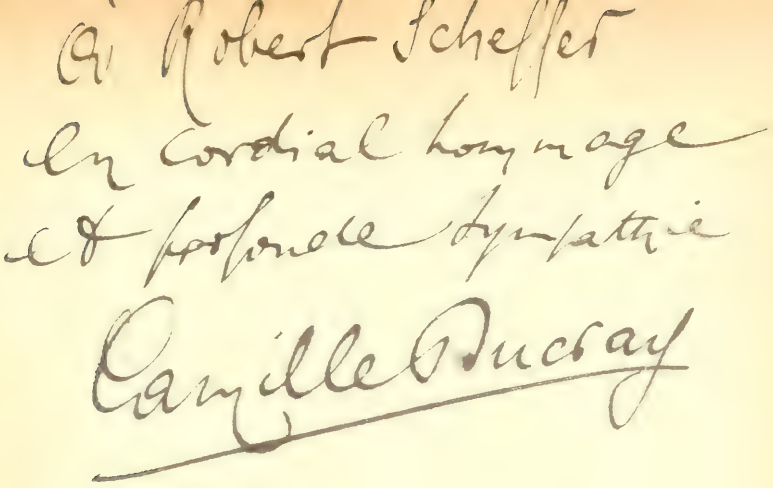

HENRI ROCHEFORT

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

10 exemplaires numérotés et paraphés sur papier de Hollande.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays, y compris la Hollande, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Russie.

HENRI ROCHEFORT

PAR MARCEL BASCHET 1908

CAMILLE DUCRAY

Henri Rochefort

1831-1913

PRÉFACE

DE

ERNEST LA JEUNESSE

SIXIEME EDITION

PARIS

L'ÉDITION MODERNE — LIBRAIRIE AMBERT

47, RUE DE BERRI, 47

LIBRARY
JAN 12 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE

J'aurais voulu faire précéder ces lignes, déjà vieilles et que Camille Ducray a tenu à recueillir, d'un éloge de l'auteur et de ce livre de faits, de documents, de raccourci, d'anecdote et de synthèse où tient une existence à prodiges et à projections. Mais l'œuvre se suffit à elle-même, et je n'ai nulle qualité pour donner un approbateur *à un historien de bonne foi, qui parle des événements et des polémiques avec l'autorité et la simplicité des siècles à venir. Je me déclare seulement très honoré d'ouvrir la marche de ces annales et de ces cortèges.*

L'homme qui meurt à la terre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir épuisé toutes les fortunes et tous les contrastes, après avoir senti la griffe du destin et imprimé la griffe de son esprit sur les destins de son pays, aura eu, dans sa longue existence éclatante et cahotée,

la plus grande, la plus pure unité : il a toujours et avant tout été, voulu être journaliste. Petit employé à peine évadé de l'Hôtel de Ville, c'est avec délices qu'il fait des chroniques d'art au Figaro *de Villemessant. S'il glisse à des chroniques plus vives et d'une actualité électrique, c'est par goût de la critique et pour dire son mot sur la vie toute chaude de la veille ou du matin. Ce mot-là, il l'a dit cinquante ans, avec quelques interruptions qui n'étaient pas son fait. Nul plus que lui n'a senti la vie quotidienne, l'odieux, le ridicule, la joie d'un acte, d'un discours, d'un décret : vaudevilliste-né, fils d'un vaudevilliste, il brosse, en une colonne de journal, un scénario, une scène de farce dont la politique fait les frais. Et de rire. Mais on lit, on sévit, on gronde, on applaudit, on crie. Le journaliste a été entendu et acclamé. Henri Rochefort a une tête aussi parlante que sa prose. Son toupet et sa barbiche noirs, ses yeux de braise inégale, son teint de safran, tout est flamme. Et c'est* La Lanterne *qui consume à petit feu et à grand feu l'empereur, l'impératrice, la cour et les courtisans. C'est*

la prison, l'exil, c'est la Chambre, c'est la prison encore, après le meurtre de Victor Noir par Pierre Bonaparte et cette terrible journée d'émeute, cette journée des funérailles où le mort d'hier pense mourir d'émotion.

Et, subitement, c'est l'apothéose. Déménagé comme à regret de Sainte-Pélagie, trimballé en grande pompe au gouvernement de la Défense nationale, jeté brutalement au pouvoir, parmi Trochu, Crémieux, Jules Favre, Ernest Picard et Dorian, Rochefort s'évade, le 31 *octobre, par la grande porte de l'insurrection. C'est la Commune que le pamphlétaire, impénitent et inspiré, soutient et combat dans le même temps qu'il harcèle de flèches empoisonnées Thiers et Versailles. C'est le départ devant les menaces des deux partis, c'est l'arrestation à Meaux, où il refuse d'être sauvé par un officier prussien, c'est la première condamnation à la déportation, c'est la Nouvelle-Calédonie. L'auteur des* Aventures de ma vie *comparait son existence à une suite de montagnes russes : passer en un an du Corps législatif à la geôle, de la geôle au pouvoir à*

peu près suprême, de là à l'opposition absolue, de là encore à la chiourme non sans avoir côtoyé le poteau d'exécution et sans avoir essuyé le deuil le plus cruel, c'est assez montagnes russes, *en vérité. Et le roman rebondit. C'est l'évasion si admirable, si inespérée, si contrariée, c'est le retour en Europe, en Suisse, en Angleterre, c'est la bonne plume reprise au service de la liberté et en haine des tyrans, c'est la belle et incomparable verve du polémiste, cette verve sereine dans l'outrage et dans la gouaille, cette ironie écrasante et preste, cette danse du scalp qui se perpétue sur tous et sur tout, c'est une première rentrée triomphale à Paris — et la rentrée à une Chambre des députés républicaine.*

Mais Rochefort est décidément gêné dans le triomphe : il s'évade de la Chambre à la première occasion, comme un ministère mis en minorité ; c'est le glorieux retour au bercail, au pamphlet quotidien. C'est la guerre au couteau avec les puissants du jour : un mot, *un trait, un calembour prennent une profondeur atroce ; le public s'amuse, écoute, exagère :*

il y a une suite. Et c'est le grand sursaut du boulangisme qui s'arrête court. Rochefort, condamné encore à la déportation, connaît un nouvel exil qui n'arrête pas sa plume impitoyable, sarcastique et dédaigneuse. L'amnistie de janvier 1895 *ménage au rédacteur en chef de* L'Intransigeant *une apothéose inoubliable : ce n'est plus le charbonneux Rochefort des portraits de Carjat : sur un visage de salpêtre, c'est une touffe de fulmi-coton qui se dresse, et le vieillard a toujours sa terreur superstitieuse de la foule : ses yeux noirs s'aiguisent d'inquiétude et d'impatience, mais les acclamations durent, durent...*

Je n'ai pas à rappeler ici le rôle d'Henri Rochefort dans des affaires qu'on n'a pas oubliées : c'est l'écrivain seul qui m'occupe — et je puis rappeler seulement que le polémiste voulut toujours être du côté de la patrie. Jusqu'en ces derniers mois, il s'empara toujours du fait, de l'homme du jour, en fit sa chose, déchaîna sur la chose et sur l'homme sa férocité, ses trouvailles de mots, ses à peu près, son génie enfin, et son lyrisme. Il savait par

cœur tout Victor Hugo et le citait à bon escient et à tout propos. Il avait un culte pour les écrivains classiques, qu'il ressuscitait, et pour les tableaux hollandais qu'il collectionnait avec le plus rare bonheur. Au fond, cet homme terrible, cet homme populaire et légendaire aimait par-dessus tout la solitude en famille, avec des livres, des toiles, des bibelots. Il ne fumait pas et n'avait jamais bu que de l'eau. Il adorait les chefs-d'œuvre et aurait voulu écrire des livres durables, de vrais livres. Il avait publié des romans, comme les Dépravés, *qui sont sages, des études comme* les Mystères de la salle des ventes, *qui sont pittoresques, et des souvenirs. Mais comment échapper à son démon secret et à son démon public ? Ce fut, ce fut longtemps une force qui va.* La Lanterne *faisait naître* La Cloche, *de Louis Ulbach, et jusqu'à* La Veilleuse, *de Barbey d'Aurevilly, entre mille. Sa foudre gavroche galvanisait le vieux Rogeard et le dieu Hugo. Cet homme qui avait peur de la foule était l'idole des foules, et je crois bien que sa victime et son bourreau Constans en raffolait. Sculptée*

en pleine pâte de réalité, de bon sens et d'injustice, plaisante à l'œil et à la gueule, imprévue, cavalcadante et, tout à coup, inspirée et éloquente, sa prose, simple et claire, injurieuse et familière, était une joie et un enseignement. C'était surtout de la vie, du vif-argent, du jaillissement. La flamme s'est éteinte assez longuement. Le marquis Henri de Rochefort-Luçay est allé rejoindre ses ancêtres, chanceliers de France, lieutenants de messieurs les maréchaux et gardes du point d'honneur, officiers à l'armée de messieurs les princes. On lui avait, de ci de là, reproché sa noblesse ; on avait tort. Son père faisait de braves petites pièces et sa mère était noblement plébéienne. La vraie aristocratie de l'auteur du Palefrenier *était dans son esprit et dans ses haines : son cœur était près du peuple. Il lui laissera, au peuple, un long souvenir. C'est peut-être au classicisme de l'ancien rédacteur du* Mot d'ordre *que le mot* engueuler *doit d'être entré à l'Académie, qui aurait dû accueillir son plus illustre tenant. Mais Rochefort n'eut pas cette ambition. Il s'en va, plein de jours,*

un peu alangui, un peu éloigné de ses champs de bataille, un peu apaisé de ses luttes et même de sa légende. En dehors de tout, amis et ennemis salueront un long et magnifique effort, l'œuvre au jour le jour d'un incomparable artisan de la langue française, une abnégation indéniable et une figure unique enfin, qui fixe, dans la fatalité, plus d'un moment de l'histoire nationale.

ERNEST LA JEUNESSE

2 Juillet 1913.

HENRI ROCHEFORT

(1831 - 1913)

I

LE GRAND PAMPHLÉTAIRE
ORIGINES — ENFANCE — JEUNESSE

Henri Rochefort. — Sa naissance. — Ses ancêtres. — Armand de Rochefort, son père. — L'enfance d'Henri. — Au château d'Orléans. — Retour à Paris. — A l'École. — Au Lycée. — Il écrit en vers à Béranger. — Béranger lui répond en prose. — 1848. — Latin et politique. — Évasion du Lycée. — Son proviseur l'accueille à nouveau. — Il fonde un journal. — L'insurrection de Juin. — L'Archevêque Sibour. — 1850 ; il est bachelier.

On vivait dans une paix profonde. C'étaient Erckmann-Chatrian qui l'avaient dit dans *Madame Thérèse*. Victor Hugo et les *Châtiments*, Rogeard et les *Propos de Labienus*, Victor de Laprade et Louis Veuillot, les guerres et la question romaine, Montalembert et l'infaillibilité, rien n'avait pu toucher un instant au moindre clou du trône impérial.

Il fallut qu'un petit homme de santé plus que médiocre et de renommée incertaine accomplit le miracle de saper par la plaisanterie, par l'esprit et par l'ironie féroces, les bases d'un gouvernement qui, jusque-là, avait été combattu seulement avec prudence, mais qui avait eu le constant souci de terrifier en toutes circonstances les plus intrépides opposants.

Ce fut un vaste éclat de rire, qui chatouilla et qui secoua les gorges de milliers et de millions de Français, lorsque l'homme au teint bileux, au geste prompt et au toupet de cheveux insolent, augmenta les trente-six millions de sujets de l'Empire, des « sujets de mécontentement ».

Rochefort, mis en quarantaine par le Ministre de l'Intérieur à la suite d'une chronique au *Figaro*, venait de lancer aux quatre coins de la France, les trente-deux feuillets de sa *Lanterne*.

Le pamphlet eut un succès inouï, foudroyant. Cent vingt mille exemplaires furent une pâture vite dévorée. L'homme avait eu une trouvaille de génie, avait commencé par un coup de maître. Car il est des attaques dont un régime ne se relève pas. Le rire est dangereux, contagieux. Le deuxième numéro parut, puis les suivants. De plus en plus irrésistible fut ce flot qui inondait une institution d'ironie. A telle enseigne que, le onzième numéro sorti des presses, il fallut à la victime qui regimbait, qui se débattait, une compensation. Elle fut radicale : c'était la saisie du tirage.

C'est alors pour Rochefort une autre existence qui se lie, qui s'enchaîne, qui se rive à la première. C'est la correctionnelle, la prison, l'exil, avec des avatars, des gloires, des sommets, des précipices et des sommets encore. Il est jeté dans la mêlée, poussé, talonné par une force irrésistible contre laquelle il ne lutte pas parce que cela est, et qu'il n'y a pas de raisons que cela ne soit pas. Il lui faut suivre son étoile, sa mauvaise étoile.

Sa mauvaise étoile ? Parbleu ! Si sa vie eût été à refaire — mais est-ce qu'une vie est jamais à refaire — c'était le chez soi dans l'aisance, dans la notoriété avec des bibelots, des tableaux, des meubles réunis avec un goût certain. Mais il subit sa destinée, précise, impérieuse, inéluctable comme la fatalité. A vingt ans, à trente ans, à l'âge où l'on se découvre ou se croit une vocation, Rochefort est loin de penser à la polémique. Il n'est encore que vaudevilliste. A peine a-t-il dépouillé la jaquette noire qui sanglait le petit employé de l'Hôtel de Ville. Son père, vaudevilliste, voulut le fils médecin. Le fils feignit de devenir médecin et fit du vaudeville. Il avait, il est vrai, de l'étoffe pour faire autre chose ou mieux ; ce mieux pourtant était de la bonne chronique, ce qui est préférable à du méchant théâtre bouffe. Et, quand il lâche le théâtre tout court, le bon théâtre de vaudeville, pour celui de la politique, c'est encore du vaudeville qu'il prétend traiter. Car, dans le journal, s'il fait de la

politique, elle n'est encore qu'un prétexte à la scène farce, à la scène-bouffe. C'est guignol qui rosse le commissaire, non point avec un bâton mais avec des mots. La politique n'est qu'une matière à scénarios et le public lit, applaudit et rit.

C'est cet homme là qui, plus tard, beaucoup plus tard, lorsqu'il aura abandonné les « montagnes russes » dans lesquelles il a passé sa vie, allant des plus hautes cîmes au plus noires profondeurs, dira : « J'ai savouré toutes les joies et remâché toutes les amertumes. » Et, quand il proclamera que toute sa vie il n'a fait que pratiquer cette maxime « ôte-toi de là, que je ne m'y mette pas! »: ce sera une boutade profondément et étrangement vraie. Étrangement vécue, aussi : il a combattu pour combattre, uniquement, exclusivement.

S'il peut avoir voulu les honneurs, du moins il n'a pas voulu les conserver. Il a été un peu comme ces enfants qui crient, qui pleurent, qui se débattent pour avoir un jouet qui leur est ennuyeux et embarrassant dès qu'ils le possèdent, et qui le rejettent en le brisant.

Tel fut Henri Rochefort. Il eut des époques où, sans parti pris, nul n'aurait rien à reprocher à ses actes. Il en est d'autres où, emporté dans la mêlée, dans la mêlée qu'il avait provoquée peut-être, on ne peut le suivre en toute sincérité ou en toute justice.

C'est la vie, dirait M. Prudhomme.
C'est sa vie, à lui, tout simplement.

Henri de Rochefort vit le jour à Paris, le 31 janvier 1831, dans une modeste maison de la rue Jean-Jacques Rousseau. Comme il y avait déjà trois filles dans la maisonnée, que Mme de Rochefort était de santé chancelante, on expédia le jeune Henri en nourrice, à la campagne.

Les de Rochefort étaient très pauvres, bien qu'alliés à de très grandes familles. Le père du jeune enfant descendait de Guy de Rochefort, écuyer, qui, en l'an de grâce 1377, faisait partie de la compagnie d'hommes d'armes de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Les descendants de ce soldat formèrent plusieurs branches dont celle des comtes de Luçay, qui compta deux chanceliers de France, les deux frères.

Depuis les chanceliers, trois générations produisirent le marquis de Rochefort-Luçay, le grand-père du pamphlétaire. Très intelligent quoique dépensier et joueur à l'excès, il se vit obligé, après avoir émigré à peu près en même temps que le comte de Provence, frère du roi, d'emprunter sur ses propriétés, pour vivre à Coblentz où il s'était réfugié, des sommes que les marchands de biens — titre dont se flattaient alors les usuriers — lui prêtaient à des taux formidables. Puis, sentant la confiscation de plus en plus inévitable et prochaine, il vendit ses châ-

teaux et ses domaines avant la promulgation des lois votées contre les émigrés. Il en retira environ dix millions. Mais ces précautions devaient être vaines. Au lieu de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, le royaliste impénitent reçut, pour solder ses ventes, des assignats. Il fallut peu de temps pour que la valeur d'un tel papier tombât à cinquante mille francs et moins encore pour qu'il ne valut que son poids. C'est ainsi qu'en 1815, lorsqu'il rentra en France, le marquis de Rochefort, décavé, ne possédait pour tous biens que sa croix de chevalier de saint Louis et son brevet de lieutenant-colonel de l'armée de Condé.

La grand-mère de Rochefort, pendant les tribulations de son mari, vivait cachée à Paris dans l'espérance quotidienne d'un régime qui lui serait plus doux. Ce qui n'empêcha point que femme d'émigré, femme d'officier à l'armée de Condé, elle fut arrêtée dans les derniers mois de 1792 et conduite dans les geôles révolutionnaires. Elle allaitait encore à ce moment son fils. C'est ce qui la sauva des destinées réservées à la Du Barry, qui partagea son cachot et dont le plus grand désagrément fut d'être portée sur la machine à Guillotin.

Le poupon était devenu le benjamin des guichetiers. Pour lui manifester et son affection et l'estime en laquelle il le tenait, l'un d'eux lui avait fait confectionner une petite carmagnole

rouge dans laquelle il le menait, tout le jour, visiter les prisonniers. Et si l'enfant garde un souvenir quelconque de ces fréquentations, ce fut certes celui d'avoir sucé les bonbons, les chocolats et les friandises qu'on lui prodiguait.

Bien inconsciemment en vérité — mais cela est déjà suffisant — il sauva ainsi celle qui lui avait donné le jour. Pour ne pas que l'enfant devint orphelin, on fit le silence autour de la mère. Pas d'interrogatoires et pas de comparutions. Un beau matin, l'huis s'entrebailla. La marquise de Rochefort était dans la rue : elle était libre ; elle avait son petit sur le bras. Une mère n'en demande pas plus.

Péniblement l'enfant grandit. Après le collège, il entra comme commis dans une librairie du passage des Panoramas, puis obtint un emploi au Ministère de l'Intérieur. Lorsque Louis XVIII monta au pouvoir, il partit pour l'île Bourbon avec le titre de secrétaire général de la colonie et le pouvoir de gouverneur. D'une telle existence, facile et uniforme, il se lassa vite. Revenu en France au bout de quelques années, il s'installa définitivement à Paris, se maria, abandonna la vie administrative et entra au *Drapeau blanc* que dirigeait Martainville.

C'est sa véritable carrière qui commence. Très attaché aux idées royalistes, il se lia avec de Genoude, Lourdoueix, qui fut chef du bureau de la censure des journaux à l'Intérieur, et

d'autres écrivains légitimistes. Avant son départ pour Bourbon, il avait déjà fait représenter quelques pièces. Il se remit au travail pour le théâtre, et, parmi les loisirs que lui laissaient sa collaboration au journal de Martainville, il produisit un certain nombre de vaudevilles. Soit seul, soit avec Carmouche, qui mit la main à deux cent-vingt pièces de théâtre, avec Bayard, avec Langlé, avec Dartois, qui s'était échappé de son étude d'avoué, il écrivait de nombreux actes comiques ou mélodramatiques. Du *Drapeau blanc* il était passé à *La Quotidienne*, qui était l'organe violent de la répression, bien que rédigé en partie par Merle, le vaudevilliste, et le doux Nodier. Mais le marquis de Rochefort-Luçay, qui signait plus simplement Armand de Rochefort, retourna bientôt à ses vaudevilles et au café des Variétés où il présidait un petit cénacle dramatique et littéraire.

C'est sur ces entrefaites, et Louis-Philippe étant roi, que le jeune Henri vint au monde.

Lorsque la sage-femme le prit dans ses bras, elle ne put retenir son étonnement. L'enfant avait une tête énorme, un front démesuré. Plus tard, en rappelant cette circonstance, le polémiste écrira : « J'étais, paraît-il, doué d'une tête dont le front avançait comme une corniche et accusait des protubérances qui inquiétaient ma mère, au point qu'elle consulta un médecin, craignant d'avoir mis au monde un hydrocéphale. » Et il

ajouta ce commentaire en répétant le mot d'un chapelier à qui il confia sa tête. « Bien que mon front se soit beaucoup aplati depuis mon enfance, il n'en avance pas moins considérablement, et je me rappelle ce cri du cœur poussé par un chapelier chez qui j'étais entré et dont j'avais inutilement retourné le magasin :

- Comment voulez-vous trouver un chapeau tout fait ? Vous avez la tête comme un chausson de Strasbourg ! »

L'enfance de Rochefort ne présente aucun fait saillant. Seule une timidité excessive, insurmontable, le gênait et l'entravait souvent. Il fut longtemps à la vaincre.

Comme il était maigre, tout en nerfs et anémique, son père décida de l'envoyer, à l'âge de six ans, chez une de ses tantes, Mme de Saint-Maur. Mme de Saint-Maur vivait dans un château qu'elle possédait à deux lieues d'Orléans, dans la commune de Boigny. Elle était entourée de son mari et de sa fille « ma cousine Zéna », comme l'appelait Henri, et menait avec les siens l'existence gourmée par quoi se distingue celle de beaucoup de gens de province.

Cette vie monotone, incolore, où les moindres actes, les moindres besognes étaient réglées à la pendule, où il fallait observer une contrainte de tous les instants, n'allait point à l'enfant. Dès le matin, il s'échappait, galopait les cheveux au vent, s'enfonçait dans les champs et retrouvait

une petite vachère du domaine. Le grand exercice consistait à se cramponner à la queue d'une vache qui partait alors au galop, traînant dans les prés le jeune turbulent qui laissait assez régulièrement à ce jeu le fond de son pantalon. C'est dans cet équipage que le surprit un matin son père venu passer quelques jours au château. On gronda fortement la vachère ce jour-là.

Continuellement en loques, taché, crotté et indécrottable, en perpétuel état de vagabondage, ivre de grand air et de liberté, le gamin ne subissait nul frein. Sa tante songea alors à l'envoyer à l'école du village. Ce changement d'existence n'alla pas sans quelques désagréments pour le jeune Henri, désagréments dont les siens avaient une bonne part. Souvent l'école était buissonnière ; « Monsieur le Comte », comme l'appelait l'instituteur, allait retrouver sa bergère.

Au bout d'une année de cette existence, la mère de Rochefort le fit revenir à Paris. Dans le petit appartement de la rue Jean-Jacques Rousseau, on vivait une toute autre vie qu'au château. Le père du jeune Rochefort recevait des littérateurs, des artistes. Et s'il n'y avait, autour du logement, ni herbages ni chaumes où l'on put se griser de grand air, du moins l'existence n'était pas si austère qu'au château de la tante d'Orléans.

L'heure d'apprendre à lire et à écrire avait sonné depuis de longs mois déjà pour l'enfant.

Il avait sept ans passés et il était temps qu'il fréquentât dans une école plus sérieuse que celle de la commune de Boigny. On le mit donc entre les mains d'un instituteur dont l'école était située rue Croix-des-Petits-Champs. Entre les classes, il lui fallait bien rentrer au domicile paternel. Il s'en consolait en entendant Choquart, le collaborateur de son père, débiter des tirades enflammées, crier à l'assassin et se laisser choir sur le parquet. C'était que le dramatuge jouait la scène à effets qu'il venait d'écrire avec son partenaire.

Près de cinq années assez calmes passèrent ainsi. Puis ce fut l'entrée au lycée. C'était en 1843. L'internat, à cette époque, était le sort le plus général des écoliers, et le jeune homme, très sensible et d'un tempérament délicat, en garda toujours un souvenir odieux.

« Mon entrée dans les différentes geôles, en y ajoutant la cage de fer où je restai enfermé quatre mois dans l'entrepont de la *Virginie* qui me transportait aux antipodes, dit-il, me serra le cœur dans un étau moins rigide que ma première promenade à travers les couloirs poussiéreux d'où se dégageait l'odeur âcre des vieux bouquins, les cours et les escaliers du collège Saint-Louis, situé alors rue de la Harpe et dont je n'ai jamais, même longtemps après ma libération, frôlé les murs sans répugnance et sans dégoût. » Il fut malgré cela, au moins pendant la première

partie de ses études, un écolier laborieux et docile.

Dès son entrée à Saint-Louis, il bûcha ferme, honteux d'être le plus grand de sa classe. Après très peu de temps, il passa en septième ; puis l'année suivante il traversa la sixième et la cinquième. Il atteignit ainsi la quatrième avec les élèves de son âge, ayant dévoré en deux ans le programme de quatre années d'études. Son proviseur, M. Lorrain, avait fondé sur l'élève les plus grandes espérances. Il voyait en lui un champion imbattable de concours général.

Il lui fallut déchanter. Impressionnable et nerveux, l'élève fit à la première tentative une composition détestable ; cela lui évita ainsi un deuxième voyage à la Sorbonne. Il s'en consola vite en faisant des vers. Il en fit même d'officiels.

Lorsque le duc de Montpensier épousa la sœur de la reine Isabelle, on donna aux élèves de quatrième, comme composition française, une dissertation sur cet événement. Le jeune Rochefort — il avait quinze ans à ce moment — écrivit son devoir en vers. Le bon proviseur les trouva si admirables qu'il les envoya aux Tuileries. Cela valut comme remerciements à l'élève-poète un superbe porte-crayon en or que le proviseur lui remit avec pompe et éclat. Mais ces stances malencontreuses eurent de désagréables conséquences. Rochefort les retraça ainsi :

« La classe se divisa en deux camps et, au cours

d'une dispute entre un élève et moi, il me lança cette flèche empoisonnée : — Tais-toi ! Tu rampes aux pieds des grands ! Faute d'arguments, je me précipitai sur lui avec fureur et ce fut une bataille à laquelle tous les élèves prirent part. Mais le coup avait porté et, le dimanche suivant, à peine arrivé chez ma mère, je courus au tiroir où elle avait serré le porte-crayon. Je le tirai de son écrin, je le cassai en deux et j'allai en jeter les morceaux dans les cabinets. Tels furent mes débuts dans la politique. Ils ne pouvaient guère être plus fâcheux. »

Grisé et entraîné en quelque sorte par cette notoriété que lui valaient ses essais poétiques, l'élève de quatrième ne s'arrêta pas en si bon chemin. Son admiration pour Béranger, qu'il mettait sur le même piedestal que Victor Hugo, le poussa à dédier au poète une ode vraiment belle si l'on songe aux seize ans de son auteur. Rochefort lui-même n'avait pas manqué d'ajouter son âge sous sa signature. Et voici ce qu'il écrivit au poète du *Grenier :*

De quelle encre avez-vous humecté votre plume,
Vous qui mêlez si bien au fiel de l'amertume
Le sourire d'Anacréon !
Vous qui de cent couleurs ornez votre palette,
Vous qui tracez, auprès du portrait de Lisette,
Le portrait de Napoléon !

Vous qui fûtes, vingt ans, dans les jours pacifiques,
Comme aux temps orageux de crimes politiques,

L'apôtre de la liberté !
Vous qui du seul Génie avez porté la chaîne,
Et qui savez unir à la fierté romaine,
La romaine simplicité !

De la haine des rois, généreuse victime,
Rien n'a pu mettre un frein à votre voix sublime :
Prisonnier, vous avez chanté !
Et maintenant qu'aux rois votre lyre pardonne,
Tressez, du moins, tressez en paix, pendant l'automne,
Les lauriers cueillis en été !

Que dis-je? Je me perds dans mon naïf délire !
Je voudrais vous louer ; je ne puis que vous lire !
Bien jeune et presque enfant encor,
Je cherche, pour marcher, une main qui me guide,
Et m'agite en tremblant dans mon aile timide,
Sans oser prendre mon essor.

Mais l'espoir confiant dissipe les nuages :
A peine si j'entends la foudre des orages
Gronder dans un lointain profond.
D'un sommeil toujours pur ma journée est suivie,
Et je tiens à deux mains la coupe de la vie,
Sans crainte d'en sentir le fond.

Ah ! l'avenir viendra me détromper sans doute !
Peut-être qu'effeuillant les roses sur ma route,
Les combats, les inimitiés,
Ne me laisseront plus, au sein de mes ruines,
Que le triste loisir de compter les épines
Où j'aurai déchiré mes pieds...

Mais, soit que mon esquif ait déroulé ses voiles
Sous un soleil d'azur ou des cieux sans étoiles,

Dans le calme ou dans le danger,
Pour goûter le bonheur ou braver la tempête,
J'invoquerai l'écho de mon cœur, qui répète
Le nom chéri de Béranger!

Des stances si empreintes de respect et d'admiration valaient certes une réponse. Deux jours après, on remettait à leur auteur, au lycée, la lettre suivante :

« A M. de Rochefort.

» Que j'ai d'obligations à vos amis, Monsieur, de vous avoir donné l'idée de m'envoyer cette ode charmante ! Vous me la deviez bien, puisque j'avais eu le bonheur de vous l'inspirer.

» Est-il vrai que vous n'ayez que seize ans ? Oh ! si, à cet âge, j'avais fait des strophes aussi bien tournées, aussi poétiques, je me serais cru appelé à une brillante destinée. Il est vrai que, vous autres collégiens, on vous met en serre chaude ; tandis que moi, à seize ans, je ne savais pas l'orthographe.

» Songeant à tous les moyens employés pour développer librement vos facultés, ne tirez donc pas vanité, mon cher enfant, d'un heureux début et des éloges que vous donne imprudemment un vieux rimeur, que votre encens aveugle peut-être.

» Beau mérite vraiment de toucher un vieil-

lard que l'on flatte ! Mais le bonhomme a encore, à défaut d'espoir et de raison, un cœur assez chaud pour répondre aux élans d'une jeunesse bienveillante, et c'est du fond du cœur qu'il vous prie de recevoir ses remerciements.

» Retournez, longtemps encore, aux thèmes et aux versions, et croyez-moi, mon jeune ami, votre tout dévoué.

« BÉRANGER. »

Béranger avait soixante-sept ans à cette époque. Le « vieux rimeur », qui écrivait à son admirateur, et non sans raison, que son encens l'aveuglait, ne pouvait pas répondre par une lettre moins encourageante ; et ce « retournez aux thèmes et aux versions », qui était la conclusion de son épitre, ne dut flatter que modérément le destinataire. Toujours est-il qu'à cinquante ans de là, l'homme qui avait écrit au chansonnier : « Vous qui du seul génie avez porté la chaîne » le jugeait en écrivant : « Béranger nous a donné quelques chansons vraiment jolies, plus un plus grand nombre d'autres moins bonnes et dont beaucoup même sont d'une rare platitude. »

Ainsi, avec les années, peut s'émousser l'admiration.

Rochefort ne commit des vers, des vers avoués, que dans sa prime jeunesse. Ils n'abondèrent pas, et il ne songea jamais à les recueillir. Il avait

écrit, à quelque temps de son envoi à Béranger, un poème intitulé *Mila*, qui débutait par cette strophe (1).

Vous ne connaissez pas les filles de Cayenne,
Avec leurs madras bleus, leurs corsages d'indienne
Et leurs pendants d'oreille aux perles de Java,
Astres d'un autre ciel, fleurs d'un autre hémisphère,
Enfants gâtés, passant, sous leur chaude atmosphère
Leur jeunesse à dormir, leur vie à ne rien faire,
Entre l'amour qui vient et l'amour qui s'en va.

A cette époque, le lycéen avait, pour camarades de classe, Barlet, fils d'un commissaire de police et qui ceignit lui-même plus tard l'écharpe de son père ; Hébert, dont le père était alors Ministre de la Justice ; Quesnault, fils d'un ancien procureur général. Parmi d'autres, étaient plusieurs fils de députés de l'opposition dynastique. Avec de tels éléments, l'agitation politique, qui grossissait au fur et à mesure des jours de cette année 1847, finit par s'infiltrer dans les salles d'études. Aux heures des classes, les externes apportaient des nouvelles ou des journaux que l'on se passait de mains en mains et que l'on lisait en cachette à l'abri des couvercles de pupitres. Entre deux explications de Virgile ou d'Homère, on interprêtait les articles de *La Réforme*,

1. Ce poème autographe figurait dans la vente Cottenet, à l'Hôtel Drouot, le 30 mars 1882, et fut adjugé avec une autre pièce de vers pour 35 francs.

du *National* ou du *Constitutionnel*. Et louer ou blâmer les Pritchartistes, prôner la réforme électorale ou combattre le cens, discuter l'opportunité des banquets réformistes ou même flétrir l'attentat ignoble dont avait été victime la petite Cécile Combettes et qui remplissait les faits divers des journaux, ne laissaient plus le moindre instant à la prosodie.

Le temps n'était plus où le jeune Rochefort, fils d'homme de lettres et de théâtre, initiait ses camarades au secret des coulisses, aux collaborations nouvelles, aux succès des Délassements comiques et aux noms des vedettes, ou bien les « épatait » en leur vidant ses poches bourrées de billets de faveur dont il faisait provision, chez ses parents, aux jours de sortie.

C'est ainsi qu'on arriva aux premiers jours de 1848. Le mois de janvier s'écoula au milieu des disputes de plus en plus fréquentes entre les deux clans qui s'étaient formés, ainsi qu'il a toujours été d'usage dans toute classe se respectant, lorsque la politique, la justice, les arts ou simplement un fait divers d'importance échauffent et divisent les esprits. Les professeurs eux-mêmes, donnaient l'exemple de la discorde. C'était un jour M. Loudières — le père Loudières, comme l'avaient familièrement surnommé ses élèves — qui défendait avec chaleur Louis-Philippe, son roi, et le lendemain Jacques Demogeot, qui occupait sa chaire de rhétorique à Saint-Louis depuis

déjà cinq ans, qui prêchait le libéralisme le plus avancé.

Arriva février. Dans le lycée, la même contrainte où chacun vivait, le même malaise que l'on ressentait au dehors, pénétraient peu à peu. Ces cervelles jeunes, mais éveillées, attendaient quelque chose d'imprécis. Dès ce mardi 22 février, Rochefort et ses camarades se rendirent compte, aux chuchotements et aux confidences échangées parmi les maîtres d'études et les professeurs, que la situation s'aggravait. Et lorsqu'au commencement du cours un externe s'écria, juché sur son banc : — On se bat au faubourg Saint-Antoine! ce devint un beau désordre. Ce fut au milieu des chuchotements et des conciliabules que le professeur Demogeot acheva son cours ce jour là.

Une telle effervescence était excusable chez des jeunes gens de dix-sept ans. Toute la journée, Paris avait été inquiet, ému, agité. La place de la Madeleine, la place de la Concorde, les abords des Champs-Élysées, la rue de Rivoli, la rue Royale, les boulevards étaient couverts d'une foule immense. Sur divers points, des collisions avaient éclaté entre le peuple et les soldats. A une heure de l'après-midi, la foule était amassée compacte dans les grandes artères. Toutes les boutiques étaient fermées. Et, quand à cinq heures du soir les externes de Saint-Louis sortirent de leur lycée, on battait le rappel dans

toutes les rues pour réunir la garde nationale. On juge si la nuit qui suivit fut agitée dans les dortoirs ! Le tocsin, qui sonna à toute volée vers onze heures et demie, n'était pas fait pour calmer les esprits.

Le mercredi 23, la révolution ne gagnait pas seulement dans la rue, elle grondait entre les murs du lycée au point que toute discipline avait disparu. Les salles d'étude se déversaient les unes dans les autres. Le résultat de cette confusion générale fut la nomination d'une délégation chargée d'aller réclamer auprès du proviseur le droit de prendre part à une lutte qui ne pouvait se terminer sans les écoles.

Le proviseur était maintenant M. Poulain de Bossay. Il avait été professeur d'histoire à Henri IV, recteur de l'Académie d'Orléans, avait dirigé des élèves, connaissait ses responsabilités ; il fit savoir en deux mots aux têtes échauffées que les familles lui ayant confié leurs enfants, il entendait, quoiqu'il arrivât, garder le dépôt dont il s'était chargé. Ensuite de quoi, il envoya la délégation et ses chefs traduire quelques bons vers latin en compagnie du professeur Loudières.

Cependant les « fortes têtes » agitaient maints projets pour fausser compagnie au malheureux proviseur. On s'arrêta à la combinaison suivante : le lendemain, à la récréation de midi, à la sortie du réfectoire, on s'élancerait tous ensemble du

côté du préau de la gymnastique : il était fermé sur la rue Monsieur-le-Prince par un mur bas donnant sur la cour d'une maison dont la porte cochère ne serait à ouvrir — c'est bien le cas de le dire — qu'un jeu d'enfant. La nuit se passa dans un calme relatif qui rassura le proviseur. Malheureux homme qui allait être joué par des collégiens !

Mais laissons Rochefort raconter sa fugue :

« Le jeudi 24, comme nous défilions en « queue de cervelas » pour la récréation complémentaire du déjeuner, au lieu de nous laisser parquer entre les grilles, nous fîmes un crochet rapide et, nous engouffrant dans le couloir, nous envahîmes le préau, nous promettant d'arriver coûte que coûte à la crête du mur, en nous faisant, au besoin la courte échelle.

» Nous en trouvâmes heureusement une autre plus longue et en bois solide, par laquelle on grimpait au trapèze. Je l'appliquai contre le mur et, quand je pus plonger dans la cour de la maison, je fus un peu ému en constatant que la porte cochère en était grande ouverte et que des hommes en costumes plus ou moins bariolés, armés de sabres et de fusils, nous tendaient les bras pour nous y recevoir.

» Quoique nous ne fussions pas vêtus de l'habit à queue de morue du collégien de cette époque, mais en simple veston de travail, la foule, qui avait entendu le brouhaha de notre cavalcade,

ne se trompa pas à notre absence d'uniforme; ma tête effarée et invraisemblablement chevelue fut saluée par un formidable cri de : « Vivent les écoles ! »

» Dans mon délire, je risquai du mur même un saut qui m'étala tout de mon long sur le pavé boueux de la cour. J'aurais pu me casser les reins. Je me bornai à salir ma veste et à déchirer mon pantalon. Mes compagnons de fugue n'étaient guère plus propres que moi. D'ailleurs nous étions tous sans chapeau ni coiffure aucune. Nous n'en fûmes pas moins trouvés superbes de républicanisme et d'intrépidité par les combattants accourus pour aider à notre délivrance. On s'embrassa, on se prit sous le bras, chacun de nous échut à un frère d'armes et d'insurrection, puis nous nous mîmes en route. »

Rochefort venait de découvrir qu'il était républicain.

Depuis le matin, l'émeute s'était muée en révolution. Des bandes parcouraient Paris, allant du Château d'Eau aux barricades de la rue de Rohan, de la rue de Valois, de la rue Saint-Honoré, des barricades de la rue de Richelieu à la place du Palais-Royal. Sur la rive gauche, le peuple et les écoles fraternisaient et marchaient ensemble. Une troupe de révoltés passait rue Monsieur-le-Prince. C'était l'instant où les fortes têtes de Saint-Louis se retrouvaient dans la rue.

Le cri « Au Panthéon » les amène devant cet

édifice. Puis, grossis, excités, hurlant, ils descendent la rue Monsieur-le-Prince, prennent la rue de l'Ancienne Comédie, la rue Dauphine, longent les quais et arrivent aux Tuileries. Le roi, à qui on demandait la république, venait d'abdiquer en faveur du comte de Paris, son petit-fils, puis s'était enfui en berline, protégé par quelques cuirassiers.

Pendant cette équipée du jeune Rochefort et de ses camarades de classe, le proviseur, qui tenait à mettre sa responsabilité à l'abri tant vis-à-vis du régime que des familles de ses élèves, avait dépêché chez quelques-unes d'elles un garçon porteur d'un pli les avisant que leur rejeton, ayant quitté le lycée par-dessus les murs, était mis à la porte tout simplement.

Durant quelques instants, l'inquiétude de Mme de Rochefort fut immense. Aussi, quand son fils rentra à la maison vers la fin de la journée, n'eut-elle pas le courage de l'admonester, trop heureuse de le voir revenir sain et sauf.

Le lendemain, l'ancien régime étant définitivement aboli, le proviseur ne put mieux faire que de prévenir ses élèves qu'il les reprenait avec orgueil, et la rentrée des classes fut fixée au lundi suivant. L'élève Rochefort qui avait, comme il le dit plus tard, « travaillé à renverser Louis-Philippe » travailla donc dorénavant — et plus utilement sans doute — à passer son baccalauréat.

En même temps — et c'est le tout premier début dans la carrière de journaliste de Rochefort — il fonde un journal. Quelle gloire pour un potache, et quelle supériorité envers ses camarades, de diriger un *canard*, fut-il manuscrit. Manuscrit était en effet *Le Collège*, dont le futur polémiste était à la fois le directeur et la rédaction. Les jeunes rhétoriciens se le passaient de mains en mains; ils purent donc savourer, dans le premier numéro, cette pensée, bien loin sans doute des idées paternelles, et qui eut valu des taloches à son auteur si M. de Rochefort père avait pu « saisir » le tirage :

« Quiconque accepte de commander même à des enfants est un tyran, puisqu'il s'arroge tout seul le droit de punir et de récompenser, et que ce droit n'est inscrit dans aucun des codes de la Nature. »

Une telle déclaration ne pouvait pas être, étant donné le jeune âge de son auteur, une profession de foi ; mais il faut bien reconnaître que Rochefort, qui fut l'ennemi-né de tous les régimes, en avait fait sa règle.

Pendant que l'élève-journaliste partageait son temps et ses peines entre la confection de son journal et la préparation de ses examens, pendant que Rochefort, le père, qui n'écrivait plus de pièces écrivait des mémoires, le ciel de la politique s'obscurcissait. Les événements de juin s'annonçaient puis se précisaient bientôt.

L'insurrection qui éclatait ne tardait pas à grandir et à embrasser toute une moitié de Paris. Le Panthéon s'entourait de barricades. Dans la journée du 23, Rochefort, pour avoir manifesté trop véhémentement des théories contraires au bon ordre ou plus simplement au régime, se trouvait au cachot dans un réduit situé sous les combles du lycée. S'étant hissé sur les toits par la lucarne qui l'éclairait, il put suivre les péripéties de la lutte. Il put ainsi voir transporter à l'infirmerie du lycée, transformée en ambulance, mobiles ou insurgés blessés. Le calme rétabli, les études reprirent leur cours normal. Et le jeune Rochefort n'aurait plus fait parler de lui si l'occasion ne lui avait pas été donnée par son proviseur — bien imprudemment d'ailleurs — de manifester encore une fois de subversives opinions.

Mgr Sibour venait de succéder dans l'archevêché de Paris à Mgr Affre mort sur les barricades au cours des événements de juin. Le nouvel archevêque, auquel une certaine popularité parmi la jeunesse des écoles ne déplaisait point, avait annoncé sa visite au proviseur du lycée Saint-Louis. En telle occurence, un compliment en vers écrit et dit par un des élèves s'imposait. Le proviseur n'y manqua pas. Et comme Rochefort passait pour un élégant rimeur, il fut chargé de décerner au prélat le dithyrambe et la louange. Il s'y employa de son mieux. Jusqu'au trentième

vers tout alla bien. Tout alla bien parce que l'on ne savait pas au juste où le poète voulait en venir. Mais quand il demanda à l'archevêque — toujours dans le langage des muses — pourquoi, puisqu'il avait adopté les fils de Larr, l'insurgé qui avait tué le général Bréa et qui avait été guillotiné, il n'avait pas intercédé pour leur père, la péroraison jeta un froid. Elle fit même grand tapage dans les classes les jours suivants.

Ce furent du reste les derniers vers d'écoliers du descendant de Guy de Rochefort, l'écuyer de Philippe-le-Hardi.

Ils avaient valu à leur auteur de sérieuses remontrances de M. Poulain de Bossay, le proviseur, qui tint le lendemain ce langage à la mère désolée de Rochefort : — « Madame, j'étudie beaucoup votre fils depuis quelque temps. Eh bien ! je vous donne ma parole que je ne sais pas encore si c'est un grand caractère ou un imbécile. »

Pour prouver à l'excellent homme qu'il n'était pas un imbécile, Rochefort passa bientôt son baccalauréat. Son diplôme sous le bras, il quitta le « bahut » avec une satisfaction qu'il ne dut pas déguiser.

C'était en 1850.

Rochefort allait commencer sa vie.

II

L'EMPLOYÉ A L'HOTEL DE VILLE

Rochefort prépare sa médecine ; il y renonce bientôt. — Professeur de latin. — Visite à Henri Mürger. — Entrée à l'Hôtel de Ville. — Le Dictionnaire de la conversation. *— Le Coup d'État. — Visite aux barricades. — La conscription. — L'avancement à l'Hôtel de Ville. — Rochefort veut être journaliste.*

Délivré du lycée — de la geôle, disait-il — Rochefort se retrouvait donc parmi les siens, libre mais dépaysé.

Quelle carrière suivre ? Mais celle des lettres, parbleu !

On n'a pas impunément complimenté en vers le duc de Montpensier, Béranger et Monseigneur Sibour, on n'a pas fondé un journal à l'usage des camarades de classe, on n'a pas écrit un drame en cinq actes et surtout on n'a pas un père qui connaît les théâtres et leurs actrices, les journaux et leurs rédacteurs pour ne point se lancer dans une si alléchante carrière !

Du moins le pensait Henri Rochefort.

Ce n'étaient point là les idées de Rochefort le

père. Il savait ce que peut rapporter une telle existence ; il savait mieux encore ce qu'elle lui rapportait, à lui, et il supputait que son fils connaîtrait des jours bien gris. Aussi lui proposa-t-il, avec une fermeté qui ne provoquait pas la réplique de « faire sa médecine ». Mais une telle nervosité, une telle sensibilité étaient en le jeune homme qu'il ne pouvait guère s'adonner à un état où la vue du sang et des souffrances serait son lot quotidien. Il n'y avait pas bien longtemps encore qu'allant visiter à l'hôpital Saint-Louis un de ses amis, il était tombé en syncope à la vue d'un blessé que l'on transportait à la salle d'opération. Pour ne point faire de peine à sa famille, il feignit de persévérer dans cette voie quelque temps ; puis il renonça définitivement et officiellement à ces études.

Il fallait vivre. Situation critique que d'être bachelier, d'avoir à peine vingt ans et n'avoir pas de fortune, et ne savoir qu'entreprendre. Rochefort chercha des leçons. Par l'intermédiaire d'une amie de sa famille, il fut présenté à la comtesse de Montbrun, héritière du général tué à la Moskowa. La comtesse cherchait pour ses fils qui avaient neuf et dix ans un professeur de latin.

L'étudiant en rupture de médecine fut celui-là et, pour trente francs par mois, on convint qu'il donnerait tous les soirs deux heures de leçon. Ce moyennant, il pouvait se dire le pré-

cepteur des comtes de Montbrun, tandis que Mme de Montbrun, quand l'occasion lui était donnée de le présenter à quelque intime, le nommait : « M. le comte de Rochefort-Luçay qui veut bien donner à mes deux garçons des répétitions de latin. »

Bientôt la comtesse adjoignit au professeur un troisième élève, une élève plus exactement. C'était sa fille, une enfant de onze ans, qui était interne au couvent des Dames Anglaises établi rue des Fossés-Saint-Victor. C'est dans le couvent même, au parloir, que Rochefort venait enseigner à la jeune enfant les beautés de la langue de Virgile. On éleva, pour ce supplément d'enseignement, son traitement à cinquante francs. Mais il faisait un fort mauvais professeur — il était d'une faiblesse extrême envers ses élèves — et, après quelques semaines de ce préceptorat pour lequel il ne se sentait aucun goût, Rochefort interrompit ses leçons au grand dam de ses élèves qui s'étaient habitués à ne jamais les apprendre.

Comme il lui fallait, malgré tout, gagner cet argent si nécessaire à ceux qui n'en possèdent point, il écrivit une pièce de théâtre. D'aucuns trouveront que le moyen n'était pas de ceux réputés infaillibles. Ils auront raison. Mais puisque Rochefort, le père, écrivait des vaudevilles, Rochefort le fils se dit qu'il pouvait écrire des drames. Il en fit un. Et comme, lorsque l'on

a écrit pour être joué, il est avantageux de faire la lecture de son travail à quelqu'un — ainsi l'avait jugé Rochefort — il décida que ce quelqu'un là serait Henri Mürger. Laissant toute timidité de côté, il alla incontinent frapper à la porte du père de *La Vie de Bohême*.

Mürger n'avait pas trente ans à cette époque ; il vivait dans une chambre modeste et exiguë et reçut, étant encore au lit, l'auteur dramatique en herbe. Le résultat de l'entretien fut désastreux. Et si l'historien de la bohême fut d'un accueil cordial, il ne se révéla par contre d'aucun secours à Rochefort qui, son manuscrit sous le bras, rentra au domicile familial sans l'ombre d'une espérance.

Ce n'était point d'aller flâner au Louvre ou à la Salle des Ventes de la rue Drouot qui pouvait rapporter quelque pécune. L'année eût fini bien misérablement, l'année nouvelle eût commencé sous d'aussi mauvais auspices, si Paul Merruau ne s'était pas intéressé au jeune homme.

Paul Merruau était un vieil ami de la famille. Il avait connu Rochefort enfant, l'avait suivi dans sa vie de jeune homme et, après le lycée, dans le temps que le professeur de latin cherchait sa voie et la fortune sans trouver l'une ni l'autre, il l'avait employé à rechercher, pour une série d'articles à la *Revue des Deux-Mondes*, des notes et des documents concernant les îles Philippines.

Pour l'en remercier, il lui promit de lui trouver une situation dont les appointements fixes lui retireraient quelques soucis matériels. Merruau alors ne crut mieux faire que de présenter son protégé à son frère Charles, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel* et pour l'heure secrétaire général à l'Hôtel de Ville. Charles Merruau fit venir le postulant non sans lui recommander d'apporter son diplôme de bachelier, dévisagea l'un et examina l'autre et informa solennellement Rochefort qu'il était dorénavant attaché à l'Hôtel de Ville aux appointements mensuels de cent francs, et qu'il avait à prendre son service à quelques jours de là, le 1er janvier 1851.

Ce n'était pas l'aisance mais c'était un peu moins de misère.

On attacha le nouvel employé au bureau des Brevets d'inventions. Son labeur quotidien était, outre la confection de quelques paperasses, la réception des inventeurs qui venaient faire classer leurs inventions. Son emploi devait lui suggérer cette remarque et cette boutade : « Je recevais quotidiennement un ou deux inventeurs et une dizaine d'aliénés. Ce qui donnait le plus, c'était la découverte du mouvement perpétuel et celle de la direction des ballons. Ce mouvement prétendu perpétuel était invariablement provoqué par un autre qui ne l'était pas, mais aucun raisonnement n'y faisait.

» Quant à la direction des ballons, la plupart

des rêveurs qui venaient verser la première annuité de leur brevet n'ayant aucun ballon à leur disposition pour le diriger, se contentaient de fournir des dessins compliqués de calculs évidemment faux, puisque, depuis lors, personne n'a entendu dire qu'un ballon ait été dirigé. »

Ce en quoi *évidemment* — pour employer son mot — le jeune commis se trompait. Peut-être même son pourcentage d'inventeurs et d'aliénés est-il sujet à caution.

Le commis principal du bureau, le père Bru, un homme aux cheveux blancs, au nez rouge et aux manches de lustrine, avait pris Rochefort en amitié. Il lui résumait son opinion sur les visiteurs en une phrase désabusée : « Ces gens-là, je les connais, moi. Eh bien, il faut les laisser parler sans leur répondre. Vous leur répondez. Ça les excite et ils ne s'en vont plus. » Rochefort n'avait garde d'écouter de si sages conseils. Il répondait à ses visiteurs ; cela faisait passer le temps.

L'employé aux brevets utilisait pourtant les loisirs que lui laissaient ses fonctions.

William Duckett, qui avait repris et continué le *Dictionnaire de la conversation* édité par son père chez Didot, avait chargé Rochefort de la rédaction de quelques-uns des articles de son ouvrage. Le jeune fonctionnaire n'était pas peu fier de voir sa signature dans un dictionnaire qui comptait parmi ses collaborateurs, Anquetin,

HENRI ROCHEFORT

D'APRÈS BOLDINI

Hector Berlioz, Auguste Chevalier, député au Corps Législatif, Guizot, de l'Académie Française, Jules Janin, Lamartine, le général de Montholon, Viollet-Leduc et nombre d'autres personnalités.

Il s'attacha même, dans un de ses articles, à porter un jugement sévère sur Clairville, vaudevilliste et librettiste, en débutant par cette phrase qui était loin de sentir la flatterie : « C'est le nom de guerre du plus grand faiseur dramatique de nos jours. Et pour que ce terme de « faiseur » ne laissât, dans l'esprit des lecteurs, aucun doute sur le sens qu'il lui donnait, il ajoutait : « M. Clairville fait effectivement une pièce comme un écolier broche un pensum. C'est le type de la fécondité stérile : l'homme à la fois qui a le plus enfanté et le moins écrit. Il ne compose pas ses vaudevilles, il les confectionne ; sa littérature est toute de pacotille, et ses œuvres d'occasion. »

Le jugement sent, hélas ! quelque parti pris. Et Rochefort, qui allait plus tard commettre quelques vaudevilles fort modestes, eût dû faire preuve d'une plus grande générosité.

Ainsi s'écoula au milieu des cartons verts, en une existence sans grand relief, cette année de 1851. Régulièrement, aussi régulièrement qu'il le pouvait, Rochefort allait à son bureau le matin, avec l'unique objectif d'en sortir le soir... et de recommencer le lendemain.

On causait bien politique de temps à autre avec le père Bru ; on commentait la campagne

du journal *La Patrie* qui demandait avec la presque unanimité des Conseils généraux la revision de la Constitution. On discutait le vœu qu'avait émis à ce sujet, Dupin, président de l'Assemblée nationale à la séance du 20 juillet où Louis Bonaparte avait perdu l'espoir de voir supprimer l'article 45 de la Constitution, qui interdisait sa réélection l'année suivante. Et, pour se rassurer, on répétait la phrase du prince président : « Je verrais un ennemi de mon pays dans quiconque voudrait changer par la force ce qui est établi par la loi. » La force, d'ailleurs, c'était l'armée, l'armée qui avait des chefs appréciés et victorieux : Cavaignac, Changarnier, Charras, Bedeau, Lamoricière, Leflô.

Bonaparte même n'avait-il pas dit, le 28 novembre, à Michel de Bourges : « Je voudrais le mal que je ne le pourrais pas. Hier jeudi, j'ai invité à ma table cinq des colonels de la garnison de Paris ; je me suis passé la fantaisie de les interroger chacun à part ; tous les cinq ont déclaré que jamais l'armée ne se prêterait à un coup de force et n'attenterait à l'inviolabilité de l'Assemblée. Vous pouvez dire ceci à vos amis. — Et il souriait, disait Michel de Bourges rassuré, et moi aussi j'ai souri. »

Attenter à l'Assemblée nationale ! arrêter les représentants ! Quelle folie ! L'impossibilité morale et matérielle de tels actes sautait à tous les yeux et la sécurité était complète et générale.

C'est dans un tel état d'esprit que se trouvait Rochefort, quand il sortit de chez lui le matin du 2 décembre pour aller à son bureau. La rue était en rumeur et des rassemblements se formaient devant les murs où la proclamation de Louis Bonaparte était affichée. L'employé aux brevets qui, en 48, était descendu dans la rue encore collégien, ne pouvait moins faire que d'y retourner à nouveau. Il prit sa course vers le quartier latin. C'était là qu'on pensait avoir des nouvelles du coup d'État. Dès huit heures du matin, en effet, les imprimeries de tous les journaux républicains, de même qu'un certain nombre de feuilles conservatrices avaient été occupées par la force armée. Ainsi le gouvernement voulait-il combattre l'influence du *National*, du *Siècle*, de *La République*, de *La Révolution*, de *L'Avènement du Peuple* en empêchant leur publication.

Rochefort, dans sa course, se joignit à quelques amis qu'il rencontra, parmi lesquels Jay, un ancien camarade de collège, et Cunéo d'Ornano. Ils arrivèrent à la mairie du Xe arrondissement où s'étaient réunis les représentants du peuple chassés de la salle de l'Assemblée nationale et qui n'avaient pas été arrêtés. La troupe les empêcha d'approcher et ils ne purent assister à la sortie des membres de l'Assemblée qui, sur leur refus de se séparer et sur l'ordre du Ministre de la Guerre, étaient conduits, sous bonne escorte, à Mazas.

Le lendemain 3 décembre, le réveil de Paris fut tardif. Le temps était gris et pluvieux ; les boutiques s'ouvraient lentement ; la circulation était rare. La première division de l'armée de Paris, commandée par le général Carrelet, prenait ses positions dans les quartiers de la rive droite tandis que la deuxième division avec le général Renault occupait la rive gauche, la troisième division étant en réserve de l'Hôtel de Ville à Vincennes. Journée d'attente où l'on ébaucha, pour les abandonner de suite, quelques timides barricades. Le seul fait grave de la journée fut une collision entre la troupe et le peuple qui avait barré la rue Sainte-Marguerite de trois omnibus renversés. Il y eut du sang et des morts. C'est là que le représentant Baudin fut tué.

Le jeudi 4, au matin, l'agitation commença de bonne heure. La foule fut bientôt énorme sur les lieux de rassemblement. Du boulevard Bonne-Nouvelle au Château d'Eau, la vague humaine déferlait. Les bruits les plus étranges circulaient. On annonçait, pour la démentir aussitôt, l'évasion des généraux Bedeau, Lamoricière, Changarnier, Cavaignac et Leflô qui avaient été transportés au fort de Ham, l'ancienne prison de Louis-Napoléon. On affirmait pour le nier bientôt, que l'insurrection triomphait à Orléans et à Reims ou que les régiments d'un département voisin marchaient sur Paris.

On disait — que ne disait-on pas — que vingt millions avaient été enlevés à la Banque de France par ordre du Président de la République, et on infirmait une telle nouvelle pour clamer que tous les prisonniers faits depuis le 2 avaient été massacrés ou égorgés.

C'est au milieu de tous ces bruits, de toutes ces rumeurs et de l'affolement qu'ils causaient que Rochefort et son inséparable Jay arrivèrent à la porte Saint-Martin. De Maupas, le préfet de police, avait fait afficher une proclamation informant la population que l'état de siège était décrété.

Les barricades coupaient les boulevards, aux environs de la porte Saint-Denis à intervalles serrés, et les deux amis allaient de l'une à l'autre, aidant à leur construction. Mais le calme relatif qui y régnait encore les engagea à filer du côté de la rue Rambuteau. Ils n'étaient point dangereux, n'ayant pas d'armes ; et cela leur permit de circuler sans trop grands risques. A trois heures de l'après-midi, pourtant, étant engagés dans un fort groupe d'insurgés, ils furent pris de face et à revers par un détachement d'infanterie. Ils frappèrent à une porte qui s'ouvrit aussitôt. Dans l'étroit couloir de la maison, une femme, se méprenant sur leur compte et les croyant attendus, les fit monter dans une chambre où se trouvaient réunis de nombreux individus. Leur entrée passa inaperçue et ils séjournèrent dans la pièce

jusqu'au soir. C'est à cette circonstance qu'ils durent de ne pas se trouver sur la ligne des boulevards où leur course vagabonde les avait ramenés et de n'entendre que de très loin l'épouvantable fusillade qui y retentit.

De même qu'en juillet 48, Mme de Rochefort avait attendu son fils dans les transes, ce jour-là, elle l'attendit encore dans la plus mortelle inquiétude. Et c'est avec un grand soulagement qu'elle le vit revenir, à la nuit, au domicile paternel. C'était la dernière journée d'émeute. Le lendemain, la ville eût paru morte, si les soldats qui en sillonnaient les principaux quartiers ne lui eussent donné quelque animation. Peu d'habitants s'étaient hasardés à sortir. A l'entrée du faubourg Poissonnière, le boulevard présentait l'image du plus affreux désordre : maisons criblées de balles, carreaux brisés, chaussée défoncée par les barricades. L'aspect du quai, depuis l'Hôtel de Ville jusqu'aux Champs Élysées était sombre et lugubre. Mais le mouvement révolutionnaire de la veille était brisé. C'est dans une telle atmosphère que le jeune employé de l'Hôtel de Ville revint timidement à son bureau. Les services commençaient à se réorganiser et Rochefort reprit le sien.

A quelque temps de là, par le jeu de l'avancement, il change d'emploi. Du bureau des brevets, il passe au bureau d'architecture avec des appointements qui sont portés à quinze cents francs

l'an. Son nouveau chef était Bayard, frère du vaudevilliste, qui avait collaboré avec le père de Rochefort dans quelques-unes de ses pièces. Son commis principal était Drumont, père du directeur de *La Libre Parole*. C'est dire que les causeries furent rapidement alimentées par des questions littéraires variées. Rochefort s'occupait beaucoup moins de l'alignement des maisons que du dernier spectacle de l'Ambigu et des Folies Dramatiques, ou du dernier livre paru.

Pour varier l'emploi de la journée et se reposer des discussions — il n'était naturellement point question du moindre travail administratif — il ébauchait quelques saynètes ou mettait sur pied quelques actes inoffensifs.

A cette mince besogne, Rochefort atteignit l'âge de la conscription. Sa mère avait amassé petit à petit la somme nécessaire à l'achat d'un remplaçant. Mais les chefs du jeune homme, qui s'entremirent avec succès pour lui faire obtenir une dispense comme soutien de famille, rendirent le sacrifice pécuniaire inutile. L'argent et le fils restèrent à la maison. Rester à la maison, pour Rochefort, était façon de parler. Décemment, il était tenu à aller figurer à son bureau jusqu'à ce que l'horloge administrative lui rendît sa liberté. C'est alors qu'il passa du service d'architecture au bureau des archives, puis au bureau des vérifications des comptes. Là, sa besogne consistait à contrôler les comptes des communes

de la Seine. C'était la théorie. Dans la pratique, il se contentait d'apposer son visa au bas de chaque dossier. Si la signature y était, les erreurs abondaient et, chose étrange, on s'en aperçut. Il fallut trouver un moyen terme qui permît à Rochefort d'approuver sans vérifier et qui laissât les comptes vérifiés avant que d'être approuvés. L'extraordinaire employé y parvint. Il s'entendit avec un collègue. L'autre ferait la besogne à laquelle celui-ci ne pouvait s'assujettir, et pour prix de son obligeance il serait assuré, chaque semaine, de la jouissance d'un certain nombre de billets de théâtre.

Car Rochefort, qui avait horreur des mathématiques, éprouvait un penchant de plus en plus vif pour la littérature et le théâtre. En restant à l'Hôtel de Ville, malgré son dégoût grandissant pour les chiffres, pour la vie bureaucratique monotone et sans horizon, il assurait sa matérielle. C'était une considération. Et s'il pouvait concilier ceci avec cela, les appointements de l'emploi avec la gloire de faire du journalisme ou des vaudevilles, la combinaison valait qu'il s'y arrêtât.

Il s'y arrêta en effet.

Sa carrière venait de se décider.

III

PREMIERS ESSAIS LITTÉRAIRES

Le Mousquetaire *de Dumas ; Rochefort y signe son premier article. — Il fait des vers ; il est lauréat des jeux Floraux de Toulouse. — Il fait la connaissance d'Alphonse Daudet.* — La Presse Théâtrale : *il y fait la critique théâtrale. — Vie de famille. — Son premier roman, signé Mirecourt. — Rochefort fonde* La Chronique Parisienne. — *Collaboration au* Charivari. — *Son premier duel. — Aurélien Scholl.* — Le Nain Jaune ; *Rochefort en fait partie. — La censure.*

•

Alexandre Dumas venait de fonder *Le Mousquetaire*.

C'était un journal dont il était le principal collaborateur et qui se vendait dix centimes, tous les soirs, à quatre heures. A ses débuts, la feuille avait eu un grand succès de curiosité. Amusante par le tour de certains articles, elle avait glané une clientèle suffisamment fidèle pour maintenir et justifier un tirage décent. Quand les quatre pages n'étaient pas remplies des chroniques de Dumas ou des annonces de son

éditeur, il y avait place pour quelques jeunes confrères qui se partageaient avec le maître les échos et la chronique théâtrale. Ils ne se partageaient rien autre ; ce qui revient à dire que Dumas ne payait point ses rédacteurs. Le patron qui vivait largement avec cinquante mille francs de dettes ne pouvait qu'offrir à ses collaborateurs un peu de renommée... Il leur fallait donc s'en contenter.

C'est sur ces entrefaites que l'auteur des *Trois Mousquetaires*, qui en avait sacrifié deux pour donner un titre à son journal, rencontra un beau matin Henri Rochefort. Il connaissait depuis longtemps le jeune homme dont il avait le père en grande amitié. Quand il sut ses occupations qui étaient minces et ses aspirations qui étaient vastes, il l'engagea à le venir voir. Rochefort n'y manqua pas et le directeur du *Mousquetaire* lui offrit une petite place dans ses colonnes aux conditions usuelles.

Quand il les connut, l'écrivain en instance de copie fit la grimace. Ce fut son premier mouvement. Le second fut d'accepter avec enthousiasme. Pensez donc ! Il allait écrire ! Quelle sensation ferait la nouvelle parmi les ronds de cuir des services municipaux ! Il serait plus d'un collègue qui n'en reviendrait pas. Et quelle considération forcée, quelle admiration un peu envieuse et même quel respect craintif entoureraient le nouveau journaliste !

Hélas ! il n'enfanta rien qui pût le faire distinguer d'autres lecteurs que de sa famille et de ses collègues. Et encore fallut-il qu'il leur affirmât que dans le numéro du 1er février 1854, l'article publié sous le titre « Fantasmagorie » et signé Henri de Luçay était bien son œuvre. Il était bien lourd, bien médiocre, et nul n'était tenté de l'attribuer à un chroniqueur de talent. Quatre semaines après, il en donnait un autre où, si le style et l'intérêt étaient les mêmes, c'est-à-dire quelconques, la signature avait varié : elle portait : « Henri de Rochefort ».

De tels essais n'avaient pas de quoi satisfaire même le plus optimiste ; et les mensualités que lui dispensait régulièrement la Caisse de l'Hôtel de Ville n'avaient jamais été si nécessaires à l'écrivain.

Ses loisirs, pourtant, étaient toujours honnêtes. Les vérifications de comptes s'accomplissaient scrupuleusement, avec l'aide du collègue, qui recevait non moins scrupuleusement les billets de théâtre que Rochefort se procurait de droite et de gauche. Les articles rares du *Mousquetaire* ne demandaient pas des heures nombreuses et notre commis-journaliste se souvint, qu'au lycée, il faisait des vers dont certains avaient passé pour agréables. A nouveau, il courtisa la Muse. Il envoya de ses productions à tous les concours poétiques de France sans se rebuter. C'est ainsi qu'il obtint, en 1855, aux

jeux floraux de Toulouse le « Souci d'or », récompense accordée au lauréat. Cette pièce de vers, intitulée « Sonnet à la Vierge » et qu'il regretta toujours — parce qu'on la lui jeta souventes fois à la tête quand, ses idées ayant évoluées, il était gêné d'accepter la paternité d'une telle invocation — est assez peu connue et vaut d'être reproduite :

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans l'ombre et nous fis voir le jour ;
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence et vierge avec l'amour,

Je t'implore là haut, comme ici-bas je t'aime,
Car tu conquis ta place au céleste séjour,
Car le sang de ton Fils fut ton divin baptême,
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière.
Le genre humain courbé t'invoque la première,
Ton sceptre est de rayons, ta couronne est de fleurs.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme,
Tout te chante, ô Marie, et pourtant quelle femme
Même au prix de ta gloire eût bravé tes douleurs ?

Ces vers lui valurent donc un peu de gloire — bien peu — et encore moins d'argent.

Au *Mousquetaire*, dans les antichambres de journaux minuscules, dans les coulisses, Rochefort s'était fait quelques relations. Il était arrivé à s'introduire chaque jour un peu plus dans

les rédactions du *Tintamarre*, du *Charivari*, du *Nain jaune* et de tous ces journaux satiriques qui pullulaient au commencement du Second Empire. Il avait lié connaissance avec Commerson.

Commerson avait été, avant de présider aux destinées du *Tintamarre*, clerc d'avoué ou de notaire ; mais c'était dans le temps que Rochefort tout enfant se roulait dans les prés de sa tante d'Orléans. Un autre ami, était Pierre Véron.

Celui-là qu'enviait le commis aux vérifications ne suffisait pas à la besogne qu'on lui demandait. Dès dix heures du matin il se mettait au travail et noircissait du papier toute la journée. Il le portait le soir au *Charivari*, au *Monde Illustré*, au *Journal Amusant*, au *Nain Jaune*, au *Journal Politique*, au *Petit Journal*. Puis il satisfaisait les journaux de province. C'était au demeurant un excellent confrère, toujours heureux de rendre aux autres le moindre service.

Il y avait aussi Léon Rossignol qui émargeait à l'Hôtel de Ville et qui portait ses travaux aux journaux. Et c'étaient encore Philibert Audebrand, Léon Gatayes, Privat d'Anglemont, Alfred Delvau et enfin Aurélien Scholl dont les chroniques pleines d'humour faisaient le régal, chaque jour, de nombreux lecteurs.

C'est à cette époque que Rochefort rencontra Alphonse Daudet tout jeune encore. L'auteur du *Petit Chose* venait d'arriver à Paris. Il était descendu à l'hôtel du Sénat, 7, rue de

Tournon. A la table d'hôte se retrouvaient des étudiants, des jeunes bureaucrates et des littérateurs incertains. Rochefort était parmi eux.

Du petit journaliste de cette époque, Daudet retraça plus tard avec une mémoire fidèle un saisissant portrait :

« Vous connaissez cette tête étrange, telle alors qu'elle est restée depuis, ces cheveux en flamme de punch sur un front trop vaste, à la fois boîte à migraine et réservoir d'enthousiasme, ces yeux noirs et creux luisant dans l'ombre, ce nez sec et droit, cette bouche amère, enfin toute cette face allongée par une barbiche en pointe de toupie et qui fait songer invinciblement à un don Quichotte sceptique ou à un Méphistophélès qui serait doux. Très maigre, il portait un diable d'habit noir trop serré et avait l'habitude de tenir toujours les deux mains fourrées dans les poches de son pantalon. Déplorable habitude qui le faisait paraître plus maigre encore qu'il n'était, accentuant terriblement l'anguleux des coudes et l'étroitesse des épaules. Il était généreux et bon camarade, capable des plus grands dévouements et, sous une apparence de froideur, nerveux et facilement irritable. »

Ce Rochefort de Daudet, ce Rochefort de 1855, est profondément et humainement vrai. C'est celui qui vivait au milieu des écrivains qui étaient ou qui allaient être les « maréchaux » de la chronique. C'est celui qui évoluait doucement,

qui dépouillait le style lourd et ennuyeux et qui allait atteindre à un genre qui devait le conduire aux plus hauts sommets du journalisme. Mais il devait se transformer malgré lui. Alphonse Daudet ajoutera à son portrait :

« Je n'étonnerai personne en disant que, dès cette époque, Rochefort avait de l'esprit ; mais c'était une sorte d'esprit en dedans, d'essence particulière, consistant surtout en mots coupants longtemps ruminés, en association d'idées stupéfiantes d'imprévu, en cocasseries monumentales, en plaisanteries froides et féroces, qu'il lâchait, les dents serrées, avec la voix de Cham dans le rire silencieux de Bas-de-Cuir.

» C'étaient là choses bonnes à dire, pour rire un peu entre copains ; mais les écrire, les imprimer, se ruer à travers la littérature en aussi furieuses cabrioles, voilà ce qui paraissait impossible. Rochefort s'ignorait.

» Ce fut un hasard, un accident qui vint le révéler, comme presque toujours, à lui-même. Il avait pour ami, pour inséparable compagnon, un assez singulier fantoche dont le nom évoquera certainement un sourire chez ceux de mon âge qui se rappelleront l'avoir connu.

» On l'appelait Léon Rossignol. Vrai type du fils de septuagénaire, on peut dire qu'il était né vieux. Long et pâle comme une salade qui file dans une cave, à 18 ans, il prisait avec frénésie, toussait, crachait et s'appuyait d'un air digne

sur des cannes de bon papa. Un grand enfant en somme, faible et maladif que Rochefort aimait pour son bagoût canaille, spirituellement faubourien et qu'il sauva plus d'une fois des conséquences qu'auraient pu avoir pour son dos certaines farces par trop hasardées.

« Rossignol, comme Rochefort, était employé à l'Hôtel de Ville. Il y perchait sous les combles et, préposé au matériel, il distribuait gravement, selon les demandes, les mille fournitures inutiles dont aiment à s'entourer les plumitifs désœuvrés des grandes administrations et qui sont comme les fleurs de la bureaucratie. Rossignol, naturellement, avait lui aussi des ambitions littéraires. Mettre son nom sur quelque chose d'imprimé était son rêve et nous nous amusions, Pierre Véron, Rochefort et moi à lui brocher des bouts d'articles, à lui improviser des quatrains qu'il portait bien vite, tout glorieux, au *Tintamarre*.

« Singuliers effets de l'irresponsabilité : Rochefort empêtré dans l'imitation et la convention quand il écrivait pour lui-même, devenait original et personnel dès qu'il écrivait sous la signature de Rossignol. Il était libre alors, il ne sentait pas l'œil irrité de l'Institut suivant sur le papier les contorsions peu académiques de sa pensée et de son style. Et c'était plaisir de voir s'égayer ce libre esprit, très froid, très nerveux, étonnant d'audace et de familiarité, avec une façon bien à lui de sentir les choses de la vie parisienne et

d'en prendre texte pour toute sorte de bouffonneries patiemment et cruellement combinées, au milieu desquelles la phrase garde le sérieux d'un clown entre deux grimaces, se contentant de cligner de l'œil une fois l'alinéa fini.

— Mais c'est charmant, neuf, original, cela vous ressemble, pourquoi n'écririez-vous pas ainsi pour votre compte ?

— Vous avez peut-être raison, il faudra que j'essaie.

— La manière de Rochefort était trouvée, l'Empire n'avait plus qu'à bien se tenir. »

Dans ce même temps, un nommé Giaccomelli, qui dirigeait une feuille de chou au titre pompeux de *Presse théâtrale*, cherchait en homme pratique et qui connaît l'attraction qu'exerce sur de nombreux individus la possibilité d'avoir sa signature sous un article de journal, Giaccomelli donc, cherchait dans les ministères, dans les administrations, sur le boulevard, au quartier latin, des jeunes gens qui rempliraient ses colonnes pour la seule gloire de le faire. Et comme, au surplus, il dispensait à ses collaborateurs de nombreux billets de théâtre, les places étaient recherchées.

C'est dans ces conditions que Giaccomelli accepta le concours du commis de l'Hôtel de Ville. Il le chargea de la critique dramatique et musicale. Disserter sur le théâtre cela allait à Rochefort, mais critiquer de la musique qu'il ne

comprenait pas et ne voulait pas comprendre, ayant une horreur marquée pour cet art, c'était trop lui demander. Rochefort accepta néanmoins et offrit à un de ses bons camarades, collègue de bureau, de faire les comptes rendus lyriques. C'était Gabriel Guillemot. Celui-ci fut trop heureux de l'occasion qui lui était donnée et qu'il cherchait depuis longtemps d'être le monsieur qui écrit; il fit le courrier musical. Les deux amis, naturellement, partageaient les billets de théâtre.

Rochefort avait commencé à juger des gens et des choses de théâtre. Barrière et Capendu venaient de faire jouer au Vaudeville une comédie en cinq actes, *Les Fausses Bonnes Femmes.* Et le critique débuta : « Vendredi passé, par 35° de latitude et de chaleur, *Les Fausses Bonnes Femmes,* comédie d'un fort tonnage, ont sombré sous voiles, à la hauteur de la place de la Bourse. L'ouvrage a été perdu corps et biens, sauf les toilettes et le talent de Mlle Fargueil, qui ont seuls survécu au désastre... »

La particule des Rochefort avait sombré aussi ; c'était signé Rochefort tout court.

Giaccomelli félicita son jeune critique. Ce fut pour ajouter que, dorénavant, il eut à prendre son avis avant d'« éreinter » un ouvrage.

Quand Scribe fit jouer au Théâtre Français sa comédie : *Les Doigts de Fées,* Henri Rochefort rédigea pour *La Presse Théâtrale* un article des

plus élogieux. Scribe, qui connaissait intimement M. de Rochefort père, s'empressa à remercier le fils du compte rendu louangeux qu'il lui avait consacré, mais il fit savoir, en riant, au jeune homme, que ses compliments lui avaient coûté, à lui l'auteur, un abonnement au canard qui les avaient publiés. Il y eut alors entre les deux hommes une explication qui se termina par une piquante révélation. L'avisé directeur de *La Presse Théâtrale* concevait très bien qu'il pût se passer de payer ses rédacteurs, eussent-ils décerné des louanges aux auteurs et aux artistes, mais ce n'était point une raison pour qu'auteurs et artistes ne payassent pas les compliments dont on les couvrait. Et le meilleur moyen, n'est-ce pas, jugeait Giaccomelli avec un bon sens pratique, était de leur faire présenter, en même temps que le numéro qui recélait les flatteries, des quittances d'abonnement dont le nombre était en raison directe de l'encens que l'on brûlait en leur honneur. Combien y a-t-il encore de Giaccomelli dans une certaine presse !

Rochefort était outré. Quand il eut mis son partenaire Guillemot au courant du trafic directorial, les deux amis se drapant dans une dignité qui ne devait pas leur permettre d'être plus longtemps les instruments inconscients et non rémunérés de l'habile commerçant, lui signifièrent qu'il aurait dorénavant à se passer de leurs services. Il faut ajouter, pour être juste, que

Giaccomelli ne comprit jamais la raison de la susceptibilité de ses chroniqueurs.

Dans le temps qu'il essayait sa verve dans les journaux de second plan et de dernier plan — Rochefort habitait un petit appartement de la rue des Beaux-Arts, au numéro 10. Il vivait là avec une jeune et digne femme qui fut la compagne dévouée d'une grande partie de sa vie. Elle lui avait donné une ravissante fillette aux yeux bleus qui égayait le modeste intérieur. Et le jeune père aimait à bercer l'enfant. Souvent on le rencontrait dehors, dans son quartier, la petite sur son bras, et la berçant avec une tendresse de mère. Il avait même tant pris l'habitude de ces promenades, qu'il gardait, quand il avait rendu à sa compagne son cher fardeau, le bras replié dans la position horizontale propre à maintenir l'enfant. Ce qui faisait dire à Jules Vallès, quand il apercevait Rochefort distrait balançant un bébé imaginaire : - Voilà Rochefort qui porte l'enfant !

Ce fut dans cette atmosphère qu'Henri Rochefort écrivit son premier roman.

Un nommé Jacquot, qui se servait dans la carrière des lettres d'un nom plus ronflant, Mirecourt, tenait fabrique de romans. Il s'adjoignait un collaborateur, à qui était dévolu le soin d'écrire l'ouvrage. Et, comme la base d'une collaboration est la participation de chacun des associés à l'œuvre commune, Mirecourt signait.

Il va sans dire qu'il percevait également les droits d'auteurs. Pour simplifier les choses il les percevait tous, et il dédommageait plus ou moins généreusement — bien moins que plus — son coassocié. C'est ainsi que Rochefort écrivit *la Marquise de Courcelles*, que Mirecourt y mit son nom et que le profit du jeune journaliste se borna à l'encaissement d'un billet de cent francs pour toute gloire, honneur et récompense.

Ce n'était point là, on l'avouera, de quoi mener entre une femme et un enfant, une existence bien brillante. M. de Rochefort père n'écrivait plus; son théâtre ne lui apportait que des droits d'auteurs minimes et les appointements de l'Hôtel de Ville allaient en grande part à la bourse maternelle.

C'est alors que le jeune homme eut l'idée de fonder un journal où il ne dépendrait pas d'autrui et où les bénéfices, s'il s'en réalisait, seraient dans une équitable mesure sa propriété. Il confia son projet à Jules Vallès, et les deux hommes publièrent, sur quatre pages in-4°, *La Chronique Parisienne*. C'était une feuille autographiée qui fut tirée d'abord chez J. Juteau, passage du Caire, puis à l'imprimerie Declerck, rue des Saints-Pères.

Le journal fut de mince importance et de peu de numéros. Il était destiné à alimenter de copie les journaux de province et contenait anecdotes amusantes, renseignements curieux et

critiques variées des faits littéraires et artistiques. Rochefort y donnait le compte rendu des théâtres sans avoir à craindre de directeur qui le forçât d'être élogieux pour le plus grand placement des quittances d'abonnement. Mais il lui fallut bientôt déchanter. Malgré que Vallès le secondât de son mieux, malgré que les dépenses du tirage fussent fort réduites, l'argent n'abondait guère à la caisse directoriale. On dut bientôt fermer boutique et se résoudre à retourner chez les autres.

Rochefort avait rencontré sur sa route un ami d'Armand Carrel, M. Grégoire. Il l'avait obligé et l'autre eût été enchanté de lui rendre à son tour quelque service. L'occasion lui en fut bientôt donnée. *Le Charivari* venait d'agrandir son format et d'étendre sa rédaction. Rochefort avait laissé entendre devant M. Grégoire, tout le plaisir qu'il aurait à pouvoir collaborer à cette feuille. Ce dernier connaissait intimement Louis Huart, rédacteur en chef de la feuille satirique. Il s'entremit, parla en termes élogieux de son protégé et obtint presque aussitôt qu'il fît partie de la nouvelle combinaison.

Rochefort n'étant pas chez lui, le bon Grégoire s'empressa d'informer la mère et les sœurs du jeune homme de l'excellente nouvelle. L'accueil qu'il trouva fut moins que chaleureux.

— Qu'avez-vous fait, Monsieur ? lui dirent-elles : mais notre frère est absolument incapable

d'écrire dans un journal à côté d'hommes comme ceux du *Charivari*. Il n'y restera pas trois jours. Ah ! le malheureux garçon ! Quelle folie lui a passé par la tête !

Celui que les siens appelaient « le malheureux garçon » ressentit à la nouvelle une joie sans mélange. Si c'était toujours du « petit journalisme » qu'on lui proposait là, c'était du moins un travail qui le mettrait plus en vue et surtout qui lui serait payé — peu, il est vrai, mais payé quand même. Il prit sa bonne plume et brocha un article qu'il n'osa pas porter lui-même, tant il se sentait ému à l'idée d'affronter Louis Huart, Taxile Delord ou Clément Caraguel qui présidaient aux destinées du journal. Il envoya sa copie par un commissionnaire. Que d'agitation durant toute la nuit qui suivit et que d'angoisse le lendemain matin ! Rochefort était encore à l'époque où il doutait de soi-même. Il ne pouvait se faire à l'idée que ses articles fussent agréés pour leur seule qualité — il est vrai que jusque-là, cette qualité n'était pas de tout premier ordre — et il avait une peur démesurée qu'on lui fît des observations que lui attirait déjà dans sa famille, une plume qui ne produisait aucune sensation.

Il gagna son bureau le cœur battant d'émotion ; et s'étant ouvert à un collègue de l'incertitude qui l'envahissait, celui-ci, charitable, fila au prochain café. C'était le café de la *Garde Nationale*, qui faisait l'angle de la place de l'Hôtel de Ville

et de la rue de Rivoli et où fréquentaient les employés hors les heures de bureau et même pendant. Il s'empara subrepticement du numéro du *Charivari* tout frais arrivé et fut de retour en quelques minutes parmi ses collègues, non sans s'être préalablement assuré que la prose de Rochefort était bien reproduite. Elle l'était même en bonne place.

Il régna ce matin-là, une effervescence inaccoutumée dans la partie de l'Hôtel de Ville où « travaillait » le jeune journaliste. Ses collègues étaient fiers d'avoir parmi eux un homme qui écrivît « dans un vrai journal » et l'on causa littérature fort avant dans la journée.

Il fallait maintenant à Rochefort se montrer au *Charivari*. Il s'en fut assez ému, le soir, vers cinq heures et pénétra dans la salle de rédaction de la gazette. Clément Caraguel, Louis Huart, Taxile Delord, Cham s'y trouvaient réunis.

L'accueil fut extrêmement cordial et le nouveau venu fut vite mis à son aise. On le chargea du courrier des théâtres, puis des chroniques politiques. Mais les gains étaient bien modestes : deux sous la ligne avec un maximum de cent lignes payées par article. Ce n'était toujours pas la fortune. « Cette loi inflexible se chiffrait, dit Rochefort, pour la plupart d'entre nous par des mois de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix francs. Cependant, Clément Caraguel ayant pris quinze jours de congé, Huart me pria de

rédiger à sa place le Premier-Paris, et, indépendamment de la satisfaction que me procurait l'honneur de faire l'intérim de notre spirituel ami, je vis ce mois-là atteindre le total véritablement translunaire de cent cinquante francs, que j'aurais voulu faire monter en épingle. »

Cependant ses articles étaient fort goûtés des lecteurs. Ils avaient une originalité très personnelle, une tournure piquante, de l'entrain et de la vigueur. Ajoutez à cela le mot de la fin, toujours déconcertant, et vous comprendrez qu'ils pussent acquérir une vogue grandissante.

Le jeune critique devait avoir, dans le même temps, son premier duel. C'était d'avoir loué Ponsard, qui venait de faire représenter au Vaudeville une pièce aux allures démocratiques, qui lui attira cette affaire. Ponsard avait répondu à l'article de son critique par une lettre où il ne lui ménageait pas ses remerciements. Par suite d'une indiscrétion, Dell' Bright directeur du *Gaulois* d'alors, feuille littéraire et éphémère, avait publié cette missive dans les colonnes de son journal. Colère de Rochefort qui dit son fait à Dell' Bright. Échange de témoins.

Alphonse Daudet, qui assista en amateur à l'affaire, va nous la conter :

« Rochefort avait souhaité le pistolet, non qu'il fût un tireur bien terrible, seulement il avait quelquefois gagné des macarons dans les foires : quant à l'épée, ni de près, ni de loin,

il ne se souvenait d'en avoir jamais vu. Delbretch (1) en sa qualité d'offensé, avait le choix des armes et prit l'épée. — C'est bon, dit Rochefort, je me battrai à l'épée. On fit la répétition du duel dans la chambre de Pierre Véron. Rochefort consentait bien à être tué ; mais il ne voulait pas paraître ridicule. Véron avait donc fait venir un grand diable de sergent-major aux zouaves, coupé en deux depuis Solférino et fort expert en fait de saluts, d'attitudes et de belles manières à la mode dans les salles d'armes des casernes. Au bout de dix minutes d'escrime, Rochefort en eût remontré, par la grâce, au plus moustachu la Ramée.

Les deux champions se rencontrèrent le lendemain, entre Paris et Versailles, dans ces délicieux bois de Chaville que nous connaissions bien, y allant souvent le dimanche pour des passe-temps moins guerriers. Il tombait ce jour-là une petite pluie fine et froide qui faisait des bulles sur l'étang et voilait d'un léger brouillard le cirque vert des collines, la pente d'un champ labouré et les rouges éboulements d'une sablonnière.

Les combattants mirent chemise bas, malgré la pluie, et, sans la gravité de la circonstance, on eût été tenté de rire en voyant face à face ce petit homme gras et blanc sous un gilet de

(1) Daudet appelle Dell'Bright, Delbrecht.

flanelle liséré de bleu à l'entournure des manches, tombant en garde correctement comme sur la planche, et Rochefort, long, sec, jaune, macabre et cuirassé d'os au point de faire douter qu'il y eût sur lui place pour une piqûre d'épée. Malheureusement, il avait dans la nuit oublié toutes les belles leçons du sergent-major, tenait son arme comme un cierge, poussait comme un sourd, se découvrait. Dès la première passe, il reçut un coup droit qui glissa sur le plat des côtes. L'épée avait piqué, mais si peu ! Ce fut sa première affaire (1). »

Ce duel, pourtant, avait bien manqué d'être ajourné. Rochefort, qui après sa leçon d'escrime s'était couché harassé, se réveilla à l'heure même où il eût dû se trouver sur le terrain. Effaré, à moitié vêtu, il se précipita aux bureaux du *Charivari* où l'attendaient Pierre Véron et Louis Leroy, ses témoins, avec une inquiétude facile à comprendre. Mais l'adversaire était patient, avait temporisé, et l'arrivée du groupe fit oublier le temps perdu.

C'était une époque où un duel donnait quelque reflet à ceux qui en étaient les héros, et Rochefort bénéficia du relief où l'avait mis son aventure. Il commençait à être considéré dans le

(1) Des biographes de Rochefort relatent un duel qu'il aurait eu à l'âge de dix-neuf ans avec un officier italien. Ce dernier aurait été traversé d'un coup d'épée qui faillit l'envoyer à la mort. Aucune certitude ne nous permet de faire état de ce récit.

monde des lettres comme une quantité appréciable. A l'étranger, il n'était non plus un inconnu. Il avait même été invité à Bruxelles au banquet organisé par les éditeurs des *Misérables*, où il se rencontra avec celui qui devait plus tard, au moment de l'exil, l'accueillir sous son toit.

Il était reçu, et bien reçu, par des confrères nombreux et quelquefois influents. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de retrouver Aurélien Scholl qui avait du reste remarqué ses chroniques du *Charivari*.

Scholl était alors à son apogée. Il était le journaliste le plus célèbre de Paris. Il avait collaboré au *Rabelais*, à la *Silhouette*, au *Paris*, au *Soleil* et enfin au *Figaro*. Il chroniquait partout et tenté d'être enfin son maître lui aussi, il venait de fonder *Le Nain Jaune* en reprenant cet ancien titre. Les bureaux furent luxueusement installés rue Le Peletier, puis passage de l'Opéra. Il avait fait appel à Sarcey, à Monselet, à Barbey d'Aurevilly. Il s'adjoignit Rochefort. Celui-ci n'hésita pas à quitter *Le Charivari* qui payait peu, pour un journal où on lui offrait une chronique hebdomadaire payée cent francs. *Le Nain Jaune* était destiné à concurrencer *Le Figaro*, alors journal à chroniques et à informations exclusivement mondaines et artistiques, et les commanditaires du premier étaient résolus à ne point ménager l'argent pour grouper une collaboration comptant des écrivains de talent.

La loi sur la presse permettait une censure rigoureuse de tout ce que publiaient les feuilles. Leurs directeurs devaient soumettre au bureau de la presse, avant le bon à tirer, les épreuves de tous articles, nouvelles ou faits divers. Manquer à une telle mesure pouvait entraîner la suppression du journal et il fallait que bon gré, mal gré, tout le monde s'y soumît.

Rochefort, comme les autres, vit ses articles coupés, tronqués et réduits. C'était dans ce temps qu'au *Figaro*, Auguste Villemot, qui n'avait pu éviter les ciseaux d'Anastasie, écrivait dans un Premier-Paris : « C'est bien. Je me contenterai de donner désormais le cours des halles et marchés. J'apprendrai à mes lecteurs que les colzas ont baissé, mais que les suifs sont fermes. Et encore n'y a-t-il pas dans cette fermeté des suifs quelque chose d'inquiétant pour l'ordre établi ? »

Rochefort, tout en maugréant, lisait ses articles dépouillés des moindres sous-entendus par des mains vigilantes. C'était à prendre ou à laisser. Devant une lutte inégale, il préféra céder. C'était plus sage. Et, tout en collaborant au *Vain Jaune*, il écrivit des vaudevilles.

Il les fit jouer, ce qui est mieux.

IV

LE VAUDEVILLISTE

Retour en arrière. — Une tragédie : André Vésale. — *Un drame :* La Page blanche. — *Un vaudeville :* La Champenoise en loterie. — *Premières répétitions. — Mademoiselle Cuinet. — Collaboration avec Commerson :* Un Monsieur bien mis. — *Le Père Mouriez.* — Les Roueries d'une Ingénue. — *Émotions d'auteur. — Francine Cellier. — Le Préfet Haussmann. — Rochefort est nommé sous inspecteur des Beaux-Arts. — Il démissionne. — Sa production dramatique.*

Lorsqu'il n'avait encore que seize ans — c'était le temps du lycée Saint-Louis — Henri avait écrit une tragédie en cinq actes intitulée *André Vésale.*

André Vésale, qui est l'inventeur de la dissection, était le héros du jeune auteur. En pompeux alexandrins celui-ci avait repris la légende où Vésale trompé par sa femme tue son amant et l'ayant disséqué le présente à l'état de squelette à l'infidèle.

Rochefort écrivit sa tragédie en quelques jours. C'était à faire frémir !

Que l'on en juge par ces quelques vers empruntés au récit de Vésale au dernier acte :

Longtemps l'époux garda son poignard suspendu
Sur le cœur de l'amant à ses pieds étendu,
Et lorsqu'enfin la lame altérée et cruelle
Eut mis à nu ce cœur qui se tordait sous elle,
Il s'assit en silence et jusqu'au jour naissant
Demeura près du corps pour voir couler le sang.

Hélas ! les tirades sonores et ronflantes ne retentirent aux échos d'aucun théâtre et des voix vengeresses ou implorantes n'échangèrent jamais aucune réplique.

A quelque temps de là, Rochefort avait composé une pièce en quatre actes, toujours en vers. Cela s'appelait *La Page blanche*. Muni d'une lettre dans laquelle le recommandait un ami de son père, l'adolescent était allé trouver un vieux comédien du Théâtre Français, son manuscrit sous le bras. *La Page blanche*, pour être un drame tiré de l'allemand, ne produisit qu'un médiocre effet sur l'acteur qui était pris comme arbitre. Il eut des phrases pleines de sollicitude à l'égard du visiteur et le laissa se retirer sans le moindre espoir.

Henri ne se découragea pas de si peu et se remit à l'ouvrage. Mais comme la tragédie et le drame avaient échoué jusque-là, il fit cette fois un vaudeville. C'était en 1849. Il n'avait donc pas encore passé son bachot. Le vaudeville avait

un acte et pour titre : *la Champenoise en loterie.* Sans s'être laissé rebuter par les insuccès précédents, le débutant avait entrepris de nouvelles démarches.

« Son manuscrit sous le bras, vêtu de sa tunique et coiffé de son képi, il s'était rendu, une après-midi de sortie du collège, au théâtre des Délassements Comiques, dirigé alors par M. Émile Toigny, ancien jeune premier du Vaudeville. Après bien des hésitations et des défaillances dans les escaliers de la direction, il se décida finalement à déposer entre les mains de l'autorité compétente son œuvre élaborée en cachette et dérobée à l'œil des professeurs rébarbatifs. La *Champenoise en loterie* fut reçue et son auteur, à l'époque des vacances, assista aux répétitions. Je laisse à penser si les artistes furent stupéfiés lors de l'exhibition du littérateur-collégien.

Henri Rochefort s'acquitta cependant à son éloge de l'exercice de son sacerdoce. Mademoiselle Cuinet[1]—la jolie mademoiselle Cuinet. — qui remplissait le rôle principal dans le lever de rideau, conquit dès son entrée en scène le cœur du vaudevilliste mineur, mais celui-ci n'osa jamais lui avouer son pudique amour. Plus tard, quand le lanternier retrouva l'objet de son adoration secrète, — la passante de sa jeunesse disparue, perdue dans le tourbillon mondain depuis vingt années. — la comédienne jouait une duègne dans l'*Œil crevé* du compositeur Hervé. Rochefort

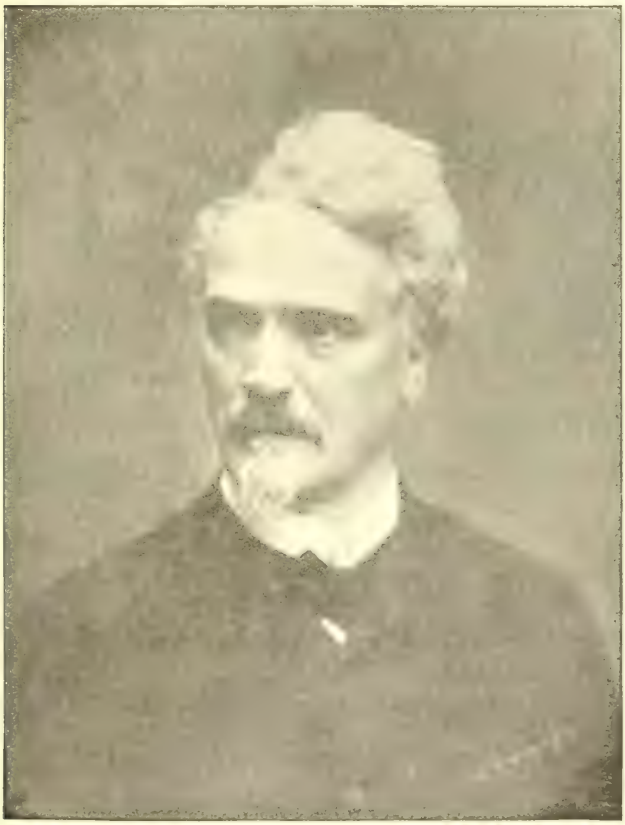

Phot. G. Gysels

3, Boul. Bonne-Nouvelle, Paris

HENRI ROCHEFORT (1886)

n'avait plus rien à révéler de son ancienne passion platonique, passée à l'état de fossile désormais. »

Plusieurs années après, alors qu'il donnait son temps à l'Hôtel de Ville et son travail au *Mousquetaire*, à *La Presse Théâtrale* ou à *La Chronique Parisienne*, Rochefort avait recommencé à ruminer des sujets de pièce. Il venait de terminer un petit acte qu'il avait envoyé à Commerson, le rédacteur en chef du *Tintamarre* et auteur des *Pensées d'un emballeur*.

Pourquoi Commerson ? « Parce que, dit-il, j'avais appris que, soupçonné d'opposition au coup d'État, il avait failli être compris dans une liste de transportation pour Lambessa. Et à quel propos avait-il été sur le point d'être dirigé sur cette colonie pénitentiaire ? Tout uniquement parce que, dès le lendemain de la révolution de décembre, il avait fait dire à son emballeur : — J'aime encore mieux l'air de Fualdès que l'ère des Césars.

Donc Rochefort avait jeté son dévolu sur Commerson. L'acte qu'il lui avait adressé était : *Un Monsieur bien mis*. La réponse de l'homme fut prompte et courte : « Passez me voir demain matin. » Rochefort y courut. Commerson lui fit savoir qu'il avait trouvé sa pièce amusante et bien faite, qu'il y avait apporté quelques minces mais nécessaires modifications et qu'il l'avait remise au directeur des Folies Dramatiques,

qui avait demandé une huitaine de jours de réflexion.

Ce n'était pas tout à fait la vérité; Rochefort la connut plus tard, et la raconta ainsi : « Commerson avait eu quelque temps auparavant un vaudeville refusé par le père Mouriez, le directeur du théâtre, et s'en était vengé dans son *Tintamarre* par des nouvelles à la main et des anecdotes fâcheuses pour l'amour-propre de ce malheureux Mouriez, qui avait acheté les Folies Dramatiques après avoir fait fortune dans la passementerie. Susceptible comme tous les passementiers, il souffrait beaucoup de ces pointes lancinantes et avait fait demander à mon collaborateur de venir faire la paix. Celui-ci avait remplacé ses banderilles par un manuscrit, et la réception de notre petit acte fut le prix de la réconciliation. Seulement, comme le terrible Commerson était pressé de placer ce nouvel enfant, bien qu'il n'en fût pas le père, il n'avait même pas pris le temps de lui donner un coup de peigne et l'avait porté, sans même l'examiner — je crois — encore enveloppé dans ses langes, c'est-à-dire son rouleau de papier. »

Le dimanche suivant, *Le Tintamarre* annonçait la réception de la pièce et sa mise à l'étude prochaine. Fier comme Artaban, Rochefort accourut chez sa mère, la gazette à la main. Il faut croire que son enthousiasme ne fut pas partagé, car il s'attira cette réplique : « Tu aurais dû

prendre un pseudonyme. Est-ce qu'on signe ces bêtises-là de son nom ? »

Rochefort venait de rompre avec Giaccomelli et *La Presse Théâtrale*, et il y avait déjà de longs mois que le père Mouriez avait pris son vaudeville quand la représentation en fut définitivement annoncée.

Ce n'était pas méchant, cela fit rire et, chose plus intéressante encore, rapporta des droits aux auteurs. Il est vrai que leur joie fut fort atténuée quand ils eurent à se partager leur part des recettes. Cela représentait à peu près cent vingt-trois francs pour chacun ! C'était en 1856.

A quelques jours de là, Rochefort reçut du directeur du Vaudeville une lettre où il le priait de passer dans son cabinet pour causer d'une grande affaire. Et cette « grande affaire » vaut d'être racontée par le jeune auteur lui-même :

« A la réception de ce billet, mon âme se dilata. J'entrevis tout de suite un avenir émaillé de pièces en trois actes, avec décors et costumes nouveaux. Mouriez connaissait d'ailleurs mon père depuis longtemps, et c'est aux relations qu'ils avaient eues ensemble que j'attribuai d'abord sa sympathie pour moi. J'arrivai chez lui tout pantelant. Il me fit immédiatement asseoir et voici ce qu'il me dit : — Je sais que vous avez fait absolument tout seul la pièce que m'a remise Commerson. Vous êtes donc capable d'en faire une autre dont je vais vous donner le sujet.

Nous y travaillerons à nous deux, mais vous ne révélerez à personne que j'en suis et vous toucherez tous les droits.

» J'ouvrai des yeux luisants de convoitise. Il ajouta : — Voici comme je verrais la chose. Ce serait un gros commerçant, qui aimerait beaucoup sa femme, à qui un imbécile, un avocat ou un médecin, un médecin plutôt, ferait la cour. Mais au moment où il s'introduirait dans la chambre de la dame avec une clef volée, car ce serait aussi un voleur, le mari, prévenu par sa femme elle-même, apparaîtrait derrière la porte et tomberait sur lui à grands coups de bâton. Vous comprenez : ce serait *Le Barbier de Séville* retourné. Au lieu de Bartholo, ce serait Almaviva qui serait bafoué. Je vois là-dedans trois bons actes. Vous avez de l'esprit, vous trouverez les scènes accessoires. Mais ce que je viens de vous expliquer serait le fond de la pièce.

» C'était pour cette charantonnesque communication que ce directeur m'avait dérangé. Je n'osais trop m'aliéner sa confiance en essayant de lui démontrer qu'on ne bâtit pas une pièce avec des coups de bâton donnés trois actes durant par un mari à l'amant ou au poursuivant de sa femme. D'autant que le père Mouriez était buté à ce scénario, qu'il couvait comme une vengeance et n'en aurait jamais accepté un autre.

» Et il se tordait à la perspective de la tête que ferait le médecin en voyant surgir, au lieu de la

femme, l'époux outragé qui se jetait sur lui. Il n'y avait rien à faire qu'à s'en aller ; ce que je fis, après l'avoir rasséréné par ces mots : — Je verrai !... je chercherai !...

» Je ne cherchai rien, ce qui me dispensa de trouver, mais je me serais mis pour toujours à dos ce potentat si, peu de temps après cette offre de collaboration, je n'avais appris qu'il venait de mourir d'une mort tellement subite qu'elle éveilla, paraît-il, des soupçons et que des bruits fâcheux circulèrent.

» Mais ce qui établissait incontestablement l'idée fixe chez cet époux atteint du délire de la persécution conjugale, c'est que j'appris de divers côtés que cette bastonnade en trois actes, il l'avait proposée successivement à tous les auteurs de son théâtre et que c'était sur leur refus unanime qu'il s'était, en fin de cause, adressé à moi comme au seul qui ne la lui eût pas encore laissée pour compte. »

Car l'honorable Mouriez voulait mettre au théâtre une tranche de vie bien vécue. C'était, à n'en pas douter, la sienne même. Il avait épousé en secondes noces une jeune fille fort coquette, dont il était jaloux et qu'un médecin, par surcroît, soignait... trop amoureusement.

C'est cinq années plus tard que Rochefort devait ressentir sa première grande émotion d'auteur dramatique. Entre-temps, alors que sa collaboration au *Charivari* lui préparait un

accueil favorable auprès de directeurs prudents, il avait donné successivement : *Je suis mon fils*, vaudeville en un acte en collaboration avec Varin, au Palais Royal, et *Le Petit Cousin*, opérette en deux actes, avec Charles Deulin, pour le livret et Gabrielli pour la musique, aux Bouffes.

L'opérette tomba à plat et le vaudeville eut un aimable succès.

Nous arrivons alors aux *Roueries d'une ingénue*. C'était une comédie en trois actes que Rochefort avait tirée d'une nouvelle de Louis Ulbach. Il la porta au Vaudeville. Le directeur du Vaudeville, le père Dormeuil, avait accueilli cordialement le jeune auteur et l'avait laissé plein de confiance en soi. Mais, à une huitaine de là, une lettre émanant du théâtre devait lui retirer toutes ses illusions ; on l'informait que son manuscrit était à sa disposition.

Découragé, le jeune homme prit le chemin du Vaudeville. Il fut reçu par Dormeuil qui avait eu l'amabilité de faire descendre le manuscrit chez le portier, intermédiaire habituel entre les directeurs difficiles et les auteurs méconnus. Dormeuil, bonhomme, expliqua à Rochefort les raisons qui l'avaient fait refuser son œuvre. Il lui critiquait certains personnages et épluchait diverses scènes. L'autre n'y comprenait rien. Scènes et personnages que jugeait le père Dormeuil n'avaient jamais fait partie des *Roueries d'une ingénue*. On s'expliqua. Le directeur avait confondu pièce

et auteur. Et comme les trois actes lui plaisaient, il les mit immédiatement en répétition.

La première eut lieu le 6 août 1861. La pièce n'eut qu'un succès d'estime, et l'accueil plus sympathique que chaleureux qu'elle reçut donna à réfléchir à Rochefort sur son talent d'auteur dramatique. Cela devait lui faire écrire en rappelant ce souvenir : « Ce four d'estime détermina ma vocation. Je compris que je n'étais pas né pour faire marier à la scène V, M. Gaston avec Mlle Léocadie qu'on lui avait refusée à la scène II. L'ardeur de mon tempérament exigeait d'autres théâtres que le Vaudeville ou le Palais-Royal. »

C'est, on le comprend, au théâtre de la politique que Rochefort fait allusion. Mais, ce faisant, il oublie que le vaudeville ne l'avait pas rassasié, qu'il avait un plaisir extrême à être joué et qu'au demeurant il y trouvait quelquefois son intérêt.

En effet, cette année-là, Charles Merruau était secrétaire général à la préfecture de la Seine et par conséquent chef hiérarchique de Rochefort. Il ne pouvait admettre que son employé signât des chroniques, fît jouer des pièces et par surcroît se battît en duel — car la dernière affaire qu'avait eue le jeune homme était parvenue à sa connaissance. Il était clair comme le jour, qu'avec ses travaux et ses obligations, l'employé de bureau ne devait guère avoir le loisir d'accomplir utile besogne administrative. Il le fit donc

appeler et après un laïus savant lui demanda sa démission. Mais au-dessus du secrétaire général, il y avait le préfet. Cela Merruau le savait. Mais ce qu'il ignorait, lui pourtant si bien renseigné sur les faits et gestes de son commis, c'est que le dit préfet, en la circonstance M. Haussmann s'intéressait grandement à l'art dramatique et plus grandement encore à certaine petite actrice.

Or la petite actrice, qui était blonde et se nommait Francine Cellier, était d'un lever de rideau que l'on répétait au Vaudeville en même temps que *Les Roueries d'une ingénue*, et naturellement Rochefort était appelé à la rencontrer et à lui parler. Il était, de plus, toujours critique dramatique et Haussmann jugeait superflu de lui faire aucune peine, même légère. Cela se paye toujours, pensait-il.

Il convoqua donc dans son cabinet le secrétaire général et son employé. Merruau demanda la révocation en exposant ses griefs : — Il n'est jamais là! Ce qui fit dire à Haussmann : — Alors, s'il n'est jamais là, comment nous y prendrions-nous pour le renvoyer ? On renvoie les gens qui sont là, et non ceux qui n'y sont pas. Puisque vous ne voulez plus de lui dans les bureaux, je vais le nommer sous-inspecteur des Beaux-Arts.

Charles Merruau ne put que s'incliner. Le lendemain, Henri Rochefort recevait sa nomination de sous-inspecteur des Beaux-Arts de la

ville de Paris et ses appointements étaient portés à deux mille quatre cents francs.

Il faut ajouter que, conscient des services qu'il ne rendait pas, Rochefort adressa, peu de temps après, sa démission pure et simple au préfet...

Il allait, pendant les années qui suivirent, écrire seize vaudevilles, comédies ou opérettes en collaboration tantôt avec Adrien Marx comme *Un Premier Avril* qui se donna aux Bouffes, tantôt avec Wolff, Véron, Choler, Blum, Grangé ou Cham. Avec Clairville même, pour qui il avait été si peu aimable dans le *Dictionnaire de la Conversation*, il écrivit *La Martingale*, un acte qui fut joué aux Variétés. Sa dernière œuvre — il avait mis du temps à renoncer à un théâtre médiocre — fut jouée au Vaudeville en 1866. C'était *La Confession d'un enfant du siècle*.

Monselet qui, dans un compte-rendu au *Monde illustré*, avait écrit en parlant d'un vaudeville que Rochefort avait commis avec Pierre Véron qu'il était « d'un jeune homme qui est en train de passer maître dans l'art difficile du théâtre », s'était complètement trompé. Le théâtre de Rochefort, qui n'avait aucune des qualités nécessaires à une œuvre pour se maintenir, était farci de plaisanteries qui vieillissaient du jour au lendemain. Il était vide d'observations. Ses personnages, qui n'étaient qu'à peine esquissés, se mouvaient dans une intrigue banale et ce qu'il écrivait naguère de Clairville, dans le *Diction-*

naire de la Conversation, se retournait contre lui et définissait ses productions : « Il ne compose pas ses vaudevilles, il les confectionne et ses œuvres sont d'occasion. »

Il eut la clairvoyance de s'en rendre compte en cessant complètement, après dix ans, non pas d'efforts mais d'essais, toute incursion dans le domaine théâtral. Il fit bien. Il allait avoir bientôt un autre spectacle à donner au public.

La Lanterne était prête à s'éclairer.

V

LE CHRONIQUEUR

Villemessant, directeur du Figaro. — *Entrée de Rochefort au* Figaro. — *Deux duels.* — *Ses chroniques.* — *Sanctions contre la presse.* — *Polydore Millaud, directeur du* Soleil. — *Rochefort collabore au* Soleil. — *Renan et les* Apôtres. — Les Français de la Décadence. — *Thimothée Trim.* — *Rochefort et de Morny.* — *Retour au* Figaro. — *Polémique.* — La Grande Bohème. — *Prévost-Paradol.* — *Comment travaille Rochefort.* — *Une histoire qui aurait pu mal tourner.* — *Les dîners chez Chavette.* — *Rochefort refuse de se battre.*

Dans l'ombre, et hors de lui, se prépare maintenant pour Rochefort la période du grand journalisme. Sa collaboration au *Nain Jaune* où il « fit » le salon de 1863, ses chroniques où abondaient l'esprit et la malice — car si ses premiers articles au *Nain Jaune*, comme au *Mousquetaire* et à *La Presse Théâtrale* étaient filandreux à force d'application, il avait vite retrouvé sa plume alerte et primesautière — sa connaissance des choses du théâtre et son très

sûr jugement sur tout ce qui touchait à l'Art développèrent et élevèrent sa réputation de journaliste, non seulement auprès de ses lecteurs mais de ses confrères et des directeurs de journaux à l'affût d'écrivains de qualité.

Il gravissait lentement le chemin de la gloire.

Le sort du *Figaro* était alors entre les mains de Villemessant.

C'était un drôle d'homme que celui-là. Sa grand'mère, Mme de Saint-Loup, qui l'avait élevé, n'avait oublié qu'une chose concernant son éducation, racontait Commerson : « c'était de l'envoyer à l'école ». Et il ajoutait : « Il a fait si peu ses classes que ce n'est pas la peine d'en parler. »

Rien n'autorise du reste à croire Commerson à la lettre bien que Rochefort ajoutât à son tour à cette biographie expéditive que « Villemessant n'écrivait pas dans son journal pour ce motif péremptoire qu'il ne savait pas écrire. »

En 1839, Villemessant débarquait à Paris et, quelques mois après, fondait *La Sylphide*, un recueil de modes aristocratiques. En 1848, il créait *Le Lampion*. Puis succédèrent *La Bouche de fer*, qui n'eut qu'un numéro, et *La Chronique de Paris*, qui dura six semaines et précéda *L'Actualité*.

Donc, Villemessant avait fondé *Le Figaro*. C'était en 1854.

Ayant de l'argent, il prétendait rassembler autour de son drapeau des talents jeunes et

judicieusement renouvelés. Il voulait de vrais journalistes et il savait les trouver. Mais c'était pour en exprimer toute la sève et toutes les forces et les abandonner ensuite. Edmond About. Jules Noriac. Auguste Villemot avaient été de ceux-là.

Il jugea Rochefort digne de chroniquer après eux et il le lui fit savoir. Il lui offrit cinq cents francs par mois pour un « courrier de Paris » par semaine. Le journaliste, qui moins d'un an auparavant touchait en moyenne dix francs par article au *Charivari*, fut ébloui. Il ne pouvait pas refuser un tel contrat. Aussi bien, malgré ses scrupules, signa-t-il avec Villemessant. C'était pour lui la fortune. Villemessant lui traçait sa ligne de conduite : — Marchez ! ne craignez pas de vous laisser aller à vos caprices de plume. Blaguez tout le monde, et faites rire tout le monde aussi.

La recommandation était superflue. Il n'était plus besoin à cette heure d'encourager Rochefort à critiquer son prochain.

Or, un jour qu'il avait pris à partie la reine d'Espagne, un jeune Cubain, M. de Aldama, dont les parents s'étaient ralliés à la cause espagnole, se déclara le chevalier vengeur de la reine outragée. Il envoya ses témoins au chroniqueur du *Figaro*.

— M. de Aldama est-il parent ou allié de la reine d'Espagne ? leur demanda Rochefort.

— Aucunement.

— De quel droit alors ce Cubain, dont l'Espagne asservit la patrie, se fait-il le défenseur de la souveraine qui maintient sous le joug le plus odieux son pays ? Si votre client n'a aucune raison valable de relever les attaques dirigées contre une personne qui lui est absolument étrangère, j'ai le devoir de considérer son attitude comme une provocation et je donnerai, moi provoqué, à cette affaire telle suite qu'il me conviendra. Et Rochefort exigea que son adversaire lui fît des excuses, faute de quoi il demanderait une rencontre au pistolet.

— J'ai le choix des armes, insista-t-il. Je veux bien que mon adversaire désigne le pistolet ou l'épée, mais je prendrai immédiatement et par contradiction, l'arme dont il n'aura pas voulu.

M. de Aldama ayant opté pour l'épée, Rochefort exigea le pistolet. On alla se battre au Vésinet. A la vérité, il n'y eut aucun dommage de part ni d'autre.

A quelque temps de là, il eut un autre duel. L'« ennemi » cette fois était le prince Achille Murat. L'affaire et la genèse de l'affaire elle-même eurent un certain retentissement : Mlle Cora Pearl, demi-mondaine cotée et réputée, était en procès avec un maquignon qui lui avait cédé des chevaux et qui avait l'outrecuidance d'en exiger le paiement. Le protecteur de la dame était officier dans un régiment de cavalerie en garnison à Sedan ; l'officier n'était autre que

le prince Achille, et le prince Achille, galant, avait envoyé au tribunal une déposition écrite très en faveur de la belle. Rochefort, dans un article du *Figaro*, apprécia assez rudement cette déposition.

Il compara même son auteur au bouillant héros de *La Belle Hélène* que Meilhac et Halévy faisaient alors représenter sur la scène des Variétés. Le ton de la critique était suffisant pour que le polémiste reçût, à quelques jours de là, les témoins du prince Murat. Il y eut rencontre à l'épée dans le manège de Saint-Germain. Rochefort y gagna un coup de pointe au côté. Il y gagna aussi un peu plus de notoriété, à laquelle n'était pas étrangère la qualité des combattants et de leurs témoins — Jérôme Patterson, fils de Jérôme Bonaparte et de l'Américaine Mlle Patterson, étant de ces derniers.

Mais les duels qu'il avait eus, ceux qu'il allait avoir n'engendraient point sa renommée. Ils en étaient seulement le corollaire. La verve de Rochefort, sa profonde causticité, son rire qui éclate et résonne et qui, à quelques années de là, dans *La Lanterne*, fera naître à son tour un autre rire fougueux, puissant et multiple — le rire des foules — en font jour par jour un chroniqueur de premier ordre.

Mieux encore. Ces mots qui ironisent, ces traits satiriques qui sont lancés à la manière des javelots antiques perçant les boucliers et se rompant

sans pouvoir être retournés contre ceux qui les avaient jetés, ces bombes dirigées contre ceux qui veulent usurper des qualités qui leur manquent, des titres auxquels ils n'ont pas droit et des succès de mauvais aloi, et qui éclatent, détonnent et étonnent sont maintenant l'arme d'un polémiste.

C'est aussi l'heure des persécutions administratives qui commence. Au fur et à mesure que vont s'affirmer les faveurs de l'opinion, le ministre, le préfet enverront blâmes, avertissements, menaces au directeur du *Figaro*. Villemessant, qui a permis à Rochefort de se mettre en vedette, voit Rochefort lui attirer les foudres gouvernementales. Il en ressent ennui et fierté. Ennui, parce que *Le Figaro* n'est pas un journal politique; il n'a pas versé de cautionnement et ne doit faire que de la chronique mondaine. Fierté, parce qu'il a su s'attacher un homme de valeur et qui, plus est, fait monter son tirage.

Rochefort, un jour, est prié impérativement, sur un ordre de la préfecture de ne point se mêler de politique. Il donne, le lendemain — c'est le 15 octobre 1865 — un article sous ce titre : « Je fuis la politique ». C'est pour faire amende honorable. Mais avec quelle ironie ! « Je me hâte de changer de conversation pour rentrer dans le giron des faits divers ; car vous ne vous doutez guère qu'on m'a accusé la semaine passée de friser quelquefois la politique. Cette frisure m'a

beaucoup surpris. Jusqu'ici, j'avais pensé avec Montesquieu que la politique reposait sur la discussion des affaires publiques d'un pays. Il paraît que c'est tout autre chose, et que Montesquieu a abusé de mon innocence. J'ai toujours eu l'idée qu'il fallait me méfier de cet homme-là.

» Maintenant, en quoi consiste-t-elle, cette politique qu'on me reproche de friser ? Si je ne peux pas dire, sans saper la société par sa base, que le pape a excommunié les francs-maçons, je sape également la société en racontant que j'ai vu avant-hier un omnibus dont le cheval s'était abattu : c'est faire non seulement de la politique mais peut-être de l'opposition. Car personne n'ignore que la Compagnie des Omnibus est composée d'actionnaires très haut placés, et, insinuer que ses chevaux manquent de solidité dans le jarret, c'est tout simplement porter contre le Conseil de surveillance une accusation d'incurie qui atteint plusieurs de nos hommes d'État. »

Sa bête noire était le ministre influent de Napoléon, M. de Morny. Il ne perdait aucune occasion de lui envoyer quelque flèche acérée.

Morny, que piquait la tarentule littéraire, avait fait représenter sur une scène mondaine un proverbe en un acte. Pour le théâtre, le ministre avait un pseudonyme. Il signait M. de Saint-Rémy. Les comptes rendus de la représentation avaient été des plus élogieux. Albéric Second, courtisan flatteur, avait écrit dans son feuil-

leton : « Ah ! qu'il est heureux pour nous, pauvres écrivains, que l'auteur de ce délicieux petit acte ait la majeure partie de son temps absorbée par des préoccupations de haute politique ! Que deviendrions-nous s'il avait assez de loisir pour se consacrer entièrement aux choses du théâtre ? »

L'occasion était trop tentante de ne point relever ces lignes en glissant une petite appréciation bien sentie, au cours de la prochaine chronique. De sa meilleure plume, Rochefort répliqua : « Ah ! qu'il est heureux pour l'auteur que, ayant participé à un fructueux coup d'État, il n'ait pas besoin de sa plume pour vivre. Si un de nous osait porter à un directeur une ineptie de ce calibre, il le ferait immédiatement saisir et précipiter dans la fosse aux ouvreuses, avec ordre à celles-ci de l'exterminer à coups de petits bancs. »

Villemessant, sans la voir, laissa passer cette réflexion. Le matin même, il était convoqué chez le ministre. Il dut être reçu de fraîche façon, si l'on en juge par la sortie violente qu'il fit au polémiste quand celui-ci arriva aux bureaux du journal : — Vous nous avez tués ; de Morny est exaspéré. Deux ou trois fois il s'est opposé à la suppression du journal. Maintenant c'est fini ; à la première affaire, nous disparaissons. »

Le Figaro était un organe conservateur, Villemessant était vu d'un bon œil par le gouverne-

ment. Mais la disgrâce pouvait tomber chaque jour sur cet homme tampon entre son rédacteur et ses victimes. Aussi déplorait-il se trouver dans de pareilles situations. Comme il fallait que les lecteurs du *Figaro* fissent honneur à la signature du trouble-fête pour lui permettre de se maintenir si solidement à son poste ! C'était l'enfant gâté qui peut tout dire.

A quelques jours de là, Victor Hugo, pour qui le journaliste ressentait une admiration profonde, ayant fait paraître ses *Chansons des rues et des bois*, il ne put résister à la tentation de prendre la défense du proscrit. C'était dangereux, car c'était vouloir attirer sur sa tête les foudres impériales.

Il fallut que, bon gré mal gré, Villemessant publiât la chose. Rochefort s'exprimait ainsi : « Ce que je remarque en outre, c'est que des écrivains qui ont consacré aux glorieux vaudevilles de M. de Saint-Rémy des articles à triple colonne, font volontiers les difficiles devant des vers de cette trempe — c'étaient ceux publiés sous le titre *Chansons des rues et des bois* — et qu'ils perdent rarement l'occasion de s'écrier avec une indépendance que j'étais loin de leur soupçonner :

« Parce que Victor Hugo est hors de France,
» il ne faut pas qu'il s'imagine que je n'oserai
» pas y toucher. »

» Parce qu'un homme est hors de France, ce

n'est pas évidemment une raison pour que ses vers soient trouvés bons ; mais ce n'en est pas une non plus pour qu'ils soient trouvés mauvais. Je tiens à constater que je ne suis pas du sarment dont on fait les fanatiques. J'ai beaucoup à travailler et je ne pouvais guère être fanatique que de dix heures à midi, ce qui est insuffisant, un vrai fanatique devant l'être depuis le matin jusqu'au soir. A mon avis, Victor Hugo est notre poète par excellence, et *Les Chansons des rues et des bois* sont pleines de choses merveilleuses ; mais si je le déclare ici, c'est beaucoup moins pour lui que pour moi. Je ne doute pas que, avant vingt ans, Victor Hugo, comme Corneille et Racine, ne soit mis par les proviseurs eux-mêmes dans les mains des enfants, attendu que cet homme a écrit les plus beaux vers dont puisse s'honorer la langue française. Or, en essayant de l'abattre aujourd'hui, je risquerais de passer plus tard pour un imbécile. C'est ce que je veux éviter à tout prix. »

Ce que Rochefort, par contre, ne cherchait pas à éviter « à tout prix » c'étaient les observations du pouvoir. Le régime de la presse était des plus sévères. La moindre incartade, la moindre liberté de langage étaient relevées.

Au commencement de cette année 1865, un journal de province, *L'Indépendant de la Charente-Inférieure* est frappé pour s'être permis de douter du succès de l'expédition du Mexique. *Le Monde*

du 25 mars, qui en rendant compte d'un entretien entre le Saint-Père et l'ambassadeur de France « n'a eu pour but que de jeter le trouble dans les esprits », est puni d'un avertissement. *La Gazette de France* reçoit un avertissement parce qu'elle « s'est permis de faire suivre d'observations l'avertissement reçu la veille. » Et, quand un journal passe outre, les mesures que l'on prend contre lui se résument en un mot : suppression. Aussi les lecteurs du *Figaro* savaient-ils gré à Rochefort d'accomplir ce tour de force d'écrire dans un journal non politique des articles qui la côtoyaient tellement.

Cependant le traité qui liait à Villemessant son collaborateur allait expirer. Le directeur du *Figaro*, malgré les craintes où le plongeait à chaque instant la satire de Rochefort, songeait à passer avec lui un nouveau bail aux conditions précédentes.

Il allait en être tout autrement.

Polydore Millaud, qui dirigeait le *Soleil*, journal non politique et concurrent du *Figaro*, avait appris que Rochefort serait libre bientôt de tout engagement et avait organisé un agréable guet-apens. Il avait fait en sorte que le jeune écrivain se trouvât à dîner avec Ernest Blum et Eugène Chavette, l'auteur du *Procès Pictompin*. Ce dernier avait reçu de Millaud toutes instructions utiles pour la réalisation de son idée qui était d'amener Rochefort à signer avec *Le Soleil*.

L'intermédiaire fit donc négligemment ses propositions à l'heureuse victime. Rochefort donnerait ses articles au journal de Millaud. Il toucherait quinze cents francs par mois, plus une prime de trois mille francs qui lui serait versée avant tout article à la signature du contrat.

L'offre était tout à fait alléchante. Le moyen de résister à de telles propositions ? Le journaliste n'en trouva pas. Il se laissa faire violence avec facilité. C'était une amélioration sensible à son sort. Avec vingt-cinq louis mensuels, il pouvait vivre ; avec quinze cents francs, c'était une aimable aisance ; la prime immédiate était une trouvaille. Il « lâcha » Villemessant. L'autre ne lui en tint pas rigueur. Il était vexé, certes, qu'à coups de billets de banque on lui arrachât sa vedette. Mais il savait ce que c'était que vivre et il supputait au surplus que l'infériorité manifeste du *Soleil* vis-à-vis *Le Figaro* lui permettrait, un jour à venir, de « causer » avec le transfuge : — Je comprends que vous n'ayez pas résisté à ce pactole ; mais ici, vous avez un public qui vous aime et qui augmente tous les jours. Chez Millaud, vous n'en aurez pas. *Le Soleil* est un mauvais titre et le journal ne répond à aucun besoin.

Ce n'était pas le premier de ses rédacteurs que Millaud prenait ainsi à Villemessant. Déjà il avait su attirer dans ses filets, ou plutôt dans ses colonnes, Edmond About, Monselet, Villemot et

Jules Noriac. Rochefort manquait à sa collection. Il y mettait le prix pour l'avoir. Faut-il rappeler, en passant, que les confrères moins favorisés appelaient les hommes si bien payés du *Soleil*, les « Millaudnaires » ?

Cependant, avec Rochefort, le calme relatif qui régnait jusque-là au *Soleil* s'évanouit rapidement. Il avait été formellement entendu que le chroniqueur aurait sa liberté d'action et son franc parler. Ce sont là des vertus qu'il aimait à pratiquer. Aussi n'eut-il garde d'y manquer. Le résultat d'une telle collaboration fut pour *Le Soleil* saisies sur saisies. Et Lefranc, un confrère du polémiste à cette feuille, avait créé un mot passé à l'état de proverbe dans toute la rédaction : « Qui veut du Rochefort, veut de la saisie. »

Comme au *Figaro*, il s'empare des moindres faits de l'actualité, surtout si ces faits ne sont pas prisés de la cour impériale. C'est l'enfant terrible de plus en plus. On annonce que Renan va faire paraître ses *Apôtres* après l'accueil froid que la cour et le monde religieux ont réservé à sa *Vie de Jésus*. L'occasion est trop belle pour n'en point profiter, et le journaliste du *Soleil* commence en ces termes son article : « *Les Apôtres* de M. Renan vont paraître. C'est vous dire que les gens qui aiment la tranquillité font leurs malles pour Versailles. On n'a pas oublié le tumulte produit par sa *Vie de Jésus*. Pendant trois mois, il a neigé des réfutations. On en a compté jusqu'à douze

cent quatre-vingt-seize. Je dis compté, car je ne crois pas qu'on en ait lu une seule. L'évêque de Marseille avait décidé qu'en expiation de ce volume, qui s'est d'ailleurs admirablement vendu, tous les vendredis les cloches de la cathédrale sonneraient le tocsin de une heure à trois.

» Malheureusement, cette mesure anti-contagieuse n'a pu s'exécuter longtemps, parce que les habitants illettrés croyaient constamment qu'il s'agissait d'un incendie et qu'au lieu de prier pour le réprouvé, ils se mettaient à courir dans les rues munis de seaux pleins d'eau et en criant : « Au feu ! » ce qui jetait dans les affaires publiques une perturbation facile à concevoir.

» Chaque fois que l'auteur de *La Vie de Jésus* attrapait un enrouement pour être resté entre deux airs, ou se brûlait la langue en buvant du thé trop chaud, vingt-cinq journaux mentionnaient l'événement, en ajoutant que c'était un effet de la colère céleste. Jamais le doigt de la Providence n'avait eu autant d'occupation. »

Entre-temps, sous le titre : *Les Français de la décadence*, Rochefort publia ses articles parus précédemment dans *Le Figaro*. Trois lignes en tête du volume valent toute une chronique : « Je dédie ce livre à la Commission du colportage qui, en refusant si souvent l'estampille à mes articles, a fait plus que moi pour leur succès. »

A la fin de la même année, Rochefort, qui avait

écrit un article où rentraient quelques lignes inutiles sur Jeanne-d'Arc, s'attira une verte réplique dans *Le Pays*. Paul de Cassagnac en était l'auteur. On échangea des témoins. C'étaient pour l'homme du *Soleil*, deux officiers d'infanterie ; pour le rédacteur du *Pays*, un officier de marine et Denfert-Rochereau, parent du sauveur de Belfort.

Rochefort, qui avait le choix des armes, demanda le pistolet de tir rayé et les adversaires à dix pas. Ces conditions étaient inacceptables en France; aussi les témoins, d'un accord unanime, décidèrent-ils que la rencontre aurait lieu en Belgique. Mais le matin même où ils devaient partir, les deux officiers qui avaient demandé à leur colonel l'autorisation de franchir la frontière se la virent refuser.

Il fallut donc, au dernier moment, trouver deux nouveaux témoins. Bochet, qui était un ami de Victor Hugo, et Fouquier, qui collabora au *XIXe Siècle*, offrirent leurs services.

On partit. Mais en Belgique, les gendarmes veillaient, et le groupe, sans pouvoir s'en expliquer au juste les motifs, fut invité à repasser la frontière. Devant ces contre-temps successifs, on résolut de revenir aux portes de Paris.

De même que les conditions du duel avaient été acceptées sévères parce que l'on croyait se battre sur un sol où la justice n'interviendrait pas, de même fut-on plus arrangeant lorsque la

rencontre en France était une condition absolue. On décida donc que quatre balles seraient échangées et que l'affaire se réglerait dans la plaine Saint-Denis.

C'était le 1er janvier 1867 que les adversaires étaient mis face à face. Il faisait un froid très vif, la neige tombait à gros flocons. Dans le tirage des positions respectives, la chance ne favorisa pas Henri Rochefort. Il fut placé de telle sorte que la neige en tombant lui arrivait en plein dans les yeux. Il fit feu et manqua son adversaire qui, lui, visa à son tour et le blessa d'une balle au côté.

Paul de Cassagnac s'étant alors avancé pour offrir la main à Henri Rochefort, celui-ci répondit simplement :

« Je ne vous connaissais pas avant, Monsieur, ce n'est pas pour vous connaître après. »

Le côté piquant de l'aventure est que Granier de Cassagnac, alors député du Gers, et père du duelliste, qui avait été informé de la dangereuse aventure où s'était engagé son fils, avait obtenu du préfet que les adversaires fussent dans l'impossibilité de se battre. Son pouvoir occulte s'était d'abord manifesté en faisant empêcher les premiers témoins d'aider à la réalisation du combat ; puis ensuite, les voyageurs étant signalés, en les faisant expulser par des gendarmes belges. Et c'est Rochefort qui trouva quelques années plus tard la preuve de la trahison du père de son adversaire — bien légitime trahison — dans les

papiers de la préfecture de police lorsqu'après le 4 septembre il avait fait partie du gouvernement.

Rochefort, pourtant, n'avait pas affaire qu'à des gens avec lesquels il se rencontrait sur le terrain. Léon Rossignol qui avait écrit, avec quelque exagération peut-être, « Je ne connais pas d'ennemis à Rochefort », avait ajouté : « Je lui connais bien des amis dévoués : c'est ce que nous appelons, nous autres du *Petit Journal*, une bonne nature. » Ainsi se lia-t-il, étant au *Soleil*, de bonne amitié avec un journaliste notoire, Timothée Trim qui se nommait aussi Léo Lespès et était rédacteur en chef du *Petit Journal*. Olivier Pain, qui fut plus tard le compagnon de captivité de Rochefort, narre ainsi cette rencontre : « La société financière à laquelle appartenait le journal *Le Soleil* avait également alors la propriété du *Petit Journal*. La cariatide principale de ce second organe était Timothée Trim.

Le désordre administratif au siège de la société directrice était incomparable, paraît-il. Les avances pécuniaires aux rédacteurs s'opéraient sur une échelle phénoménale. Un collaborateur de ces journaux avait-il besoin d'argent, aussitôt il apportait un bon signé de lui, au guichet de la caisse, et sans contrôle, sur le simple vu du billet, les rouleaux d'or s'alignaient sur la tablette et passaient dans le gousset du littérateur émerveillé.

Les caissiers et les employés qui se succédaient avaient un tel souci du rangement des bons et de l'enregistrement des sommes versées que, si leur conscience et leur honnêteté n'eussent point été là pour un coup, les rédacteurs eussent pu émarger du triple et du quadruple des appointements qui leur étaient respectivement affectés.

Une après-midi que Henri Rochefort apportait au guichet fameux un reçu de cinq cents francs à valoir sur ses quinze cents francs mensuels et en échange duquel il se disposait à mettre en poche les vingt-cinq louis, Léo Lespès se présenta, « guidé, dit-il, par le même motif ». C'était un joyeux et franc compagnon que Timothée Trim! Une fantaisie étourdissante, une bonne humeur endiablée, un esprit merveilleux et étincelant! D'amicales relations s'établirent entre le rédacteur en vogue du *Soleil* et le rédacteur à la mode du *Petit Journal*.

Mais quand le polémiste ne pouvait souffrir quelqu'un, il n'y avait aucune pression, aucun raisonnement qui pût le faire revenir de son antipathie, surtout s'il s'agissait d'un homme politique!

Cela se passait à la première représentation de *La Belle Hélène*. Rochefort, qui pour n'être plus au *Figaro* n'en conservait pas moins des relations confraternelles et aimables avec Villemessant, se trouvait dans la loge de son ancien

directeur qui était avec sa femme et ses deux filles.

« Je leur avais naturellement laissé les bonnes places, raconte-t-il, me tenant dans le fond aussi caché que possible.

» Mais au premier entr'acte Villemessant me dit :

— La lumière du lustre fatigue les yeux de ma fille. Elle aime mieux vous céder sa place sur le devant de la loge et prendre la vôtre.

» Je n'y vis pas malice et m'installai en plein rayon lumineux. Je m'aperçus bientôt que j'étais dévisagé d'une loge d'en face par une lorgnette qui ne me lâchait pas. C'était Morny, qui, tenant à me connaître au moins physiquement, avait prié mon rédacteur en chef de me placer afin qu'il eût le loisir de m'examiner sous tous mes aspects.

» Villemessant me le nomma, car je ne l'avais jamais vu que d'une tribune de la Chambre ; et, au second entr'acte, il m'entraîna sans affectation dans les coulisses, sous prétexte qu'on étouffait dans la salle. Puis il me quitta tout à coup, alla à un groupe qui semblait l'attendre et, après deux mots échangés, revint près de moi, qui étais resté à la même place.

» — Morny, à qui je viens de parler, me dit-il, désire très vivement que vous lui soyez présenté. Il ne vous en veut pas du tout de ce que vous avez écrit à propos de l'une de ses pièces. Venez, il est là, à quatre pas de nous.

» — Pas pour un million! fis-je avec un mouvement de recul qui n'échappa certainement pas aux messieurs du groupe.

» — Mais enfin, que vous a-t-il fait ? me demanda Villemessant tout désorienté.

» — Il m'a fait le Deux-Décembre ! répondis-je très haut. Et m'exaltant tout à fait, j'ajoutai :

» — C'est un assassin ! Je n'ai pas l'habitude de me faire présenter à des assassins. Puis je rentrai dans ma loge, et Morny rentra dans la sienne. Il n'avait pas perdu un mot du dialogue, d'autant que j'avais tout fait pour qu'il l'entendît. »

On le voit, c'était faire tout ce qui était possible — et même impossible — pour rester au plus mal avec un ministre. Il va sans dire que Rochefort y avait pleinement réussi.

Malheureusement les chroniques du *Soleil* n'avaient pas toute l'ampleur et tout le retentissement auxquels elles étaient accoutumées dans les colonnes du *Figaro*. Non qu'elles fussent inférieures; mais *Le Soleil* était beaucoup moins lu que le journal de Villemessant, et les articles ne « portaient » pas. Rochefort le savait, et il souffrait d'un tel état de choses, tant il est difficile à se résoudre que l'on parle moins de vous aujourd'hui qu'hier.

Mais Villemessant veillait. Polydore Millaud — il y allait bientôt avoir un an de cela — lui avait pris son rédacteur par traîtrise. Il ne serait plus lui-même, s'il ne lui rendait la monnaie de

sa pièce. Et il tendit ses panneaux. Aussi bien, le fugitif ne demandait-il qu'à se laisser happer. Après un déjeuner confortable où Siraudin, qui était journaliste et qui devint confiseur, rompait le tête-à-tête, Villemessant tout joyeux regagnait les bureaux de son journal avec un superbe traité en poche. Rochefort avait sinon les mêmes raisons, du moins des raisons tout aussi excellentes pour partager la joie de Villemessant. Car si l'un se félicitait d'avoir ramené au bercail le polémiste transfuge, l'autre se louait d'avoir accepté à raison de deux mille francs d'appointements mensuels et une prime immédiate de trois mille.

Voilà donc Rochefort à nouveau au *Figaro*. De même qu'il avait publié, en le quittant, un recueil de ses chroniques, de même édita-t-il en abandonnant *Le Soleil* un volume renfermant les articles qu'il y avait donnés.

Ah ! il avait été étouffé ! On avait affecté en haut lieu, malgré les avertissements et les saisies, de le considérer comme une quantité négligeable ! Eh bien, on allait voir ! Et il écrivit pour son ouvrage qu'il intitula *La Grande Bohème*, une sanglante préface où il énumérait les scènes d'une comédie qu'il avait eu la tentation d'écrire. Après une suite d'allusions transparentes où tout le régime « en prenait pour son grade », comme dit l'autre, il concluait : « Après une série de réflexions contraires, je

craignis que la censure ne fît quelques difficultés pour laisser représenter ce fruit de mes veilles, et je me décidai à donner à ce livre le titre que je n'aurais jamais pu laisser à ma comédie. J'aurais souhaité qu'il fût plus justifié, mais ceux des lecteurs qui ont bien voulu suivre mes chroniques dans *Le Soleil* savent que si mes meubles n'ont pas encore été saisis par les huissiers, mes articles le sont souvent par les sergents de ville, et que même quand mes expressions sont vagues, mes intentions ne le sont pas. D'ailleurs, est-ce qu'entre bons Parisiens, on ne s'entend pas à demi-mot ? »

Au lendemain du jour où l'ouvrage était en circulation, Prévost-Paradol, qui était ami de la famille de Rochefort et que ses feuilletons aux *Débats* tenaient assez en vedette, écrivait dans son journal : « Des temps nouveaux au point de vue politique se préparent ; jadis, le public se contentait d'attaques non exemptes de certaine mesure; aujourd'hui, pour arriver, il faut frapper l'arbre brutalement, à grands coups de cognée. Les pointes d'aiguille ne suffisent plus, il est nécessaire d'employer contre cet ennemi, l'Empire, ces armes que Rochefort manie avec beaucoup d'adresse et de courage, nous le reconnaissons, mais dont, nous, nous ne saurions user : la massue ou le stylet. »

Au fond, Paradol qui était orléaniste et qui luttait contre l'Empereur, mais avec ménage-

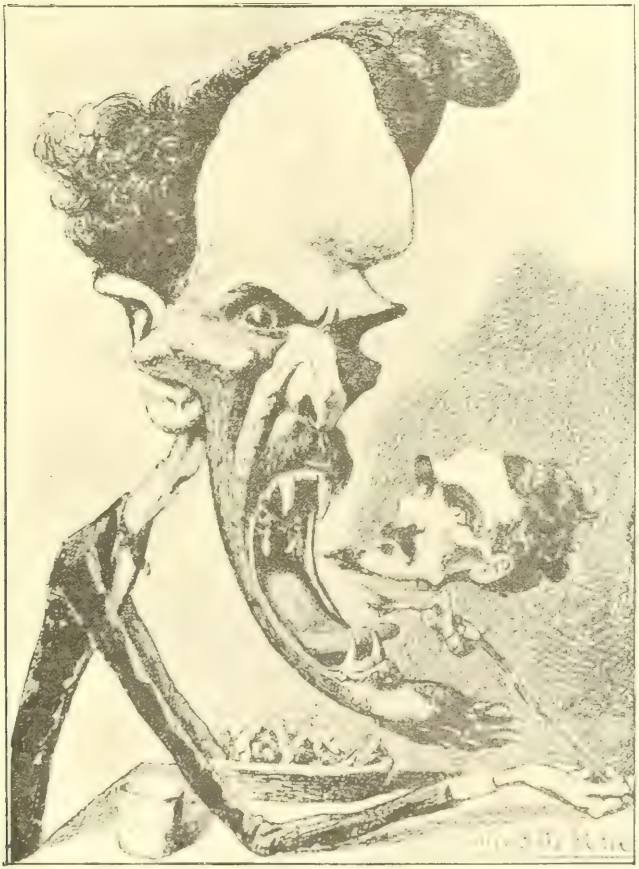

. . . ET DANS SA FUREUR EXTRÊME, IL SE DÉVORE LUI-MÊME

(Dessin d'Alfred Le Petit, dans *La Charge*)

ment, était vexé de ce que Rochefort, républicain, prît l'avance et l'avantage sur lui dans son opposition. L'ayant rencontré sur le boulevard, il l'aborda avec ces mots : « Mon cher Henri, vous en avez, avec votre préface de *La Grande Bohème*, pour trois ans de prison au moins. » Malgré que l'avis de Prévost-Paradol fût assez général, il se trompait, ou plutôt une circonstance bien indépendante, certes, du gouvernement ou de l'auteur, éloigna les poursuites. Quand le dépôt légal du livre eût été effectué au Ministère de l'Intérieur, ce fut un grand remue-ménage. Le ministre de la Justice, informé par son collègue, décida des poursuites immédiates et, aux termes de la loi, l'imprimeur et l'éditeur devaient y être impliqués. Or l'éditeur était Julien Lemerre, qui avait chargé de l'impression et du tirage Paul Dupont, imprimeur, député et par surcroît conservateur et impérialiste. Envoyer Rochefort devant les tribunaux, c'était y traîner aussi Paul Dupont, dont la bonne foi avait été surprise. Aussi s'était-on décidé, non sans regret, à ne pas faire d'esclandre et à laisser tomber la préface litigieuse dans l'oubli. Rochefort l'avait échappé belle. Il est vrai que, quelques années plus tard, il n'allait plus être à une condamnation près.

Toutes ces émotions, qui à vrai dire n'en étaient guère pour lui, n'empêchèrent pas Rochefort de faire honneur à son nouveau traité avec Villemessant. Il n'était point besoin, il est vrai, qu'on

le stimulât. Ce n'est pas à dire que Rochefort fût d'une régularité absolue au travail et qu'il donnât ses « Premiers Paris » de nombreuses heures d'avance à la composition. Le plus verveux des rédacteurs du *Figaro* en était aussi le plus inexact. Toujours en retard pour remettre sa copie, il lui arrivait parfois d'écrire dans la salle de rédaction, au dernier moment, quelques minutes avant qu'on l'imprimât, ce courrier qui était devenu une des habitudes de Paris.

Certains ont attribué à cette perpétuelle improvisation, née d'une paresse incurable, — il proclamait volontiers que le travail lui était insupportable « quand il avait un sou en poche » — les violences qui formaient le fond des articles de Rochefort. Car, faute de réfléchir à ce qu'il écrivait, il ne mesurait pas assez ses coups et ne choisissait pas suffisamment ses adversaires. Cela peut être vrai. Mais s'il eût été un homme d'intérieur, s'il se fût attaché et attardé à sa besogne avec calme et méthode, il serait retombé, sans contredit, dans la forme du style lourd et sans charme où il abondait avant *Le Vain jaune* et même avant les chroniques destinées à son ami Rossignol.

Et puis c'était un reflet de la vie qu'il menait. Rochefort, excellent fils — quoiqu'on ait pu insinuer, — excellent père, vivait au dehors. C'est le métier de journaliste qui vous y pousse. N'oublions pas que jusqu'aux dernières années qui

marquèrent sa rentrée au *Figaro*, il s'était livré au théâtre. Et s'il l'avait abandonné, en tant qu'auteur, à peu près dans le même moment qu'il publiait son premier recueil de chroniques, il y fréquentait encore comme spectateur et comme amateur. C'est même ainsi, à visiter des loges d'actrices, qu'il faillit être entraîné dans une aventure où il ne fut que conciliateur, où il eût pu être témoin, ce qui n'est pas la même chose puisque c'est même l'inverse, et où à trop épouser des querelles d'amis, il eût pu être dans la nécessité de prendre l'épée ou le pistolet.

Lambert-Thiboust, ami de Rochefort, qui avait été acteur au théâtre Beaumarchais et qui était maintenant auteur dans d'autres théâtres, avait rencontré une petite ingénue du Palais-Royal, qui était devenue suivant l'expression consacrée « folle de lui ». Elle lui avait écrit lettres sur lettres si bien que Thiboust avait été dans l'obligation de lui répondre. Et, pour être galant homme jusqu'au bout, il lui avait donné un rendez-vous, rendez-vous auquel d'ailleurs il n'alla pas. Pour se débarrasser de l'actrice, il venait de s'excuser prétextant un malaise qui le forçait à garder une chambre hermétique. Le soir même, Rochefort, qui rencontrait l'actrice au foyer du Palais-Royal, lui apprenait innocemment que Lambert-Thiboust et lui, après un copieux déjeuner, avaient passé l'après-midi au bois. Gémissements, pleurs et colère épou-

vantable de l'ingénue qui prend à témoin Rochefort qu'on ne se jouera pas d'elle et que le « vilain monsieur, son ami, aura de ses nouvelles avant peu. »

Le titre d'un des vaudevilles de Rochefort allait pouvoir servir à ce vaudeville vécu : *Les Rouéries d'une ingénue.* « Le lendemain en effet, rapporte Rochefort, Lambert-Thiboust recevait la visite de deux messieurs vêtus de noir qui lui remettaient une lettre signée d'un nom d'homme et où il lui était déclaré qu'ayant, la veille, grossièrement injurié au foyer du théâtre du Palais-Royal la demoiselle en question, l'ami, c'est-à-dire le protecteur naturel de cette charmante enfant, demandait à son insulteur une réparation par les armes. L'aimable drôlesse avait considéré comme une vengeance digne d'elle de faire croire à son amant qu'elle avait été, de la part de Lambert-Thiboust, l'objet de brutalités de langage qui demandaient du sang. »

L'intimé, quelque peu abasourdi, chargea Plunkett, justement directeur du Palais-Royal, de le représenter. Plunkett, qui n'était pas d'un caractère accommodant à l'extrême, déclara tout de go aux témoins du monsieur de la dame que « du moment où ils prenaient fait et cause pour ce monsieur qui se mêlait indûment de ce qui se passait dans son théâtre, ils étaient aussi impertinents que lui et qu'il les provoquait tous les

deux ». Il leur désignait à son tour Rochefort pour le représenter.

L'affaire devenait du plus haut comique. Pour peu que le chroniqueur du *Figaro* déclarât lui aussi qu'il se sentait personnellement offensé, constituât des témoins et demandât une réparation, les choses auraient pu traîner jusqu'au jugement dernier. Mais il se chargea au contraire de dénouer l'intrigue et ce fut peut-être la meilleure scène qu'il ait jamais écrite. Il alla trouver l'enfant, qui devait être dans un doux émoi en pensant que tant d'hommes allaient se battre pour elle, et il la ramena à des réalités plus terre à terre :

— Ton monsieur est un imbécile qui a donné en plein dans tes mensonges; mais Thiboust m'a montré toute ta correspondance. Si ce soir tu n'obliges pas ce gaga à retirer catégoriquement toute provocation après avoir reconnu ses torts, je vais lui raconter que tu le forces à se battre avec mon ami parce qu'il n'a pas voulu le tromper avec toi. Il comprendra alors le rôle ultra ridicule que tu lui fais jouer, et non seulement il se jettera au cou de Thiboust qui a respecté sa maîtresse, mais il te fichera à la porte séance tenante.

Le lendemain, comme bien on pense, l'affaire était arrangée.

Rochefort, qui ne fréquentait pas à la Cour, d'abord parce qu'on ne l'y priait pas et qu'en-

suite il n'aurait pas accepté — ce qui valait mieux à tous égards, — était reçu chez des hommes de lettres et des artistes. Il était très recherché pour son esprit mordant, mais il fallait bien avoir soin de trier les invités sur le volet, afin d'éviter des heurts fâcheux.

Il était un assidu des dîners que donnait Eugène Chavette. Tous les mardis, le littérateur recevait quelques confrères, de rares artistes et quelques dames. Le clou de la soirée était des projections dont l'amphytrion composait lui-même les planches « et dont l'inconvenance défie toute réminiscence et toute description. » C'est surtout chez Chavette que Rochefort rencontra des acteuses et des fractions de mondaines. On y retrouvait des « relations » des petites coulisses, des courses et des casinos, où s'échappait de temps à autre pour quelques heures ou pour quelques jours la vedette du *Figaro*. Il y gagna, à les bien connaître, une absence de tendresse absolue envers elles.

Le Figaro, quand Rochefort y revint, était quotidien. Cette transformation s'était opérée lors de son passage au *Soleil*.

Quand il y écrivit à nouveau, la quiétude dans laquelle s'était bercée Villemessant s'évanouit aussitôt. C'était la lutte qui reprenait plus âpre, plus serrée qu'auparavant. Il ne se passait point de semaines sans que le pauvre directeur ne fût appelé au Ministère de l'Intérieur

pour être morigéné d'importance. Sa mine contrite le sauvait chaque fois du désastre — le désastre étant en l'espèce la suppression du tirage. De retour rue Drouot au bureau directorial, il n'avait pas le courage de faire retomber sur son rédacteur principal les reproches qu'on lui adressait en haut lieu. Le tirage montait si bien et les recettes étaient si belles! Car il fallait en vérité, pour que Villemessant allouât une si énorme rétribution à une plume indépendante, fût-elle de la valeur de celle de Henri Rochefort et cotoyât les amendes, les saisies et les procès avec une telle insouciance, que lecteurs et abonnés fissent voir combien ils prisaient le journal. C'étaient donc les beaux jours de Rochefort et du *Figaro*, bien que l'un affirmât son indépendance au détriment de l'autre.

Sa libre critique faillit le conduire encore une fois sur le terrain. A la suite d'un article qu'il donna sur le maréchal Ney, il reçut les témoins de son descendant, le prince de la Moskowa. Quoi qu'on ait pu penser de Rochefort, il faut reconnaître qu'il n'a jamais refusé de se battre. Il a toujours eu cette bravoure-là. Mais, dans la circonstance, c'était à son droit d'écrivain qu'on allait porter atteinte. Il refusa catégoriquement la moindre rencontre et se justifia par ces mots : « Accepter ce système que je n'ai pas la faculté de juger les actes des hommes qui ont joué

un rôle aussi considérable, c'est simplement admettre que quelqu'un peut fermer les portes de l'histoire et mettre les clés dans sa poche. Il y a là une question de principes avec laquelle je ne puis transiger. » Il ne transigea pas et il fallut se rendre à ses raisons.

Mais il arriva que le chroniqueur, ayant la bride sur le cou, dépassait la mesure — la mesure permise à un honnête journal.

Ce devait être la cause de sa perte — ou de sa gloire.

VI

AVANT *LA LANTERNE*

Le Figaro *politique.* — *Rochefort en est exclu sur la demande du Ministère.* — *Rogeard et* Les Propos de Labiénus. — *Nouvelle loi sur la presse.* — *Rochefort fonde* La Lanterne. — *Ses commanditaires.* — *Offres du duc d'Aumale.* — *Émile de Girardin fixe le prix de vente du pamphlet.* — *La reprise de* Kean *à l'Odéon.* — *Popularité de Rochefort.*

Depuis longtemps déjà, Villemessant songeait à transformer *Le Figaro* en journal politique. Contre le versement d'un cautionnement de trente mille francs, il aurait le droit de publier dans son journal le compte-rendu des débats du Corps législatif et de les faire suivre de commentaires, à condition toutefois qu'ils fussent tout à fait inoffensifs pour le régime établi. Il aurait de plus, en cas d'incartade de l'un de ses collaborateurs, à subir deux avertissements avant la suppression totale de son journal, ce qui lui permettrait de ne point se laisser prendre au dépourvu.

Ayant de l'argent en caisse, pensant que le

développement de sa feuille n'aurait qu'à gagner à ce changement, Villemessant réalisa donc son idée. Rochefort, qui avait été tenu à l'écart dans la crainte d'une mesure de rigueur à l'égard du journal, depuis le jour où l'aéronaute Godart ayant échoué dans des essais de ballon, le chroniqueur avait fait imprimer cette phrase : « L'aigle a décidément bien de la peine à voler de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame », fut invité à reprendre le cours de ses articles. Il eut même à le faire en qualité de rédacteur politique.

C'était vouloir jouer avec le feu.

« J'étais parvenu à persuader à Villemessant, rappelait Rochefort, que, bien qu'il eût déposé un cautionnement comme simple garantie, il devait au moins se donner de la politique pour son argent. C'est pourquoi, à chaque chronique, j'augmentais la dose, piquant droit sur les hommes de l'entourage jusqu'à ce que je m'attaquasse directement à l'entouré. Tantôt c'était Rouher, à qui je demandais compte de ce placement de père de famille qu'il avait recommandé du haut de la tribune sous le titre d'obligations mexicaines et que j'appelais, non pas la plus grande pensée, mais la plus grande filouterie du règne. Tantôt c'était Persigny, dont j'humiliais les prétentions nobiliaires et oratoires en lui demandant le nom de l'écrivain qui lui fabriquait les discours qu'il lisait dans les Assemblées.

Tantôt enfin c'était Bonaparte lui-même qu'à la suite de la mort de Soulouque, je comparais à cet empereur noir. Sous prétexte de biographie du défunt, je terminais mon parallèle en des termes qu'on n'osa pas mettre en relief au moyen d'un premier avertissement, qui n'eût fait que donner plus de ressemblance au portrait. »

En effet, le Ministère n'adressa point d'avertissement à Villemessant, du moins au sens légal du mot. Mais le préfet de police lui ayant demandé quand et où s'arrêterait son collaborateur, il avait répondu : « Je crois qu'il ne s'arrêtera que quand vous l'arrêterez. » Le patron prenait de l'esprit.

On était alors pendant l'Exposition universelle de 1867. Cette manifestation avait attiré à Paris des souverains étrangers. Il y avait somptueuses réceptions à la Cour et grandes chasses à Compiègne. Il n'était donc pas possible que Rochefort manquât à la règle qu'il s'était tracée, c'est-à-dire de faire preuve d'un certain irrespect à l'égard des têtes couronnées et des personnages officiels.

C'en était trop. Villemessant fut mis en demeure de se séparer de son gênant collaborateur ou de fermer purement son journal. Il se rallia à la première manière et fit part à Rochefort de la décision qu'il se trouvait contraint de prendre à son égard. Il ajoutait qu'au cas où le polémiste croirait pouvoir donner à Pietri, le

préfet de police, sa parole d'honneur qu'il ne traiterait plus que des faits se rattachant uniquement à l'art, sans la moindre incursion dans le domaine politique, il lui serait permis de le conserver.

C'était, en somme, faire amende honorable. Il ne pouvait pas être question d'une pareille éventualité et Rochefort prit une dernière fois la plume pour faire ses adieux à ses lecteurs.

Son oraison funèbre fut une caricature que publia André Gill dans *L'Éclipse*, où l'on voyait Villemessant en bonne d'enfant, traînant par l'oreille Rochefort et Albert Wolff qui partageait le sort de son confrère et ami. Le dessin était souligné d'une légende qui ne trouva non plus grâce devant la censure et qui prêtait ces mots à Villemessant : « Je les emmène à la campagne ; le propriétaire se plaint qu'ils font trop de bruit dans la maison. »

Rochefort avait trente-sept ans cette année-là. La petite fille qu'il berçait avec amour entre deux articles à *La Presse Théâtrale*, avait deux frères. Père, mère et enfants vivaient rue Montmartre dans une aisance qui avait fait oublier jusqu'au souvenir des premières années passées dans la pauvreté. Si le chef de famille éprouvait toujours quelque paresse à écrire, du moins était-il talonné par le double sentiment de procurer aux siens un peu de bien-être et surtout de ne point laisser se rouiller une plume qui était joli-

ment acérée et toujours prête à piquer à droite et à gauche.

Le soir même de son départ du *Figaro*, Rochefort rencontra au Vaudeville Pierre Véron, son ancien collaborateur du *Charivari*. Pierre Véron était de bon conseil. — Puisqu'on ne vous permet pas de vivre chez les autres, lui avait-il dit, pourquoi ne vous mettez-vous pas dans vos meubles ? Créez un journal dont vous serez l'unique rédacteur. Vous batailleriez alors à vos risques et périls, sans crainte d'entraîner personne dans votre naufrage.

— Je crois, en effet, l'idée heureuse, avait répliqué le sacrifié ; avez-vous un titre ?

— J'ai fait autrefois une feuille dans ce genre, *Le Lampion*, vous pouvez reprendre ce titre.

Le titre du Lampion ne plaisait qu'à demi à Rochefort. Villemessant qui assistait à la conversation — ce diable d'homme malgré qu'on lui eût forcé la main voulait rester en contact avec son chroniqueur — cita d'autres noms. Au cours de l'énumération où il avait forgé des titres nouveaux, il laissa tomber le mot de *Lanterne*.

Le titre du futur organe était trouvé. Il ne restait qu'à en poursuivre la réalisation.

Le polémiste voulait que ce fût une brochure périodique à peu près dans le genre de celle où Rogeard avait publié ses *Propos de Labienus*. Rogeard, qui était sorti de l'école normale, était un adversaire acharné de Napoléon III. Il cri-

blait l'empereur de récriminations par la bouche de *Labienus*. Et en le faisant protester contre l'usurpation d'Auguste, il avait fait du tribun son porte-parole : « On assure, lui faisait-il dire, que la critique sera libre ; que la tyrannie donnera huit jours de congé à la littérature. Ils ne pourront donner qu'une fausse liberté, une liberté de décembre, c'est-à-dire une liberté de carnaval, *libertas decembris*, comme dit Horace. Je ne veux pas en user. »

Bien que l'empereur ait feint de ne se point reconnaître dans le personnage d'Auguste, la brochure fut saisie et détruite., Rogeard, poursuivi, passa à l'étranger. Le Gouvernement triomphait encore.

Rochefort mûrissait son projet. Le format, le mode de publication avaient été arrêtés, l'imprimeur trouvé. Il ne restait plus qu'une toute petite formalité à remplir : c'était de demander au Ministre de l'Intérieur l'autorisation de paraître.

Le Ministre, qui était alors Pinard, la refusa gentiment. On le conçoit. Mais la Providence qui veille sur les journalistes, même sur ceux qui sont les ennemis jurés de leurs dirigeants, devait se manifester à quelques jours de là. Une loi sur la presse que le Corps législatif votait, supprimait toute autorisation préalable à la publication d'un journal.

Ce n'était pas suffisant que d'avoir conçu un

journal et d'avoir obtenu, par la force des choses, de le publier. Il fallait avoir l'argent nécessaire à la marche d'une telle entreprise. Quinze jours avant la date qu'il s'était fixée pour l'apparition du premier numéro, Rochefort n'avait pas un centime de l'argent nécessaire au versement du cautionnement — car si l'autorisation devenait inutile, le cautionnement ne l'était pas — à la garantie à offrir à l'imprimeur, à l'achat du papier, aux frais de bureau et en général à toutes les dépenses que nécessite la mise en train d'une affaire, cette affaire dût-elle être *La Lanterne* elle-même. Villemessant et Dumont, son associé et administrateur du *Figaro*, offrirent de « faire les fonds », comme l'on dit dans les affaires. Rochefort était hésitant. Il avait peur que l'ombre du *Figaro* ne lui permît point ses coudées franches, car il entendait, étant l'unique rédacteur de son pamphlet, y écrire à sa guise sans la moindre contrainte.

Sur ces entrefaites, Siraudin, qui avait été son intermédiaire lors de sa rentrée au *Figaro*, l'attira chez M. Bocher, l'intendant du duc d'Aumale, sous le prétexte de connaître son avis sur une acquisition récente de tableaux faite pour le duc.

C'était une feinte. Le représentant de la branche cadette des d'Orléans désirait être le bailleur de fonds de la nouvelle publication. Certes, les idées étaient loin d'être les mêmes

entre la famille d'Orléans et le pamphlétaire. D'Aumale était monarchiste-constitutionnel et Rochefort républicain avancé. Mais les deux hommes avaient voué la même haine à l'Empire, et c'est sur cette seule haine que le premier tentait un rapprochement.

Son offre fut repoussée. En dernière ressource, Rochefort retourna à Villemessant et signa le traité dans lequel on lui apportait le cautionnement, soit trente-mille francs ; une somme de vingt mille francs pour parer aux dépenses nécessitées par les annonces, les réclames, la composition et le tirage jusqu'à ce que l'extension de la vente du journal couvrît les frais généraux de publication. En retour de leurs apports, les commanditaires obtenaient la moitié des bénéfices.

Le prix de vente de la brochure n'avait pourtant point été encore fixé. On n'avait pu réussir à se mettre d'accord. Ce fut à un dîner, offert par le banquier Bischoffsheim en l'honneur du départ d'Hortense Schneider pour une tournée en province et auquel assistaient Villemessant, Sardou, Rochefort, Émile de Girardin, que la question fut résolue. Rochefort voulait que sa brochure fût à deux sous ; il la désirait entièrement populaire. Le directeur du *Figaro*, qui avait son argent à défendre, estimait qu'il n'y aurait point de bénéfices possibles à un prix de vente inférieur à vingt centimes. Et quand

Girardin consulté parla de quarante centimes, on se récria. Il lui fallut insister.

— Vous aurez toujours une clientèle de quatre à cinq mille lecteurs, appuya le polémiste. En vendant quarante centimes vous pouvez vivre, et conséquemment inquiéter fortement le Gouvernement. Si vous réduisez à vingt centimes le coût de chaque *Lanterne*, vous ne disposerez que du même chiffre de lecteurs, vous n'attirerez pas plus le public et vous disparaîtrez infailliblement, ce qui constituera pour l'administration impériale un triomphe dont vous aurez le tort immense de lui avoir fourni, vous son ennemi, tous les éléments.

Tout le monde se rangea à un si sage raisonnement. Mais Émile de Girardin s'était grossièrement trompé dans l'évaluation des lecteurs. Nous verrons plus tard dans quelles proportions.

Le jour où allait sortir le premier numéro approchait. Les murs se couvraient d'affiches annonçant « *La Lanterne*, journal politique hebdomadaire, par Henri Rochefort ». La popularité de l'homme allait grandissante. Son nom était sur toutes les lèvres. On ne pouvait douter du succès de son pamphlet.

Quelques semaines même avant que parut la brochure, le futur lanternier avait été l'objet d'ovations prolongées. C'était un soir que l'on donnait à l'Odéon la reprise de *Kean*, le drame de Dumas. *Kean* venait de lancer sa tirade contre

les journalistes dont la plume est toujours à vendre et il déclamait :

– Il en est qui ont compris leur mission du côté honorable, qui sont partisans de tout ce qui est noble... défenseurs de tout ce qui est beau... admirateurs de tout ce qui est grand... Ceux-là, c'est la gloire de la presse... ce sont les anges du jugement de la nation.

Rochefort entrait à ce moment dans la salle, accompagné d'Ernest Blum. On le reconnut et pendant un long moment, ce furent des cris de « Vive Rochefort ! » « Vive *La Lanterne !* » accompagnés d'applaudissements nombreux.

La réplique de Dumas, qui servait ainsi d'entrée au journaliste dans la salle, pouvait servir aussi de préface à son œuvre.

Rochefort allait s'essayer à justifier cette forte parole du dramaturge.

VII

LA LANTERNE

30 mai 1868. — La vente de La Lanterne. *— Son succès. — Aux bureaux du nouveau journal. — L'imprimeur Dubuisson. — Les admiratrices de Rochefort. — Un tirage imposant. — Une opinion d'Émile Ollivier. — Le premier article de* La Lanterne. *— Son influence.*

C'est le samedi 30 mai 1868, une belle agitation dans Paris. Dès le matin les kiosques à journaux des boulevards sont assiégés par une foule avide de posséder une petite brochure rouge, dont la couverture encore toute fraîche du tirage laisse un peu de son carmin aux doigts de ceux qui la détiennent.

Henri Rochefort, fidèle à sa promesse, vient de publier le premier numéro de *La Lanterne*.

Ce matin-là, fiévreux, inquiet, il est sorti tard de son appartement de la rue Montmartre. Il est onze heures. Il se décide, après avoir reculé le moment où il lui faudra connaître l'accueil du public à sa nouvelle publication, appren-

dre peut-être l'indifférence générale envers son œuvre, envers lui-même, il se décide donc à se rendre rue Coq-Héron. C'est là que sont installés les bureaux de *La Lanterne.*

En traversant la place de la Bourse, il voit de loin un groupe compact qui s'agite et se démène. S'étant approché, il reconnaît qu'une femme est agenouillée sur le trottoir, ayant à côté d'elle une hotte d'où débordent en grand nombre ses nouvelles brochures. Les passants, qui forment le cercle et qui se renouvellent sans cesse avec la plus grande difficulté, font le siège de la marchande. Après s'être saisis eux-mêmes d'un exemplaire, ils jettent à celle-ci les sous par poignées. Ceux qui sont privés de petite monnaie abandonnent, dans leur hâte de partir, des pièces de dix sous ou d'un franc ; aussi bien était-il presque impossible que la marchande, affolée, leur rendît les décimes qui leur revenaient.

Le lanternier est stupéfait ; cette réflexion immédiate lui vient à l'esprit : « — Le numéro a été saisi et on veut se le procurer à tout prix. Après quoi, il conclut : tant mieux ! au moins l'honneur sera sauf. » Et il se rend en hâte à l'imprimerie. Les abords en sont envahis par les marchands et les crieurs qui s'entassent devant la porte, dans les corridors, dans la cour. Rochefort, avec la plus grande peine, gravit les escaliers et parvient jusqu'à Dubuisson, l'imprimeur, qui, debout, en manches de chemise, était assiégé

par les libraires et les marchandes des kiosques.

— Eh bien ! elles sont jolies, vos prédictions ! crie-t-il au polémiste dès qu'il l'aperçoit. Vous m'avez empêché de commander plus de quinze mille brochures et maintenant je suis débordé. Ils en réclament tous, et quoique nous n'ayons cessé de tirer depuis cinq heures du matin, c'est tout au plus si j'ai pu en livrer quarante mille.

— Quarante mille ? fait Rochefort ébahi.

— Et ce n'est rien. Savez-vous combien on nous en demande ? Cent vingt mille. Malheureusement, nous n'avons plus de brocheuses pour coudre les feuilles. Vite, prenez une voiture et courez tous les ateliers de brochure de Paris. Il nous faut absolument nos cent ving tmille pour ce soir.

Le soir, comme le matin, l'enthousiasme débordait. Et pour reproduire le récit d'un témoin — témoin qui dans l'espèce ne pouvait certes pas être convaincu de partialité puisque c'était Émile Ollivier à qui Rochefort voua une haine oh combien partagée ! — « de même certain matin Paris s'était éveillé en criant on ne sait pourquoi : Ohé Lambert ! avez-vous vu Lambert ? de même sur tous les boulevards ce soir-là circula le cri : Avez-vous lu *La Lanterne?* lisez *La Lanterne !* »

Et on la lisait en effet. On ne s'en privait pas ! Le succès de la brochure, qui allait grandissant, auréolait d'une gloire également grandissante

son auteur. Ceux qui ne le connaissaient pas ou qui ne le connaissaient que par ouï-dire alors qu'il écrivait dans *Le Charivari*, *Le Soleil* ou *Le Figaro*, en parlaient comme d'un homme qu'ils n'avaient jamais ignoré, et mieux encore, qu'ils avaient toujours admiré. Il devint, est obligé de reconnaître encore le ministre Ollivier, « il devint tout à coup le héros, celui que l'on se montre dans les rues, celui auquel des dames mystérieuses écrivent des billets doux, celui que les jeunes gens applaudissent et qui entre de plain-pied dans la renommée. »

Pour une fois, les deux antagonistes farouches sont d'accord. Et il est plaisant de faire confirmer ce qu'avance l'un par ce que raconte l'autre :

« Je suis au-dessous du total en évaluant à cinq cents le nombre de lettres que je recevais par jour, dit le lanternier. J'avais été obligé de recruter toute une équipe de décacheteurs. Dussé-je rougir jusque dans mes profondeurs, je dois déclarer que, sur ces cinq cents lettres, on en comptait toujours quatre-vingts à quatre-vingt-dix portant des noms de femmes.

» Beaucoup de ces inconnues, qui signaient généralement d'initiales comme pour les petites annonces de certaines feuilles demi-mondaines, me demandaient ou m'assignaient des rendez-vous. Seulement les amis dévoués qui, non contents de décacheter, lisaient aussi pour moi, étaient invariablement convaincus que ces billets,

trop doux pour être sincères, cachaient des complots ourdis en vue de m'assassiner.

« Ils se rendaient eux-mêmes, armés de forts gourdins, à l'endroit assigné, et se trouvaient en face de quelque jeunesse — pas toujours jeune — que la curiosité de me connaître lançait dans cette aventure. Ils se débrouillaient ou s'embrouillaient ensuite avec elle, et je serais bien surpris, s'ils ne s'étaient pas assis de temps en temps à cette table où la nappe avait été primitivement mise pour moi.

On me croira facilement, quand j'affirme n'avoir jamais accusé ma beauté d'avoir provoqué ces coups de foudre, d'autant que, six mois auparavant, pas une des mes correspondantes n'avait songé à me faire part de l'effet que j'avais produit sur elle. Il est vrai qu'à ce moment elles écrivaient peut-être à d'autres.

Si l'apparition du premier numéro de *La Lanterne* s'était produite au jour fixé par les communiqués et par les affiches, elle avait bien failli être retardée, de par la volonté de l'auteur lui-même. Car Rochefort, et ce ne fut pas une de ses moindres faiblesses, doutait à chaque instant de lui-même. La veille du tirage, il était venu chez Dubuisson corriger les épreuves de son pamphlet. En relisant sa prose, il se figura avoir manqué complètement au but qu'il s'était proposé. Il se trouvait lourd, sans esprit, ennuyeux. Il courut au *Figaro* et fit part de ses craintes à

Dumont. Albert Wolf s'y trouvait et lut les épreuves que Rochefort apportait.

— Je trouve bien mauvais votre premier numéro, lui dit-il. L'autre en fut tout remué et retourna à l'imprimerie. C'est Dubuisson qui l'accueillit.

— Nous ne paraîtrons pas demain, lui dit Rochefort. Il faut que je refasse mon travail. L'imprimeur s'exclama, se démena et persuada le polémiste qu'il n'était pas possible de remettre la date de la publication.

— La feuille est attendue avec impatience et curiosité, affirma-t-il ; elle aura un grand, très grand succès. Les lecteurs comptent sur nous et nous ne pouvons leur manquer de parole. A combien tirons-nous ?

Rochefort aurait voulu cinq mille ; mais Villemessant lui avait fait promettre qu'il donnerait son bon à tirer pour quinze mille. « Le premier numéro d'une feuille, lui avait-il dit, se vend toujours. Il faut en profiter pour la répandre.

Les événements devaient prouver aux directeur, commanditaires et imprimeur qu'ils se trompaient du tout au tout. Les quinze mille exemplaires n'étaient en rapport aucun avec le nombre qu'il allait falloir livrer et qui avait si fort étonné Rochefort quand il était apparu à l'imprimerie au moment où l'on s'arrachait les feuilles fraîchement tirées.

La Lanterne

par

Henri Rochefort

PRIX : 40 Cent^mes

BUREAUX :

3, RUE ROSSINI & RUE COQ HÉRON, 5

PARIS

Numéro 1 Samedi 30 mai 1868

LA LANTERNE

PAR

HENRI ROCHEFORT

La France contient, dit l'*Almanach impérial*, trente six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. Avant d'essayer devant mes confrères en sujétion une sorte de cavalier seul dans le cotillon politique, je dois au public, qui m'a montré souvent tant de sympathies, le diable m'emporte si je sais pourquoi, je lui dois, dis-je, quelques explications sur les différentes particularités qui ont présidé à l'elaboration de *la Lanterne* ·

D'autres que lui ne cachaient pas leur étonnement non plus. Et ces autres étaient l'Empereur et les ministres avec Pinard à leur tête.

Depuis l'abolition du régime discrétionnaire de la presse, la polémique était devenue très hardie. *Le Temps* que dirigeait Nefftzer, *L'Avenir national* avec Peyrat, *L'Univers* que Louis Veuillot avait été autorisé à ressusciter faisaient preuve d'indépendance. De nouveaux journaux s'étaient créés : *L'Électeur libre* de Picard, *Le Réveil* de Delescluze et de Ranc, *La Tribune* de Pelletan, *La Revue Politique* de Challemel-Lacour et bien d'autres aussi. Mal lancés, mal dirigés, fondés avec de maigres ressources, ils n'obtenaient, malgré le talent de leurs rédacteurs, qu'un succès restreint et ne possédaient qu'une faible action. Ils ne justifiaient pas la lettre du 19 janvier — la fameuse lettre du 19 janvier 1867 — par laquelle l'Empereur promettait à la presse sinon toutes les libertés, du moins des avantages certains.

Mais autour de *La Lanterne*, l'engouement était complet. A quelles causes tenait-il donc ?

Ce n'était certes pas parce que le pamphlétaire combattait en toute liberté le gouvernement, Sadowa, le Mexique et toute la politique qui découlait du Deux-Décembre.

« Un semblable succès, s'il faut en croire Émile Ollivier, s'expliquait d'abord par la haine persistante, inextinguible, des partis vaincus en

1848 et en 1851. Les Orléanistes, quoiqu'un grand nombre fussent dans les places, ne se consolaient pas d'avoir été définitivement privés du gouvernement par l'aventurier qu'ils avaient enfermé à Ham. Ces républicains, auxquels on avait enlevé des dents la riche proie qu'ils avaient saisie le 24 février, n'étaient pas moins intraitables, les légitimistes continuaient à détester quiconque n'était pas leur roi ; tous trouvaient dans les coups de langue envenimés l'expression des colères, contenues jusque-là, qui grondaient impuissantes dans leurs cœurs. Toutefois cette cause, quoique très réelle, est une explication incomplète. Si Rochefort n'avait exprimé que les ressentiments des vieux partis, son tirage n'eût pas même atteint les quinze mille d'abord prévus par son éditeur. Mais il répondait à un sentiment beaucoup plus général, beaucoup plus intense. Tous les hommes de pensée, de travail, étaient las de l'incertitude dans laquelle un gouvernement sans résolution nous tenait depuis 1866 ; ils étaient exaspérés d'avoir à se dire chaque matin : « Aurons-nous la paix ou la guerre ? la liberté ou la réaction ? », ils étaient excédés de la persistance à maintenir une constitution vermoulue, chaque jour d'autant plus attaquée qu'officiellement elle était chaque jour déclarée intangible. Ils en voulaient au pouvoir personnel de se perpétuer, alors qu'il n'avait plus la force de s'im-

poser, ni l'autorité d'inspirer confiance ; ils étaient impatientés de la présence au pouvoir des mêmes hommes, servant tour à tour les politiques les plus différentes, avec la même conviction ; ils appelaient l'avènement d'hommes nouveaux, non compromis, qui ne fussent pas de jeunes vieux : ils ne comprenaient pas pourquoi, ayant accordé à peu près le droit de tout dire et de tout écrire, on refusait celui de participer à la conduite de la chose publique ; ils brûlaient de sortir de cet état incohérent où l'on ne retrouvait du passé que ce qui avait été faiblesse et imperfection. On en était arrivé à ce moment critique qu'ont connu au moins provisoirement tous les Gouvernements où tous jouent au mécontentement et ont oublié toutes autres sortes de jeux, et dans lesquels, en tout ce qui se présente contre l'autorité, le chemin est aplani et sans épines. — En voilà assez ! voilà ce que signifiait *La Lanterne* et voilà pourquoi Paris la lisait tous les samedis soir.

« Rochefort ne trouvait devant lui aucun adversaire de taille à le mater. Celui qui y prétendait, Paul de Cassagnac, le rédacteur du *Pays*, le fils du député du Gers, manquait de tout ce qui peut ramener une opinion irritée : il ne savait que l'exaspérer. Au virtuose du coq à l'âne, du calembour, des cabrioles drolatiques, il répondait par le lyrisme de l'injure et de l'engueulement. »

Certes oui ! c'était le virtuose du calembour, l'écrivain sceptique qui se moque de soi comme des autres et s'amuse.

Puisque *La Lanterne* éclaire maintenant, le moment est venu d'entendre la profession de foi de son auteur. Elle est imprimée en tête du pamphlet et, si elle se fond dans l'ensemble des mots et des idées qui s'y trouvent développés, elle n'en reste pas moins une sorte d'avant-propos ou d'avertissement, ou plus justement encore de prologue.

Et voici l'entrée en matière, ou pour mieux dire, l'entrée en scène :

« La France contient, dit l'*Almanach impérial*, trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. Avant d'essayer devant nos confrères en sujétion une sorte de cavalier seul dans le cotillon politique, je dois au public, qui m'a montré souvent tant de sympathies, le diable m'emporte si je sais pourquoi ! je lui dois, dis-je, quelques explications sur les différentes particularités qui ont présidé à l'élaboration de *La Lanterne*.

» Par une froide matinée d'hiver, je me suis vu tout à coup sans un journal à qui confier mes petites idées sur nos grands hommes. J'avais encore le droit de discuter l'organisation du cercle des patineurs ou d'additionner la moyenne des voitures suspendues qui, de quatre à six heures, remontent tous les jours les Champs-

Élysées ; mais étant donnée la violence inouïe de ma politique, il m'était défendu désormais de faire allusion à M. Rouher, si ce n'est pour exalter son désintéressement, et à M. Pinard, à moins que je ne consentisse à vanter sa haute taille. »

Tout cela et bien d'autres choses encore se trouvaient sous la couverture au rouge violent, la couverture où figuraient une lanterne — pour éclairer les honnêtes gens, — et une corde — pour pendre les malfaiteurs.

Rochefort ne s'inquiétait point de paraître un délicat, un lettré, un raffiné. Il s'appliquait à donner à sa pensée un tour familier, d'exprimer les choses en mêlant les idées les plus opposées et les plus contradictoires même, de ménager des effets inattendus. Et s'il avait pour lui les partis qui tentaient de faire échec au gouvernement de Napoléon, tous ceux qui combattaient la politique des Rouher, des Pinard, des de Maupas, des Canrobert, des Persigny, il amenait à lui les indécis et les rieurs.

Et c'est pourquoi, loué, acclamé, triomphant, porté aux nues, bien plus qu'il n'était critiqué, combattu et honni puisqu'il s'était ménagé — à son insu — tout ce qui n'était pas bonapartiste, il prenait la place prépondérante dans la polémique, même la polémique violente qui n'allait pas tarder, au fur et à mesure des prochains numéros de *La Lanterne*, à devenir de l'opposition haineuse et de l'injure.

Ce premier numéro, qui avait eu un tirage que les plus enthousiastes mêmes ne supputaient pas, portait un coup profond à l'Empire. Les journaux les plus avancés, non plus que les brochures publiées à l'étranger, et qui s'introduisaient clandestinement en France en dépit de la plus extrême surveillance, n'avaient jamais eu sur le régime une influence comparable.

Il est vrai que *La Lanterne* arrivait à son heure. La politique de l'Empire lui avait forgé ses armes. Le Palais des Tuileries était l'enceinte qu'ébranlaient ses coups de bélier. Les ministres et leurs gestes aidaient suffisamment à ses répliques, et leurs répliques mêmes aidaient au combat et aux violences.

Rochefort avait beau jeu.

VIII

LANTERNE ET PETITES LANTERNES

Le second numéro de La Lanterne. — *Les numéros suivants.* — *Quelques boutades.* — *Méthode de travail.* — *Première saisie.* — *Premier procès.* — *Première condamnation.*— *La onzième* Lanterne. — *Perquisition et saisie.* — *Rochefort se réfugie en Belgique.* — *Seconde condamnation..* — Lanternes *en imitation.*

La vente de *La Lanterne* avait été interdite sur la voie publique. C'était le premier acte de rigueur du Gouvernement à l'égard du lanternier et de sa publication. A peine cette mesure prise, la cour affecta d'ignorer le pamphlet. Mais une telle attitude ne devait subsister bien longtemps. Rochefort, il est juste de le dire, faisait tout ce qui était en son pouvoir pour s'attirer non plus les mauvaises grâces de la cour, mais la répression.

Ce n'était plus cent mille ni même cent vingt mille exemplaires que nécessitait l'écoulement du second numéro. C'était cent cinquante mille.

Le pamphlétaire veut dès lors, semble-t-il, que

ses lecteurs « en aient pour leur argent ». Il augmente la dose de l'ironie de feuillets en feuillets. Ce n'est bientôt plus de la satire, c'est de la cruauté. Ce ne sont pas encore les violences de langage. *La Lanterne*, par ordre de la police, ne peut se vendre dans les kiosques. Seules, les boutiques de libraires peuvent lui donner encore asile. Ce traitement suggère à Rochefort une réflexion qu'il s'empresse d'imprimer dans son pamphlet du 13 juin, qui porte le numéro trois : « Cette distinction toute moderne entre la voie publique et la voie particulière est, du reste, une des bouffonneries les plus réussies de ce temps hilare. L'un des côtés du trottoir m'appartient parce qu'il s'y trouve des boutiques ; mais l'autre côté, où se trouvent des kiosques, appartient à l'administration, et, bizarrerie croissante ! ce qui est répréhensible du côté gauche est innocent du côté droit, puisque la saisie d'un journal peut s'opérer ici et non là.

» Je ne connais pas l'arpenteur qui a ainsi séparé le boulevard en deux zones spéciales ; mais l'idée qui a présidé à ce partage est de la force de ce raisonnement qu'en vertu du même système on peut tenir à tous les pères de famille : « Votre enfant peut se promener rue Montmartre, pour peu que l'envie lui en prenne, mais s'il tient à franchir la ligne des boulevards, il faut qu'il se fasse préalablement appliquer une estampille dans le creux de l'estomac, car vous

n'ignorez pas que les boulevards appartiennent au Ministre de l'Intérieur.

» Il est vrai que si un des pères de famille demandait en vertu de quelle loi les boulevards appartiennent au Ministère de l'Intérieur, on ne pourrait trop lui répondre, sinon que le Ministère de l'Intérieur ayant déclaré un jour que les boulevards lui appartenaient, personne ne s'est permis à ce sujet la moindre observation.

» Quand un journaliste, qui n'a plus rien à perdre, met un fonctionnaire au pied du mur sur la question de la voie publique, la réplique ordinaire d'icelui est que les kiosques sont considérés comme du colportage. Je rougis d'être obligé d'apprendre à nos hommes d'État, dont la plupart ont fait des études extrêmement incomplètes, que colportage venant de deux mots latins, *cum* et *portare*, qui signifient « porter avec soi » ne peut s'appliquer en aucune façon aux vendeurs du boulevard, qui sont assis dans leurs kiosques et n'ont jamais songé à se les mettre sur le dos.

» Que vous écorchiez les contribuables, je l'admets encore, mais la langue française, au profit de vos antipathies politiques, c'est là une maladresse d'autant moins justifiée que la plupart d'entre vous ont des prétentions académiques, dont je n'ai pas besoin de faire ressortir tout le ridicule.

» Du moment où on mêle ainsi la fantaisie aux règlements et ordonnances, rien ne s'oppose à ce que la boîte au lait que ma bonne va chercher le matin ne soit regardée comme du colportage, et qu'on ne déclare colporteur tout homme qui va lire une pièce au comité du Théâtre Français. »

Pour que la lecture en soit plus aisée, Rochefort avait divisé le texte de *La Lanterne* en autant de paragraphes qu'il y a de jours dans la semaine. C'était un bloc-notes pour ainsi dire heure par heure des faits qui s'étaient déroulés entre deux numéros. C'est pourquoi il écrit à la date du lundi 8, dans le numéro paru le 13 juin : « Fête de la Saint-Médard : s'il pleut des *Communiqués* ce jour-là, il en pleuvra pendant quarante jours. Les fabricants de calendriers, qui doivent avoir tant de mortes-saisons, seraient bien aimables de nous chercher plusieurs autres saints qui nous permettent ainsi pendant quarante jours les choses dont nous avons tant besoin. Saint Barnabé, par exemple, nous donnerait quarante jours de bonne politique. »

Comme le Gouvernement n'a pas l'air de comprendre ces sous-entendus, ou comme il les considère ainsi que des enfantillages, le ton monte et l'allusion devient plus directe. Le 27 juin, *La Lanterne* commence ainsi : « On prétend que les chaleurs prématurées que nous subissons doivent être attribuées à la présence d'une comète encore imparfaitement visible. On sait qu'à toutes les

époques, l'apparition d'une comète a précédé un grand événement.

» Je n'attends qu'un seul grand événement au monde ; mais j'ai si peu de chance ! Vous verrez qu'il n'arrivera pas encore cette année. »

Il n'est point besoin de connaître beaucoup les sentiments de Rochefort à l'égard de son souverain pour comprendre immédiatement que, dans ces lignes, toutes ses pensées vont à l'Empereur. Le pape non plus n'est pas épargné : « Le pape Pie IX vient d'entrer dans la vingt-troisième année de son pontificat. Y entrer n'est rien. La grosse question pour lui est de savoir comment il en sortira. »

Le mode de travail du lanternier était fort simple. Il faisait procéder, par un secrétaire, à des coupures au jour le jour, dans tous les journaux qui lui parvenaient. Un fait divers, une nouvelle de la cour, une information politique, un renseignement quelconque lui paraissaient-ils susceptibles de figurer dans sa *Lanterne*, il s'emparait du fait, le dépouillait pour l'habiller ensuite à sa façon, le transposait quelquefois et le publiait toujours en usant et abusant de l'antithèse, des rapprochements imprévus et comiques, ce qui faisait de sa manière d'écrire, sinon un art, du moins un procédé fort original et entièrement personnel.

En d'autres moments, il visait uniquement au mot de la fin, qui termine le récit à l'impro-

viste. Dans un de ses premiers numéros, il s'était emparé d'un différend entre les Halles et la Ville. Il l'avait accommodé ainsi :

« Les dames de la halle ayant à se plaindre de nombreux abus commis par l'administration de la ville de Paris, dont elles dépendent, se sont rendues à Compiègne, afin de présenter elles-mêmes leur requête à l'Empereur. On leur a répondu qu'elles pouvaient retourner à Paris, l'étiquette s'opposant à ce qu'elles fussent reçues. Comprenez-vous cette étiquette qui permet de conduire des cotillons et qui défend de redresser des abus ? Peut-être aussi a-t-on craint que la noblesse du nouvel Empire ne retrouvât fortuitement quelques-unes de ses parentes parmi les marchandes de légumes du carreau des Innocents. Tout le sang des Persigny n'eût probablement fait qu'un tour, si, en voyant passer, plaqué de tous ses crachats le héros pour qui les préfets font aujourd'hui évacuer les musées, une débitante de harengs-saurs s'était écriée : « Dieu me pardonne ! c'est le petit Fialin ! »

Cependant la loi de 1868 sur la presse, celle qui avait permis à Rochefort de publier son pamphlet, avait donné naissance à un certain nombre de feuilles nouvelles. *L'Électeur libre*, *Le Courrier Français*, *Le Hanneton* étaient de ceux-là. *L'Électeur libre*, qui avait été le premier à paraître, avait été aussi le premier à éprouver les rigueurs de la nouvelle loi. *Le Hanneton* avait été sup-

primé pour « avoir traité de matières politiques dans un article intitulé : *Qué que ça me fait?* ». Rochefort ne pouvait pas s'attendre à tomber dans l'oubli. Aussi bien cherchait-il lui-même le retentissement. Le Gouvernement devait lui donner l'occasion d'arriver à ses fins.

Le coup d'éclat que l'on attendait depuis le premier numéro n'allait pas tarder à se produire.

Alors que la neuvième *Lanterne* était sous les presses, le Ministre de l'Intérieur envoya à son directeur un communiqué à insérer. Il était trop tard pour qu'il parût dans le numéro en cours d'impression. C'est bien sur quoi comptait le Gouvernement qui ordonna des poursuites contre Rochefort pour refus d'insérer, et fit saisir les brochures. Dans le numéro dix, du samedi 1er août, le journaliste commença :

« Averti trop tard pour en aviser le public que le Gouvernement se croyait le droit de saisir *La Lanterne* dans les bureaux et à la poste, tant qu'elle ne contiendrait pas le *communiqué* qui m'a été adressé jeudi passé, je me vois forcé, en attendant la solution du procès, de publier ce document. » Et comme Pinard n'avait point spécifié en quels caractères le communiqué devait être inséré, Rochefort l'imprima en minuscule typographie. C'était et une occasion de faire une niche au Ministère et le moyen de consacrer quelques pages de *La Lanterne* à un texte moins officiel.

Il allait avoir à soutenir un autre procès.

Les nommés Stamirowki, qui se faisait appeler Stamir et Marchall, dit de Bussy, l'avaient odieusement diffamé dans une feuille de dernier ordre, *L'Inflexible* et dans un opuscule, *Le Cas de M. Rochefort.* Le polémiste qui les considérait, peut-être très justement, comme des agents de police et qui répugnait à se commettre avec eux, alla trouver l'éditeur des deux plumitifs et lui demanda raison des injures qu'il se prêtait à répandre, en les imprimant. L'éditeur qui s'appelait Rochette refusa cette réparation. Henri Rochefort le souffleta. Et si le polémiste eût raison de ses deux insulteurs en les faisant condamner à un franc de dommages-intérêts, il fut lui-même condamné, sur poursuites et diligences de Rochette, qui avait déposé une plainte pour voies de fait, à quatre mois de prison.

Cette condamnation, bien que le polémiste affectât de ne s'en point soucier, allait mettre le feu aux poudres. Il se servit de son onzième numéro pour flétrir les policiers, les ministres et l'Empereur ; et il donna ces explications :

« Je ne fais aucune difficulté d'avouer que je suis un parfait imbécile. On m'a tendu un piège et j'y ai donné en plein. Je savais cependant mieux que personne à quel point ce Gouvernement est peu difficile sur le choix des moyens. Mais on doit rendre justice même à ceux qui la

rendent si mal, et il faut reconnaître que le coup est vraiment réussi.

» En effet, on donne mission à deux agents de police d'imprimer que je vis aux crochets d'une femme perdue. Non seulement je ne bouge pas, mais j'ai peine à réprimer une forte envie de rire. Les deux agents racontent alors que je suis bien et dûment bâtard, et que le nom que je porte ne m'a jamais appartenu. Même silence, suivi d'un haussement d'épaules. Naturellement, l'autorité s'impatiente et elle demande d'où vient que ce calomnié, sur l'exaspération duquel on comptait, ne donne pas signe d'existence. Les deux agents déclarent alors, avec l'autorité que donne une carte ornée d'un œil (1) au milieu, que j'ai été condamné pour escroquerie et cela à deux reprises différentes (2). Je continue à ne pas m'émouvoir, et à promener sur la police intriguée un regard tranquille.

» Alors que fait-on? On va exhumer ma mère, ma pauvre et chère mère, qui est morte sans se douter qu'en haine de son fils, sa mémoire serait, sous la protection manifeste de l'autorité, contaminée par des ivrognes en délire.

» Comme manœuvre illicite, voilà déjà qui étonnerait, n'est-ce pas, dans les *Mémoires de*

(1) Sous le Second Empire un œil était gravé sur les cartes d'identité des agents de police.

(2) Rochefort avait bien été condamné à deux reprises différentes, mais à vingt-cinq francs d'amende pour duel, et non pour escroquerie.

Vidocq ! Eh bien ! la fabrique de mensonges encouragée par le Gouvernement et par les tribunaux a mis en vente des produits d'une qualité plus rare encore.

» Ma fille, qui a à peine douze ans, et que je suis enfin parvenu à élever, à travers les premières misères de la vie d'étudiant et d'artiste, j'apprends que ces deux scorpions tiennent tout prêt un libelle destiné à troubler son repos, et que ces infamies, qui iront la trouver jusque dans sa pension, dont ils connaissent l'adresse, vont paraître d'un jour à l'autre.

» Voilà où mon rôle d'imbécile commence. Je veux arrêter à tout prix ce scandale. Je cours chez l'imprimeur qui le détient sous sa presse. J'essaye de lui faire comprendre que, puisqu'il s'est fait sciemment et complaisamment le complice des vomisseurs d'injures, il me doit une réparation. Il me la refuse en me riant au nez. Je lui donne un soufflet ; de sorte que moi, le diffamé dans mon honneur, dans mon nom, dans ma mère, dans ma fille, je suis condamné à quatre mois de prison et le tour est joué. »

Et comme s'il craignait de n'en point avoir assez dit, Rochefort continua un peu plus loin :

» Que parle-t-on donc constamment des excès de 93 et des assassinats de Trestaillon dans le midi ! Mais la France n'a jamais rien vu de comparable à ce qui se passe maintenant. Ces honorables bonapartistes, comme s'intitulent eux-

mêmes ces marchands d'immondices, seraient vraiment trop bons d'y mettre désormais la moindre discrétion. Au lieu d'user leurs précieux cerveaux à répéter continuellement les mêmes folies, qu'ils achètent des couteaux-poignards et qu'ils viennent tranquillement nous les enfoncer dans le ventre. Ils seront peut-être condamnés à une amende de deux francs, vu la récidive, et encore ça me paraît bien sévère. »

Est-ce assez? Pas encore. Qui sait si ce langage ne sera pas toléré. Il faut au moins bien faire les choses. Et l'Empereur va faire les frais de quelques lignes, lui aussi :

« Je lis, poursuit le polémiste, dans un article de M. Grégory Ganesco, journaliste ordinairement bien informé, que la fameuse lettre du 19 janvier serait née d'un entretien entre le chef de l'État et MM. de la Valette et Rouher.

« Ceux-ci auraient déclaré qu'avec le système de compression appliqué depuis quinze ans, le règne du prince impérial devenait une improbabilité voisine de l'impossible.

« Frappé de cette double appréciation, l'Empereur se décida à mettre enfin la liberté dans ses meubles (et quels meubles ! un buffet en noyer, deux chaises et un pot à l'eau). »

Nous sommes bien loin des premières *Lanternes* aux réflexions doucement ironiques, comme cette définition de la police : « Les agents de police rendent de grands services à la société : ils arrê-

tent les étudiants turbulents et frappent ceux qui ne le sont pas, ce qui les empêche de le devenir. »

Mais cette pensée qu'il écrivait également n'allait pas tarder à se vérifier : « Avant toute narration, il faut que le public sache qu'en France tout écrivain est un accusé. Un homme qui vend de la parfumerie est un parfumeur ; celui qui fabrique des armoires à glace est un ébéniste. Par une faveur toute spéciale, celui qui couche ses idées sur des feuilles de papier blanc est un prévenu. »

En effet, aussitôt que le dépôt légal du numéro onze eût été effectué, l'ordre immédiat fut donné de saisir toutes les brochures. De bonne heure, un commissaire de police se présenta aux bureaux de la rue Coq-Héron. Mais la police n'était pas venue si tôt qu'une grande partie des pamphlets ne fussent sortis et eussent été vendus. Dans une petite pièce, le commissaire de police saisit deux mille exemplaires. Trente mille numéros empilés dans une salle contiguë vont sans aucun doute subir le même sort. Mais Villemessant est là. Avec à propos, il découpe vivement le titre d'un numéro de *L'Éclipse* qui traînait sur une table et le colle, à la barbe du représentant de la force publique, sur la porte de la pièce.

— Maintenant, dit le commissaire de police après avoir fait empiler les deux mille *Lanternes*

dans les voitures qui attendaient devant l'imprimerie, veuillez m'ouvrir cet autre bureau que j'y continue ma perquisition.

— Pardon! répond Villemessant, ce bureau est celui de *L'Éclipse*, comme vous voyez. Est-ce que vous avez ordre de saisir également ce journal-là ?

— Du tout, fait le commissaire, en s'excusant; je n'avais pas remarqué que le titre fut sur la porte.

Et le naïf fonctionnaire se retira sans se douter qu'il laissait dans la place de quoi remplir encore un camion entier.

C'est par la saisie que commençaient les rigueurs gouvernementales. Elles devaient continuer par l'envoi du propriétaire de *La Lanterne* devant les tribunaux ; et pour qu'il fût plus sûrement présent aux débats, on décida son arrestation. Rochefort apprit cette mesure par Villemessant.

— On vous cherche pour vous arrêter, vint lui dire ce dernier. Le commissaire de mon quartier m'affirme avoir lu de ses yeux le mandat d'amener lancé contre vous. Voilà dix mille francs. Partez en Belgique.

C'était la fuite.

Rochefort ne se dissimula pas l'inconvénient moral qu'il y avait pour lui à ne point tenir tête à l'orage.

Mais comme aussitôt la réflexion lui vint qu'é-

tant incarcéré — éventualité qu'il ne pouvait plus mettre en doute — ce serait la mort sans phrases de son pamphlet, et la fin de toute opposition, il se laissa aller aux conseils de Villemessant. Il décida de gagner la Belgique.

Le Gouvernement avait fait diligence. Dès le départ du polémiste, il avait obtenu un jugement qui se terminait par les considérants suivants :

« Attendu qu'en publiant le numéro onze de *La Lanterne*, Rochefort s'est donc rendu coupable de délit d'excitation à la haine et au mépris du Gouvernement, prévu et puni par l'article 4 du décret du 11 avril 1848 ;

» Que Dubuisson s'est rendu complice du délit commis par Rochefort, en l'aidant avec connaissance dans les faits qui l'ont préparé, facilité et consommé, et ce, en imprimant le numéro du journal *La Lanterne* qui contient les passages incriminés, complicité prévue et punie par les articles 59 et 60 du Code pénal et les articles précités de la loi du 17 mai 1819 ;

» Condamne Rochefort à une année d'emprisonnement, 10.000 francs d'amende, fixe à deux ans la contrainte par corps ; Dubuisson, à deux mois de prison, 2.000 francs d'amende, fixe à huit mois la durée de la contrainte par corps ;

» Les condamne tous deux solidairement aux amendes et aux dépens. »

Pendant ce temps, les bons confrères ne restaient pas inoccupés.

Combien n'avait-on pas vu en effet de *Lanternes* s'allumer à la flamme de celle de Rochefort! Lanternes falotes et de pacotille qui paraissaient, disparaissaient, vacillaient et s'éteignaient. Le succès de la brochure du polémiste avait été tel en effet, que la concurrence était vite venue. L'une après l'autre étaient apparues *La Petite Lanterne*, signée par Secondigné ; *La Lanterne Magique* se vendant deux sous, qui était rédigée par Alphonse Humbert et qui était, ainsi qu'en témoigne sa couverture, « illustrée de fond en comble » ; *La Lanterne en verres de couleur ; La Lanterne tricolore*, qui portait une date : 1789 et un prix : 35 centimes ; *La Lanterne en verre de Bohème ; La Lanterne de Boquillon*, encore rédigée par Humbert.

Il était d'autres publications aussi qui, pour avoir délaissé le titre de *Lanterne* petite, magique, tricolore ou autre, n'étaient pas moins écloses un beau matin. C'était *La Chandelle*, où se lisait sur la couverture : « Journal des Misérables — par un chiffonnier grincheux — prix 10 centimes — bureaux, Esplanade des Invalides — ouvert les jours de pluie seulement de 4 à 5 heures du matin. » C'étaient aussi *Le Lampion*, *Le Falot*, *La Veilleuse*, de Barbey d'Aurevilly, *Le Réverbère* qui possédaient des titres... lumineux. Puis d'autres noms encore : *L'Éteignoir* par « Hardi de Ragefort » ; *La Mouchette* « par un moucheur, à l'usage des gens

morveux » et qu'il ne devait évidemment pas être extrêmement flatteur d'avoir dans sa poche; *L'Étrille; La Fronde; La Vessie; La Foire aux Sottises; Le Balayeur d'Aneries; L'Omelette; La Cloche*, de Louis Ulbach, qui réalisait ce difficile problème d'être presque aussi agressive que *La Lanterne* sans trop s'exposer à des procès; *Le Diable à Quatre* enfin.

Le Diable à Quatre était de Villemessant. Il avait le même esprit et les mêmes tendances que le pamphlet de Rochefort; il était écrit par quatre rédacteurs dont Édouard Lockroy, le subtil chroniqueur et Méphistophles. On a même prétendu que ce dernier nom, de toute évidence un pseudonyme, était celui dont se servait Rochefort. Il avait pourtant assez de travail avec sa *Lanterne*. Et même avait-il besoin de deux brochures pour dire ce qu'il avait à dire ?

Il paraît que *La Lanterne* était suffisante !

Elle était même de trop...

IX

LE POLÉMISTE A BRUXELLES

L'arrivée de Rochefort à Bruxelles. — La maison de Victor Hugo. — Le poète offre à Rochefort l'hospitalité de sa demeure. — On édite La Lanterne *à Bruxelles. — La mystification de Badinguet. — Comment* La Lanterne *pénètre en France. — Ruses et stratagèmes. — Polémique violente. — Encore un duel. — Le succès d'un maître d'armes. — Rochefort et l'Art.*

Henri Rochefort était arrivé à Bruxelles. Il s'était installé à l'hôtel de Flandre où deux de ses enfants ne tardèrent pas à le venir rejoindre. Il avait besoin en effet de ne point se sentir isolé. Il y avait pourtant, dans la ville, un homme chez qui Rochefort eût reçu le meilleur accueil s'il avait osé s'y présenter. C'était un exilé comme lui, un exilé dont l'ardeur des convictions républicaines ne le cédait en rien à la sienne.

Celui-là était Victor Hugo.

Le poète des *Châtiments* vivait dans une modeste maison sise 4, place des Barricades. Il avait avec lui ses fils Charles et François-Victor.

Dès qu'il sut la présence de Rochefort à Bruxelles, Victor Hugo lui dépêcha Charles, avec mission de ramener le polémiste place des Barricades. Rochefort qui était sorti trouva, à son retour, un mot par lequel Charles Hugo le priait à dîner chez son père. Le lanternier, qui avait une profonde admiration pour le proscrit, ne manqua pas de se rendre au rendez-vous.

« La table était dressée, Victor Hugo et ses fils attendaient leur invité. Lorsqu'on annonça celui-ci, les proscrits se levèrent. Victor Hugo alla à la rencontre de Rochefort, lui tendant les bras, dans lesquels le pamphlétaire se jeta. Alors montrant Charles et François-Victor, auxquels le lanternier donna également une sincère et fraternelle accolade, et offrant enfin le siège placé à sa droite, l'incomparable poète dit à son hôte avec émotion : — Asseyez-vous, vous êtes le frère de mes fils. »

Ce fut une minute émouvante que celle où ces deux hommes, qui s'estimaient tant et se connaissaient si peu, se trouvèrent en présence. Victor Hugo n'avait pas manqué une seule fois à la lecture de *La Lanterne;* tous les numéros parus étaient même rangés sur une petite étagère. Pour le poète, le pamphlétaire était un ami, un ami aux idées communes. Hugo offrit à Rochefort l'hospitalité sous son toit, et le lanternier, qui l'avait acceptée avec reconnaissance, en usa quatre mois durant. L'intérieur de la demeure

du poète était bien fait pour séduire l'amateur éclairé qu'était le nouveau venu. « La maison du numéro 4 de la place des Barricades ressemblait, écrivit-il, à un de ces « homes » anglais où on a le droit de se renfermer à l'abri de toute curiosité et de toute surveillance. L'ameublement en était presque partout ancien, d'avant, de pendant et d'après la Renaissance, l'auteur de *Notre-Dame de Paris* étant très fouilleur et aimant à déterrer les vieux meubles comme j'aimais et j'aime encore à dénicher les vieux tableaux. »

Mais le poète passait une grande partie de son temps dans sa chambre à coucher, qui était également son cabinet de travail. Rochefort la dépeignait ainsi : « Elle était située tout au fond du bâtiment et on y atteignait par un escalier de soupente. C'était une petite pièce mansardée, couverte d'une toiture d'une telle légèreté que le jour passait entre les interstices des tuiles et que, Victor Hugo me l'avoua non sans une pointe d'orgueil, il y pleuvait quelquefois. Un lit de camp, véritable couchette militaire, étroite et basse, séparait en deux cette chambre dont un domestique se serait à peine contenté, et où le plus grand de nos poètes enfantait ses chefs-d'œuvre. Il était heureux qu'il n'eût pas besoin de table pour les écrire, car on n'aurait trop su où la placer. En effet, dans le mur de gauche, à la hauteur du coude, était vissée une tablette sur laquelle s'étalait le papier où l'écri-

vain faisait courir sa plume, car il ne s'asseyait jamais et composait tout en faisant les quatre pas que lui permettait à peine l'exiguïté de sa cage. »

C'est dans une telle atmosphère que Rochefort reprit, ou plutôt continua, la publication de *La Lanterne*. Le douzième numéro est saisi. Le treizième ne peut franchir la frontière. Il n'y a point de raisons que cessent les rigueurs gouvernementales puisque le style du délinquant reste le même. « Il y a soixante-dix-huit ans à pareille heure, le peuple saccageait les Tuileries. Aujourd'hui, c'est absolument le contraire. » Cela le polémiste l'écrit dans sa brochure à la date du 10 août. Et il ne va manquer aucune occasion de dire des choses « désagréables » à l'Empereur.

Une telle liberté de langage émeut cependant le Gouvernement belge. Cette lutte l'inquiète, qui s'engage sur son territoire entre un homme qui se prépare une fort belle collection d'années de prison et un pays qu'il serait séant de ménager. Aussi, afin de dégager sa responsabilité, le Gouvernement de Bruxelles demande-t-il au lanternier d'aller dater ses morceaux d'éloquence courtoise dans une ville de Hollande ou d'Allemagne. Cela aplanirait bien des difficultés.

Rochefort se rend à de si justes raisons. Mais comme il n'est point besoin de se déranger pour dater un article de Londres ou de Genève et que l'on peut parfaitement le faire de Bruxelles si l'on

veut bien fermer les yeux, il reste dans la capitable belge, y fait tirer toutes ses *Lanternes* et après avoir daté — pour la forme — le numéro quatorze d'Amsterdam, le numéro quinze d'Aix, le numéro seize de Londres, le numéro dix-sept de Genève, il reprend l'alibi d'Aix-la-Chapelle pour le numéro dix-huit et datera de cette ville les numéros suivants.

Ainsi lui sera-t-il possible de tenter cette mystification dans le numéro du 25 septembre :

« En comparant les déclarations écrites du prince Louis Bonaparte avec les actes de celui qui règne aujourd'hui sous le nom de Napoléon III, je me suis demandé souvent s'il est réellement possible qu'un homme se démente lui-même avec cet aplomb.

» J'ai voulu avoir le cœur net de cette incroyable inconséquence. Je suis allé aux sources ; j'ai pris des informations, rassemblé des documents, interrogé des témoins, et, de l'enquête approfondie à laquelle je me suis livré, il est résulté pour moi une certitude que l'Europe stupéfaite ne peut cependant tarder à partager.

» Celui qui occupe actuellement le trône de France est un faux Napoléon, qui a usurpé le nom et les titres de l'ancien prisonnier de Ham, de l'auteur de la tentative de Boulogne et des *Idées napoléoniennes*.

» Mon assertion rencontrera beaucoup d'incrédules, je n'en saurais douter ; mais veuillez

m'écouter un instant : personne n'ignore que Louis-Napoléon Bonaparte s'évada autrefois du fort de Ham, sous les vêtements d'un maçon nommé, dit-on, Badinguet. La légende ajoute que le futur empereur portait sur l'épaule droite une planche destinée à lui cacher la tête, que le concierge de la maison aurait peut-être reconnue.

» Eh bien, si nos renseignements sont exacts, ce récit est entièrement controuvé.

» A peine le prince Louis eut-il franchi le seuil de la forteresse, que le maçon, se ravisant fondit sur lui, reprit la blouse et la planche, lui tordit le cou ; puis passa en Angleterre ; revint en France, pour se faire, sous le nom de Louis Bonaparte, nommer président de la République ; trempa, au 2 décembre 1851, ses mains dans le sang français, fit le mariage que vous savez, et heureux d'avoir ainsi échangé sa truelle contre un sceptre, s'amusa à cabrioler sur la corde raide de la politique, sans se douter qu'un jour viendrait, où, son identité étant reconnue, il serait condamné aux peines infamantes, pour substitution de personnes et faux en écritures publiques.

» Telle est l'histoire authentique du héros de Ham.

» Et, en effet, du moment où c'est le maçon qui règne, tout s'explique : ces bâtisses continuelles, ces expropriations inutiles, ce Palais des Tuileries

qu'on abat pour le reconstruire et qu'on reconstruit pour l'abattre de nouveau, cette intolérable manie de tout gâcher, ce plâtre dont l'impératrice se récrépit tous les matins la figure, et, par-dessus tout, cet édifice dont il nous promet sans cesse le couronnement, indiquent assez que les destinées de la France sont dans les mains d'un maçon.

» Celui que je plains le plus, après nous bien entendu, c'est ce jeune et intéressant Louis Bonaparte, dont ce faussaire a non seulement pris la vie, mais dont il s'étudie à déshonorer le nom, en lui faisant faire tout le contraire de ce qu'il avait promis dans ses différents manifestes.

» Une considération cependant console mon amour-propre : bien avant cette révélation foudroyante, j'avais toujours soutenu que les hommes comme Baroche, Pinard, Walewski, Rouher, Persigny et autres, étaient tout au plus capables de servir les maçons. »

Quand Rochefort se rappelle ainsi au bon souvenir de l'Empereur, il n'oublie jamais mille choses aimables à l'endroit de ses ministres et des personnages qui gravitent autour d'eux. C'est sa règle. Mais la règle de l'autre côté de la frontière était de veiller strictement à ce que *Les Lanternes* ne pénétrassent pas sur le territoire de l'Empire. Aussi les agents de tous ordres y veillaient-ils assidûment.

Comme un tel souci était absolument incom-

patible avec celui qu'avait le lanternier de faire parvenir à ses abonnés leur manne hebdomadaire, il fallait que la ruse de l'un déjouât la méfiance des autres. C'était encore un des moindres avantages de l'hôte d'Hugo. Et ses moyens furent nombreux.

On avait bien commencé par mettre les premiers exemplaires sous enveloppe. Ensuite ils étaient portés à la première station française d'où ils étaient acheminés, sans difficulté, à destination. Mais les employés du bureau de poste n'avaient pas tardé à s'étonner de recevoir, à jour fixe, une quantité importante de plis à destination de Paris. Rapports aux chefs, puis intervention d'un commissaire de police qui ouvrit un des envois, ce qui eut pour effet immédiat la confiscation des autres. Le truc, assez naïf en somme, était éventé : il fallait trouver autre chose.

La fin justifiant les moyens, la contrebande allait dorénavant jouer son rôle.

La première opération consista à rembourrer un certain nombre de colporteurs maigres, d'un autre nombre de brochures dont la vertu leur communiquait une obésité de bon aloi. Elle fut de mauvais aloi pour d'aucuns ; car, la police s'étant immiscée dans leurs petites affaires, ils subirent des traitements différents et sévères. Et puis, cette petite poste par contrebandiers express coûtait assez cher. Les chiens mêmes

que l'on employa alors et qui apportaient en France des paquets de brochures ne donnèrent points d'excellents résultats, tant la frontière était surveillée.

Alors on découvrit mieux. La famille Hugo connaissait un riche marchand de cigares, qui avait gagné une honnête fortune en introduisant moins honnêtement, c'est-à-dire en fraude, sa marchandise en France. L'homme se nommait Coenass. Il avait acheté la complicité, moyennant une juste rétribution, d'un employé de l'ambassade française dont Arthur de la Guéronnière était alors le titulaire.

Par cet intermédiaire, Coenass expédiait des malles que l'immunité diplomatique permettait à la fois de bourrer de cigares et de passer la douane sans être visitées. A l'arrivée à Paris, naturellement un complice de Coenas se rendait à l'ambassade, retirait les cigares et le tour était joué. L'entrepreneur de transports par malle diplomatique offrit à Rochefort de lui prêter une de ses malles magiques. La proposition fut acceptée, et c'est ainsi qu'arrivèrent à Paris pendant assez longtemps de nombreuses brochures qu'il ne restait plus qu'à distribuer aux intéressés.

Pour quelles raisons fallut-il renoncer à une importation si agréable ? Laissons parler le lanternier :

« Le stratagème réussit pendant plusieurs

mois, mais, v'lan ! l'employé fraudeur de cigares commit la distraction, un jour, de se tromper de malle et de remettre au ministère des Affaires étrangères des paquets de tabac illégitime au lieu de pièces diplomatiques. *Les Lanternes* ne furent pas saisies, mais, le truc étant éventé, elles ne pouvaient guère manquer de l'être à la prochaine fournée. Il fallut de nouveau nous casser la tête, pour assurer le service du journal. »

Le hasard d'une visite qu'il fit avec Charles Hugo à un mouleur italien de Bruxelles, donna à Rochefort l'idée qui devait lui permettre d'assurer l'envoi de sa feuille. Puisque Napoléon mettait tous les obstacles possibles à l'introduction du pamphlet dans son Empire, son effigie du moins servirait les projets de l'exilé. Et ayant chargé un ami — pour éviter les soupçons de la police — de commander au plâtrier une certaine quantité de bustes de l'Empereur, on les remplit de *Lanternes*.

« Il ne fallait, narguait le polémiste, pas moins d'une quinzaine de bustes de ce personnage moustachu pour y dissimuler nos envois : on ne pouvait plus dire qu'il n'avait rien dans la tête ; les épaulettes contenaient en outre, six *Lanternes* par épaule ; la poitrine bombant sous l'uniforme en recélait soixante ; on en alignait sept le long du grand cordon de la Légion d'honneur. Le venin impérial portait ainsi en lui-même son contre-poison.

» Cette manœuvre — à l'intérieur — une fois accomplie, deux hommes à nous, un buste dans chaque bras, défilèrent victorieusement devant les douaniers français qui s'inclinèrent avec respect devant l'image du maître. On leur conta qu'il s'agissait d'une commande considérable destinée aux maires de villages, les autres statues qui représentaient l'Empereur commençant à se démoder. »

C'étaient donc de beaux jours qui allaient s'écouler pour *La Lanterne*. En effet, les bustes avaient du succès en France... une fois brisés, et les douaniers étaient pénétrés d'un saint respect pour cette marchandise qui passait en fraude avec la complicité... de l'Empereur. C'était trop beau.

« Mais, continue le polémiste, d'un choc inattendu jaillit tout à coup une lumière étrange. Un des bustes, mal affermi sur son socle, culbuta et se fendit le crâne d'où s'échappa un flot de sang coagulé sous forme de petits opuscules rouges dont, au premier coup d'œil, les gabelous reconnurent la provenance. Nous étions, comme on dit en argot policier, « pris sur le tas. »

La découverte du pot aux roses — les roses étant en l'espèce *Les Lanternes* et la tête faisant l'office du pot — fit rire autant qu'un article du pamphlet. Il fallait néanmoins, pour la satisfaction des lecteurs, trouver autre chose.

A Rochefort, devait échoir encore l'idée d'un

nouveau subterfuge. Il avait fait fabriquer à Malines un superbe cadre de style, aux bordures larges et plates. Mais l'appareil était entièrement creux de manière à pourvoir renfermer un nombre important de brochures. Le secret de la combinaison ? Son auteur va nous l'apprendre : « Dans la frise du cadre, noirci et patiné comme un bibelot Renaissance, était dissimulée une fleur en bois qu'il suffisait de dévisser pour faire instantanément tomber la planche qui servait de devanture, derrière laquelle s'entassaient facilement quinze cents *Lanternes*. Comme contrebande, on pouvait dire que c'était le dernier cri. »

En effet, l'invention était tout à fait au point. Il n'était plus que de remplir le cadre des feuillets qui lui étaient destinés et de le faire expédier à Paris chez un antiquaire du boulevard Beaumarchais. De là, il parviendrait à la mère des enfants de Rochefort, serait dépouillé de son embarrassant contenu et réexpédié à nouveau en vue d'un service régulier. Jamais ce véhicule d'un genre spécial ne fut éventé ! Aussitôt que la compagne du polémiste était en possession des brochures, elle les glissait sous enveloppes et les faisait parvenir à leurs destinataires. Cependant, s'il était quelque lecteur dont le nom fût marquant au point que le pli pût être saisi à la poste, la courageuse femme le portait elle-même à domicile.

Ainsi la chose se passait de cette manière pour Mme Cavaignac, l'une des abonnées. Un jour que Mme Rochefort venait de déposer chez celle-ci un exemplaire préalablement mis sous pli, au moment où elle redescendait l'escalier sa mission étant accomplie, la mère dévouée, femme plus dévouée encore peut-être, s'entendit appeler tout à coup :

— C'est bien vous, n'est-ce pas, madame, lui demanda Mme Cavaignac, qui venez de remettre cette lettre que me donne la bonne ?

— Oui, Madame.

— Donnez-vous donc la peine d'entrer.

Et Mme Cavaignac conduisant à son salon Mme Rochefort lui serra la main, l'assura de son amitié la plus vive et s'informa avec un intérêt dont la visiteuse fut touchée, de l'exilé qu'aucune douleur ne pouvait abattre ni désarmer.

Quelque temps avant ces événements, Rochefort avait essuyé un duel sérieux. Il avait été provoqué pour un article que, dans sa *Lanterne* datée du 18 septembre, il avait fait paraître à la suite de la publication par les journaux gouvernementaux, d'une lettre d'un instituteur nommé Rochefort, qui avait sollicité du garde des sceaux l'autorisation de faire modifier son état civil. A la suite de quoi le lanternier avait répliqué :

» Écoutez ! celle-là est la plus belle de toutes. Cet instituteur primaire, qui demande à changer de nom, sous prétexte qu'il porte celui de « Roche-

fort » qui appartient également au rédacteur de *La Lanterne*, voilà, il me semble, le mot de la fin, bien que je le cite au commencement.

» Si ce magistrat n'a pas médité sa pétition dans le but d'arriver par cette basse flatterie aux plus hauts grades de l'Université, il faut reconnaître que par cette simple demande d'un changement d'état civil, il a mis dans un terrible embarras le garde des sceaux chargé des opérations de ce genre. Supposons, en effet, que M. Baroche refuse au pétitionnaire l'autorisation qu'il sollicite.

» — Eh quoi ! s'écriera le nommé Rochefort, vous avez mis aux trousses de mon homonyme tous vos magistrats, tous vos juges d'instruction et tous vos avocats impériaux. Ils ont déclaré à la face du Christ, que le fondateur de *La Lanterne* était coupable de tous les attentats décrits par Buffon. Vous lui avez appliqué des jugements tellement terrifiants qu'on aurait pu les croire rédigés par des jurisconsultes qui avaient un peu trop déjeuné.

» Et quand, sur la foi de vos réquisitoires, je demande à changer mon nom de « Rochefort » qui me fait horreur, contre un autre à mon choix, vous ne me le permettez pas, sous prétexte qu'après tout M. Rochefort n'est pas aussi absolument déshonoré que *La Gazette des Tribunaux* veut bien le dire. Mais alors vos juges, qui l'ont traité comme Cartouche, sont donc des menteurs

et des imbéciles. Ce n'est pourtant pas ce que vous soutenez dans les discours de rentrée des tribunaux.

» Supposons maintenant que M. Baroche lui accorde le droit d'ensevelir à jamais un nom maintenant flétri, et d'en puiser un autre dans l'Almanach Bottin, qu'arrivera-t-il ?

» Il arrivera ceci, qui est excessivement grave, c'est que M. Baroche en personne sera également forcé de se demander à lui-même et de s'accorder sans délai l'autorisation de changer de nom, car, vous ne l'avez pas oublié, son fils, accusé publiquement d'escroquerie et de malversations dans les affaires de Mirès, s'est vu afficher sur les murs de Versailles par les ordres de M. de Persigny, qui, fidèle à son antique gentilhommerie, avait trouvé gracieux de combattre la candidature de cet enfant désagréable en l'appelant voleur.

» Et remarquez qu'en résumé je n'ai jamais été condamné que pour attentat à la pudeur sur la personne des faux cheveux de l'impératrice, tandis que le grand justicier Baroche qui fait arrêter tout le monde, excepté son fils, porte le nom d'un monsieur stigmatisé pour de basses filouteries. »

C'était donc Baroche qui était mis sur la sellette à propos d'un homonyme récalcitrant de Rochefort. Et comme Baroche fils ne trouvait pas la plaisanterie de son goût, il demanda raison au

publiciste des insultes à lui adressées. Dans *La Lanterne* suivante, Rochefort répliqua par un post-scriptum à sa précédente déclaration :

« Je reçois à l'instant une lettre d'un ami de M. Ernest Baroche, qui me demande raison des insultes à lui adressées par M. de Persigny dans la fameuse circulaire dont parlait *La Lanterne* de samedi dernier. M. Ernest Baroche, publiquement accusé par un membre du Conseil privé, d'acte de la plus haute indélicatesse, s'adresse à moi pour se réhabiliter.

» Je pourrais, je devrais refuser une réparation par les armes au fils de l'indigne Ministre de la Justice qui m'a fait outrager dans mon honneur et dans mon enfant par la valetaille qu'il gouverne sous le nom de magistrature française. Vos armes étant la prison, la confiscation, la calomnie, j'aurais le droit de vous refuser de croiser les miennes avec les vôtres jusqu'à ce que les Blain des Cormiers et les Angot des Rotours m'aient rendu raison des injures dont ils m'ont impunément couvert à l'abri de leurs jupes.

» Je n'entrerai pas dans cet ordre d'idées, et, sans chercher comment M. Baroche fils consent à se rencontrer avec un homme que M. Baroche père, par l'entremise de ses agents, a traité comme le dernier des criminels, je ferai à ce demi-personnage, qui, au fond, me sait bien autrement respectable que mes insulteurs, l'honneur immérité de relever sa provocation. »

Les témoins de Baroche dont l'un était Adolphe Belot, l'auteur du *Testament de César Girodot*, se mirent en rapport avec ceux de Rochefort. C'étaient Charles et François-Victor Hugo qui représentaient leur ami. Le docteur Laussedat, proscrit de décembre et frère du colonel Laussedat qui siégea longtemps à la Chambre après la chute de l'Empire, assistait les adversaires.

Les conditions du duel étaient extrêmement sévères. Les témoins de Baroche avaient exprimé l'opinion suivante :

— Il faut que le duel soit sérieux, *La Lanterne* a un tirage considérable, non seulement elle est lue en France, mais elle circule encore beaucoup à l'étranger, des traductions en sont faites en plusieurs langues, le préjudice causé à M. Baroche par les assertions injurieuses de cette brochure est très grand.

— En effet, ripostèrent les témoins d'Henri Rochefort, celui de qui nous tenons pleins pouvoirs l'a compris ainsi. Or, voici ce qu'il nous charge de vous proposer. On se battra au pistolet et on échangera quatre balles. En cas de non résultat, on prendra l'épée et l'engagement continuera jusqu'à ce que l'un des adversaires soit absolument mis hors de combat.

— Nous ne demandons pas qu'on aille jusque-là, répondit M. Belot. On se contentera de prendre l'épée.

Le rendez-vous fut fixé au lendemain à six heures du matin, à la frontière hollandaise, au Sass de Gand. Les corps à corps étaient permis et le combat ne devait se terminer qu'après blessure grave.

« A chaque engagement, rappelle Rochefort, je me jetais furieusement sur mon adversaire, que je blessais sans qu'il rompît d'une semelle. A la quatrième reprise, au moment où je l'atteignais de nouveau d'un assez mauvais coup à la cuisse, je reçus au bras une très légère estafilade. Médecins et témoins s'interposèrent alors. J'avoue qu'il était temps. J'avais tenu, pendant cette longue séance, mon épée si nerveusement que mon bras commençait à s'engourdir. »

L'honneur était satisfait. Les duellistes prirent chacun de son côté le chemin de Gand. Rochefort, qu'accompagnaient Charles et François-Victor et le docteur Laussedat, descendit pour déjeuner à l'hôtel de la Poste. Par le plus grand des hasards, ce fut au même hôtel que les témoins d'Ernest Baroche amenèrent leur client afin qu'il pût se reposer quelques moments. Il dut donc entendre les cris de « Vive Rochefort », « Vive *La Lanterne* » que la foule, parmi laquelle la nouvelle du duel s'était rapidement répandue, poussait en manifestant sa sympathie. Il eut l'esprit même de se méprendre sur le sens des acclamations en ayant l'air de croire qu'elles étaient en sa faveur.

— Une manifestation, dit-il en souriant à Belot, je ne me croyais pas si populaire ! Et il ajoutait peu après avec quelque tristesse :

— Une chose assez étrange en tout ceci, c'est que je me bats contre un homme que j'estime, pour des gens que je n'estime pas !

Le duel avait eu un très gros retentissement en France. Victor Hugo, en souhaitant bon courage à Rochefort, avant l'engagement, lui avait dit : — Ce sera le combat entre la République et l'Empire. Et cette boutade de l'illustre proscrit était bien le résumé de la pensée de tous les citoyens.

Le duel avait également fait beaucoup de bruit, à Bruxelles même. Il consacra à Rochefort une réputation de tireur, de son aveu imméritée. Qu'importe ! Le maître d'armes de Charles Hugo, un bon Flamand nommé Schesderslaghe lui avait, la veille de la rencontre, dérouillé un peu la main dans sa salle. Et le bruit, complètement faux d'ailleurs, n'avait point tardé à courir que le maître d'armes avait enseigné à l'élève un coup terrible, inévitable, qui avait permis au polémiste de sortir vainqueur de la rencontre. Aussi toute la jeunesse élégante de Bruxelles était-elle venue se faire inscrire chez Schesderslaghe, qui n'avait pas tardé à devenir le professeur à la mode de la ville.

Pour se remettre de ses émotions, Rochefort alla retrouver à Spa Mme Charles Hugo, qui s'y

reposait avec les enfants du polémiste et que vinrent rejoindre Hugo et ses fils. Ce furent quelques jours de repos en famille bien gagnés. On ne put prolonger un tel séjour, les travaux du poète, et ceux tout différents du polémiste les réclamant à Bruxelles. Il fallut donc se décider à regagner bientôt la capitale belge.

L'existence pourtant n'y était pas dénuée de charmes. Victor Hugo, quelque temps qu'il fît, se levait dès six heures et s'enfermait dans sa chambre où il travaillait jusqu'au déjeuner. L'après-midi, il se donnait toute liberté, partageant son temps entre les visites, les réceptions et la promenade. Le maître, qui était grand amateur d'art, trouvait en Rochefort quelqu'un à qui causer. Car le polémiste avait un sens de l'art très pur et plus d'une fois Hugo lui demanda des conseils sur l'achat de meubles, de tableaux ou de poteries comme à un véritable expert. Et la confiance que le grand proscrit avait en le polémiste était justifiée. Il faut reconnaître que Rochefort, sa vie entière, consacra le meilleur de ses loisirs aux beaux arts et que, dès son jeune âge, il avait profité des utiles leçons d'amateurs et d'artistes de valeur.

Il allait avoir plus d'une occasion de faire valoir ses connaissances artistiques.

X

L'AMATEUR D'ART

Rochefort amateur d'Art. — Le lit de l'Empereur du Mexique. — Second retour en arrière. — Les leçons d'un restaurateur. — Les flâneries à l'Hôtel Drouot. — Enchères et surenchères. — Une expertise qui rapporte. — Le peintre Corot. — Rochefort a des démêlés avec le surintendant des Beaux-Arts. — L'histoire d'une terre cuite. — Rochefort publie : Les Petits Mystères de l'Hôtel des Ventes. *— Chez le duc d'Aumale. — Le Salvator Rosa de Victor Hugo. — Saint-Cloud, Meudon et le Louvre. — Le peintre animalier Landseer. — Une expertise chez Chauchard. — Le vol de la Joconde.*

Pendant cette année de 1868 où Henri Rochefort, réfugié à Bruxelles, était l'hôte de Victor Hugo, l'illustre poète avait acheté d'un marchand de meubles anciens, une très belle chambre à coucher ayant appartenu à l'Empereur du Brésil.

Le souverain avait offert cet ameublement à son ministre en Belgique, qui l'avait troqué lui-même contre un horrible Louis-Philippe. C'est ainsi que le poète de *La Légende des Siècles* l'avait

découvert chez le bric-à-brac. Quand il en eut conclu l'achat, Victor Hugo invita Rochefort à aller voir chez le marchand les pièces magnifiques que celui-ci devait lui faire livrer. Elles se composaient de quatre chaises au dossier haut et étroit, « de deux consoles merveilleusement travaillées et d'un magnifique et large lit à colonnes légères comme des ceps de vigne et dont le style rocaille flamboyant éclatait en un feu d'artifice, offrant pour bouquet la fleur de lys des Alcantara ».

Rochefort complimenta Victor Hugo de sa trouvaille, lui faisant remarquer pourtant que le mobilier n'était pas si ancien qu'il le pensait et qu'il datait à peine de trente ou quarante ans. Cependant, il ajoutait qu'il n'aurait pas hésité à le payer le double du prix qu'il avait été vendu.

Sachant que Rochefort avait l'intention de s'installer tout à fait à Bruxelles et voyant combien il enviait de si beaux meubles, le poète n'hésita pas à les lui céder, ce dont le polémiste le remercia « d'autant plus chaleureusement qu'indépendamment d'une très belle chose, c'était un précieux souvenir de lui ». Cela fera dire plus tard à Rochefort quand il racontera cette histoire : « Voilà comme l'empereur du Brésil et moi, nous avons couché dans le même lit ».

Quand il fut condamné à la déportation per-

pétuelle, ses meubles furent vendus à l'Hôtel des ventes. Mais il eut le bonheur de les retrouver à son retour en France, car un marchand d'objets d'art les acheta en promettant de les rendre à l'exilé s'il revenait jamais. Il tint d'ailleurs sa parole et lui restitua son bien.

S'il est vrai que l'on naisse artiste, cette affirmation certes peut s'appliquer à Rochefort. Comment avait-il accompli ses débuts dans cet art difficile ? Oh, bien simplement ! Parce qu'il « ne pouvait traîner éternellement ses guêtres dans Paris en attendant de devenir un écrivain, il passait des après-midi entières au Louvre où, les yeux fermés, il aurait pu indiquer la place de chaque tableau ». Cela il le confesse. Mais il y eut aussi un homme qui développa chez l'adolescent un sens critique et artiste en éveil, très prononcé déjà. Cet homme était Larozerie, qui avait été ruiné par la Révolution, comme Claude de Rochefort-Luçay, le père du journaliste, l'avait été lui-même.

Larozerie recevait souvent la visite du jeune Henri, qui avait alors dix-neuf ans, et qui tournait et retournait toutes les toiles qui garnissaient l'atelier — Larozerie s'occupant de la restauration des tableaux. Là, les spécimens de toutes les écoles passaient sous ses yeux et le restaurateur d'art lui apprenait à connaître les maîtres et à distinguer leurs toiles à telles touches et à tels détails. Il s'instruisait des moyens par les-

quels on peut « arranger » un tableau de telle façon qu'un amateur inexpérimenté n'y pût rien découvrir. Le jeune homme mettait lui-même la main à la pâte et c'est ainsi que, guidé par son maître, il travailla à la remise en état d'un grand panneau religieux qui se trouvait dans l'église Saint-Gervais. A la vérité, il ne toucha à aucun pinceau, étant seulement chargé de frotter avec de l'alcool différentes parties de l'œuvre.

A force de voir des tableaux, de les étudier, de les comparer, Henri acquit un coup d'œil merveilleux, une perspicacité profonde qui ne le trompaient jamais. Comme il le dit lui-même, il ne perdait pas complètement son temps dans ses flâneries artistiques à l'Hôtel Drouot où « il se rongeait les ongles dans l'impossibilité qu'il était de mettre la moindre enchère sur les beaux tableaux qui passaient sous ses yeux » et que le commissaire-priseur adjugeait à d'autres.

C'est là qu'il fit la connaissance du marquis d'Hertfort, homme puissamment riche et grand amateur de tableaux, à qui l'on voulait vendre à un prix exhorbitant une *Mort de Sénèque* attribuée à Ribéra mais, à la vérité, œuvre d'un Italien, Lucas Giordano, très habile à imiter les maîtres espagnols. Rochefort démontra au marquis d'Hertfort que les experts se trompaient et que la *Mort de Sénèque*, dont il voulait se rendre acquéreur, n'était pas un Ribéra mais bien un Giordano.

Frappé des connaissances très approfondies du jeune homme sur la peinture, le marquis le pria de vouloir bien pousser pour lui des tableaux que, en sa qualité de millionnaire, on lui vendait des prix fous ; c'est ainsi que l'on put voir le jeune Rochefort se faire adjuger une toile, *Le Lion amoureux* de Roqueplan, pour trente mille francs, tableau qui ne devait jamais lui appartenir.

Certes non — et il avait bien raison de le dire — il ne perdait pas son temps à l'Hôtel des ventes, le jeune expert ; et il s'y tailla même une jolie réputation, qui fut la cause indirecte de son entrée au *Charivari*. Le fils du peintre Émile Contant était attaché au Vaudeville où il avait, entre autres décors, brossé quelques paysages pour Rochefort père. Il était venu certain jour trouver Henri et lui avait demandé de l'accompagner à l'expertise d'une collection de vieilles toiles.

C'était de ces visites que Rochefort aimait à faire. Il partit donc avec l'artiste décorateur, qui lui expliqua en chemin que le propriétaire de la galerie étant momentanément gêné, il s'agissait de lui faire avancer des fonds sur ses tableaux par un jeune Russe qui avait accepté d'être le bailleur de l'opération. Rochefort estima la collection et prit sur soi d'affirmer au prêteur qu'il ne courait aucun risque en avançant une centaine de mille francs.

Quelques jours s'étaient écoulés depuis cette expertise quand le jeune homme reçut la visite du possesseur de la galerie. Celui-ci venait le remercier chaleureusement d'avoir contribué à faire aboutir l'affaire et lui demandait quels étaient ses honoraires. Rochefort n'ayant eu en vue que de rendre service à un ami, se récusa. On causa, et l'homme — il se nommait Grégoire — ayant appris les aspirations du fils du vaudevilliste qui n'étaient rien moins que d'entrer au *Charivari*, s'empressa, ayant des accointances au journal, d'y faire accepter son obligé.

Rochefort ne fut pas seulement un remarquable juge en matière d'art, il sut encore découvrir, pressentir le talent. N'était-il pas déjà rempli d'admiration pour Corot, alors que les peintures de l'artiste ne se vendaient pas parce que l'on ne reconnaissait point son talent, ou plutôt parce que l'on ne savait pas le reconnaître? Il lui arriva à ce sujet, avant qu'il n'entrât à l'Hôtel de Ville comme commis — c'était au temps où il habitait rue des Beaux-Arts, avec celle dont il fit plus tard sa femme — il lui arriva une plaisante aventure. Corot était son voisin de palier. Rochefort se lia vite d'amitié avec le peintre, et un familier du journaliste a raconté comment se nouèrent ces relations :

« Mme Rochefort possédait un écureuil auquel elle tenait beaucoup. Un jour que la fenêtre était entr'ouverte, la bestiole, sortie une minute de sa

cage, prit la poudre d'escampette, sautilla sur la saillie de la croisée et, sans plus de gêne, d'un bond, gagna l'atelier de Corot dans lequel elle s'engouffra. Le peintre était absent et l'écureuil se promena en liberté parmi les riants paysages, étonné et ravi sans doute de cette admirable nature en chambre. L'amas de forêts, de fontaines qui sourdent, de saules, de futaies et de noisetiers était alléchant, en vérité. Corot, à cette époque, travaillait énormément et vendait peu. Et pourtant comme elles étaient pleines de poésie ces toiles adorables et merveilleuses ! Quelle finesse de ton ! Quelle immense fantaisie et quelle grande sincérité à la fois !

Lorsque le voisin Corot rentra, on réclama de lui l'extradition du délinquant. Le rongeur fut trouvé blotti dans un coin de l'atelier en train de grignoter l'angle d'un tableau. »

— Il en a mangé pour quinze mille francs, dit en riant Corot.

— Qui sait, avait répondu Rochefort rêveur, il en a peut-être mangé pour beaucoup plus. Et il était parti avec son écureuil.

A quelque temps de là, à Albert Wolf qui lui demandait quels tableaux il lui conseillait d'acheter, Rochefort répondait : « Achetez des Corot ». Celui-ci n'eut pas à se plaindre de ce conseil qu'il suivit. On sait ce que valent maintenant les toiles de l'artiste.

Cependant il sera un temps où le polémiste

achètera, pour sa satisfaction personnelle, des objets d'art. Quand il habitera rue Montmartre, vis-à-vis l'*Hôtel de France et de Champagne*, il saura meubler les pièces de sa demeure, de tableaux, de statuettes, de vieux meubles, de poteries et de bibelots de valeur.

Mais quel musée mal tenu ! N'est-ce pas là où un jour, a raconté Villemessant, un visiteur trouva les enfants de Rochefort occupés l'un à percer de flèches un tableau de Tiépolo, l'autre à marteler à grands coups un émail délicatement cloisonné !

La réputation de Rochefort comme expert s'affirmait. Il n'était de jour qu'on lui demandât son avis sur un peintre ou sur une œuvre d'art. Il ne se contentait pas d'aimer les uns, il défendait les autres et flétrissait ceux qui sous prétexte de nettoyages abîment, ternissent et détériorent les toiles par des retouches faites à tort et à travers.

C'est ainsi qu'il s'attira sur les bras une histoire qui menaça de l'entraîner assez loin.

A cette époque-là, le surintendant des Beaux-Arts était M. de Nieuwerkerke. Rochefort, qui « faute des instruments indispensables pour une véritable opposition politique se retournait vers l'opposition artistique », apprécia avec quelque violence le mode de nettoyage auquel on soumettait les tableaux du Louvre. Il critiqua amèrement un « désastreux récurage » de *Saint-*

Michel, par Raphaël, récurage ordonné par Nieuwerkerke et à cause duquel le tableau avait perdu tout l'éclat de ses tonalités.

Pour avoir osé dire la vérité en termes brutaux, pour avoir donné son appréciation sur des opérations qui n'étaient non seulement d'aucune utilité mais qui encore étaient préjudiciables aux toiles, pour avoir osé critiquer un fait accompli par ordre du surintendant, tout-puissant à la Cour, Rochefort fut déféré aux tribunaux. Il est probable qu'il aurait été condamné sans l'entrée en scène d'Ingres qui, écœuré lui-même des traitements auxquels on soumettait les chefs-d'œuvres, s'offrit à témoigner en sa faveur.

Nieuwerkerke, probablement averti des intentions d'Ingres, crut préférable de ne point pousser les choses plus avant et l'affaire en resta là.

Mais si Rochefort avait appris, grâce à Larozerie, à connaître les peintures, son goût naturel l'avait porté vers toutes les choses de l'art. A force de fréquenter à l'Hôtel Drouot dont il parcourait toutes les salles en compagnie d'un nommé Sano, homme si compétent en matière de tableaux, qu'il savait reconnaître à la trame qu'une toile, dont la peinture était tournée contre la muraille, était un Poussin ou un Watteau, Rochefort apprit à connaître tous les objets d'art pour lesquels il devint un expert aussi remarquable qu'il l'était en tableaux.

Chose étrange, Nieuwerkerke ne tint pas rigueur au chroniqueur de ses appréciations passées, puisqu'il lui demanda, au contraire, toujours son avis quand il était dans l'intention de faire une acquisition pour le musée du Louvre.

Or un jour, le surintendant aux Beaux-Arts annonça, triomphant, au Tout Paris qui s'intéresse aux choses de l'art, qu'il venait de faire une découverte étonnante, extraordinaire : un buste représentant le philosophe italien Benivieni, par Donatello, dont il s'était rendu acquéreur pour une somme de treize mille francs, un rien, étant donné la valeur de la terre cuite. Déjà les journaux avaient vanté l'acquisition et brûlé de l'encens sous le nez de M. le surintendant qui, pour avoir leur appréciation, avait fait parvenir à Rochefort et à Sano une carte les invitant à venir examiner l'admirable buste.

Rochefort arriva le premier dans la salle où était exposé le sensationnel Donatello. Là, entouré « de fonctionnaires et de dames de fonctionnaires et de parents de fonctionnaires qui s'extasiaient, poussant de petits cris admiratifs », M. de Nieuwerkerke détaillait comment il avait découvert ce chef-d'œuvre et comment il l'avait obtenu pour une somme aussi dérisoire.

Rochefort s'approcha du buste, le regarda, l'examina avec, sur les lèvres, un petit sourire narquois, le sourire de l'homme qui « en prépare

une bien bonne » à un notoire contemporain. Enfin sa conviction s'établit : il se trouvait en présence d'une terre cuite truquée, à la patine factice et digne tout au plus de figurer dans un bazar avec, pendue au cou, une étiquette indiquant le prix de vingt-cinq francs. Cependant, l'arbitre ès arts n'osa pas se prononcer tout haut, attendant avec impatience l'arrivée de Sano à qui, aux premiers mots, il fit part de ses soupçons. Sano examina la chose, se gratta le bout du nez et laissa tomber ces mots à l'oreille de son compagnon :

— Tout ce qu'il y a de plus moderne.

Alors Rochefort explosa, trop heureux de saisir une occasion qui lui permît de se venger de Nieuwerkerke.

— Treize mille francs, s'écria-t-il, ce serait vraiment pour rien si c'était un Donatello; mais comme c'est un travail tout moderne et sans valeur artistique, c'est hors de prix. Nieuwerkerke qui passait par là — curieux effet du hasard envers les gens qui ont à s'entendre dire des choses désagréables ! — riposta, pincé :

— C'est une opinion.

— Ce n'est pas une opinion, insista Rochefort : c'est un fait peu difficile à vérifier. Au surplus, j'en ferai part demain aux lecteurs de mon journal, qui jugeront ainsi de la façon dont on emploie l'argent de leurs impôts. Le polémiste eut gain de cause. A quelque temps

de là, le surintendant faisait enlever le buste litigieux. Le Donatello était décidément faux.

C'est peu après cette aventure que le baron Haussmann, avec quelque malice peut-être, faisait nommer Rochefort, son employé de l'Hôtel de Ville, sous-inspecteur des Beaux-Arts de la ville de Paris. On a vu par ailleurs qu'il ne garda point longtemps ce poste.

Le critique d'art publiait en 1862 une œuvre fort remarquable : *Les Petits Mystères de l'Hôtel des Ventes*. C'était la réunion de ses articles écrits sur les questions d'art où l'amateur de tableaux, l'habitué des salles de ventes qu'était Rochefort, révélait avec verve et humour les truquages de quelques marchands et l'ignorance de beaucoup d'experts.

Son admiration pour la belle peinture devait le conduire quelquefois aux paradoxes les plus imprévus. N'affirme-t-il pas le plus sérieusement du monde, en parlant du docteur Lacaze qui avait une splendide galerie et le mauvais goût de surcharger quelques-uns de ses tableaux : « Cette folie à coups de pinceau était à mes yeux beaucoup plus dangereuse que celles qui se manifestent par des coups de revolver sur les passants, *ceux-ci étant faits pour mourir et les chefs-d'œuvre pour vivre.* »

Y aura-t-il jamais beaucoup de passants de cet avis-là ?

Mais l'art sera toujours la dernière ressource

que l'on aura d'attirer Rochefort dans les lieux où on ne saurait le faire venir avec d'autres arguments.

Quand il était sur le point de fonder sa *Lanterne* et qu'il cherchait des capitaux, son ami Siraudin, qui avait ourdi le noir complot de faire subventionner la brochure par les d'Orléans, avait amené le polémiste chez Bocher, l'intendant du duc d'Aumale, sous couleur de lui faire admirer différentes acquisitions nouvellement faites par le duc. Rochefort les admira en effet. C'était un Ruysdaël représentant *La Plage de Scheveningue* près La Haye, qui avait coûté quatre-vingt mille francs et un Albert Cuyp : *L'Entrée de Dordrecht* qui valait cent trois mille francs. Mais si le polémiste goûta fort les toiles, il ne goûta point le procédé qui consistait à l'amener à composition en flattant ses goûts d'artiste et il faillit se fâcher à tout jamais avec Siraudin.

L'agitation de *La Lanterne* va provoquer pourtant quelque répit dans les affaires d'art de Rochefort. Il ne se ressaisira qu'en Belgique, aux côtés de Victor Hugo, grand amateur lui-même, mais peu connaisseur en peinture — du moins Rochefort l'affirme-t-il.

Le lanternier avait rencontré par hasard, dans les rues de la capitale belge, un Anglais, grand marchand de tableaux qui était venu là pour y installer une galerie. L'Anglais, qui savait Roche-

fort dans les meilleurs termes avec Victor Hugo, supplia son ancien client de lui amener le poète. Le soir même, Rochefort fit part à Hugo « du grand honneur que son Anglais aurait à le recevoir », et, le lendemain après déjeuner, ils se rendirent dans le magasin de tableaux. Victor Hugo admirait, prétendit Rochefort, des croûtes informes et restait totalement indifférent aux Nattier et aux Boucher qu'on lui montrait. Tout à coup, il tomba en arrêt devant une grande marine qui représentait « un ciel d'orage, une mer en furie et des navires dansant sur la crête des vagues ». Cette marine était l'œuvre de ces peintres napolitains dont Magnasco fut le maître et qui « vous brossent en trois quarts d'heure une toile de deux mètres ». — Quel magnifique Salvator Rosa ! s'écria le poète. Rochefort n'eut pas le courage de le détromper ni de réfréner un enthousiasme pourtant si mal placé. Hugo quitta donc le magasin persuadé d'avoir admiré une œuvre du grand peintre.

A quelques jours de là, l'Anglais fut encore en présence de Rochefort. — Certain tableau me semble, lui dit-il, avoir particulièrement intéressé M. Hugo. En souvenir de la visite qu'il me fit, voudriez-vous lui demander d'être assez amable en l'acceptant de ma part ?

Rochefort promit de faire la commission et se rendit chez Hugo. Malheureusement pour sa conscience, il eut la mauvaise idée de faire

HENRI ROCHEFORT

PAR ROLL 1897

part à Charles Hugo de la gracieuseté de l'envoi.

— Quelle occasion, dit Charles. Venez avec moi trouver mon père et laissez-moi parler.

— Rochefort est vraiment étonnant, s'écria-t-il dès qu'il fut en sa présence. Grâce à lui le marchand de tableaux à qui tu as rendu visite consent à te laisser le Salvator Rosa pour la somme infime de cinq cents francs.

Un Salvator Rosa pour cinq cents francs ? Victor Hugo ne voulut pas laisser échapper pareille aubaine. Il fit de grands compliments à Rochefort, lui demandant d'aller immédiatement chercher le chef-d'œuvre avec son fils à qui il remit le prix de la vente factice. Le fils de Hugo se chargea de le dépenser allègrement et rapporta à son père la toile offerte gracieusement.

A deux années de là, durant lesquelles se précipitèrent les événements qui devaient le ramener en France, le faire nommer député et le faire enfermer à Sainte-Pélagie, Rochefort, investi de fonctions quasi dictatoriales, va se rendre à Saint-Cloud — c'est le 12 septembre 1870 — puis à Meudon, arracher aux palais de ces deux villes, pour les mettre à l'abri de l'invasion allemande, quelques précieux objets.

« Je cherchai, rapporte-t-il, ce qui au point de vue artistique méritait d'être préservé des boulets et je ne trouvai guère que deux statues

d'une valeur relative : la *Sapho*, de Pradier et l'original de la *Nuit*, de Pollet. Je fis devant moi charger ces deux marbres sur des camions qui les transportèrent à Paris où on leur a fait une place soit au Louvre, soit au Luxembourg.

» Au château de Meudon, donné comme habitation au prince Napoléon, je ne vis que deux grands paysages avec figures peintes, par Hubert-Robert, et que je donnai l'ordre de décrocher pour les emballer à destination de Paris. Puis, comme le jour tombait, je repartis, et je n'ai jamais su ce qu'étaient devenus ces deux Hubert-Robert. »

Avant de sauver les beautés que Saint-Cloud et Meudon renfermaient, Rochefort, avec l'aide de Jules Simon, avait été chargé par les membres du gouvernement de la défense nationale, leurs collègues, de mettre en sûreté les plus belles toiles du musée du Louvre qu'il connaissait si bien. Les *Noces de Cana*, la *Mise au tombeau* du Titien, le *Départ pour Cythère* de Watteau, la *Belle Jardinière* de Raphaël furent décrochés, emballés, expédiés à Brest et embarqués sur un bateau prêt à prendre le large.

Grandeur et décadence ! L'année suivante, le membre du gouvernement de la défense nationale allait être déporté par le conseil de guerre de Versailles. C'était Nouméa, le bagne, puis l'évasion et encore l'exil. Dans l'interminable randonnée qu'il accomplit en Europe, Rochefort

passe à Londres où il va séjourner quelque temps. Il est bientôt sollicité des plus grands amateurs de la Grande-Bretagne qui le consultent à l'envi sur les attributions de tableaux douteux. Il ne manque point non plus les grandes ventes et il aura un beau trait de désintéressement.

C'est lui-même qui va parler :

« Un jour, à la mort d'un ami du grand peintre d'animaux Landseer, M. Woods, le successeur de Christie, et dont les appréciations dans les questions d'art font autorité à Londres, mit sur la table un portrait du peintre, représenté debout, caressant de la main un gros chien noir. Le maître était peint par le directeur de l'Académie de peinture et le chien par Landseer lui-même. Et comme je poussais le portrait, M. Woods dit d'un ton de regret :

» — Il serait bien fâcheux que cette œuvre qui reproduit les traits de notre plus grand peintre, ne restât pas à la nation anglaise.

» Je saisis la balle au bond et répondis à Woods :

» — Permettez-moi de lui offrir le tableau.

» En effet, il me fut adjugé sous les bravos de l'assistance et je fis don du portrait de Landseer à la ville de Londres. Il est aujourd'hui accroché dans une des nouvelles annexes de la National Gallery.

Durant ses séjours à Londres, Rochefort était

parvenu à se constituer une assez brillante collection « choisie surtout dans cette admirable école anglaise si mal connue ou plutôt si complètement ignorée en France ». De même qu'il découvrit de grands peintres en France, il sut découvrir de grands peintres en Angleterre où il faisait l'étonnement des amateurs parce qu'il poussait jusqu'à dix mille francs des tableaux de Thomas Lawrence qui se vendent maintenant cinquante mille francs.

Quand l'amnistie permit au polémiste de rentrer en France, il suivit à nouveau avec ferveur toutes les grandes ventes de la salle Drouot. Et, comme autrefois, on était heureux de s'adresser à lui pour faire une expertise ou une estimation. Il est une anecdote piquante qui se rattacha aux dernières années de sa vie.

Un jour, un monsieur « bien mis » était venu trouver Chauchard. Le monsieur bien mis avait les yeux remplis de larmes et une vive émotion contractait sa gorge. Ces mots tombèrent enfin de ses lèvres :

— Vous seul, Monsieur Chauchard, pouvez empêcher de se perpétrer un crime.

— Quel crime ?

— J'y arrive. Un riche Américain vient d'acheter une toile, un magnifique tableau qu'il emporte demain en Amérique. Un chef-d'œuvre va donc être ravi à la France. Que faudrait-il pour que ce chef-d'œuvre restât chez nous ?

rien, ou presque rien. Mon Américain consentirait à revendre son acquisition, qui est une pure merveille, cinq cent mille francs. Monsieur Chauchard, vous seul êtes capable d'un aussi grand, d'un aussi large geste. Versez cinq cent mille francs au Yankee ; vous aurez bien mérité de la patrie.

Chauchard alla incontinent voir la toile et offrit la somme demandée. L'Américain millionnaire se laissa dépouiller du chef-d'œuvre. Contre les billets, il rendit le tableau que Chauchard, en fin connaisseur qu'il n'était pas tout à fait, trouva superbe. A quelques jours de là, pour plus de certitude, il pria Rochefort de venir admirer son acquisition.

Et Rochefort vint.

— Je m'y connais un peu, moi aussi, lui dit l'administrateur du Louvre — du magasin — et vous m'allez dire combien vous auriez payé le tableau que je vais vous montrer.

Rochefort examina le tableau, puis laissa tomber : « Vingt-cinq francs ».

— Mais...

— On sait que vous êtes riche et ceux qui vous l'ont vendu sont relativement excusables. Un autre l'aurait payé cent sous !

Les personnes bien informées prétendent que, à cette époque-là, Rochefort était couché sur le testament du multimillionnaire. Et elles ajoutent : C'est à quatre heures que Rochefort pro-

nonça : « Vingt-cinq francs ». A cinq heures, il n'était plus sur le testament...

La dernière grosse émotion que devait ressentir le polémiste, allait lui être causée par la disparition de la *Joconde*. Il avait retrouvé pour écrire ses articles sur ce sujet sa plume de trente ans. Ainsi disait-il dans *La Presse*, à la date du 25 août 1911 :

« Nous avons bien peu de chances de retrouver la *Joconde*, mais si M. Hamard et M. Lépine s'en mêlent, il est certain que nous ne la retrouverons jamais. Le préfet de police, tout en se refusant à tout interview, a eu l'imprudence de dire : « Celui qui a fait le coup le paiera cher ». Cette menace ne peut avoir d'autre effet que de pousser le voleur à détruire le chef-d'œuvre dont la célébrité l'empêchera toujours de tirer profit.

... Le grand maître de la police ne paraît voir dans cet incroyable cambriolage que la répression dont le cambrioleur sera passible. J'avoue, quant à moi, qu'il m'est absolument indifférent qu'il y ait au bagne un criminel de plus. Ce à quoi tiennent les admirateurs de la Mona Lisa, c'est la revoir à sa place, seulement un peu mieux protégée qu'elle ne l'a été jusqu'ici. »

A quelques jours de là, Rochefort intitule sa chronique : « Lettre à un voleur ». C'est pour conclure par ces lignes : « Ce qu'il y a de remarquable dans l'aventure dont vous êtes le héros encore inconnu et qu'on ne connaîtra peut-être

jamais, c'est que beaucoup de gens, qui n'avaient jamais eu l'idée d'aller admirer l'œuvre de Léonard, attendent avec anxiété la réouverture du musée pour contempler la place où elle était accrochée. Les trous laissés par les quatre clous que vous avez si facilement extraits de la muraille les intéressent infiniment plus que le tableau. »

Hélas ! Rochefort est parti sans revoir l'ironique sourire éclairer le salon carré. Le retour de Mona Lisa ne l'aurait-il pas « raccommodé » avec les ministres, le préfet et les conservateurs ? Qui sait si l'art dont il était tant épris n'aurait pas accompli ce miracle. Car l'homme qui avait rassemblé avec tant de goût bibelots, statuettes, peintures et objets d'art les prétendaient nécessaires à la beauté de l'existence.

N'avait-il pas écrit cette phrase qui était l'expression de sa pensée de tous les instants :

« En dehors de l'insupportable régime des maisons de détention et la séparation d'avec tous ceux qu'on aime et qu'on voudrait revoir, la privation de toute satisfaction artistique a constitué le plus douloureux supplice de mes années d'emprisonnement et de déportation. »

Et ces mots sont d'une absolue sincérité.

XI

LE RETOUR EN FRANCE

L'agitation en février 1869. — Le banquet des proscrits. — Le Rappel. — *Ses cinq rédacteurs. — Les élections de Mai. — Candidature de Rochefort. — Sa profession de foi. — Rochefort contre Jules Favre.* — Le Rappel *est saisi.* — *Ballottage.* — *Seconde profession de foi. — Rochefort est battu. — Nouvelle candidature de Rochefort. — Il quitte Bruxelles. — A la frontière. — Son arrestation. — Le récit d'un témoin.* — *Mise en liberté. — Arrivée à Paris. — Discours politique. — Hippolyte Carnot se présente contre Rochefort. — Rochefort est élu.*

L'anniversaire du 24 février 1848 avait été le prétexte, en France, à une agitation non dissimulée. Depuis 1860 des conférences qui étaient faites par des académiciens, des députés, des professeurs et des journalistes avaient une vogue croissante. On les appelait communément « prédications laïques », et les prédications se faisaient tous les dimanches au théâtre de la Gaieté ou au cirque impérial. Elles alternaient avec les banquets et elles

contribuaient excellemment à provoquer une certaine agitation parmi le peuple et en général parmi tous ceux qui étaient en lutte ouverte ou cachée avec l'Empire.

Cette agitation franchissait même les frontières. C'est ainsi que le 24 février 1869, Madier de Montjau avait fait au banquet des proscrits de Bruxelles un discours dans lequel il avait présenté Rochefort à ses compagnons d'exil.

Et l'exilé ne manqua point, dans *La Lanterne* suivante, d'écrire à la date du mercredi 24 :

« Anniversaire d'une révolution dont un des caractères est d'avoir eu lieu en France, et de ne pouvoir se célébrer qu'à l'étranger. Il n'est pas moins utile de constater que son plus mortel ennemi est précisément l'individu au profit de qui elle s'est faite. » Puis il ajoute : « On aurait facilement retrouvé, entre tous les convives, deux cent cinquante années de prison. Nous étions tous condamnés et nous étions tous d'honnêtes gens. Quelle différence avec les dîners des Tuileries, où il n'y a généralement ni un condamné ni un honnête homme » ! Et il termine : « On a bu à Victor Hugo, dont le digne fils François-Victor occupait la place; on a bu à Barbès, le Bayard de la démocratie. Enfin, à cette fête donnée loin de la France, il n'a manqué qu'un exilé : c'est l'Empereur. »

C'est, on le voit, toujours le même procédé : le mot de la fin qui porte et qui fait rire. Roche-

fort sait que c'est là-dedans qu'il puise sa force. « Pour ce que rire est le propre de l'homme », se dit-il après Rabelais; et il joue du rire quand il a usé de l'antithèse.

Le polémiste était de taille à se saisir des difficultés nombreuses qui assaillaient l'impérialisme et d'en tirer, pour son opposition, le meilleur parti. Victor Hugo et ses fils l'y encourageaient et l'y aidaient.

C'est ainsi que germa tout doucement dans le groupe, l'idée de créer en France une feuille quotidienne de combat. Un jour, débarqua à Bruxelles, par le train de Paris, un ancien proscrit de 1851, Albert Barbieux, rentré en France après l'amnistie de 1859. Il venait soumettre à Victor Hugo un projet de journal. L'innovation était séduisante. *La Lanterne* était tellement pourchassée à Paris qu'elle ne portait plus tous les fruits que l'on en attendait. Un journal neuf, commencé avec douceur, pouvait voir venir les événements. Il fut décidé que Victor Hugo ne collaborerait point effectivement mais que l'on donnerait en feuilleton quelques-uns de ses romans. C'est ainsi que devait paraître dans ses colonnes *L'Homme qui rit.*

Rochefort, François-Victor Hugo et son frère Charles, Paul Meurice et Vacquerie composeraient la rédaction. Barbieux repartit à Paris s'enquérir d'un local et d'un imprimeur. Il restait à donner un titre au nouveau journal. Ce fut

l'auteur des *Châtiments* qui le trouva et l'expliqua aux cinq fondateurs :

« *Le Rappel.* J'aime tous les sens de ce mot : rappel des principes par la conscience ; rappel des vérités par la philosophie ; rappel du devoir par le droit ; rappel du châtiment par la justice ; rappel du passé par l'histoire ; rappel de l'avenir par la logique ; rappel des faits par le courage ; rappel de l'idéal dans l'art par la pensée ; rappel du progrès dans la science par l'expérience et le calcul, rappel de Dieu dans les religions, par l'élimination des idolâtries ; rappel de la loi à l'ordre, par l'abolition de la peine de mort ; rappel du peuple à la souveraineté par le suffrage universel renseigné ; rappel de l'égalité, par l'enseignement gratuit et obligatoire ; rappel de la liberté par le réveil de la France ; rappel de la lumière par le cri : *Fiat jus !* »

Et le grand exilé exalte le nouveau journal :

« Cette œuvre, vous l'avez déjà faite, soit comme journalistes, soit comme poètes ; dans le pamphlet, admirable mode de combat, dans le livre, au théâtre, partout, toujours ; vous l'avez faite d'accord et de front avec tous les grands esprits de ce grand siècle. Aujourd'hui, vous la reprenez. Ce journal au point. *Le Rappel*, ce sera un journal lumineux et acéré ; tantôt épée, tantôt rayon. Vous allez combattre en riant. Moi, vieux et triste, j'applaudis.

» Courage donc, et en avant. Le rire, quelle puissance. »

C'est le 5 mai qu'avait paru le premier numéro. Le polémiste devait donner au *Rappel* trois articles par semaine et recevoir deux mille cinq cents francs par mois. Le nom seul de Rochefort était suffisant à assurer une vente honorable. Dans le deuxième numéro, il allait donner son premier article. Il est écrit à la manière de ceux de *La Lanterne*, par petits paragraphes, par tranches de vie toutes chaudes et toutes fumantes. Un titre : Chronique de partout ; et le polémiste commence :

« Ressaisir le galoubet de la chronique au milieu des déchirements électoraux et sous le feu même de l'artillerie que les candidats braquent les uns sur les autres, c'est courir à une chute certaine. Imaginez-vous l'effet qu'aurait produit un chanteur passé de mode, venant au plus fort de la bataille de Waterloo roucouler sur le plateau du Mont-Saint-Jean :

Petite fleur des bois
Toujours, toujours cachée...

et vous aurez un spécimen du succès qui attend ma prose faisant sa rentrée dans la bonne ville de Paris.

» L'administration, au seul aspect de mon nom sur les affiches du *Rappel*, ne s'en est pas moins

hâtée de nous interdire la vente sur la voie publique, sans même s'informer du plus ou moins de pureté de mes intentions.

» De sorte que, si pendant les huit mois que j'ai passés à l'étranger, j'étais devenu conservateur et rouhériste, j'aurais toutes les peines du monde à en informer le public. »

Et l'ironique lanternier de poursuivre :

« Du moment où nos alinéas sont condamnés dans le ventre de leurs mères, rien ne s'opposait à ce que chacun de nous passât en police correctionnelle pour délit de presse commis dans un journal qui n'a pas encore paru.

» *Le Rappel* s'engage donc à ne pas abuser de cette liberté momentanée qui débute pour lui par la suppression des kiosques. Nous remettons notre bonheur au 23 mai, convaincus que les électeurs de 1869 amèneront d'heureuses modifications, à moins que, comme celles de 1863, elles n'amènent rien du tout.

» Ce jour-là aussi, on s'embrassait dans les rues, à la nouvelle que les neuf opposants de Paris avaient passé comme une lettre à la poste, ou mieux plutôt qu'une lettre à la poste, car celles que j'y ai jetées depuis huit mois sont pour la plupart restées dans la boîte.

« Eh bien! il faut avoir le courage de le dire, nos accolades étaient prématurées. Voilà douze ans que l'opposition nous abreuve d'éloquence et nous sommes au lendemain du coup d'État. »

Donc Rochefort reste impénitent. Malgré ses plus belles promesses, sa plume court, griffe le papier, griffe les gens, et ce qui est plus grave fait de longues estafilades à ceux qui gouvernent et dirigent. Le résultat ne se fait pas attendre : la vente du *Rappel* sur la voie publique est interdite.

En dehors de ses articles quotidiens, Rochefort publiait dans *Le Rappel* les extraits les moins violents de *La Lanterne*. Car *La Lanterne* continuait toujours à paraître à Bruxelles et à forcer, par les moyens les plus divers et les plus secrets les portes de la douane. C'est ainsi que le pamphlétaire saluera dans son pamphlet du 23 octobre la publication du *Diable à quatre* que vient de fonder Villemessant : Naissance du *Diable à quatre* qui m'adresse directement des choses trop aimables, pour qu'il me soit jamais possible de faire partie de sa rédaction.

» Ce qui toutefois m'a paru hasardé dans le premier numéro, c'est un passage où M. de Villemessant raconta que la violence de *La Lanterne* tenait principalement à ce que, commençant mon journal à la dernière heure, je n'avais pas le temps de me relire et que je laissais ainsi passer des alinéas qui me désespéraient par leur crudité, quand je les retrouvais dans la brochure.

» J'ai toujours mis à la dernière heure, dans *La Lanterne*, ce que j'y aurais mis à la première,

c'est-à-dire l'expression de mon mépris pour ceux qui nous gouvernent, et de ma stupéfaction pour la façon dont nous sommes gouvernés.

» En outre, quand il m'est arrivé de relire ma copie imprimée, loin de la trouver violente, je l'ai trouvée à peine juste.

» *Le Diable à quatre*, pour expliquer les incartades de *La Lanterne*, met en avant toutes les hypothèses, excepté la vraie, c'est-à-dire que j'ai une opinion, et que cette opinion est républicaine. »

Il faut savoir que, quelque temps avant de publier sa nouvelle brochure qu'il destinait à concurrencer et à supplanter *La Lanterne* à Paris, le directeur du *Figaro* avait fait le voyage de Bruxelles. Là, il avait liquidé avec Rochefort la commandite où il avait des intérêts, en remettant au lanternier trente billets de mille, sa part dans les bénéfices des onze premiers numéros parus en France. Alors, libre de tous engagements envers son ancien collaborateur, ayant, du fait de son règlement de comptes, décliné toute solidarité vis-à-vis de lui, Villemessant avait fondé *Le Diable à quatre*. On a vu combien de brochures analogues gravitaient autour de la sienne.

Cependant, les élections générales à l'Assemblée législative vont avoir lieu. Dès le jour où s'ouvre la campagne électorale, un profond courant d'idées entraîne une opposition

extrême. Une manifestation quasi imprévue se produit : la septième circonscription de Paris offre à Rochefort, un siège au Corps législatif. Paul Meurice dans *Le Rappel* du 8 mai 1869 ne manque point de préciser, dans un article intitulé : L'agitation dans Paris :

« Nous cherchons, nous notons, en spectateurs et en témoins, non pas calmes assurément mais sincères, toutes les manifestations et tous les symptômes de cette agitation salutaire et fiévreuse. Parmi les noms des candidats de l'opposition et de la démocratie, trois noms surtout ont le don d'attirer et d'émouvoir la ville en ébullition.

» Trois noms nouveaux, les plus en vue, les plus attractifs sur l'affiche du grand spectacle que Paris nous donne, ce sont ceux de : Gambetta, Rochefort, Bancel. C'est d'eux qu'on se préoccupe et qu'on s'inquiète ; ils sont, ces noms, dans toutes les bouches et dans toutes les pensées. »

Le polémiste va se rendre aux raisons de ses partisans. On lui demande d'être député. Soit. Mais auparavant, il va justifier son acceptation. Et ce sera sa profession de foi :

» Citoyens,

» Si je me présente à vos suffrages, c'est qu'à mon avis la France a besoin d'hommes nouveaux qui exigent ce qu'on n'ose nous refuser.

» Je n'ai pour me recommander à votre choix que mon inébranlable résolution de combattre. Ceux d'entre vous qui ont suivi, dès son début, l'agitation qui se manifeste aujourd'hui, savent que je n'ai pas reculé lorsque, l'année dernière, à pareille époque, j'ai fondé *La Lanterne*. La lettre du 19 janvier nous avait annoncé la liberté de la presse. Je l'ai attendue naïvement ; elle n'est pas venue, alors je l'ai prise.

» Si je suis allé à l'étranger, c'est uniquement pour continuer mon œuvre. Mais, ce que j'ai écrit à Paris au milieu des persécutions et des haines, je le dirai à la tribune législative, sans ménagements et sans faiblesse, ayant en plus l'autorité que me donnera un mandat émanant du grand peuple de Paris.

» L'heure est venue de démasquer ces augures irresponsables qui ne peuvent se regarder sans rire, lorsque nous autres, hélas! nous ne pouvons nous regarder sans pleurer. La France ne sortira de son sommeil maladif qu'à la suite d'une crise salutaire. Je suis de ceux qui sont déterminés à la provoquer.

» En dehors des modifications politiques, les réformes sociales s'imposent avec plus d'urgence encore. Démocrate et socialiste, j'appuierai énergiquement tous ceux dont les efforts tendront à augmenter le bien-être des travailleurs, tout en diminuant la durée parfois douloureuse de son continuel labeur.

» Le travail doit être constitué de façon à développer les intelligences et non à les obscurcir. Chose bien simple, et que cependant personne n'a encore pu obtenir: je demande que, pour arriver à vivre, l'ouvrier, et surtout l'ouvrière, ne soient pas dans l'obligation de se tuer. »

Et le polémiste avait fait suivre sa signature d'un titre et d'une date : « Candidat radical, 9 mai 1869. »

Hélas ! que ce morceau d'éloquence s'éloigne de la chronique à l'emporte-pièce, de la satire et de l'esprit qui sont l'essence même de l'œuvre du lanternier ! Ce discours écrit, fait pour être lu dans une salle électorale, au milieu d'une affluence surchauffée et aveugle même, est aussi loin des savoureux morceaux du *Figaro* que ne l'étaient les articles ampoulés de *La Presse Théâtrale.*

Cette déclaration qu'a insérée *Le Rappel* est destinée à être lue au cours d'une réunion, par le représentant du lanternier, par Delattre, avocat de mérite, qui a assumé la charge de représenter à Paris le candidat qui ne saurait franchir la frontière sans dommages pour sa liberté.

Mais une candidature grosse de menaces venait d'être portée dans la septième circonscription, celle à laquelle se ralliaient tous les bonapartistes, celle de Jules Favre. Les adversaires de Rochefort crurent ainsi pouvoir imposer à ce dernier une renonciation immédiate. Ils comp-

taient sans le candidat radical qui saisit au bond l'occasion de jeter dans les plates-bandes gouvernementales une pierre aiguë :

« Je me présente avec plus de résolution que jamais contre M. Jules Favre, pour une seule et concluante raison : c'est que je n'ai pas les mêmes opinions que lui. Je suis déjà puni de ma témérité par la défaite qui m'attend ; mais je ne mets dans les choses de la patrie ni ambition ni amour-propre. Les concessions que M. Jules Favre espère arracher un jour au Gouvernement, je ne m'en contenterais pas. Voilà dix-huit ans qu'il les appelle avec toutes les magies de sa parole, et il ne les a pas encore obtenues. »

Cependant la journée du vote approche et toutes les insinuations sont bonnes pour faire le jeu des adversaires. Ceux de Rochefort ne laissent pas que d'en profiter. Le gros argument contre l'élection du lanternier était qu'elle ne pouvait être que platonique. Allez donc confier un mandat de député à un homme qui serait infailliblement arrêté dès qu'il serait en territoire français et qui au surplus avait vingt-deux mois de prison derrière lui à purger ! En vain, Barbès écrit-il à Charles Hugo, pour refouler ces mauvais bruits : « Mes amitiés à notre intrépide Rochefort qui va certainement être nommé puisque le peuple s'en mêle. » En vain étudiants et ouvriers s'agitent-ils, chantent *La Marseillaise* et clament « Vive Rochefort ! » « vive *La Lan-*

terne». En vain *Le Rappel* brûle-t-il ses dernières cartouches; il va succomber lui-même. Le 17 mai, il était invité à « comparoir » en justice et tout comme l'avait été la onzième *Lanterne*, le treizième numéro fut saisi. Le numéro suivant commençait en faisant juges ses lecteurs :

« Avant même que *Le Rappel* eût paru, la vente sur la voie publique lui était interdite.

» A son douzième numéro, il recevait citation à comparaître devant le juge d'instruction « pour publication de fausses nouvelles de nature à troubler la tranquillité publique ». Hier au soir, à huit heures, notre treizième numéro était saisi. Nous ignorons encore pourquoi.

» Le préfet de police nous a appris comment, pendant la campagne électorale, il fallait entendre la liberté de réunion ; le parquet a voulu peut-être nous montrer comment il fallait entendre aussi la liberté de la presse.

» Les électeurs de Paris ont à faire connaître à leur tour s'ils comprennent la liberté de cette façon-là. Ils en chargeront Gambetta, Bancel et Rochefort. »

Au milieu de l'émotion de tous, arrive enfin cette journée du dimanche 23 mai 1869, qui va peut-être devenir une date mémorable. La plus grande animation règne sur les boulevards. Dès cinq heures du soir, la foule avide de connaître les résultats des élections, se porte devant les journaux. On se bouscule, on se presse dans

la cour où fonctionne l'imprimerie du *Rappel*. On attend des chiffres avec anxiété. Le recensement des votes de la septième circonscription est bientôt connu. Jules Favre passe en tête avec 12.028 voix. Rochefort ensuite en compte 10.033. Puis suivent Cantagrel avec 7.337 et Savart avec 4.583 suffrages. Il y a ballottage. Cantagrel a pris l'engagement, s'il n'est pas élu au premier tour, de reporter ses voix sur Rochefort. Chacun continue la campagne. Rochefort écrit une seconde profession de foi :

» Citoyens, jamais un peuple ne s'est repenti d'avoir marché en avant. Il faut que le triomphe du radicalisme soit complet. Paris ne peut faire moins que Lyon et Marseille.

» Le peuple de Paris ne fera pas que le second scrutin soit une reculade, et la question pour les électeurs est toujours de donner l'expression la plus énergique. La réaction a souvent mêlé mon nom à ceux des Raspail, des Bancel, des Gambetta : c'est à vous, citoyens, que je demande de me donner au Corps législatif un siège à côté d'eux.

» On a fait de nous des épouvantails. Nous sommes bien plutôt épouvantés nous-mêmes en présence des problèmes sociaux qui se dressent et devant lesquels tant d'hommes ferment volontairement les yeux : le sort misérable de la femme ; l'effroyable empiètement du capital ; l'instruction de l'enfant dont les bras travaillent

si tôt et dont l'intelligence est développée si tard.

» Le jour où toute la France saura lire et écrire, l'arbitraire et le mensonge rendront leur dernier souffle. C'est pourquoi la majorité des Français ont été, depuis des siècles, parqués avec tant de soins dans une ignorance favorable aux desseins du despotisme. Notre rôle est de faire reporter sur l'instruction tous les millions gaspillés en expéditions inutiles ou même coupables.

» C'est pour ces tâches diverses que le pays a besoin d'hommes énergiques que rien ne puisse émouvoir et qui se laisseront convaincre par d'autres arguments que les missions divines et les interventions providentielles.

» J'ignore, citoyens, quel avenir est réservé à la France; mais, si elle retombait dans de nouveaux pièges ou de nouveaux dangers, j'ai la confiance que vous diriez de moi après le péril passé : « Il était avec ceux qui ont fait leur devoir. »

En dépit de ce manifeste, Rochefort n'obtient pas le nombre des suffrages qui eut pu faire proclamer son élection. Il lui faut s'incliner devant Jules Favre.

Au lendemain de cet échec, l'agitation dans Paris grossit quelque peu. Comment en rendent compte les journaux ?

Sept heures. — Aucune animation. Des ser-

gents de ville, trois par trois. Foule à tous les cafés du boulevard.

Huit heures. — Les tables ne sont pas retirées. On prétend qu'il y a mandat de saisie du *Réveil*. Quelques commissaires de police en profitent pour saisir *Le Rappel*. Les théâtres sont vides. Les groupes commencent à se former.

Neuf heures. — Les sergents de ville sont plus nombreux, la foule augmente, les récits les plus invraisemblables se font jour. On se masse entre la rue de Richelieu et le faubourg Poissonnière. Une bande de jeunes gens s'acharnent à vouloir faire circuler les sergents de ville qui obstruent le passage.

Dix heures. — Quelques cris de vive Rochefort ! On demande *Le Rappel* sur l'air des *Lampions*. Les agents en bourgeois sont très nombreux ; les sergents de ville font des trouées d'instant en instant ; les promeneurs s'écartent pour les laisser passer et les groupes se reforment tranquillement derrière eux. On entonne *La Marseillaise*, ce qui paraît médiocrement amuser M. le Préfet de police et M. Duverger, qui passent en voiture.

Dix heures et demie. — Bourrades des agents. Les cris redoublent. Au café Garin, on fait un feu de joie avec les numéros du *Journal officiel*, de *La Patrie* et du *Pays*.

Onze heures. — Les cafés se ferment précipitamment. Brébant, le grave Brébant, renvoie

ses soupeurs ; les sergents de ville se forment en brigade et dispersent tout le monde, jusqu'au Gymnase.

Onze heures et demie. — On parle de troubles à Belleville. Trois ou quatre cents personnes auraient chanté *La Marseillaise* et crié : « Vive Rochefort ! » « le pain à douze sous ! » Les becs de gaz sont brisés, les boutiques se ferment. Les grilles du théâtre de Belleville sont cadenassées. Les omnibus, de Belleville à la place des Victoires, interrompent leur service.

Minuit et demi. — Un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie de la garde de Paris s'avancent ; ces troupes, commandées par un colonel, sont précédées de tambours, et un commissaire de police marche en tête, faisant des sommations légales devant lesquelles la foule se dissipe.

Pendant les jours suivants les mêmes faits se renouvellent. La police descend dans les bureaux du *Rappel*. Tous les rédacteurs en sont arrêtés. Et le lendemain 13 juin le journal donne cet avis en tête de son numéro :

« On espérait sans doute désorganiser *Le Rappel*, en envahissant ses bureaux, en mettant ses principaux rédacteurs sous le coup de mandat d'amener ou sous la menace d'arrestation préventive. C'est le couronnement ou le commencement du système de réaction dans lequel le Gouvernement semble vouloir entrer pour ré-

pondre à la revendication démocratique de la France entière. Le Gouvernement ne réussira pas dans ses desseins.

« *Le Rappel* restera debout. Il demeurera calme mais inflexible en face des provocations ou des menaces. Et si quelques-uns de ceux qui luttaient ici pour le droit sont écoutés par la force, ils n'auront pas de peine à trouver des volontaires pour tenir le drapeau et garder, jusqu'à leur retour, le poste de combat. »

Et cette protestation était signée de Charles Floquet, qui n'appartenait pourtant point au *Rappel* et qui allait commencer son rôle, ou plutôt, le continuer avec force.

Mais Rochefort veille. Il est battu, peu importe ! Il va bientôt avoir une revanche à prendre.

Elle sera formidable et éclatante.

Le lanternier va bientôt recevoir l'avis suivant :

« Citoyen,

« Un nom seul, le vôtre, manque aujourd'hui à la liste de la revendication. Nous réparerons la faute qui a été commise, et nous qui avons nommé l'irréconciliable Gambetta, nous rappellerons en France, de par nos votes, l'irréconciliable Rochefort. »

Ainsi s'exprimaient les électeurs de la première circonscription de Paris dans une adresse à Henri Rochefort et publiée le 12 juin par de nombreux journaux de l'opposition.

Gambetta avait été élu à la fois dans la première circonscription de Paris et à Marseille. Le grand orateur avait opté pour le port méditerranéen et avait ainsi laissé vacant un siège dans la capitale. C'est à cela que songeaient les amis du pamphlétaire. Puis comme il n'est de campagne électorale possible sans provoquer des réunions et de réunions sans former de comités, ils en constituèrent un. Ceci fait, ils pressentirent l'homme de *La Lanterne*. Ils lui écrivirent derechef :

« Citoyen,

» Nous, électeurs de la circonscription de la Seine, en vue de prochaines élections partielles, avons résolu de fixer notre choix sur vous pour remplir le mandat législatif vacant dans cette circonscription.

» Ce choix nous est dicté par le courage énergique et indomptable que vous avez déployé contre le despotisme, soit en démasquant les abus, soit en flagellant les abuseurs. Votre talent d'écrivain a rendu et rend encore de grands services à la démocratie ; mais il n'est

que la première partie d'un tout que votre parole et au besoin vos actes compléteront. » Et l'exhortation se terminait sur ces mots :

» Que votre adhésion soit la première page de notre indissoluble solidarité. »

Il y eut de la part de Rochefort quelque hésitation à adhérer au programme dont il devait être à la fois le pivot et la machine ; non que ses idées eussent changé ou que son concept politique ne fût le même qu'avant les élections où Jules Favre l'avait emporté sur lui. Mais il lui était resté quelque rancœur de cet échec. Il en donnera les causes, beaucoup plus tard en ravivant ce souvenir : « Je répondis à cet ultimatum que j'étais prêt à tout pour l'affranchissement de mon pays, excepté à faire continuellement le pied de grue à la porte d'un Parlement ; qu'on m'avait déjà posé la candidature sur la gorge dans la septième circonscription, où l'on m'avait assuré une victoire éclatante, et que j'y avais essuyé une défaite, qu'en fin de compte le rôle de candidat perpétuel et de juif errant électoral ne convenait pas à mon tempérament, d'autant que je n'étais pas du tout orateur et que, vraisemblablement, je ne rendrais dans les assemblées délibérantes aucun service à notre parti. »

Il fallut qu'on insistât, qu'on suppliât — et ce n'était point là calcul ni coquetterie du polé-

miste — il fallut qu'on envoyât à Bruxelles un délégué pour arracher l'acceptation tant souhaitée. On l'obtint. Le candidat récalcitrant envoya alors à ses amis de Paris l'adresse suivante qui est peut-être la plus belle production de sa période de candidature :

« Le programme que vous me présentez, je l'accepte, et, dans l'exécution, je ne ferai que l'accentuer davantage...

» En présence des scènes sanglantes auxquelles donnent lieu périodiquement les réclamations des travailleurs, il est impossible que nous n'allions pas chercher le mal jusque dans sa racine. Exterminer n'est pas répondre ; et la moitié de la France ne peut continuellement ouvrir des souscriptions pour fournir de quoi enterrer l'autre.

» Le Gouvernement perfectionne ses armes, perfectionnons les nôtres. Nos armes à nous, ce sont : la liberté individuelle ; des lois tolérables qui n'envoient pas mourir à Cayenne ou à Charenton le citoyen qui déplaît à un ministre ; la responsabilité de tous les criminels, qu'ils soient ou non fonctionnaires ; l'instruction gratuite, la suppression des traitements scandaleux, le droit de se réunir dans une salle et d'exprimer son opinion dans un journal, enfin, tout l'arsenal des libertés indispensables, qui font que ceux qui les possèdent sont des hommes et ceux qui ne les possèdent pas des bestiaux.

» Votre programme, citoyens électeurs, est donc le mien, du premier au dernier mot. Vous m'offrez l'honneur d'en revendiquer la réalisation. J'accepte avec joie cette gloire, et je crois pouvoir le dire, ce danger. »

Il ne reste plus à Rochefort qu'à prendre congé de Victor Hugo et de sa famille. Le comité de Paris lui a dépêché un de ses membres, Albiot, qui a mission de ramener en France le populaire polémiste et c'est lui qui va nous raconter les péripéties du retour. Il s'était présenté à l'exilé volontaire porteur d'un mandat ainsi conçu :

« Les soussignés, membres du comité, donnent mandat au citoyen Albiot, d'inviter en leur nom, le citoyen Rochefort à se présenter aux électeurs dans la soirée de vendredi (1) au Grand-Salon (Chapelle-Montmartre) et aux Folies-Belleville, si possible. Le citoyen Albiot assistait à la séance où cette résolution a été prise par le comité le mardi 2 courant, et pourra répéter les phases de la discussion qui ont amené cette décision. »

Albiot, donc, dans un article intitulé « L'arrestation de Rochefort », commente en ces termes les incidents du voyage :

« Hier vendredi à neuf heures, nous partions ensemble de Bruxelles.

(1) Vendredi 5 novembre 1869.

» — Si on vous arrêtait à la frontière ? disais-je dans le wagon, à Rochefort.

» — Oh ! non, répondit-il. Le Gouvernement ne ferait pas cette bêtise ! Son jeu est évidemment de me laisser rentrer dans Paris sans avoir l'air de me redouter.

» Arrivés à Feignies, la première gare française, nous descendions de wagon pour la visite de la douane, Rochefort ne se cachait point. Il se promenait dans la salle de la douane, sans se dissimuler le moins du monde tandis que je faisais examiner nos paquets.

» Trois messieurs, qui se tenaient sur la porte, du côté de la voie, causaient en nous regardant. L'un d'eux tout à coup se détacha du groupe et vint droit à Rochefort.

» — Vous êtes M. Rochefort ?

» — Oui.

» — Veuillez me suivre.

» Et je les vois disparaître dans un couloir, au moment même où le douanier avait les mains dans ma malle. Il n'avait pas fini sa visite que le monsieur qui avait emmené Rochefort revient à moi.

» — M. Albiot ?

» — C'est moi.

» — Veuillez venir.

» Un second douanier prend les journaux que j'avais à la main, les examine et me les rend. Je suis mon introducteur, et je retrouve Rochefort

dans une petite salle peinte en bleu, décorée du portrait de l'impératrice.

» La locomotive sifflait, le train allait partir, notre « hôte » mettait du charbon dans la cheminée, je lui demande à mon tour :

» — A qui avons-nous l'honneur ?

» — Je suis le commissaire de police.

» Le chef de train paraît à la porte.

» — Ces messieurs ne partent pas ?

» — Non, répond le commissaire, ils ne partiront qu'à quatre heures. — Il était midi.

» — Cela ne nous gênera qu'à moitié, me dit Rochefort : au lieu d'arriver à cinq heures nous arriverons à neuf heures et nous pourrons quand même assister à la réunion. — Mais, demanda-t-il au commissaire, est-ce sûr que nous serons libres à quatre heures ?

» — Je vais adresser une dépêche à qui de droit, dit le commissaire. Il y a un mandat d'amener contre vous depuis le mois de septembre. Mais les temps sont changés ! Je ne puis prendre sous ma responsabilité, ni de vous laisser en liberté, ni de vous mettre en état d'arrestation. Veuillez attendre la réponse.

» — Au moins pourrons-nous déjeuner ?

» — Sans doute ! seulement il y a encore du monde au buffet. Je vais chercher le maître du restaurant ; vous pourrez lui commander ce que vous voudrez.

» Il est sorti alors, et bientôt après, il nous a

ramené le maître du restaurant. Nous sommes rentrés déjeuner au buffet, quand la salle a été vide. Deux ou trois messieurs se promenaient devant la porte. Notre commissaire est venu s'asseoir à la table voisine de la nôtre et s'est mis à déjeuner aussi. Puis nous sommes revenus dans la petite salle bleue, où le commissaire nous a rejoints au coin de la cheminée. Fort aimable, ce commissaire ! un causeur charmant ! Il nous a entretenus des arrestations qu'il avait opérées... lui-même, il nous a énuméré ses états de service, ses luttes corps à corps avec des prisonniers rétifs, etc... A trois heures il est sorti, mais il est revenu presque aussitôt.

» Il a tiré un papier jaune, portant en tête les titres, grades et honneurs de M. le préfet de Lille, et de plus quelques mots fort simples qu'il a bien voulu nous communiquer :

« Maintenez M. Rochefort en état d'arres-
» tation. »

» Décidément il ne fallait plus songer à partir à quatre heures ! Et les électeurs qui attendaient ! Leur envoyer une lettre ? Personne pour la porter. Un télégramme ? Le laisserait-on arriver à destination ? Rochefort me dit :

» — Tâchez, vous, de partir pour Paris et d'arriver à temps à la réunion dire pourquoi je n'arrive pas.

» — Je voudrais, dis-je au commissaire, envoyer à Paris un télégramme.

« Le bureau télégraphique de cette gare ne reçoit pas les dépêches privées.

» — Où donc faut-il aller ?

» A Maubeuge.

» Allons, dis-je à Rochefort, je vais aller à Maubeuge et je reviens.

» Le commissaire de police a l'obligeance de me conduire lui-même au guichet de la distribution des billets. Je demande une place pour Maubeuge.

» — Vous ne prenez pas aller et retour ? me dit le commissaire.

» — Si fait ! si fait ! aller et retour.

» Je serre la main à Rochefort. Il me fait un signe que je comprends, qui voulait dire : « Allez, faites savoir à mes électeurs que, sur leur invitation, je suis parti, que je suis en France, que j'allais à eux, qu'on m'arrête en route, et portez-leur mon salut fraternel.

» Pour moi, arrivé à Maubeuge, je ne descendais pas de mon wagon. J'avais en poche mon billet pour Paris, je filais sur Paris. Quelque employé de la ligne aura probablement trouvé ce matin sur la voie un billet portant le timbre de Feignies à Maubeuge — aller et retour. »

A Rochefort resté seul de se substituer maintenant dans le récit, au narrateur en route pour Paris :

« Je continuais à faire la causette avec le personnel du buffet de Feignies. Le commissaire

de police regardait non sans inquiétude le temps s'écouler, car il lui eût répugné de me mener coucher en prison et, d'autre part, il lui était difficile de me considérer comme un prisonnier sur parole.

» Enfin vers neuf heures et demie du soir, le Ministre de l'Intérieur, probablement averti du remue-ménage produit par mon incarcération, se décida trop tard, puisque l'effet était acquis, à revenir sur les premiers ordres, et en envoya d'autres portant ma mise en liberté immédiate. »

Mais le bruit avait couru — et *Le Constitutionnel* s'en était fait l'écho — que Rochefort arrivait à Paris grâce à un sauf-conduit à lui délivré par le Gouvernement. Sitôt dans la capitale, son premier acte fut de le démentir avec force.

« Les journaux de l'entourage, écrivit-il aux rédacteurs du *Rappel*, le dimanche suivant, veulent absolument me persuader que je suis l'obligé de l'empereur, sous prétexte qu'après m'avoir fait arrêter à la frontière, il m'a fait relâcher huit heures après.

» Je désirerais avoir le public pour juge et non *Le Constitutionnel*. La vérité est qu'à midi un commissaire de police m'a dit :

» — Vous êtes prisonnier.

» Et qu'à huit heures du soir, il a ajouté :

» — Vous êtes libre.

« Tel est l'incident dans toute sa simplicité.

« La magnanimité du Gouvernement se borne donc à avoir fait une sottise à midi, et à s'en être aperçu à huit heures, c'est-à-dire, comme pour tout ce qu'il a fait depuis dix-huit ans, quand il était trop tard.

« J'aurais néanmoins laissé les journalistes de la Chambre épousseter en paix leurs fauteuils, s'ils n'avaient mêlé à leurs éloges du souverain une histoire de sauf-conduit, qu'ils racontent d'autant plus affirmativement qu'elle ne contient pas un mot de vrai. Le sauf-conduit est un rêve, on ne m'a pas parlé de sauf-conduit. Un sauf-conduit, je n'en ai jamais vu. Si le Gouvernement avait eu le mauvais goût de m'en offrir un, j'aurais probablement répondu que je ne tenais pas à être sauf, et que je ne voulais pas être conduit, et je le lui aurais non moins probablement jeté au nez.

« Cette explication était nécessaire, je crois, pour excuser mon ingratitude, qui est plus radicale que jamais. »

Ainsi, ce qui avait le plus froissé Rochefort, ce n'était pas d'avoir vu son voyage s'interrompre ; ce n'était pas d'être resté en tête-à-tête, une demi-journée entière, avec un commissaire abhorré puisque instrument du pouvoir ; ce n'était pas non plus d'avoir manqué une réunion où il était attendu avec impatience ; c'était d'avoir passé pour l'obligé de l'empe-

reur, ne fût-ce qu'un instant, et cela seul avait suffi à réveiller ses susceptibilités.

Or, pendant que Rochefort était gardé comme otage à Feignies, sur l'ordre du préfet, la réunion où il était attendu et où il ne paraissait point, devenait houleuse de minutes en minutes.

Divers orateurs inscrits au programme — pardon ! à l'ordre du jour — ne parviennent plus à couvrir de leur voix les rumeurs qui grossissent. Un bruit qui se précise, qui prend corps, court dans la salle ; les chuchotements sont devenus exclamations violentes : « Rochefort est arrêté ! ». Les cris et le brouhaha augmentent. Albiot qui devait ramener Rochefort paraît seul. Essoufflé et ému, il escalade la tribune ; le tumulte cesse et un silence profond s'appesantit sur la salle. Et c'est à nouveau une explosion de cris et d'injures quand il a parlé et qu'il a annoncé que celui que l'on attend est retenu à la frontière. Les candidats au siège de Gambetta sont présents. Ce sont les concurrents politiques du lanternier : Jules Vallès, Laurier et Cantagrel. Vallès se lève et clame d'une voix forte : « On nous annonce que les citoyens Laurier et Cantagrel viennent d'arriver. Leur devoir est tout tracé par la situation faite à Rochefort. Nous attendons qu'ils viennent à cette tribune apporter leur désistement. » Alors dans les quelques heures qui suivront, tous retireront leur candidature.

La maladresse du préfet du Nord va assurer un siège au pamphlétaire.

Délivré de la police qui le retenait à la frontière, Rochefort était arrivé à Paris dans la nuit. Fatigué par tous ces événements qui avaient si considérablement allongé son voyage, il était descendu à l'*Hôtel de France et de Champagne*, situé rue Montmartre. Au matin, son premier soin avait été d'informer son comité et de sa délivrance et de son arrivée.

« Une heure après, raconte-t-il, plus de deux cents amis envahissaient la cour de l'hôtel, demandant à lui parler, et il vit entrer dans sa chambre la dame de la maison presque affolée.

« — Ah ! monsieur, fit-elle toute larmoyante, » voyez comme nous avons peu de chance ! c'est » ici qu'est descendu Orsini et qu'il a préparé » son attentat. Pendant plus de deux mois, nous » avons eu des nuées d'agents dans l'hôtel et » aux environs. Et voilà que vous nous arrivez. » Ça va recommencer, bien sûr, sans compter » les visites. Il y a déjà une foule énorme en » bas. Nous sommes perdus ! »

Et Rochefort dut lui promettre de s'en aller le lendemain.

Il y eut le soir même une grande réunion dans la salle de la rue Doudeauville. La première circonscription comprenait tout Belleville, la Villette, la Chapelle et Montmartre. Il y eut

donc abondance de public pour entendre le nouvel orateur.

Orateur ? hélas non ! et le pamphlétaire qui n'ignore plus la puissance de sa plume sait bien qu'il est un piètre discoureur. « En effet, reconnaît-il, bien que très causeur et souvent même bavard, ayant la conversation plutôt facile, le fait d'être obligé de me lever pour exposer mes théories à une agglomération d'hommes me contracte l'estomac et le gosier d'une angoisse tellement inexprimable qu'elle m'empêche presque toujours de m'exprimer. » Et aux électeurs réunis devant lui il s'excuse : « Citoyens, l'émotion que je laisse paraître vous donnera peut-être une idée peu favorable de mon énergie, mais quand, en rentrant dans son pays, on y est accueilli par de telles sympathies, l'émotion est bien légitime. »

Cependant le jour de l'élection est proche et un adversaire vient de surgir. C'est Hippolyte Carnot que l'empire voit, avec une satisfaction non dissimulée, faire échec — tenter de faire échec — à Rochefort. Le vote est fixé au dimanche 25 novembre pour le premier jour du scrutin (1). Le jour même, Villemessant, qui a « lâché » son ancien collaborateur, écrivait dans le Premier Paris du *Figaro* : « M. Rochefort a perdu beaucoup de sympathies dans sa campagne électo-

(1) Le scrutin durait deux jours consécutifs.

rale. Il n'aura certainement pas trois mille voix. »

Villemessant était mauvais prophète. Rochefort récoltait 18.051 suffrages contre 13.734 à Carnot.

Il était élu.

C'était encore une nouvelle existence qui allait commencer pour lui.

XII

LA MARSEILLAISE

Rochefort fonde le journal La Marseillaise. — *Sa rédaction. — Rochefort au Corps législatif. — La polémique de* La Revanche. — *Pierre Bonaparte et Victor Noir. — Le meurtre de Victor Noir. — Arrestation de Pierre Bonaparte. — Violente proclamation de* La Marseillaise. — *Saisie du journal. — Les obsèques de Victor Noir à Neuilly. — Retour à Paris. — Interpellation de Rochefort. — Demande en autorisation de poursuites contre lui. — La réunion de la rue de Flandre. — Arrestation du député.*

La *Lanterne* ne suffisait plus à Rochefort. Le nouveau député méditait depuis quelque temps déjà — il l'avait annoncé avant son élection, dans une réunion privée à Belleville — de créer une feuille « qui serait le porte-voix de la démocratie française et qui continuerait la lutte interrompue par la suppression de *La Lanterne* »; car le pamphlet toujours pourchassé ne possédait plus qu'une portée très relative.

Le nouveau journal fut *La Marseillaise*, dont

le premier numéro parut le 19 décembre 1869. Il va sans dire que, comme don de joyeux avènement, le Gouvernement retira, dès le début à l'organe qui venait de naître, le droit de vente sur la voie publique. Sa rédaction, Rochefort l'avait choisie avec soin. C'étaient Millière qui devait trouver la mort sur les marches du Panthéon, Raoul Rigault qu'on fusilla, Arthur Arnould, Paschal Grousset, Breuillé qui furent condamnés à la déportation. C'était encore et surtout Gustave Flourens qui en était le premier collaborateur et qui fut tué à Rueil en 1871 à la suite d'une sortie des fédérés.

C'était un drôle de type que Gustave Flourens, dont Rochefort retrace ainsi le portrait : « Grand, osseux, ses joues creuses et ses yeux bleus un peu égarés surmontés d'un front énorme, il donnait l'idée de quelque magyar hongrois prêt à endosser son dolman pour monter à cheval. Il avait hérité d'une centaine de mille livres de rentes et il était rare qu'il eût vingt sous dans sa poche. Exempt d'ailleurs du besoin de nourriture, de repos et de sommeil, il passait des journées entières à aller d'un coin de Paris à l'autre, sans songer qu'il y avait une heure pour le déjeuner et une autre pour le dîner. Il ne vivait que par la passion et le cerveau, à ce point qu'il eût été capable de descendre tout nu dans la rue si on ne lui eût pas imposé un pantalon. »

Diriger un journal n'empêchait pas Rochefort

de siéger au Corps législatif. Il en était même le plus assidu des membres. S'il lui avait fallu prêter par écrit le serment d'usage de fidélité à l'Empereur, il s'était abstenu d'aller le renouveler oralement devant son souverain. Napoléon III procédait en effet en personne à l'ouverture des Chambres à la salle des États. C'est ainsi que les sénateurs, les députés et les représentants des grands corps gouvernementaux se réunissaient autour de lui et qu'il proclamait la session ouverte. Au moment de la prestation du serment, le maître des cérémonies avait appelé une première fois le nom de Rochefort, puis une seconde fois sans que celui-ci, bien entendu absent, ne répondît. L'Empereur s'était pris à sourire, et en bons courtisans, les dignitaires présents avaient ri bruyamment à leur tour.

Les journaux avaient relaté le fait. Rochefort ne l'oublia pas. A quelques jours de là, pendant une Assemblée, il demandait la parole, ce qui était toujours l'occasion pour lui de dire des choses sans aménité à l'égard de la Cour.

— Vous n'avez pas à faire intervenir ici l'Empereur, lui répliqua le président. Et le député de dire :

— J'ai été insulté par lui, or c'est insulter le suffrage universel que de rire quand on appelle l'élu de la première circonscription de Paris. Si ridicule que je puisse être, je ne me suis jamais promené sur une plage avec un aigle sur mon

épaule et un morceau de lard dans mon chapeau.

Ce coup droit causa une profonde stupeur parmi l'Assemblée. Aux Tuileries la fureur fut à son comble. On n'avait pas encore eu le temps d'oublier la réplique du député à l'issue d'une précédente séance où, souffrant, il se reposait dans la salle des Conférences de la Chambre. Un membre de la majorité lui avait dit d'un ton empli de sollicitude :

— Ah ! quelle existence de luttes et de fatigues vous vous êtes faite, cher Monsieur Rochefort, quand il vous serait si facile d'avoir le calme et le repos dont vous avez tant besoin ! Il vous suffirait d'abandonner cette opposition violente que les comités socialistes vous imposent.

— Pardon ! avait répliqué Rochefort en riant, c'est à moi que l'Empereur fait de l'opposition. Il me refuse tout ce que je lui demande.

— Mais, avait objecté son interlocuteur, vous ne lui avez encore rien demandé jusqu'à présent.

— Pardon encore, je lui ai demandé de s'en aller et il s'obstine à rester quand même.

Mais toutes ces répliques, toutes ces discussions, toutes ces violences de langage seront bien peu de chose à côté de l'événement qui va se produire bêtement, brutalement, sans préméditation quoi qu'on ait pu dire, qui va mettre en cause la famille impériale et aura de si funestes conséquences pour l'Empire, qui va faire se dresser le peuple, qui sera gros de menaces réa-

lisées pour Rochefort, qui le précipitera des hauteurs dans l'abîme et qui, la fatalité aidant, eût pu causer à Paris des journées tragiques de révolution et d'émeutes.

C'est le meurtre de Victor Noir par Pierre Bonaparte. A quelle version donner créance pour établir la genèse du meurtre et sa perpétration ? Faut-il faire état des récits que donnera Rochefort, ou se rallier à la version d'Émile Ollivier, son ennemi politique acharné? Faut-il croire Delord et son *Second Empire* ou admettre les faits tels que les présentera Olivier Pain qui sera, nous l'avons dit à une autre occasion, le compagnon de misère du polémiste? Comment dégager des causes restées contradictoires jusqu'au jugement ? Du moins, le compte-rendu de la Haute Cour nous fournira-t-il les dépositions de l'accusé et de l'unique témoin de l'affaire.

La Revanche, journal radical fondé en Corse, « dont la mission était de vilipender Napoléon et sa famille » avait publié un article virulent sur le premier Bonaparte. Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte, l'un des fils de Lucien Bonaparte, brouillé du reste avec la famille des Tuileries, répondit dans *L'Avenir de la Corse* par un article plus violent encore : « Pour quelques lâches Judas traîtres à leur pays, et que leurs propres parents eussent autrefois jetés à la mer dans un sac ; pour deux ou trois nullités irritées

d'avoir inutilement sollicité des places, que de vaillants soldats, d'adroits chasseurs, de hardis marins, de laborieux agriculteurs, la Corse ne compte-t-elle pas, qui abominent les sacrilèges et qui leur eussent déjà mis *le stentine per le porrete*, les tripes aux champs, si on ne les avait retenus. »

Paschal Grousset, qui était correspondant à Paris de *La Revanche*, réplique dans ce journal sous la signature de Tommasi, et dans *La Marseillaise* sous celle de La Vigne par des articles non moins virulents. Puis il charge ses amis Salmon, dit Victor Noir, et Ulric de Fonvielle d'aller demander raison à Pierre Bonaparte. De son côté le prince, tenant Rochefort pour responsable de l'article paru dans son journal, rédige une provocation que Paul de Cassagnac insère aussitôt dans *Le Pays*. Elle était écrite en ces termes :

« Monsieur, — Après avoir outragé, l'un après l'autre, chacun des miens, et n'avoir épargné ni les femmes ni les enfants, vous m'insultez par la plume d'un de vos manœuvres. C'est tout naturel, et mon tour devait arriver. Seulement, j'ai peut-être un avantage sur la plupart de ceux qui portent mon nom : c'est d'être un simple particulier, tout en étant Bonaparte (1).

(1) Pierre Bonaparte, exclu de la Cour, n'obtenait aucune part des dignités de l'État. Il ne paraissait jamais aux réceptions de la Cour et les seuls rapports qu'il eût avec l'Empereur étaient que celui-ci lui faisait une pension de cent mille francs prise sur sa liste civile.

Je viens donc vous demander si votre encrier se trouve garanti par votre poitrine, et je vous avoue que je n'ai qu'une médiocre confiance dans l'issue de ma démarche. J'apprends en effet par les journaux que vos électeurs vous ont donné le mandat impératif de refuser toute réparation d'honneur, et de conserver votre précieuse existence.

» Néanmoins j'ose tenter l'aventure, dans l'espoir qu'un faible reste de sentiment français vous fera vous départir, en ma faveur, des mesures de prudence et de précaution dans lesquelles vous vous êtes réfugié. Si donc, par hasard, vous consentiez à tirer les verrous protecteurs qui rendent votre honorable personne deux fois inviolable, vous ne me trouverez ni dans un palais ni dans un château. J'habite tout bonnement 59, rue d'Auteuil, et je vous promets que, si vous vous y présentez, on ne dira pas que je suis sorti. En attendant votre réponse, j'ai encore l'honneur de vous saluer. »

Quand, aux bureaux de *La Marseillaise*, Rochefort eut connaissance de cette lettre, il dépêcha à Pierre Bonaparte, Millière et Arnould, deux de ses rédacteurs avec mission de lui demander réparation.

Ainsi s'engageait une double affaire. De deux parts, des témoins allaient venir demander des explications au Prince qui n'attendait que ceux de Rochefort.

Victor Noir et Ulric de Fonvielle, les représentants de Paschal Grousset, arrivèrent les premiers.

Le drame se passe, rapide.

Pierre Bonaparte dépeint ainsi la scène pour sa défense :

« J'étais vers deux heures dans ma chambre à coucher. Une servante est venue m'annoncer que deux messieurs me demandaient. Comme la veille j'avais provoqué Rochefort, j'ai cru qu'on se présentait en son nom. Je suis venu au salon ; j'y ai trouvé deux inconnus dont l'air était menaçant. L'un d'eux m'a donné une feuille de papier dépliée, en me disant : « Nous sommes » chargés de vous demander la réponse à cette lettre. » J'ai répondu : « Je ne connais pas » celui qui m'écrit ; mais je me battrai volontiers, non pas avec lui, mais avec M. Rochefort, et non pas avec un de ses manœuvres. » Le grand m'a dit : « Mais lisez donc la lettre. » — Je répondis : « Elle est toute lue. En êtes-vous » solidaires ? » Alors il m'a frappé au visage. Sur le champ, j'ai fait deux pas en arrière, tiré de ma poche un pistolet et fait feu sur lui. Le deuxième, qui m'ajustait avec un revolver, s'était caché derrière le fauteuil, j'ai aussi tiré sur lui et l'ai débusqué. Il est passé alors dans la salle du billard ; je le laissai passer. Mais il se retourna pour m'ajuster, et alors je lui ai tiré un second coup de pistolet qui l'a mis en fuite. »

Naturellement, le récit d'Ulric de Fonvielle diffère sensiblement de celui du prince.

— Etes-vous solidaires de ces misérables ? aurait dit à Victor Noir Pierre Bonaparte en parlant de Rochefort et de Grousset.

— Nous sommes solidaires de nos amis.

A peine Victor Noir vient-il de prononcer ces mots que le prince Pierre lui lance un soufflet, et tirant un revolver de sa poche fait feu sur lui à bout portant.

Quoi qu'il en fût, provoqué ou non, le prince Pierre-Napoléon Bonaparte avait commis un meurtre.

La belle pâture pour les journaux de l'opposition. Un Bonaparte assassin ! *La Marseillaise*, par la plume de son directeur, ne pouvait laisser passer l'événement sans lui infliger une flétrissure publique. Alors le numéro du lendemain, qui était le 11 janvier, parut encadré de noir. En tête de la première colonne, ces lignes en grosses capitales :

ASSASSINAT COMMIS PAR LE PRINCE PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE SUR LE CITOYEN VICTOR NOIR. — TENTATIVE D'ASSASSINAT COMMISE PAR LE PRINCE PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE SUR LE CITOYEN ULRIC DE FONVIELLE.

Et l'article débute :

« *J'ai eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin !*

» *J'ai osé m'imaginer qu'un duel loyal était possible dans cette famille où le meurtre et le guet-apens sont de tradition et d'usage.*

» *Notre collaborateur Paschal Grousset a partagé mon erreur, et aujourd'hui nous pleurons notre pauvre et cher ami Victor Noir, assassiné par le bandit Pierre-Napoléon Bonaparte.*

» *Voilà dix-huit ans que la France est entre les mains de ces coupe-jarrets qui, non contents de mitrailler les républicains dans les rues, les attirent dans des pièges immondes pour les égorger à domicile.*

» *Peuple français, est-ce que décidément tu ne trouves pas qu'en voilà assez.* »

En même temps que *La Marseillaise* publiait cette protestation de la dernière violence, les autres journaux inséraient une note qui leur

avait été adressée par le chef de cabinet du garde des sceaux (1) et ainsi conçue : « Aussitôt que M. le Garde des Sceaux a appris le fait qui s'est passé à Auteuil, il a ordonné l'arrestation immédiate de M. Pierre Bonaparte. L'Empereur a approuvé cette décision, l'instruction est déjà commencée. »

Ce sont, pour Rochefort, les beaux jours de *La Lanterne* qui recommencent, car le député ne met pas en doute que les beaux jours d'un journal sont ceux où on le saisit et le poursuit. *La Marseillaise* donc est saisie et poursuivie. L'auteur du sanglant article qui en marque la première page est l'objet d'une demande en autorisation de poursuites. C'est le ministre Ollivier qui la dépose sur le bureau de la Chambre à l'issue de la séance où le député, comme suite à son article, avait lancé une interpellation au Gouvernement. Au milieu de l'agitation et de fréquentes interruptions, Rochefort s'était levé pour crier : « Un assassinat a été commis hier sur un jeune homme couvert d'un mandat sacré, celui de témoin, c'est-à-dire de parlementaire dans une affaire d'honneur. L'assassin est un membre de la famille impériale, cousin germain de l'Empereur. Je demande à Monsieur le Ministre de la Justice, s'il a l'intention d'opposer au jugement et à la condamnation probable de ce person-

(1) Emile Ollivier était alors ministre de la Justice.

nage la fin de non recevoir qu'on oppose ordinairement à ceux qui ont été frustrés ou même bâtonnés par de hauts dignitaires de l'Empire. — Messieurs, la situation est grave, l'agitation est énorme. L'assassiné est un enfant du peuple et le peuple demande à juger lui-même l'assassin, c'est-à-dire qu'il demande le jury. On en est à se demander si la famille Bonaparte a le privilège des coups de pistolet. Je déclare ici qu'en présence des faits qui se sont passés hier, en présence des faits qui se sont passés depuis longtemps, on se demande si on est sous les Bonaparte ou sous les Borgia. »

Pendant toute la journée, il n'était de conversation qui ne portât sur le meurtre de Victor Noir. Les bruits les plus divers et les insinuations les plus fantaisistes circulaient. « Dans la soirée du 11, le mouvement de réprobation contre le prince Pierre était presque unanime, écrit Émile Ollivier. Je ne crois pas qu'il se soit souvent élevé, contre un Gouvernement, une telle tempête de sensibilité et d'indignation. Les révolutionnaires, qui avaient soufflé le feu, étaient tellement entraînés eux-mêmes par leurs propres provocations, qu'ils ne doutaient pas de voir le lendemain la chute de l'Empire. »

Les deux adversaires — Ollivier et Rochefort — font des relations en tous points semblables des événements qui se précipitent. Le ministre même renchérit sur le député au sujet des

manifestations que l'un est fier de provoquer et que l'autre met tout son amour-propre à faire échouer.

Ainsi continue Ollivier : « Les réunions publiques furent des rendez-vous de révolution. A la salle Molière, le président invite l'Assemblée à se lever et à se découvrir. Il déploie un crêpe noir, en couvre le bureau, et dit : « — Citoyens, le moment est solennel, nous devons resserrer nos rangs en présence du crime épouvantable qui vient d'être commis. Nous n'avons pas le droit de nous compromettre ce soir : à demain à une heure, à Neuilly. — Oui, oui, nous irons tous, reprend l'assistance. A Belleville on avait aussi déployé un crêpe noir sur le bureau. Les orateurs traitent les membres de la famille impériale de coquins, misérables, canailles, assassins, voleurs, reptiles et s'excitent à les assassiner le lendemain.

« Il faut que demain, dit Flourens, le drapeau de la République soit triomphant ». Rochefort invite à amener au convoi tous ceux qu'on pourra entraîner. « Nous rendrons ainsi plus imposante une manifestation qui prouvera au tyran que nous sommes unis et las de courber la tête devant le despotisme et l'assassinat. — Demain à cette heure, disaient-ils tous, l'Empire aura été renversé. »

Les obsèques de Victor Noir avaient été fixées au lendemain. « La journée, relate Rochefort, s'annonça comme devant être affreusement

mouvementée. Dès le matin, la maison de la rue du Marché, à Neuilly, où la bière repose sur deux chaises, a été envahie par une foule qui grossit au point de rendre toute circulation à peu près impraticable. »

Un Conseil est tenu aux Tuileries sous la présidence d'Émile Ollivier. Le Gouvernement y arrête le plan des opérations en vue de la sûreté publique. « On n'enverrait à Neuilly, raconte le président du Conseil, ni troupes ni police ; on laisserait le champ libre aux émeutiers ; ils pourraient y circuler, hurler, manifester, haranguer, promener leur mort sans obstacle. Notre action ne commencerait que, si au lieu de se rendre au cimetière de Neuilly, ils se dirigeaient sur le Père-Lachaise. Nous les laisserions arriver jusqu'au Rond-Point, où les attendraient les forces de police et une brigade de cavalerie légère venue de Versailles. Des batteries d'artillerie appelées de Vincennes, un régiment de la Garde, un régiment de cuirassiers de Courbevoie recevraient l'ordre de marcher derrière la manifestation et de la suivre en laissant toujours cinq cents pas entre elle et les chevaux. Le convoi était annoncé pour onze heures. Il était probable, à cause des retards inévitables, qu'il ne se mettrait pas en route avant midi. Si les meneurs marchaient sur les Champs-Élysées, ils pouvaient y arriver vers une heure et demie. Il fut donc entendu que police et troupes se trou-

veraient au lieu assigné à une heure. Le préfet de police y enverrait ses agents, et le maréchal Canrobert ses soldats. Enfin, nous résolûmes d'interdire toutes les réunions publiques annoncées pour le soir. » Comme on le voit des mesures sérieuses étaient prises et bien prises.

Que se passe-t-il à Neuilly, pendant que les troupes occupent une partie de Paris ? Dès le matin, des plus lointains faubourgs arrivent hommes et femmes portant des bouquets d'immortelles. Une députation des écoles est venue aussi. Puis c'est Rochefort qui paraît au milieu des acclamations. Il a peine à se frayer un passage jusqu'à la maison qui abrite le corps. Il est « exténué, n'ayant ni mangé depuis trois jours ni dormi depuis trois nuits tant les émotions de toute nature l'avaient étreint et ballotté. » Il retrouve Delescluze toujours fidèle et Louis Noir, frère de la victime. Cependant on n'est pas d'accord sur le lieu d'inhumation. Il y a de chauds partisans de l'enterrement dans Paris même ; d'autres plus modérés, prêchent l'ensevelissement à Neuilly. Mais la majorité tient, et tient bon, pour l'inhumation à Paris.

Au Père-Lachaise ! crie-t-on avec plus de force. Delescluze est en ce moment à la fenêtre de la maison. Il est impuissant à triompher d'un courant si fort. — Soit ! fait-il désespérément. Allez, au Père-Lachaise, allez !

Rochefort bondit alors au balcon et demande

le silence. Les vociférations se calment sur le champ.

— Vous savez si j'ai jamais reculé ? s'écrie-t-il. Eh bien ! citoyens, j'ai la conviction que marcher sur Paris est une faute, et que l'heure favorable n'a pas sonné !

Cela fut dit d'un ton si ferme et si décidé que les résolutions changèrent à l'instant. — A Neuilly, crie-t-on, à Neuilly.

Rochefort avait su éviter une journée sanglante. C'en était fait de la révolution.

Et c'est le départ du convoi. « Nous avions, Delescluze et moi, retrouvé Rochefort dans ses souvenirs de la mémorable journée, nous avions harangué nos amis, et l'immense majorité des assistants étaient décidés à nous écouter et à nous suivre, quand, au milieu de la route qui conduit au cimetière d'Auteuil, Flourens et plusieurs des hommes qui l'entouraient, et dont malheureusement, avec sa crédulité généreuse, il ne contrôlait pas toujours suffisamment les accointances, se jetèrent à la tête des chevaux qu'ils essayèrent de faire retourner du côté de Paris. Puis, le cocher des Pompes Funèbres se refusant à ce changement de route, ils se mirent en devoir de couper les traits afin de s'atteler eux-mêmes à la sinistre voiture.

« Je conduisais le deuil, ou plutôt le deuil me conduisait, et, serré de près par une mer humaine qui m'écrasait en m'escortant, j'avais

été à plusieurs reprises projeté sur les roues qui, au moindre recul, auraient fini par me passer sur le corps.

» On me hissa donc sur le corbillard même, où je m'assis, les jambes pendantes, à côté du cercueil. Du haut de ce lugubre observatoire, je voyais des remous se produire, des gens tomber, se relever, d'autres passer presque sous les pieds des chevaux ou sous la voiture, en danger continuel de se faire broyer.

» J'avais beau leur crier désespérément de se garer, mes appels, dans le brouhaha de la marche, ne leur arrivaient même pas. Pour comble d'énervement, le grand air auquel j'étais exposé avait creusé mon estomac à peu près vide depuis trois jours, et y développait subitement une fringale qui m'enleva mes dernières forces. Tout à coup, sans motif apparent, la tête me tourna et je tombai inanimé en bas du corbillard. »

Pendant que le député de Belleville est transporté dans une maison voisine, le corbillard toujours traîné à bras d'hommes continue sa marche et pénètre dans le cimetière. La porte en est trop petite pour que la foule s'y engouffre rapidement. C'est alors l'escalade des murs et chacun cherche à être le plus près de la fosse. Ulric de Fonvielle, Louis Noir, Flourens prennent tour à tour la parole.

— Je jure, s'écria Fonvielle, en présence de cette tombe et devant le peuple souverain, que

Victor Noir a été lâchement assassiné par Pierre Bonaparte. Si nous n'obtenons rien de la justice impériale, nous aurons recours à la justice du peuple... Victor Noir, mon ami, mon frère, toi qui as arrosé de ton sang la demeure d'un prince pour la liberté, je te vengerai !

C'est la fin. La foule s'écoule et son silence est secoué par instants de cris qui se transmettent, se répercutent avec rage : « Vive la République » « Vengeance ! » « Mort au Bonaparte ! »

Rochefort pourtant s'est remis de son évanouissement. Il a quitté la petite boutique d'épicerie où on lui a donné des soins et il est monté dans un fiacre en compagnie de Jules Vallès et de Paschal Grousset. La voiture rencontre les manifestants qui ont quitté la tombe. L'affluence est si dense, si épaisse que force lui est de retourner sur ses pas. Lentement escorté de plus de cent mille individus, le fiacre prend le chemin de la place de l'Étoile. On franchit sans encombre l'avenue de la Grande-Armée, on passe l'Arc-de-Triomphe et on s'engage dans les Champs-Élysées. Au rond point, un remous se produit. Un cri retentit qui gagne les derniers manifestants qui sont loin, bien loin derrière : la troupe ! A la hauteur du Palais de l'Industrie des cavaliers barrent l'avenue. C'est un régiment de chasseurs à cheval.

Rochefort et ses amis font signe que l'on s'arrête et le député, descendu de voiture, se porte

en avant. Un cordon de sergents de ville précède la troupe. Il y a à sa droite un commissaire de police, à sa gauche un officier de paix et devant eux des tambours pour les sommations.

« Parvenu à quelques pas de l'officier de paix, Rochefort se nomme, montre sa médaille de député et somme de laisser passer. L'officier lui répond avec parfaite politesse : « Ah ! Monsieur Rochefort, vous n'avez pas besoin de vous nommer, je vous connais fort bien. Si vous voulez passer seul, vous le pouvez ; quant à ceux qui vous suivent je leur barrerai le passage, et si vous restez avec eux, malgré votre qualité de député, on vous sabrera comme eux. »

— Écartez-vous, cria le député aux manifestants ; il est inutile de vous faire massacrer inutilement.

Déjà l'avenue était presque vide, la plus grande partie de la foule s'étant retirée sur les bas côtés. Une heure plus tôt, les troupes n'étant pas encore là, les manifestants auraient passé sans encombre et auraient envahi les boulevards. Les atermoiements de Neuilly avaient fait le jeu du ministère.

Rochefort arriva au Corps législatif à cinq heures, au moment où le président levait la séance.

Le lendemain 13 janvier, le rapport de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre le député de

la première circonscription, était déposé sur le bureau de la Chambre. Il concluait aux poursuites. A la séance suivante, la mise en accusation était votée à l'unanimité, moins une trentaine de voix.

Le ministre Ollivier prenait sa revanche sur Rochefort.

Le procès fut mené rondement. A l'audience de la sixième Chambre correctionnelle, le procureur impérial requit par défaut contre Rochefort, Paschal Grousset et Simon Dereure, gérant de *La Marseillaise*. Le tribunal rendit son verdict sur-le-champ et condamna Henri Rochefort à six mois de prison et 3.000 francs d'amende, Grousset à six mois de prison et 2.000 francs d'amende, Dereure à six mois de prison également et 500 francs d'amende.

Ce fut Gambetta qui apprit au député la condamnation qui lui était infligée.

Vous savez, vous êtes condamné à six mois et 3.000 francs.

Tiens, j'aurais parié pour cinq ans et 10.000 francs, répliqua le polémiste.

Pour lui confirmer cette nouvelle le parquet envoyait à Rochefort, le 7 février, une « invitation » à se constituer prisonnier. C'est encore l'occasion pour le pamphlétaire de reprendre sa plume et il écrit dans *La Marseillaise* sous le titre : « Les invitations de M. Ollivier », un article où se trouvaient ces lignes :

« Il faut croire que j'ai été réellement condamné ces jours-ci à six mois de prison. J'avais bien lu dans quelques journaux que deux ou trois vieillards vêtus de jupons noirs, avaient marmotté entre eux quelques paroles me concernant, mais préoccupé comme je le suis, je n'avais pas eu le temps de songer à ces fadaises.

» Aujourd'hui, je reçois du parquet une lettre signée d'un substitut dont je n'ai pu déchiffrer le nom. Ces gens-là sont tellement honteux de leur métier qu'ils se dissimulent derrière une signature illisible. C'est par le canal de ce commis que M. Ollivier m'invite à me constituer prisonnier lundi 7 février, c'est-à-dire aujourd'hui, pour l'exécution du jugement rendu contre moi le 22 janvier.

» Voilà maintenant M. Ollivier qui m'adresse des invitations ! C'est passer l'effronterie permise. Il n'y a plus de raison pour qu'il ne me convie pas à ses dîners ou à son prochain bal. Monsieur Ollivier, ne vous gênez pas ! Il paraît que vous voudriez attirer chez vous la bonne société. Vous vous imaginez sans doute que je vais passer du linge blanc et des gants gris perle pour aller dire cérémonieusement au concierge de Sainte-Pélagie :

» — M. le Ministre de la Justice ayant bien voulu me prier d'aller visiter le logement qu'il me destine, je ne puis mieux reconnaître son amabilité que par mon exactitude.

» Non, Monsieur l'homme du monde, je ne me rendrai pas à onze heures précises au rendez-vous de chasse que vous me donnez dans votre palais de Sainte-Pélagie. Si j'acceptais cette invitation, on croirait peut-être que je recevrais également celles qui m'arriveraient de Compiègne ou de Fontainebleau, et il faut éviter à tout prix ce malentendu. Si, d'ailleurs, je me dérangeais de mes travaux pour me rendre au désir que vous exprimez dans la lettre dont la signature est illisible, vos journaux insinueraient que je vous fais des avances.

» C'est bien le moins que deux des argousins qui vous entourent se donnent la peine de venir eux-mêmes me mettre la main sur le collet. Il est d'un bon exemple de faire précéder l'acquittement solennel du prince Bonaparte de l'arrestation publique d'un de ceux qu'il méditait d'assassiner, surtout si l'on songe que l'appréhendé est représentant du peuple, ce qui donne à son incarcération un petit goût deux décembre plein de gracieux souvenirs.

» Vous vous êtes écrié, dans une de vos représentations à grand spectacle : — Si vous nous y contraignez, nous serons la force (1). — Soyez la force, je vous y contrains. »

Ce refus d'entrer de plein gré à Sainte-Pélagie,

(1) Discours d'Émile Ollivier au Corps législatif la veille des obsèques de Victor Noir.

fit se résoudre le Gouvernement à employer toutes mesures utiles pour faire appliquer le jugement.

L'arrestation de Rochefort fut décidée.

Deux jours après sa réponse à Ollivier dans *La Marseillaise*, c'est-à-dire le 9, le député de Belleville devait assister à huit heures et demie à une réunion dans la salle de *La Marseillaise*, rue de Flandre, à la Villette. Le bruit s'était entièrement précisé que l'arrestation du polémiste n'était plus qu'une question d'heures. La réunion était nombreuse, émue et frémissante.

A huit heures et demie, la voiture qui amène Rochefort s'engage dans la rue de Flandre. La cohue, aux abords de la salle, est indescriptible, tellement qu'il doit laisser son cocher et gagner, à travers un espace de quarante mètres, l'entrée du local. La police avait organisé une merveilleuse souricière. Comment le député fut-il escamoté au nez de la foule ? il s'en souvient d'une façon précise : « Je me dirigeais difficilement vers la porte d'entrée, au milieu des acclamations, quand deux citoyens, dont je n'avais aucune raison de me défier, me prirent chacun sous un bras et, traversant un espace maintenu vide par les escouades, s'engouffrèrent avec moi dans une sorte de court passage fermé par deux grilles dont celle que nous venions de passer se referma immédiatement derrière nous.

» Je vis alors que j'étais pris. Un agent qui se

tenait auprès d'un fiacre stationnant là à mon intention me dit : — Vous êtes bien Monsieur Rochefort ? Et, sans attendre ma réponse, il me montra la voiture en me priant d'y monter. »

Dans le même moment, Flourens ouvrait la séance. Il en avait accepté la présidence en attendant Rochefort, quand la nouvelle de l'arrestation éclata comme une fusée. Au même moment le commissaire de police — c'était Barlet, le camarade de classes de Rochefort — prononçait la dissolution de la réunion. Ce fut une clameur formidable. *Le Rappel* narre ainsi les faits : « C'est alors qu'un membre (1) de la réunion, mettant la main sur l'épaule du commissaire de police le déclare tout haut prisonnier et otage. »

« Acte de prudence et de générosité à la fois. Faire le commissaire prisonnier, c'est, en même temps, le soustraire à la colère de la foule menaçante et l'empêcher d'aller requérir la force pour faire évacuer la salle. Mais on va voir que cette dernière précaution était bien inutile. L'assemblée sort d'elle-même en criant : « Délivrons Rochefort ! » Tous se répandent dans la rue, gardée, nous l'avons dit, par une armée de sergents de ville. Le citoyen, qui a d'abord arrêté le commissaire, le tient toujours d'une main ferme. Mais sans doute, les sergents de ville vont le dégager et le délivrer ? Non : sur on ne sait

1) Flourens.

quel ordre, ils ouvrent leurs rangs serrés et se rangent comme en haie sur les deux trottoirs pour laisser passer le cortège emmenant son prisonnier. La colonne, en criant, remonte la rue de Flandre, prend ensuite la rue de Crimée, le boulevard Palikao, la rue de la Villette, la rue de Paris à Belleville et descend la rue du Faubourg du Temple. A la hauteur du nº 40, elle arrête et renverse deux omnibus et commence une barricade. Mais cette barricade à peine ébauchée est abandonnée aussitôt, et peu de temps après les sergents de ville ont pu remiser les deux omnibus dans une cour voisine. »

Pendant que se déroulaient ces événements, un homme accueillait avec force salutations Rochefort en l'appelant : « Monsieur le député ».

C'était le directeur de la prison Sainte-Pélagie...

XIII

SAINTE-PÉLAGIE

Sainte-Pélagie. — Rochefort met le Ministère en accusation. — Le procès de Tours. — La Marseillaise *cesse de paraître. — La chute de l'Empire. — Rochefort est délivré. — A l'Hôtel de Ville.*

En même temps que Rochefort, avaient été arrêtés et conduits à Sainte-Pélagie tous les rédacteurs de *La Marseillaise.* Flourens seul, par miracle, avait réussi à s'échapper. Le parti libéral avait quand même obtenu un résultat : *La Marseillaise* ne parut point le lendemain. Il en fut ainsi durant trois jours, et, le premier numéro que l'on revit, annonçait que l'on était sans nouvelles du rédacteur en chef. Rochefort pourtant devait en donner bientôt. Prisonnier du ministère il prétendait en faire arrêter à son tour tous les membres. Par l'entremise d'Ordinaire, député du Doubs, il fit lire la déclaration suivante à la tribune du Corps législatif :

« Considérant que la responsabilité du chef de l'État est absolument illusoire : considérant néanmoins qu'il peut exister des tribunaux

compétents pour apprécier celle des ministres :

» Attendu qu'un député a été arrêté dans la rue, au milieu de ceux qui l'avaient élu, quand il était facile de l'appréhender au seul domicile qu'il possède et qu'il n'avait pas quitté depuis son arrivée au Corps législatif jusqu'à son départ pour la réunion publique qu'il devait présider ;

» Attendu qu'en dehors de tout jugement et au mépris des lois les plus élémentaires régissant la propriété, un journal a été supprimé de fait par l'arrestation injustifiable de tous ses rédacteurs et employés ;

» Attendu que des citoyens ont été assaillis, blessés et même tués par des agents de police, porteurs d'armes prohibées par la loi ;

» Attendu que cette série d'attentats constitue incontestablement une provocation ;

» Le soussigné a l'honneur de déposer la proposition de mettre en accusation le ministère pour excitation à la guerre civile. »

Schneider, le président de l'Assemblée, refusa le dépôt de ce document sur le bureau. La mise en accusation avait fait long feu.

Cependant, dans sa prison, Rochefort avait été installé avec un confort relatif. Dans le pavillon de la presse, une grande cellule, qui pouvait assurément porter le nom de chambre, lui avait été réservée. Un homme de peine, moyennant un modeste salaire pourvoyait à

son ménage. Le député, en outre, avait la latitude de recevoir qui bon lui semblait. C'est ainsi que son fils Octave, qui avait alors huit ans, était quotidiennement auprès de son père, allait, venait et rendait moins insupportable au prisonnier la privation de liberté.

Il faut reconnaître que le directeur de Sainte-Pélagie multipliait les occasions d'être agréable à son pensionnaire. Rochefort, bien qu'incarcéré, était un nom et une force. Il était le représentant d'un important quartier de Paris. Et il fallait bien se rendre compte, bon gré mal gré, de la faiblesse de plus en plus certaine de l'Empire et aussi que la situation politique, le changement de régime possible et la transformation probable du Gouvernement changeraient les gens, les rôles et les choses, dans un avenir peut-être proche.

Le séjour dans la geôle fut coupé pourtant par une sortie. Il est vrai qu'elle eut lieu entre deux gendarmes et que c'était pour aller témoigner devant la Haute Cour, qui jugeait le prince Pierre Bonaparte et qui allait également l'acquitter. Le procès se déroulait à Tours et *La Marseillaise* ne manqua point de donner le compte rendu de l'arrivée du député :

« Henri Rochefort est arrivé à l'audience aujourd'hui, vers trois heures. Il était pâle, digne et froid. Il nous a semblé un peu maigri, un peu attristé, mais toujours fier, indomptable et méprisant. Il s'est avancé vers le tribunal, et

l'on a pu voir ce spectacle, qui restera dans l'histoire, d'un député du peuple souverain, d'un représentant du suffrage universel déposant entre deux gendarmes devant un assassin, non pas surveillé, non pas gardé, mais respectueusement accompagné par un officier supérieur, comme l'Empereur par ses chambellans. »

Rochefort, minutieusement gardé, avait réintégré sa prison. A deux reprises, les électeurs de la première circonscription tentèrent par un coup de force de délivrer leur député. Mais la police déjoua les plans les mieux combinés.

Pendant que Sainte-Pélagie regorgeait de détenus politiques et de journalistes parmi lesquels Grousset, J.-B. Clément, Millière et Olivier Pain, la situation, à l'extérieur, devenait chaque jour plus critique. *La Marseillaise*, où Rochefort n'avait pas le droit de collaborer, donnait des articles signés Henri Dangerville. Dangerville et Rochefort étaient le même homme Le prisonnier faisait passer sa copie au journal par l'intermédiaire de son jeune fils. Et c'étaient toujours saisies, procès et condamnations que partageaient avec la feuille du député une grande partie des journaux de l'opposition.

A Blois, le jury avait condamné, pour complot contre la sûreté de l'État, Gustave Flourens par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Le plébiscite, loin de relever la situation de l'empire, l'avait affaibli. La rupture entre la France

et la Prusse devenait imminente. Puis c'était juillet et la déclaration de la guerre, l'exode des troupes vers la frontière, le départ de l'Empereur aux armées et la régence. De tous ces événements, les prisonniers de Sainte-Pélagie étaient tenus soigneusement au courant par leurs amis. Rochefort avait purgé les six mois de prison qui lui avaient valu son emprisonnement. Mais le pouvoir le tenant sous sa griffe prétendait le garder jusqu'à la liquidation de ses condamnations antérieures.

Les nouvelles de la guerre étaient franchement mauvaises. Rochefort ne voulut point qu'on accusât la campagne de *La Marseillaise* et les protestations qu'elle faisait entendre, de faire le jeu de l'ennemi. Le journal, il faut le reconnaître aussi, allait au plus mal, sans cesse rongé par les amendes. Son directeur alors décida d'en interrompre la publication. Le 25 juillet, il écrivit à la rédaction :

« Mes chers collaborateurs. — Étant donné l'état de dictature militaire sous lequel nous vivons depuis la déclaration de guerre ; si, en outre, on songe à la situation faite non seulement aux journaux républicains socialistes, mais encore à leurs rédacteurs, puisque, sans motif aucun, je viens d'être mis de nouveau au secret à Sainte-Pélagie, je crois que *La Marseillaise* ne peut continuer à accepter une lutte où il faudrait, pour échapper à une catastrophe judiciaire,

remplacer l'expression de nos convictions par des récits de bataille qui nous répugnent et des nomenclatures de morts et de blessés.

» En conséquence, il me semble que, sous peine de déchoir, nous devons suspendre nous-mêmes la publication du journal qui a tout sacrifié à la cause du peuple.

» Cette suppression ne sera que momentanée. *La Marseillaise* de Rouget de Lisle est aujourd'hui bonapartiste et officielle (1). Nous reparaîtrons quand elle sera redevenue républicaine et séditieuse. N'est-ce pas votre avis ? »

Moins de six semaines après ces événements parvenait à Paris la sinistre nouvelle du désastre de Sedan.

L'Empereur était prisonnier.

Rochefort allait être libre.

De sa fenêtre, il entendait la rumeur montante de la rue. Vers midi, un groupe assez nombreux de femmes du peuple s'assemblèrent au pied de la prison et lui crièrent :

— Citoyen Rochefort, vous n'en avez plus pour longtemps à rester ici. Napoléon s'est rendu à Sedan ! L'Empire est par terre !

— Et, demanda-t-il, a-t-on proclamé la République ?

---

(1) Le chant de *La Marseillaise* avait été en effet autorisé par le Gouvernement dès le début de la guerre.

— Pas encore. L'Assemblée se réunit à deux heures.

— En ce cas, allez chercher vos hommes et amenez-les ici pour qu'ils nous délivrent.

– C'est cela. Nous y allons, firent-elles.

Rochefort narre la scène qui se produit alors :

« Elles disparurent, mais il faut croire que leurs hommes étaient loin, car c'est seulement à deux heures et demie que nous entendîmes la porte de la prison s'ébranler sous des coups de madrier. Nous nous précipitâmes dans l'escalier, Olivier Pain, les autres détenus et moi, afin d'inviter le directeur à nous donner ses clés. Il fut introuvable. Seul un des gardiens, petit blond à l'air décidé, se tenait, son trousseau de clés à la ceinture, dans le couloir menant à la porte.

» — Allons, ouvrez ! lui dis-je, vous voyez bien qu'il serait inutile de résister. Mais, malgré les coups de poutre qui s'accentuaient au dehors, il se refusait à obéir. »

Les prisonniers alors purent franchir la première enceinte et se trouvèrent devant un barrage en bois.

« Alors Olivier Pain, raconte celui-ci, à qui Henri Rochefort et Armand Duportal (1) firent la courte échelle, se hissa sur le barrage en bois, sauta de l'autre côté. Il courut au porte-clés,

(1) Duportal, journaliste à *L'Émancipation* enfermé à Sainte-Pélagie pour délit de presse.

lequel effaré de cette brusque apparition, et craignant l'exaspération des révoltés, abandonna son trousseau d'énormes passe-partout et aida bientôt lui-même à lever le dernier obstacle. La porte céda sous la poussée et Sainte-Pélagie fut envahie par deux ou trois mille gardes nationaux et ouvriers. »

Rochefort et ses amis étaient dehors. Un fiacre qui passait fut réquisitionné et le député hissé sur les coussins aux acclamations de la foule. Alors ce fut une clameur : « Rochefort à l'Hôtel de Ville. » Un manifestant qui brandissait un drapeau rouge en est dépouillé, et l'étoffe déchirée en larges bandes se transforme en écharpes dont on ceint l'ex-prisonnier et ses amis. Ceux-ci sont Grousset, Pain, Ulric et Arthur de Fonvielle qui se constituent en garde d'honneur. « A l'Hôtel de Ville », crie-t-on toujours avec force et le cortège descend au pas la rue Monge, le boulevard Saint-Michel, l'avenue Victoria et arrive devant l'Hôtel de Ville. Les portes en étaient fermées. Devant Rochefort, devant la foule hurlante, on les ouvre pour ne point qu'elles soient brisées. Et le député entre dans la salle des séances.

Le peuple s'est calmé. Il attend le résultat de l'Assemblée.

XIV

GLOIRES ET REVERS

Le Gouvernement de la Défense Nationale. — Mise en liberté de Flourens. — Retour de Victor Hugo. — Équitation. — Rochefort démissionne du Gouvernement de la Défense Nationale. — Une aventure de Cham. — La Commission des Barricades. — Rochefort fonde Le Mot d'Ordre. *— Polémique contre Trochu. — L'Assemblée de Bordeaux. — Rochefort est élu député. — Il donne sa démission. — Il est gravement malade. — La Commune. — Le Gouvernement de Versailles. — Arrestation de Rochefort. — La prison Saint-Pierre — Conseil de Guerre. — Rochefort est condamné à la déportation. — Le fort Boyard. — Oléron. — Embarquement pour la Nouvelle-Calédonie.*

Le Gouvernement de la Défense Nationale venait de se constituer et de s'organiser. Au sein de l'Assemblée un des membres avait prononcé le nom de Rochefort et Jules Favre avait répondu : « M. Rochefort est dangereux, je l'aime mieux dedans que dehors. » C'est sur ces entrefaites que le polémiste pénétra dans la salle où l'on délibérait. Un

instant après, on proclama au balcon le nom des membres du Gouvernement : le général Trochu, président, Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eugène Pelletan, E. Picard, Jules Simon et Rochefort.

L'Empire avait vécu.

Le premier soin de Rochefort avait été de faire mettre en liberté son ami Gustave Flourens. Flourens, qui avait passé en Suisse au moment de sa condamnation par le tribunal de Blois, avait, la guerre déclarée, voulu repasser la frontière sans passeport. Dépourvu de papiers — et pour cause ! — il avait été arrêté à Gex et emprisonné sous le nom de Dumont qu'il avait donné au commissaire de police. L'instruction traînait, Flourens n'étant pas pressé de faire connaître son domicile. Un beau matin le juge d'instruction le fait comparaître à son cabinet et lui dit :

— De votre propre aveu, vous n'avez aucun domicile. En attendant que nous soyons fixés sur votre personnalité M. le Procureur de la République vous renvoie en police correctionnelle pour vagabondage.

— Comment ! le procureur de la République, fit Flourens surpris. Vous voulez dire le procureur impérial.

— Non ! répondit avec mélancolie le juge d'instruction. La République est proclamée

depuis hier. Nous avons un Gouvernement provisoire.

Flourens avait sursauté à ces mots.

— Est-ce que Rochefort en fait partie, interrogea-t-il.

— Oui.

Alors Flourens de témoigner une joie folle, de demander du papier et de rédiger une dépêche à l'adresse de Rochefort qu'il tend au juge, en lui demandant de la faire parvenir à son destinataire : « Suis en prison à Gex. Prière de m'en faire sortir. Mille amitiés et vive la République. — Gustave Flourens. »

Quelques heures plus tard, le sous-préfet de Gex recevait une dépêche signée de Rochefort lui enjoignant de relâcher immédiatement le citoyen Flourens.

Flourens n'avait pas seul bénéficié de la liberté. Toujours sur l'ordre de l'ex-prisonnier de Sainte-Pélagie, les prisons avaient relaxé leurs détenus politiques. Un nommé Mégy, ouvrier mécanicien « condamné aux travaux forcés, pour avoir, dans la résistance légale aux agents venus nuitamment l'arrêter, tué le policier Mourot », avait recouvré également la liberté.

Mais ce n'est pas suffisant encore.

« Le 5 septembre, Victor Hugo, proscrit volontaire depuis décembre 1851, rentre en France... En sortant de la gare du Nord, il est acclamé. Le proscrit reçoit dans cet accueil enthousiaste

et confiant le prix de ses vingt ans de résistance et d'attitude résolue. Il est ivre de l'orgueil du devoir accompli. Tant de joie le paie de l'exil. On lui dit de parler, et, du haut de sa voiture, il jette des paroles d'ardeur à la foule qui l'écoute, frémissante : « Serrons-nous tous autour de la » République... nous vaincrons... que Paris puisse » être violé, brisé, pris d'assaut, cela ne se peut » pas. Jamais, jamais, jamais ! »

Cependant Rochefort n'était pas fait pour s'entendre longtemps avec ses collègues du Gouvernement de la Défense Nationale. Il avait voulu faire accepter par le Conseil la nomination de Garibaldi comme général en chef de la garde nationale de la Seine, ce qui avait fait répondre à Trochu : « Pour ma part, je donnerais plutôt ma démission que de voir installer à la tête de troupes parisiennes un étranger. »

Les événements, pourtant, se précipitaient. L'investissement de Paris par les Allemands se resserrait de jour en jour. C'est ainsi que lors d'une assemblée Rochefort « proposa et ses collègues adoptèrent que lors d'une sortie en masse les membres de la Défense Nationale se missent à la tête des troupes et payassent de leur personne pour entraîner un irrésistible élan. On décida que c'était à cheval que les gouvernants de l'Hôtel de Ville devraient marcher contre les lignes ennemies. Jules Ferry et Henri Rochefort, qui ne savaient pas monter, se précipitèrent au

manège du Châtelet et firent chaque jour deux heures et demie d'équitation. Ferry montait « Sibérien » et Rochefort « Orloff », deux chevaux russes ayant appartenu à l'Empereur. Mais le beau zèle des Jules Simon, des Jules Favre et des Jules Ferry se refroidit et, de la sortie en masse, on en vint en masse, à rester à l'Hôtel de Ville. »

Les journées du Conseil se passaient en ordres, contre-ordres et signatures de documents à peine importants. Les jours passaient sans que les événements ne devinssent meilleurs. Thiers se trouvait à Paris, de retour du long voyage en Europe où il était en mission. L'ajournement des élections jusqu'à la fin du siège avait répandu dans la population un sourd mécontentement.

C'est alors qu'on apprend la capitulation de Metz. Le peuple, excité par Flourens et Félix Pyat, rédacteur en chef du *Combat,* s'irrite. Le 31 octobre, l'Hôtel de Ville est envahi par des bandes ayant à leur tête Delescluze, Blanqui, Pyat et Flourens. La foule crie dans les rues : « A bas Trochu! Vive la Commune! Des armes! »

Rochefort essaie d'arrêter les assaillants : on lui répond : A bas Rochefort. Flourens monte sur une table et lit les noms des membres du Gouvernement qu'il veut instituer en Comité de salut public. Les représentants de la Défense Nationale sont délivrés par les mobiles et la

manifestation se transforme en une tumultueuse échauffourée.

Rochefort, alors, donna sa démission.

Il venait d'être nommé président de la Commission des Barricades instituée « pour construire des blockhaus susceptibles d'arrêter la marche des Prussiens au cas où ils essaieraient de pénétrer dans Paris. » Il y consacra toutes ses soirées et travaillait fort tard en compagnie de Cournet, d'Ulbach, de Flourens et d'Ernest Blum qui en étaient également. Olivier Pain, que Rochefort tenait au courant de ses travaux, les trouvait « remarquables, mais d'une inutilité non moins merveilleuse ».

Ce poste valut pourtant à l'ancien rédacteur du *Figaro* de sauver du trépas une vieille connaissance. C'était Cham, Cham le dessinateur du *Charivari* dont Rochefort légendait les croquis dans le temps que, présenté par le père Grégoire, Louis Huart l'avait accueilli dans sa rédaction.

La Commission des Barricades se tenait, en effet, au Ministère des Travaux publics lorsqu'un jour se présenta à Rochefort un groupe de citoyens, dont l'un était porteur d'une lettre à l'adresse de l'ancien député et qui venaient lui annoncer qu'ils avaient arrêté aux portes de Paris un Allemand qui levait des plans de fortifications.

L'adresse était ainsi conçue : « Mon cher ami.

— J'ai été fait prisonnier par le commissaire de police du huitième arrondissement qui veut absolument me fusiller tout de suite dans son bureau comme espion prussien sous prétexte que j'ai l'accent anglais. Vous seriez bien aimable de faire dire à ce fonctionnaire que je n'ai jamais aimé à travailler pour le roi de Prusse. — Votre Silvio Pellico. — Cham. »

— Vous êtes donc fous ? dit Rochefort à ses visiteurs, mais votre prisonnier est un de mes amis, dessinateur célèbre au *Charivari*, et aussi bon Français que vous et moi.

— Cependant, fit observer l'un d'eux, « Cham » c'est un nom allemand.

— Pardon, fit le président de la Commission des Barricades, c'est un nom biblique. Cham est un fils de Noé, et à son époque la Prusse n'existait pas. Sur quoi on relâcha, mais à regret, le pseudo-espion. Cham, alors, vint raconter à Rochefort comment on s'était emparé de lui pendant qu'il croquait, au crayon, une femme qui passait, habillée en garde national avec une giberne et un képi. Ensuite de quoi, il avait été conduit au commissariat et comme un passant qui l'avait reconnu s'était écrié :

— Mais c'est Cham ! la foule avait répété :

— Cham ! plus de doute c'est un Allemand !

L'inaction de la plume, pourtant, pesait lourdement à Rochefort. Sa démission du Gouvernement provisoire lui avait redonné une popu-

larité qu'il avait bien failli perdre tout à fait le 31 octobre, lors de l'assaut de l'Hôtel de Ville. Et s'il s'était juré de ne pas avoir, tant que durerait le siège, de journal à lui, la situation critique de la nation et de Paris le fit sortir de sa réserve si peu compatible avec son tempérament.

Donc, il fonda encore un journal. Le titre, Louis Blanc l'avait trouvé. C'était *Le Mot d'Ordre*. Il devait avoir une influence et une autorité incontestables. Il fut avant tout l'organe des élections qui avaient été remises si souvent et qui allaient bientôt être une réalité.

Le jour où sortit le premier numéro, le succès fut énorme. On pouvait presque le comparer à celui de *La Lanterne* à son premier tirage. Cinquante mille exemplaires furent épuisés en quelques heures et il fallut qu'on procédât à un second tirage qui porta à quatre-vingt-quinze mille le nombre des feuilles imprimées. Aussitôt que le résultat des élections fut connu, de ces élections qui allaient envoyer siéger à Bordeaux la plupart des membres du Gouvernement de la Défense Nationale dont Rochefort s'était séparé au 31 octobre, le pamphlétaire — on peut lui redonner ce nom — écrivait dans son journal :

« Presque tous les membres du Gouvernement dont un seul a passé à Paris, viennent d'être élus en province. Au premier abord, ces deux résultats ne se comprennent pas beaucoup. Si le général

Trochu, par exemple, a rendu au pays des services tels qu'il soit en droit de le représenter à l'Assemblée Nationale, il est difficile que nous ne nous en soyons pas aperçus, puisque c'est uniquement comme gouverneur de Paris qu'il a pu les rendre.

» Le général Trochu avait pour mission de débloquer la capitale. Il n'a rien débloqué du tout, et les électeurs parisiens, trompés dans leurs plus chères espérances, ont naturellement écarté son nom de toutes les urnes. Nous apprenons aujourd'hui que le général Trochu est élu dans trois départements. Pourquoi ? Je suis convaincu que ses plus acharnés partisans seraient bien embarrassés pour me répondre.

» Tu étais chargé de sauver Paris, tu ne l'as même pas défendu : tu es mon homme ! Voilà ce que viennent d'exprimer en substance le département du Finistère et plusieurs autres départements. »

Rochefort, que les Parisiens envoyaient siéger aussi, se souvenait de toutes les discussions creuses de Trochu alors qu'ils siégeaient côte à côte à l'Hôtel de Ville. Et comme d'autres généraux encore étaient élus députés, le polémiste dans son *Mot d'Ordre* du 14 février ne laisse pas de les critiquer :

« Je ne suis pas fâché pour ma part de voir arriver à la Chambre autant de généraux. Ils nous expliqueront sans doute quels moyens

spéciaux ils ont employés pour avoir été ainsi constamment battus. Il doit y avoir un secret là-dessous. Peut-être nous le révéleront-ils. Ça ne nous rendra pas l'Alsace et la Lorraine, mais nous saurons au moins comment nous les avons perdues. »

Le Mot d'Ordre également mena une campagne qui tenait à cœur à son rédacteur en chef. Trochu, qui aux débuts du Gouvernement provisoire avait combattu l'offre de Garibaldi de mettre son épée au service de la France, vit élire le patriote italien qui ne vint uniquement à la Chambre que pour donner sa démission de député.

Le lendemain de ce jour, Rochefort arriva à Bordeaux où siégeait l'Assemblée. « Le voyage de Paris à Bordeaux, avec un passeport prussien que des officiers en casquette ou à casque examinaient presque à toutes les gares, fut pour moi insupportable, raconte-t-il. D'autant qu'à la lecture de mon nom tous se pressaient à la portière du wagon pour me dévisager. »

L'Assemblée dut accepter les conditions de la Prusse pour que la paix fût signée : l'abandon de deux provinces et de cinq milliards. De ne point s'associer à ces mesures, Rochefort trouva l'occasion de résigner son mandat. Avec Malon, Tridon et Ranc il signa une lettre de démission collective : « Les électeurs nous avaient donné le mandat de représenter la République française.

» Or, par le vote du 1er mars, l'Assemblée nationale a consacré le démembrement de la France, la ruine de la patrie, elle a ainsi frappé ses délibérations de nullité.

» Le vote de quatre généraux et l'abstention de trois autres démentent formellement les assertions de M. Thiers. Nous ne pouvons demeurer un jour de plus dans cette Assemblée.

» Nous vous donnons donc avis, citoyen président, que nous n'avons plus qu'à nous retirer. »

Quel que soit le régime, il faut que Rochefort le combatte; quelle que soit la forme du Gouvernement dont il fait partie, il faut qu'il s'en évade. Il se sent désorienté d'être au pouvoir et il ne se sent la vocation que de le discuter.

Cependant tous ces événements, joints à la fatigue énorme qui l'envahissait et à laquelle il ne résistait déjà plus, devaient abattre le polémiste. Le soir même du jour où il démissionnait, il tombait malade. Son état alla s'aggravant tellement même que l'on crut bientôt son état désespéré. Alexis Bouvier, qui avait été le collaborateur du malade à *La Marseillaise*, le vit alors qu'il était au point culminant du mal qui le terrassait. Et le lendemain, comme le journaliste arrivait à Paris, il annonçait aux amis du député que s'il n'était point mort à l'heure actuelle, il n'en valait guère mieux. « De là, conclut Rochefort en rappelant le fait, à annoncer ma mort, il n'y avait qu'un pas, lequel

fut vite franchi par le reportage qui, de peur d'être en retard, aime à devancer les nouvelles. »

Quelques journaux se firent l'écho de ce faux bruit. Le *Journal de Paris* du 11 mars écrivait en parlant du député : il est atteint d'un érésypède (sic) compliqué d'angine. Avant hier soir, le médecin qui le soigne, déclara que M. Rochefort lui semblait perdu et qu'il fallait en hâte prévenir sa famille et ses amis. Le *Journal des Débats* dans son numéro du même jour publiait l'information nécrologique suivante : « On lit dans *L'Électeur libre :* — Nous apprenons au moment de mettre sous presse que M. Henri Rochefort est mort aujourd'hui à Bordeaux des suite d'un érésypèle compliqué d'angine. »

Mais Rochefort devait triompher de la maladie qui l'avait abattu, et il entra bientôt en convalescence.

Pendant ce temps éclatait à Paris la révolution du 18 mars. Une semaine auparavant, le Gouvernement avait sans avertissement préalable, en vertu des pouvoirs discrétionnaires conférés au général Vinoy, supprimé six journaux accusés de trop violentes récriminations. C'étaient *Le Père Duchêne, La Bouche de Fer, Le Cri du Peuple, La Nouvelle République, Le Vengeur* et enfin et surtout *Le Mot d'Ordre.* C'était l'étranglement de tous les journaux de l'opposition. Une telle mesure avait mis le feu aux poudres. Et, quand la résistance de Mont-

martre insurgé, de Montmartre avec ses canons et ses gardes nationaux, eut été un fait accompli, quand l'insurrection eut triomphé, il n'était plus resté à Thiers, à Picard, à Jules Favre, au pouvoir, en un mot, que de quitter la capitale et d'aller s'établir à Versailles.

C'est le moment que choisit Rochefort pour rentrer à Paris. Son rôle jusqu'au 21 mai ne consistera qu'à diriger *Le Mot d'Ordre* qui venait de renaître et « à apprécier au jour le jour, au gré de sa fantaisie et de sa conscience, les événements auxquels il assistait. » Car le rédacteur en chef de la feuille indépendante se tint soigneusement à l'écart, pour pouvoir garder sa liberté d'action, de toute intrigue ou de tout commandement. Mais Rochefort, de même qu'il avait combattu l'Empire, le Gouvernement provisoire, l'Assemblée législative, ne put rester sans relever toutes les faiblesses ou toutes les erreurs de la Commune. C'était un dissident, un adversaire même, qui n'avait de cesse qu'il ne discutât dans les colonnes de son journal et ne les contrecarrât, tous les projets et toutes les décisions de ceux auxquels il s'était uni. Il fit tant qu'un ami dût lui apprendre bientôt que la préfecture de police songeait fortement à son arrestation. Paris, Versailles, ne lui offraient plus aucune sécurité. Il se décida à passer à l'étranger pour reprendre, ainsi qu'en 68, la lutte de principe contre le régime établi. Et, avec Eugène

Mourot, son secrétaire, il convint de quitter la capitale le 17 mai.

Il fallait, pendant ce voyage — pendant la première partie de l'exode tout au moins — éviter l'armée de Versailles qui bloquait Paris. Muni d'un passeport au nom de Luçay, il s'embarqua sans être reconnu à la gare de l'Est. A la station de Meaux, on obligea les voyageurs à descendre pour l'examen de leurs papiers. Rochefort, bien que les cheveux coupés ras à la suite de sa récente maladie, n'était point tel qu'il fût méconnaissable. La preuve même en était que le commissaire préposé à la visite le reconnut aussitôt. Il le pria de le suivre. « Une fois dans son cabinet, il me déclara, ce dont je n'avais aucune raison de douter, rappelle le fugitif, que j'étais M. Henri Rochefort et qu'il avait ordre de me mettre en état d'arrestation. » — Les ordres que j'ai reçus de Versailles sont formels, ajouta le représentant de la force publique ; au nom de la loi je vous arrête. Je vais télégraphier aussitôt à Versailles pour savoir ce que le Gouvernement veut faire de vous. »

Car Rochefort, qui n'avait point manqué de dire les choses les plus désagréables aux insurgés, avait couvert également le Gouvernement de Versailles des reproches les plus sanglants.

Il fut donc conduit à la prison de la ville où on lui octroya une cellule suffisamment confortable.

La réponse de Versailles avait été laconique mais précise : — Faites garder à vue les deux prisonniers. Mourot avait partagé le sort de son compagnon.

C'est ici que se place un fait tout à la gloire du polémiste et que l'on ne saurait passer sous silence. Une après-midi en effet, le directeur de la prison s'en vint prévenir Rochefort que le général prussien qui gouvernait militairement la subdivision de Meaux désirait lui parler. En présence du prisonnier, il lui tint ce langage :

— Monsieur de Rochefort, si je prends la liberté de me présenter à vous, c'est que j'ai connu intimement autrefois, au temps où il était exilé avec le comte d'Artois, M. le Marquis de Rochefort-Luçay votre grand-père. Les rapports d'amitié qui s'étaient établis entre votre aïeul émigré et moi m'ont fait un devoir de cette démarche. J'ai appris la situation affreuse dans laquelle vous vous trouvez et je viens vous offrir mes services. Je commande ici : tout m'obéit ; vous pouvez, d'un instant à l'autre, être transféré à Versailles et tomber ainsi au pouvoir de vos adversaires politiques, vos plus implacables ennemis. Si vous voulez éviter les malheurs, qui peuvent résulter pour vous de ce transfert et recouvrer sur-le-champ votre liberté, dites un mot : en souvenir de votre grand-père, j'ordonne immédiatement que vous soyez libre.

Cette offre de secours de la part d'un ennemi de son pays parut inacceptable à Rochefort.

— Je vous remercie, monsieur, lui dit-il. Malheureusement, il ne m'est pas permis de profiter de l'aide que vous me proposez. Vous comprendrez certainement pourquoi. »

Versailles avait envoyé chercher les prisonniers. Sous la conduite d'un commissaire de police, encadrés de six agents, menottes aux mains, le directeur du *Mot d'Ordre* et son secrétaire furent dirigés sur le chef-lieu de Seine-et-Oise. Ils furent enfermés à la prison Saint-Pierre.

Quelle avait été l'arrivée dans la ville ? *Le Gaulois* de Versailles en donne la sombre relation :

« L'arrivée à Versailles a eu lieu vers une heure un quart par la porte de Chesnay. La foule s'est aussitôt amassée autour de la voiture, et le trajet n'a pu être opéré que très lentement. C'est par la rue Hoche et l'avenue de Saint-Cloud que le cortège a gagné la maison d'arrêt, située rue Saint-Pierre, en face de la préfecture.

» La foule, qui s'augmentait à chaque instant, a été très difficilement tenue éloignée de la voiture par l'escorte. Elle était en proie à une agitation indicible. On voulait forcer les prisonniers à descendre de voiture et à traverser les rues de Versailles comme les prisonniers ordinaires. Les

cris : « A pied! à pied! à mort! » éclatent de toutes parts ; des gestes de menace étaient faits à M. Rochefort, très visible à travers les glaces levées du break. Le visage du prisonnier était impassible.

» Rochefort, dont la physionomie était un peu changée parce qu'il a coupé ses cheveux et rasé sa moustache et sa barbiche, est entré dans la prison de Versailles, rue du Plessis, à côté du Palais de justice, d'un air très calme. »

Lorsqu'il eut franchi le seuil de la prison, l'ex-membre du Gouvernement fut dépouillé de ses papiers, de son argent — il avait sur lui sept mille francs dans l'expectative d'un voyage important — et mis en secret. Que furent ces heures de cellule ? Bien tristes et bien monotones certainement, quoiqu'il eût les nouvelles du dehors grâce à la complicité d'un fournisseur qui lui enveloppait ses victuailles dans un morceau de journal savamment découpé, et grâce surtout à la loquacité d'un gardien, à qui le prisonnier abandonnait la plus grosse part de ses repas.

La mise en jugement ne tarda pas. Vingt-six chefs d'accusation furent échafaudés contre le directeur du *Mot d'Ordre* qui n'avait somme toute qu'à répondre de délits de presse. Il comparut devant le troisième Conseil de guerre, entre Eugène Mourot et Henri Maret. Rochefort fut condamné à la déportation dans une enceinte

fortifiée, Eugène Mourot à la déportation simple et Henri Maret à cinq ans de prison. N'ayant pas fait appel du jugement, il partait, les délais expirés, au fort Boyard, près de La Rochelle. C'était une sombre citadelle bâtie sur le roc en plein Océan.

L'état de santé du polémiste avait permis son installation, en compagnie de Paschal Grousset et de deux autres condamnés, à l'infirmerie de la forteresse. C'est là que devait germer dans leurs cerveaux l'idée d'une évasion qui semblait facile. La compagne de Rochefort, qui était installée à La Rochelle pour quelques semaines, se mit en rapport avec le capitaine d'un brick norvégien en partance et obtint pour dix mille francs du marin, qu'il prît les déportés à son bord.

Son bâtiment devait croiser en pleine mer en vue du fort. A minuit, il mettrait à la mer un canot que deux hommes conduiraient en une heure de nage au pied de la fenêtre des détenus. Ils avaient une échelle de corde qui leur permettrait de descendre sans éveiller l'attention. Mais les organisateurs de l'enlèvement n'avaient point prévu une tempête qui éclata, qui fit atterrir le canot avec une violence telle que l'un des deux hommes qui le montaient fut assommé sur le rocher et qui força le survivant à regagner péniblement son navire.

La tentative d'évasion avait avorté.

Au fort Boyard et à Oléron, où il fut transféré ensuite, l'écrivain employa ses loisirs à écrire des romans. Il en publia deux dans *Le Rappel*. *Les Dépravés* et *Les Naufrageurs* qui rapportèrent à leur auteur dix-huit mille francs consacrés à l'entretien de ses enfants restés en France.

Leur mère est morte. Sa santé chancelante n'avait pu résister aux émotions qui l'avaient assaillie au cours des séances du Conseil de guerre de Versailles et aussi après l'échec de l'évasion si laborieusement combinée du fort Boyard. Elle avait eu le temps de demander au père de ses enfants de régulariser par le mariage une existence qui n'avait été faite que d'admiration et de dévouement envers lui.

Rochefort s'était laissé toucher par une dernière requête. Il avait accepté qu'un prêtre bénît l'union tant souhaitée. Après de multiples démarches, il avait obtenu d'être transféré du fort Boyard à la prison de Versailles où l'on célébra — les derniers instants de sa femme étant proches — le mariage *in extremis*. Puis, entre les deux agents en bourgeois qui l'avaient accompagné et qui lui servirent de témoins, il avait regagné la citadelle où il était détenu !

Et un matin, mouilla devant le fort la frégate, *La Danaé*. Elle allait transporter au dépôt d'Oléron soixante-quinze déportés parmi lesquels Rochefort. La discipline y était plus

stricte et le régime plus sévère qu'au fort Boyard. Cela n'empêcha point le détenu de chercher encore un moyen d'évasion. Il l'eût réalisé sans la précipitation de ses codétenus qui, en trop se hâtant dans leurs préparatifs, donnèrent l'éveil.

Au surplus, les déportés allaient connaître de plus grandes misères. Le 10 août 1873, Rochefort était embarqué à bord d'un transport faisant voile pour la colonie pénitentiaire océanienne. Avant le départ, il avait obtenu que ses enfants viendraient l'embrasser. Les adieux furent émouvants comme bien on pense. Pour consoler les siens, l'écrivain dut leur assurer que de Nouméa, il lui serait plus facile que sur les côtes de France de brûler la politesse à ses geôliers. C'était sa pensée de tous les instants.

Tous ses efforts allaient tendre à la réalisation de ce projet.

XV

DE NOUMÉA A PARIS

A bord de La Virginie. — *Rochefort et Louise Michel. Arrivée en Nouvelle-Calédonie. — Le régime des déportés. — Projets de fuite. — Les six. — Le* P. C. E. *L'évasion. — Newcastle et Sidney. — De San Francisco à New-York. —* Le New-York Herald. — *Départ pour Londres. — La seconde* Lanterne. — *Le séjour à Genève. —* La Lanterne *à un sou. —* Les Droits de l'Homme. — *L'Amnistie.*

Le transport qui conduisait Henri Rochefort et ses codétenus en Australie était un navire à voiles, *La Virginie*. Il emmenait environ deux cent cinquante déportés, hommes et femmes, enfermés dans des cages grillées. Le condamné de Versailles, dont l'état de santé était tout à fait précaire, avait un sort moins dur que ses compagnons ; et s'ils étaient réunis en tas dans les cages, l'ancien député avait un réduit isolé.

Le voyage pour Rochefort, qui ne supportait pas la mer, fut un long supplice. Il avait obtenu néanmoins que l'on fît partager sa cage à cinq de ses camarades qui bénéficiaient ainsi d'un régime

plus doux. En face de leur cellule, était celle, où avec vingt-et-une femmes déportées comme elle, se trouvait Louise Michel. Rochefort, qui ne l'avait jamais vue, avait une profonde admiration pour elle. Aussi essaya-t-il, connaissant son dénuement de linge et de vêtements, de lui faire accepter clandestinement quelques chauds vêtements. Louise Michel avait refusé en faisant parvenir cette lettre au déporté : « Cher citoyen Rochefort, je suis sûre que vous vous privez pour moi : vous savez que je suis insensible au froid. J'en ai vu bien d'autres pendant le siège. Je travaille en ce moment à un volume que j'appellerai *Les Océaniennes*. Puisque vous tenez absolument à m'envoyer quelque chose, faites-moi passer une lettre ou une pièce de vers que je mettrai en tête de mon livre pour lui servir de préface. »

Rochefort s'empressa de répondre au désir de sa correspondante. Il lui envoya une longue pièce de vers qui commençait par ces deux strophes :

J'ai dit à Louise Michel
Nous traversons pluie et dégel
Sous le cap de Bonne-Espérance,
Nous serons bientôt tous là-bas.
Eh bien, je ne m'aperçois pas
Que nous ayons quitté la France.

Avant d'entrer au gouffre amer
Avions-nous moins le mal de mer?

Mêmes effets sous d'autres causes.
Quand mon cœur saute à chaque bond
J'entends le pays qui répond :
Et moi, suis-je donc sur des roses ?

Quatre mois après le départ de France, c'est-à-dire le 10 décembre, la *Virginie* entrait en rade de Nouméa. Les passagers étaient transportés à la presqu'île Ducos qui était le séjour à eux assigné. Paschal Grousset en donna un tableau bien triste :

« La superficie de la presqu'île est d'environ 2.500 acres : son aspect est triste et désolé. Elle est formée d'une série de petite collines, contrefort de la chaîne centrale de l'île. La faible couche de terre végétale déposée sur les roches volcaniques qui en constituent la charpente est couverte d'une herbe jaune, brûlée par le soleil. Entre ces collines, des ravins sont profondément creusés par les pluies et s'élargissent vers la mer en marécages où croissent quelques palétuviers. De loin en loin, un arbre au tronc blanchâtre, aux branches inclinées par le vent dans une direction uniforme, semble une sentinelle perdue dans le désert : c'est le niaouli, sorte d'eucalyptus particulier au pays. Pas un seul cours d'eau ; l'eau que les déportés avaient à boire était de l'eau apportée par mer dans des futailles, ou recueillie à la saison des pluies dans des fosses où elle ne tarde pas à devenir saumâtre. »

C'est donc sur cette terre ingrate que Roche-

fort va passer ses jours, sur cette terre où les habitations des déportés se composent de cabanes en terre couvertes de branchages et d'herbes.

A son arrivée, l'exilé retrouva deux de ses anciens compagnons de Sainte-Pélagie : Olivier Pain et Paschal Grousset. Il reçut l'hospitalité de ses deux amis. Il devait partager leur case jusqu'au mois de mars. Le régime — en tant que liberté — était relativement large. Les condamnés n'étaient astreints qu'à deux appels par semaine. « L'un, a relaté Olivier Pain, était fait à sept heures du matin chaque dimanche, l'autre tous les jeudis à une heure de l'après-midi. Dans l'intervalle de ces deux constatations de présence, les prisonniers jouissaient d'une liberté à peu près entière dans les limites qui leur étaient assignées.

» Des gardiens se promenaient, il est vrai, à toute heure, dans les camps, deux par deux, revolvers à la ceinture, veillant sur ce qui se passait ; mais même la nuit, après le coup de canon qui annonçait la fermeture des cantines, les détenus pouvaient courir où bon leur semblait, dormir hors de leurs gourbis, pêcher à la ligne, la mer, sur les côtes néo-calédonienmes étant très poissonneuse. »

Il n'était de conversation, entre Rochefort et ses compagnons de bagne, où le mot d'évasion ne revînt plusieurs fois. C'est sur ces entrefaites que Jourde qui, déporté simple, séjournait au

chef-lieu, obtint l'autorisation de venir à la presqu'île Ducos voir ses trois amis Rochefort, Grousset et Pain. Et l'on causa des exercices sportifs que les trois hommes accomplissaient ; on parla de la mer dont les eaux point trop froides permettaient de se livrer à des heures entières de brasses, de coupes et de planches.

Alors Francis Jourde questionna :

— Pourriez-vous gagner nuitamment ce rocher situé à l'avancée ? Il serait impossible à une embarcation de venir vous prendre au sein même du camp militaire, mais là-bas, à l'extrémité de cet îlot distant de la plage de plus de deux kilomètres, toute surveillance sera défiée, pourvu, bien entendu, que vous atteigniez le rendez-vous en vous entourant de toutes les précautions et toute la discrétion indispensables en semblable affaire. Nous pourrions, en risquant beaucoup, c'est vrai, venir de Nouméa, deux de mes amis et moi avec une barque; nous accosterions le rocher et nous vous ferions monter dans le canot qui gagnerait le large. Il faudrait préalablement s'aboucher avec le capitaine d'un navire anglais, lequel consentirait à nous recevoir à son bord.

L'idée d'évasion prenait corps. Bientôt après Jourde se mettait en relations avec le capitaine d'un voilier, le *P. C. E.* (1), qui allait prendre le large. Le capitaine était anglais et se nommait

(1) Abréviation des trois mots anglais Peace, Confort, Ease.

Law. Il consentit à embarquer, moyennant dix mille francs dont dix-huit cents étaient payables le soir de l'embarquement, six passagers.

Les six qui étaient Henri Rochefort, Achille Ballière, Bastien Granthille, Paschal Grousset, Francis Jourde et Olivier Pain vont faire tour à tour le récit de l'aventureuse expédition :

» Le mercredi 18 mars, raconte Jourde, le capitaine Law nous avisa que le navire appareillerait le surlendemain à quatre heures du matin. On devait, par conséquent, se rendre à bord dans la nuit du 19 au 20. J'expédiai, le jeudi matin, par l'entremise de Granthille, le billet donnant le jour et l'heure du rendez-vous aux amis de la presqu'île.

» Granthille serait prêt à l'heure indiquée. Ballière et moi, ne changeant rien à nos habitudes, nous accomplîmes notre tâche quotidienne. Ballière continua à montrer une grande ardeur à emballer les plans de théâtre et de maison particulière qu'il destinait à l'exposition qui devait s'ouvrir à Sydney, le 1er mai suivant.

» A sept heures, nous prîmes notre repas du soir sur le balcon du restaurant Catteville. En face de nous, sous une large vérandah, le directeur de la déportation et quelques officiers d'administration fumaient tranquillement leurs cigares, bien éloignés de supposer que les deux déportés qu'ils voyaient et quatre autres allaient le lendemain fuir la colonie.

» A huit heures, nous nous dirigeâmes, Ballière et moi, vers le quai où Granthille, blotti dans la barque, nous attendait... Arrivés au rivage et après nous être aperçus que nous ne pouvions être vus d'aucun surveillant, nous nous jetâmes dans la barque, et doucement, bien doucement, nous prîmes le large. Ballière et Bastien ramaient avec lenteur pour ne par éveiller l'attention. Mes camarades m'avaient promu au grade de capitaine, et je m'efforçai de barrer de manière à couper convenablement la lame et éviter les stationnaires et les récifs.

» La rade était complètement calme à cette heure de repos complet... Je n'étais pas sans une grande anxiété quant au sujet de l'expédition. Le ciel était sans étoiles et de gros nuages noirs courant dans l'espace obscur nous menaçaient d'un orage prochain. Je n'aperçevais sur ma droite que des masses confuses qui se détachaient nombreuses de la presqu'île Ducos.

» Comment reconnaître l'îlôt Knauri entre toutes ces pointes qui découpent la rade ? »

A Achille Ballière de continuer l'évocation de cette nuit impressionnante :

« Arrivés en face de la pointe convenue, en face de l'anse Paddon, nous nous dirigeâmes au milieu des rochers et des récifs, n'ayant pour nous guider que la phosphorescence du choc de nos avirons que nous étions obligés de modérer afin de ne pas donner l'alarme aux gardiens ou

aux soldats placés en sentinelle sur le rivage.

» Enfin, nous pûmes saisir et distinguer quelques bruits de voix ; une grande joie bientôt mêlée d'inquiétude nous envahit : — Était-ce la voix de nos amis ou celle des gardiens ? »

Cependant, de leur côté, Rochefort, Pain et Grousset se sont mis à l'eau. Ils avaient sans encombre, mais non sans fatigue, gagné le rocher où les devaient venir prendre leurs amis. L'attente dans la nuit noire paraissait éternelle. Rochefort en raconte les angoisses :

« Le temps de cet atterrissage avait été tellement démesuré pour moi que j'avais peine à croire que la barque ne fût déjà arrivée, puis repartie, faute de passagers à embarquer.

» Nous nous morfondions dans les anfractuosités depuis une vingtaine de minutes et nous parlions de reprendre le chemin de notre maison, croyant que Granthille n'avait pu s'emparer de la barque de son patron. Les cinq becs de gaz espacés sur la côte de l'île de Nou, à l'entrée du bagne, brillaient seuls dans la nuit qui nous enveloppait, quand une des lumières disparut, puis reparut, tandis que la lumière suivante semblait s'éteindre. Évidemment, un corps opaque passait entre elles et nous.

» Bientôt nous entendîmes un faible bruit de rames et tant de précautions nous indiquèrent que nos amis approchaient.

» — Êtes-vous là ? dit une voix.

» — Oui ! fit Olivier Pain.

» — Eh bien, jetez-vous à la nage ; le bateau ne peut pas aborder. Il n'aurait qu'à toucher sur un récif.

» Nous nous glissâmes dans l'eau, et, après quelques brasses, nous nous accrochions, comme Cynégire, à la bande du canot dans lequel on nous hissa les uns après les autres. Trois à la fois, nous l'aurions fait chavirer.

» Jourde, Ballière, Bastien nous déballèrent nos vêtements, et nous nous habillâmes aussi sommairement que possible, sans prendre le temps de nous sécher. Ballière se plaça au gouvernail, nous virâmes de bord, et la barque recingla vers le port de Nouméa où l'échelle du *P. C. E.* était dressée pour nous recevoir. »

Accoster, grimper à l'échelle qui s'offrait fut une affaire vite terminée. Il était onze heures. Sur le pont, le steward, qui se promenait d'un bord à l'autre et n'était point au courant de l'arrivée des nouveaux passagers, demanda au groupe des explications.

— Nous désirons parler au capitaine Law.

— Il est à terre.

— Quand rentrera-t-il ?

— A onze heures et demie.

— Nous allons l'attendre.

— Parfaitement. Est-ce que ces messieurs savent que le *P. C. E.* appareille demain matin à la première heure ?

— Certainement.

— Ah ! ces messieurs viennent peut-être en Australie ?

Les compagnons jugèrent bon de ne point répondre. Peu d'instants après, le capitaine remontait à son bord. Les passagers en rupture de bagne furent cachés avec précaution pour ne pas éveiller l'attention du pilote qui devait conduire le bateau au large. Ce ne fut qu'en pleine mer qu'ils purent sortir de leur cachette. L'étendue vaste les entourait de tous côtés.

Ils étaient libres.

Ce fut pour les fugitifs une joie délirante quand le *P. C. E.* glissa entre les jetées de Newcastle. Leurs ressources très maigres leur permirent avec peine de gagner Sydney où un brave homme d'hôtelier les hébergea en attendant que des fonds leur fussent envoyés de France. Rochefort avait adressé à cet effet un télégramme à Edmond Adam, le tuteur de ses enfants, lui demandant de lui ouvrir un crédit de vingt-cinq mille francs. Au bout de quinze jours, l'argent si impatiemment attendu arriva enfin. Quand il eut réglé le capitaine du *P. C. E.* payé les frais d'hôtel, donné un viatique à chacun de ses compagnons, il resta à Rochefort un peu plus de cinq mille francs, qui servirent en partie à solder le passage de l'ex-député et d'Olivier Pain jusqu'à New-York.

Après une escale aux îles Fidji, le navire tou-

cha à San-Francisco. Au bout de deux jours de repos dans la grande ville du Pacifique, Rochefort prit le train, en compagnie d'Olivier Pain, pour New-York. Le voyage ne devait pas s'accomplir dans le calme absolu que recherchait le lanternier.

« A la dernière station avant Chicago, un homme d'environ trente ans, blond, la figure pleine, l'œil bleu mais énergique, très élégant de mise et extrêmement distingué de manières, sauta dans le wagon des évadés et vint s'asseoir à côté du rédacteur en chef du *Mot d'Ordre*.

— Monsieur, dit-il en français assez mâtiné d'anglais, je suis correspondant du *New-York Herald*. M. Gordon Benett, propriétaire et éditeur de cet organe, m'a chargé de venir au devant de vous, afin de vous faire une proposition que vous accepterez, j'espère.

» On choisit pour causer à l'aise un des compartiments séparés et formant boudoir que les ingénieurs américains ont eu l'excellente idée de disposer dans les wagons et qui permettent au voyageur fatigué de promiscuité d'aller s'isoler et de se recueillir portes closes. M. James O'Kelly, qui devait bientôt devenir pour les fugitifs l'ami O'Kelly, aborda immédiatement la question :

» — Il nous faut, dit-il, à l'ex-représentant, un article de vous sur les événements de Paris, sur la vie des déportés en Nouvelle-Calédonie, sur

votre évasion. Nous vous livrons le journal. Votre article aura dix lignes ou trois mille lignes à votre choix. Vous n'aurez aucun ménagement à garder envers âme qui vive. Dites tout ce que vous croirez devoir dire et comme vous jugerez à propos de le dire.

» — Mais le *New-York Herald* est peut-être le plus modéré des journaux qui se publient en Amérique. Il est évident qu'en me donnant carte blanche, j'en abuserai pour exprimer des idées qui choqueront probablement vos lecteurs.

» — Vous vous croyez donc en France ? C'est vous qui aurez la responsabilité du récit que vous allez faire. M. Benett vous sous-loue les colonnes de l'*Herald*, et ne lira votre article que quand il aura paru, absolument comme s'il était le premier abonné venu. C'est bien ainsi que le public l'entendra.

» — Cependant le *New-York Herald* entre en France. Vous pensez si je vais me gêner pour décrire l'enfer d'où je sors et où tant d'autres continuent à souffrir. Votre offre me sourit, précisément parce qu'elle me fournit les moyens de rectifier les plus cruelles erreurs, et de réfuter les plus odieuses calomnies. Or, il est bien certain que le Gouvernement français, non seulement fera saisir le journal chez les libraires et dans les kiosques, mais peut-être l'arrêtera dorénavant à la frontière.

» — Le Gouvernement français fera ce qu'il

voudra, et nous faisons ce que nous voulons : il est même bon que vos compatriotes ne soient pas obligés de recourir à la traduction pour vous lire. L'article sera donc publié en français sur une colonne et en anglais sur l'autre. Il y en aura de la sorte pour tout le monde.

» — Et quand vous le faut-il remettre ?

» — Demain matin au plus tard. Il doit paraître au moment de votre arrivée à New-York. »

O'Kelly offrit cinq mille francs à Rochefort pour son travail. Mais il fallait soustraire le journaliste, afin qu'il pût mener à bien sa tâche, aux réceptions qui se préparaient pour lui à son arrivée à New-York. O'Kelly y pourvut. Il profita de ce que le train avait ralenti considérablement sa marche avant l'entrée en gare pour décider Rochefort à sauter avec lui sur le ballast.

Ayant gagné son hôtel et à l'abri des importuns, Rochefort se mit à la besogne. Le *New-York Herald* lui avait adjoint six traducteurs qui eurent toutes les peines du monde, dans le temps très court consacré à la traduction, à rendre correctement les gallicismes et les « parisianismes » incompréhensibles pour l'étranger, qui abondent dans les articles de l'écrivain.

L'article eut en Amérique un retentissement considérable.

Quand le *New-York* arriva à Paris — Gordon

Benett avait quintuplé la quantité de son envoi ordinaire — le numéro eut également un succès prodigieux. Les dépositaires en furent dépouillés en l'espace de quelques heures.

Cependant Rochefort était pressé d'arriver à Londres où il reverrait ses enfants. Malgré les engagements de conférences nombreux qu'on lui fit prendre, il ne différa pas longtemps son départ. Il débarquait bientôt à Quenstown en Irlande et de là, pour abréger le voyage par mer, gagnait Londres par chemin de fer.

Il était descendu à Panthon Hotel où allait venir le retrouver sa fille qu'accompagnait Edmond Adam.

Libre et reposé, le pamphlétaire songea à nouveau à la feuille qui avait fait sa gloire. C'était *La Lanterne* qu'il voulait faire scintiller. En Angleterre, la tentative resta infructueuse. La nation goûtait mal les écarts de langage du lanternier. Et puis, une traduction ne pouvait mettre en valeur les « mots » qui faisaient la fortune de la brochure. Le pamphlet se vendit peu. Aussi bien, de la Grande-Bretagne était-il difficile de l'introduire en France, où la douane dans les ports était beaucoup plus sévère que sur terre.

Dans son premier numéro, Rochefort prit à cœur de réfuter toutes les allégations qui le représentaient comme un fils dénaturé, un père exécrable et un pilleur des biens d'autrui.

Et il se vengea d'un bloc sur l'Impératrice déchue :

« C'était, commença-t-il, par une belle matinée d'avril. Je venais de tuer mon père ; deux de mes enfants, attachés au pied de leurs lits, se tordaient dans les convulsions de la faim, tandis que, joyeusement attablé devant des assiettes d'argent volées au ministère des Affaires Étrangères, je sablais dans des vases sacrés un petit vin de Moselle que je vous recommande.

» Je me disposais à sortir pour aller vendre quelques saints ciboires enlevés la veille sur l'autel de Notre-Dame, mais la crise commerciale sévissait violemment. C'est à peine si j'avais pu tirer cent mille écus des bronzes par moi pris chez M. Thiers. Les six cent mille francs que j'avais réquisitionnés à la banque avaient naturellement été dissipés en orgies, et je songeais à me remettre à flot par quelque expédition sur les tableaux du Louvre, quand je reçus par la poste une lettre chargée contenant un billet de mille francs avec ces simples mots : Voilà comment se vengent les Bonaparte.

» C'était l'impératrice Eugénie qui, apprenant ma détresse, me faisait passer un secours. »

Rochefort alors résolut de créer des éditions de *La Lanterne* à Bruxelles, à Genève et à Strasbourg. En Alsace, le tirage ne fut pas toléré. Il fallut alors se rabattre sur Genève. Rochefort

quitta Londres et y vint habiter. Et de l'appartement qu'il loue boulevard du Théâtre, il enverra aux journaux sa prose quotidienne.

Quels journaux ? Ils étaient bien rares maintenant ceux qui donnaient l'hospitalité de leurs colonnes à l'écrivain.

« J'étais incapable, écrivit-il, d'exercer aucun autre métier que le mien et on m'en interdisait l'exercice, fut-ce sous des pseudonymes. Je commençais à m'inquiéter sérieusement du pain du lendemain et même du jour, quand par une de ces chances qui, au point culminant d'une situation menacée, m'ont rarement fait défaut, je reçus du fondateur du *Petit Lyonnais* une proposition tout à fait alléchante. Il m'offrait de reprendre, pour un journal à cinq centimes, le titre populaire de *La Lanterne* avec ma collaboration déguisée ou non, car il était prêt à tout braver. Et comme épingles, il s'engageait à m'adresser à Genève, avant toute mise en œuvre, une bonne somme de vingt mille francs. C'était le salut et surtout la tranquilité, presque le bonheur, car ma fille venait d'être demandée en mariage par M. Frédéric Dufaux, peintre et fils du sculpteur très connu à Genève où ses œuvres sont nombreuses et appréciées. »

Cependant l'avenir ne souriait pas à *La Lanterne* à un sou. Son directeur dut bientôt la céder. Une autre collaboration allait être offerte au polémiste. C'était aux *Droits de l'Homme* où

devaient collaborer également Arthur Arnould, Angevin et Guesde.

Le premier numéro parut le 11 février 1876, et Rochefort y signa sous la lettre X, qui devait rester sa signature dans le nouveau journal, son premier article. Il y faisait le procès des opportunistes.

« La France, en dehors des républicains, écrivait-il, croyait ne posséder que trois partis : les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes. Elle se trompait.

» Les réunions publiques viennent d'en démasquer un quatrième : le parti des *opportunistes*.

» L'opportuniste est ce candidat sensible qui, profondément affecté des maux de la guerre civile et plein de sollicitude pour ces familles qu'elle a privées de leurs soutiens, déclare qu'il est partisan de l'amnistie, mais qu'il se réserve de la voter « en temps opportun. »

Et il terminait après une longue discussion :

« Voyons, Messieurs et chers opportunistes, pas de façon ; avouez que vous n'avez jamais eu d'autre pensée. Les électeurs sont donc avertis : « *En temps opportun* est un terme d'argot parlementaire qui signifie : Jamais ! »

Les Droits de l'homme succombèrent après une existence agitée et brève. Rochefort y avait publié en feuilleton un roman écrit à Genève intitulé *L'Aurore boréale*. Il avait aidé, par son farouche anticléricalisme à en précipiter la fin.

Il reprit sa collaboration à *La Lanterne* à un sou qui possédait une autre direction. Il y transporta ses articles de *La Lanterne* de Genève qui, trop coûteuse, dut être abandonnée par son propriétaire.

Ce sont toujours des articles violents sur le clergé, sur le Gouvernement, sur les gens qui n'ont point d'opinions. Le polémiste ne désarme pas. Sent-il que Grévy va prendre la présidence de la République et que l'amnistie que l'on remet si souvent va enfin être décidée ? Peut-être. Et c'est en adversaire du régime établi, en adversaire de tous les régimes que l'exilé rentre en France,

Son triomphe sera éclatant.

Rochefort sera, cette fois encore, l'homme des foules.

XVI

LES DERNIÈRES ANNÉES

Retour en France. — Entrée triomphale à Paris. L'Intransigeant. — *Rochefort est élu député. — Il démissionne. — Le Boulangisme. — Condamnation à la déportation. — Rochefort s'enfuit à Londres. Les chroniques signées Grimsel. — L'exilé refuse sa grâce. — Amnistie. — Les derniers jours.*

C'est le 12 juillet 1880. Rochefort, exilé depuis dix ans, rentre en France. Gambetta, à la tribune de la Chambre, avait proclamé l'amnistie pour délits politiques, et l'ancien membre du Gouvernement, l'ancien député accourait à Paris.

Les acclamations qui l'accueillirent dès son arrivée en gare firent de ce jour, pour le proscrit, une date mémorable. Le triomphe avait été complet et les journaux, même les journaux les plus hostiles au lanternier ne peuvent que constater sa popularité. *Le Figaro*, qui n'avait cessé de faire campagne contre lui, ne peut dissimuler dans son compte-rendu l'ampleur de la manifes-

tation. Il faut en lire, pour s'en convaincre, les principaux passages :

» Nous ne savons si les familiers de M. Gambetta lui dissimuleront la signification de la rentrée triomphale de M. Rochefort, mais nous pouvons lui garantir *de visu* l'aspect absolument révolutionnaire de la foule qui escortait le pamphlétaire amnistié et qui, sur un signe de lui, eut été chercher M. Gambetta jusque dans sa baignoire d'argent.

» L'impression de tous ceux qui ont entrevu l'étrange cortège est la même. Il y a un danger dans l'air, un danger que l'opportunisme ne veut pas avouer parce qu'il se sent impuissant à le combattre.

» Un mois ne s'écoulera pas sans que les communards exigent des poursuites contre leurs vainqueurs de 1871, et comment le Gouvernement pourrait-il leur refuser cette satisfaction ? M. de Freycinet regimbera ou dira qu'il regimbe et finira par céder. Ce sera charmant. »

Mais arrivons au récit de la journée :

« La fête nationale du 14 juillet a commencé hier lundi 12, à cinq heures quarante minutes du soir, par le défoncement de plusieurs portes et le bris d'un assez grand nombre de vitres, à la gare d'arrivée du chemin de fer de Lyon. Dans son enthousiasme pour Rochefort, la foule, désireuse de voir de plus près son idole, se précipitait par toutes les portes, ouvertes ou non.

Phot. A. Harlingue

HENRI ROCHEFORT ET SON AMI FAVORI

« Ainsi qu'il l'avait annoncé d'ailleurs, Rochefort est arrivé à cinq heures quarante minutes. Sur le quai de débarquement, une centaine de personnes environ l'attendaient. Nous remaqruons notamment son fils et sa fille, MM. Edouard Lockroy, Laisant, Ernest d'Hervilly, Blanqui, Bazire, Mme Destrem, etc.

« A sa descente de wagon, Rochefort est accueilli par les cris répétés de : « Vive Rochefort ! vive l'amnistie ! vive la République ! » Il n'a pas le temps de mettre pied à terre qu'il est enlevé, porté, bousculé ! Un flot de peuple le suit, criant et gesticulant. Soutenu d'un côté par Lockroy, de l'autre par Olivier Pain, Rochefort a toutes les peines du monde à se frayer un passage jusqu'à la voiture qui a été retenue pour lui. Au premier abord, il semble n'avoir que peu vieilli. Les traits sont les mêmes, mais la figure s'est remplie et n'a plus ces aspects anguleux d'autrefois. La poitrine s'est développée aussi. L'ex-rédacteur de *La Lanterne* est gras, le teint est pâle, les cheveux ont légèrement grisonné aux tempes, mais il se dressent toujours droits et touffus, sur le sommet de la tête. Malgré la satisfaction énorme qu'il doit éprouver en se retrouvant à Paris, sa figure ne trahit ni joie ni émotion.

« Arrivé devant la voiture qui l'attend, la foule redouble ses ovations. Rochefort prend place sur la banquette du fond. Avec lui montent son fils

et Mme Destrem ; M. Olivier Pain s'installe sur le siège.

» Ici commence alors la véritable manifestation. Enveloppé par la foule, le cheval est dans l'impossibilité absolue de faire un pas en avant. Quelques voix proposent de le dételer et de porter Rochefort en triomphe.

— Du calme ! du calme ! crient d'autres voix.

» Une dizaine d'amis se dévouent et parviennent à obtenir de la foule qu'elle fasse un peu de place pour livrer passage à la voiture. Le fiacre s'ébranle enfin et sort au petit pas, suivi par quarante voitures et des milliers de personnes continuant à crier : « Vive Rochefort ! Vive l'amnistie ! vive la République ! »

» On descend tant bien que mal la rue de Lyon. Arrivé sur la place de la Bastille, nouveau temps d'arrêt ; l'agglomération des voitures et des piétons est énorme. Pour tuer le temps, une bande de manifestants se met à entonner *La Marseillaise*, puis *Le Chant du départ*. Le tout entrecoupé des cris toujours plus nombreux de : « Vive Rochefort ! »

» La place de la Bastille enfin franchie, le cortège s'engage sur les grands boulevards. A partir de ce moment, la circulation en sens inverse est absolument interrompue. Il n'est possible à aucune voiture de remonter le courant. Dix rangées de fiacres suivent au pas le fiacre de Rochefort. Arrivé place du Château-d'Eau, la foule

augmente encore, débouchant de toutes les voies qui aboutissent sur la place. Cette fois le pauvre cheval de fiacre 11.303 n'en peut plus. Il s'abat juste en face de la statue de la République.

» Est-ce un présage ?

» Présage ou non, il se produit un incident assez singulier, Rochefort descend de la voiture, et entre avec Olivier Pain dans la maison qui porte le numéro 11 de la place du Château-d'Eau. Tout le monde se précipite à sa suite, mais la porte se referme.

» Une heure se passe et Rochefort ne reparaît pas.

» A huit heures du soir, on l'attendait à la fois dans les bureaux de *La Lanterne*, rue Coq-Héron et au nouveau journal *L'Intransigeant*, rue du Croissant, où il avait promis de venir se reposer. Et nul n'avait de ses nouvelles. Rochefort perdu le jour de sa rentrée à Paris, la manifestation ne pouvait avoir une fin plus drôle et plus inattendue. »

Ce qu'il était devenu ? Rochefort va nous l'expliquer : « Devant le flot toujours plus envahissant, je me glissai jusqu'à un magasin de nouveautés : le *Pauvre Jacques*, dont j'ouvris rapidement la porte, qu'on eut grand'peine à refermer sur moi, car tout le monde voulait entrer à ma suite. J'y restai bloqué jusqu'à onze heures du soir, ce qui me priva du plaisir d'aller dîner chez Victor Hugo. Je me glissais alors furtive-

ment dans un sapin qu'on m'amena et je gagnai, joyeux mais lamentable, la chambre d'hôtel qui m'avait été préparée. »

Le Constitutionnel, organe officieux, ne cacha pas ses craintes au lendemain de cette manifestation. Il fit paraître ces réflexions :

« Les ministres n'ont cessé de nous dire sur le ton du plus aveugle dédain que les hommes de la Commune étaient plus à craindre hors de France qu'en France ; que le seul prestige attendrissant de l'exil les grandissait ; que, rapatriés et vus de près, ils ne seraient plus que néant.

» Qu'en pensent-ils aujourd'hui ?

» C'est une terrible force qui s'est, hier, soudain levée sur l'horizon ! Le peuple de Paris a une idole. Les Guises, le conseiller Broussel, le duc de Beaufort, dit le « Roi des Halles », Voltaire rentrant à Paris à la fin de sa glorieuse carrière, Mirabeau, La Fayette, du temps de nos pères, ne furent jamais l'objet d'une démonstration aussi frénétique que celle qui a salué le retour de M. Rochefort.

» C'est comme une sorte de retour de l'île d'Elbe. Comme le Gouvernement est oublié ! Comme il disparaît ! Qui songe, à cette heure aux Cazot, aux Ferry, aux Freycinet ? M. Jules Grévy, M. Gambetta lui-même s'évanouissent devant cette gloire et cette puissance naissantes.

» Nous faisons appel à la froide impression des hommes qui ont été les spectateurs de l'éton-

nante scène du Château-d'Eau ; aucun, certes, ne nous contredira. Eh bien, notre ferme et nette pensée est celle-ci :

» Si M. Rochefort eut été un homme de tempérament, de robuste santé, de vastes poumons, pouvant haranguer le peuple avec éclat, marcher hardiment à la tête des turbulentes colonnes qui le pressaient, hier, de leurs flots amoureux, M. Rochefort — nul doute — fût arrivé à l'Élysée escorté par cent cinquante mille citoyens enthousiastes, délirants, fous d'allégresse, prêts à tout.

» Il aurait pu sur l'heure, sans la moindre bataille, prendre la place de M. Grévy. »

A Rochefort maintenant de prendre la plume. Il a à sa disposition une importante tribune. C'est *L'Intransigeant*. Il en est le rédacteur en chef. Dans le premier numéro, qui porte la date du jeudi 15 juillet 1880, figure en concordance du calendrier républicain celle de 27 messidor an 88. Il écrit :

« Merci. — C'est les larmes aux yeux que j'avais quitté mon pays. C'est les larmes aux yeux que j'y rentre. Dans le train de Genève à Paris, je ruminais déjà mon premier article, projetant d'expliquer à nos lecteurs pourquoi nous avions adopté pour notre journal ce titre : *L'Intransigeant*, et non un autre. Nous nous réservions de faire comprendre à ceux qu'il effrayait que si, fût-ce au prix des travaux forcés, de la déportation et de l'exil, nous avons refusé de transiger

avec l'opportunisme, l'opportunisme non plus n'avait guère transigé avec nous. »

La péroraison est longue. Elle se termine sur ces lignes :

Charge de Pépin dans *Le Grelot*. (18 novembre 1888).

« Ceux de mes amis dont les acclamations retentissent encore à mes oreilles et retentiront éternellement dans mon cœur savent que je ne puis rien pour eux, que, sans ambition et sans

calcul, je ne serai sans doute jamais en mesure de les remercier efficacement de leurs sympathies si chaleureuses. Le dernier des Ribot du centre gauche ou le plus édenté des Dufaure du centre droit pourrait faire pour eux cent fois plus que mes compagnons et moi, proscrits d'hier, et qui sait ? peut-être de demain.

» Mais qu'importe à cette généreuse population parisienne ? Elle suit l'élan qui la guide vers les déshérités dont elle sait n'avoir à attendre aucun héritage. Il lui suffit de montrer quelques blessures reçues à son service pour qu'elle trouve le baume qui doit les guérir et pour qu'elle ferme instantanément, par la seule imposition de ses mains bienfaisantes, des plaies qui saignent depuis dix ans. »

Et ce sont pendant cinq années, dans *L'Intransigeant*, articles sur articles du polémiste. Il ne laisse passer ni l'enterrement de Blanqui, ni l'attentat contre le tzar Alexandre II de Russie, ni les affaires tunisiennes, ni la mort de Gambetta, ni la chute de Jules Ferry, ni la mort de Victor Hugo dont il suit les funérailles au milieu de la famille.

Ce sont alors les élections de 1885. Rochefort qui avait été deux fois député, est envoyé à nouveau à la Chambre comme élu de la Seine. Il ne devait pas encore cette fois y rester longtemps. Comme il avait déposé une proposition d'amnistie, qui avait été repoussée malgré que le

vote sur l'urgence lui eut fait espérer un aboutissement, Rochefort envoya ce billet à Floquet, président de la Chambre :

« Après l'espèce d'absolution accordée par le Parlement aux spéculateurs qui ont organisé l'expédition du Tonkin, j'avais espéré que l'amnistie s'étendrait aux malheureux qui expient à cette heure les fautes des autres dans les prisons et les bagnes de la République.

» J'ai promis l'amnistie à mes électeurs. Il ne m'est pas permis de la leur donner. Je ne suis malheureusement plus d'âge à perdre quatre ans de ma vie dans des luttes où je me vois destiné à être perpétuellement battu.

» Je donne ma démission de député de la Seine. »

Bientôt après, le député démissionnaire allait donner une réédition des *Lanternes* parues en France en 1868. M. Victor-Havard, qui fut l'éditeur des grands chroniqueurs passés et qui avait publié déjà quelques volumes de Rochefort, avait demandé au polémiste de réunir ses premiers pamphlets. Et M. Victor-Havard rappelait au lanternier, qui était également pour lui un ami de vieille date :

« Toute notre génération a encore dans l'oreille ce formidable éclat de rire qui, l'année 1868, en pleine gloire impériale, éclatant comme un coup de tonnerre, a fait craquer les assises d'un trône. La force redoutable de cette arme si française,

la raillerie, maniée par un esprit impitoyable, mordant, gouailleur et acéré, ne s'était jamais

L'union socialiste, par Ferbom. (*Le Pilori*, 19 juin 1898.)

affirmée d'une façon aussi frappante et irrésistible. »

L'idée était trop séduisante pour qu'Henri Ro-

chefort hésitât à y donner suite; et, en mars 1886, le volume paraissait, précédé d'un avant-propos dans lequel le pamphlétaire disait à son éditeur :

« *Vous êtes bien bon de songer à rappeler au public le souvenir de* La Lanterne. *Il me paraît passablement difficile de déterminer l'influence qu'une simple brochure a pu exercer sur les destinées du Gouvernement impérial, mais il serait moral et consolant qu'après avoir tant fait pour supprimer la presse, ce fût précisément par la presse qu'il eût péri.*

» *L'erreur des pouvoirs qui se proclament forts, est de croire qu'en réduisant le nombre des journaux, on réduit le nombre des lecteurs. Une seule feuille fait ainsi la besogne que vingt autres se seraient répartie. Elle n'en devient que plus importante et conséquemment plus dangereuse pour ceux qu'elle combat.*

» *De même qu'il se forme sous les régimes despotiques des courants de servilisme et de platitude, il s'y crée aussi des courants d'indépendance et de révolte.* La Lanterne *a surgi tout à coup comme pour les centraliser tous. Nous avions alors les Dangeau qui mentionnaient avec toutes sortes de génuflexions et de convexités les moindres actes de l'homme de décembre. Je me suis fait, à mon tour, le Dangeau de ses folies et de ses méfaits que je me suis contenté de relater fidèlement, presque jour par jour, et mes lecteurs se sont chargés des commentaires.*

» *Le véritable auteur de* La Lanterne, *ce n'est pas moi, c'est l'Empire.* »

Mais, dans le même temps, Rochefort jugera plus sévèrement ses *Lanternes* parues à Bruxelles. Il demandera à M. Victor-Havard de ne point mettre sous les yeux de ses lecteurs « des injures contre l'impératrice qui est vieille et veuve et qui ne règne plus ». Et son éditeur devra se rendre à de si justes raisons.

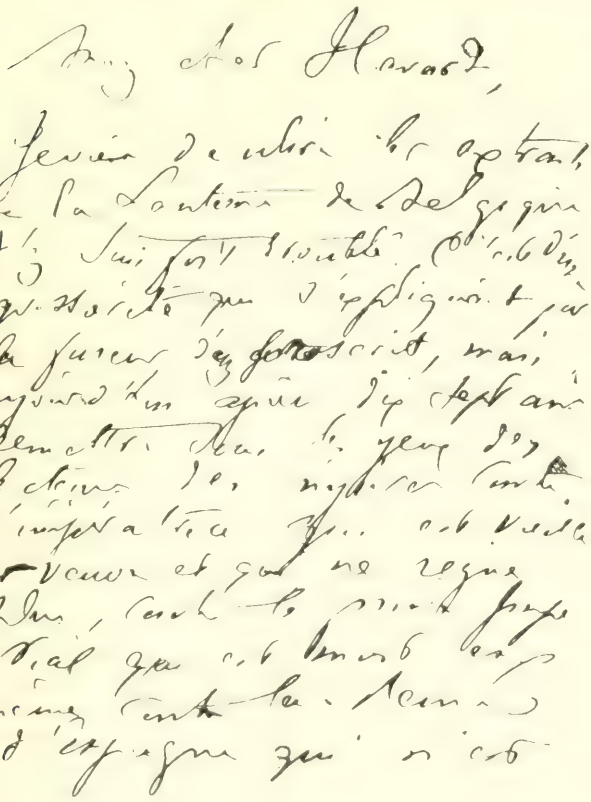

plus rien, ça me
paraît réellement impos-
sible. Tous les gens qui
flattaient sont plus ou
moins disparus. Vrai-
ment je suis convaincu que
cette réédition me ferait
le plus grand tort
Relisez cela et vous serez
de mon avis. Je crois
que vous avez fait des
frais, je vous dédommagerai.
Nous trouverons une autre
combinaison : un volume
de mes Grensel par exem-
ple sur lequel vous
vous rembourserez au
besoin. Mais croyez-moi

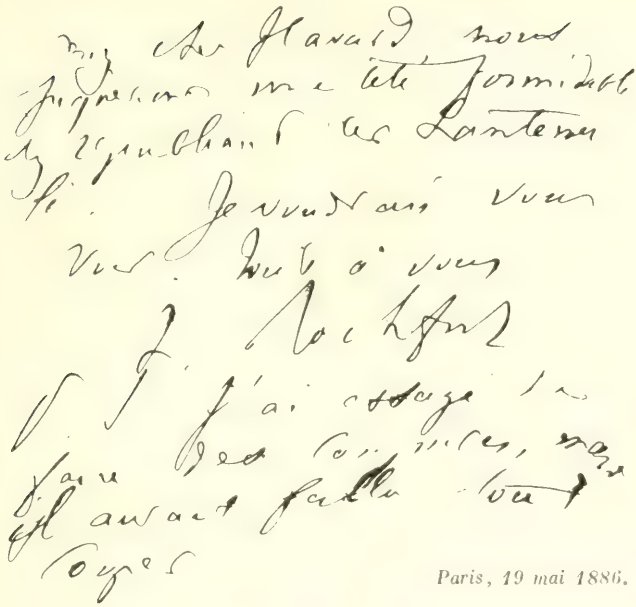

Paris, 19 mai 1886.

Mon Cher Havard,

Je viens de relire les extraits de *La Lanterne* de Belgique et j'en suis fort troublé. C'est d'une grossièreté qui s'expliquait par la fureur d'un proscrit, mais aujourd'hui après dix-sept ans remettre sous les yeux des lecteurs des injures contre l'impératrice qui est vieille et veuve et qui ne règne plus, contre le prince impérial qui est mort et même contre la Reine d'Espagne qui n'est plus reine, ça me paraît réellement impossible. Tous les gens que j'attaque sont plus ou moins disparus; vraiment je suis convaincu que cette réédition me ferait le plus grand tort.

Relisez cela et vous serez de mon avis. Je sais que vous avez fait des frais, je vous en dédommagerai. Nous trouverons une autre combinaison : un volume de mes Grimsel par exemple sur lequel vous vous rembourserez au besoin, mais croyez-moi, mon cher Havard, nous piquerions une tête formidable en republiant ces *Lanternes* là.

Je voudrais vous voir. Tout à vous.

19 mai 1886. H. Rochefort

P. S. J'ai essayé de faire des coupures, mais il aurait fallu tout couper.

Rochefort, qui a ses coudées franches, va se précipiter alors dans une aventure fertile en événements et en dangers. Elle commence au passage du général Boulanger au Ministère de la Guerre et elle va se terminer par la condamnation de l'ancien député de la Seine à la déportation perpétuelle, qu'il esquivera en gagnant l'étranger.

Rochefort habitait, à cette époque, boulevard Rochechouart. En rentrant chez lui, après le déjeuner, il s'aperçut que sa demeure — c'était l'ancien hôtel de Troyon — était surveillée par la police. Mais la maison avait deux issues. Entrer par l'une, sortir par l'autre, sauter dans un fiacre et se faire conduire à Saint-Denis, prendre un train omnibus pour Creil et de là attendre l'express de Belgique fut le plan auquel s'arrêta le polémiste.

« J'atteignis Mons sans aucun accroc, raconte-t-il, et il n'était que temps de passer entre les doigts de la police, car le lendemain matin, au petit jour, un commissaire muni d'un mandat de perquisition et d'arrêt envahit mon domicile, flanqué de deux mouchards qui mirent avec d'autant plus de rage la cage sans dessus dessous qu'ils eurent tout de suite la certitude que l'oiseau s'était envolé. »

C'est alors qu'il se passa un incident comique dont le journaliste se saisit pour écrire un article doucement ironique dans *L'Intransigeant*. Rochefort, qui avait une passion pour les chats, en avait

toujours quelques-uns autour de lui à son domicile. En la circonstance, les pauvres bêtes furent enfermées et... mises involontairement sous scellés. Il s'empara du fait en publiant sous le titre « Les Tueurs de chats » cette lettre dans son journal. « Au président de la Société protectrice des animaux. — Monsieur le Président. — J'apprends, par l'Agence Havas, qu'on vient de mettre mes trois chats sous scellés comme prévenus de complot, d'embauchage et même d'attentat à la pudeur sur la personne de M. Carnot.

» En l'absence de toute justice, c'est à vous que je m'adresse, monsieur le président. Je vous jure que mes chats sont innocents. Ils n'ont jamais commis d'attentat que sur des morceaux de mou. Ils sont restés totalement étrangers à la politique.

» Je n'ai pas besoin de vous peindre l'horreur de leur situation. Enfermés dans la cave, sans aucune communication avec la bonne qui les nourrissait, celle-ci ne peut leur faire parvenir leurs aliments sans se rendre coupable de bris de scellés, ce qui entraînerait pour elle une peine de six mois de prison. D'autre part, les laisser le ventre vide jusqu'à ce que la Haute-Cour ait rendu en leur faveur une ordonnance de non-lieu ou décidé qu'elle les transformerait en gibelotte, c'est les exposer à devenir enragés, ce qui ferait d'eux un danger bien autrement grave pour la société.

» Ces animaux inoffensifs ne doivent absolument rien comprendre à la terrible accusation qui pèse sur eux. Je n'ose pas croire qu'eux aussi aient été atteints par la fièvre du boulangisme. Cependant, je dois reconnaître que le plus gros des trois, un beau chat noir que j'avais appelé Moricaud, se perchait souvent sur mon épaule pendant que j'écrivais mes articles. Peut-être, à force de tremper ses pattes dans mon encrier, a-t-il pris aussi les parlementaires en aversion. »

Rochefort arrivé à Londres s'installe dans un hôtel français. *L'Intransigeant* lui sert d'intermédiaire. Et, quand la Haute Cour est constituée pour le juger, il résume ainsi dans ses colonnes son opinion sur l'opportunité pour lui de prendre un avocat :

« Si pour donner la mesure de notre esprit de conciliation, il nous faut absolument nous adresser à un défenseur, nous en connaissons un que nous préférerions à tout autre et que nous prenons la liberté d'indiquer au président Merlin. Ce défenseur, c'est Cambronne.

Nous le prierions de se former en carré, puis, pour toute plaidoirie, de rééditer spécialement à l'adresse de la Haute Cour le mot qui l'a illustré et qui demeurera bien autrement historique que la nuit à propos de laquelle la Commission des Neuf a déjà entendu tant de témoins. »

Puis le 16 août 1889, comme dernière protestation, comme dernière scène de cet accès de

Phot. A. Harlingue

La partie de dames de Henri Rochefort avec Ernest Roche

Boulangisme qui lui coûtait l'exil encore une fois, Rochefort fit publier le placard suivant dans un journal fidèle :

« Aux honnêtes gens. — L'exécution sommaire que les adversaires du parti républicain national qualifient de jugement de la Haute Cour est, personne ne l'ignore, le résultat d'un pacte conclu entre la majorité d'une Chambre déshonorée et celle d'un Sénat à jamais condamné par le pays.

» La première a dit au second :

» — Débarrassez-nous des hommes qui nous menacent dans notre réélection, moyennant quoi nous vous laisserons vivre.

» Et les fougueux révisionnistes qui, en tête de leurs programmes électoraux, avaient inscrit la suppression du Sénat, déclarent aujourd'hui qu'il a sauvé la République. Le peuple ne se trompera pas aux motifs qui ont dicté ce marché honteux. Le suffrage universel actuellement à plat ventre devant le suffrage restreint, la sécurité des citoyens, l'honneur de la nation tombés entre les mains des complices de Ferry, tel est le résultat de la monstrueuse iniquité commise à notre égard. Les véritables chefs de la République sénatoriale sont, à cette heure, le faux témoin Alibert et l'escroc Buret.

» Mais cette orgie d'arbitraire, de calomnies et de forfaiture touche heureusement à sa fin. Malgré les nouveaux coups d'État qui s'élaborent dans l'ombre, nous avons confiance dans

la fermeté du corps électoral. Nous en appelons donc du mensonge à la vérité et de la dictature de la boue à la République honnête. » Rochefort, Boulanger et Arthur Dillon, les trois condamnés, avaient mis leurs noms au bas de ce placard.

Rochefort, pour occuper son temps et sa plume, écrivait régulièrement ses articles pour *L'Intransigeant*. C'étaient, à vrai dire, bien plutôt des campagnes que des chroniques. Et Constans, le Ministre de l'Intérieur en fit longtemps les frais. A *Gil Blas* aussi, l'écrivain donna des articles. Ils n'étaient point, d'ailleurs, signés de son nom. Il avait pris un pseudonyme, Grimsel, nom qu'un triste souvenir qui se rattache à ses années de jeunesse lui avait fait se rappeler (1).

Il avait publié également, presque toujours en feuilletons, un certain nombre de romans. C'étaient *Mademoiselle Bismark* qui fut son premier feuilleton de *L'Intransigeant;* puis *Le Palefrenier*. Il fit paraître aussi *L'Évadé* dans *Le Rappel*.

C'est alors que lui parvient le bruit que le conseil des ministres discute en sa faveur un projet de grâce.

Une telle mesure ne pouvait être acceptée par lui. Pour rentrer en France, il ne souhaitait

(1) Au mont Grimsel, en Suisse, un camarade de classes de Rochefort avait été assassiné par un aubergiste, au cours d'un voyage auquel l'écrivain renonça au dernier moment, ce qui, à peu près certainement, lui sauva la vie.

qu'une chose, l'amnistie. Mais l'amnistie même, pleine et entière était une condition *sine qua non.*

Donc, pour couper court à des bruits qu'il se plaisait à juger fâcheux il écrit dans *L'Intransigeant* sous le titre : La Clémence d'Auguste, une longue protestation qui commence ainsi :

« Je me vois obligé d'emprunter le langage de Racine pour exprimer mon étonnement. En effet :

> Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi.
> Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi,
> On dit, et sans terreur je ne puis le redire

que le Gouvernement, décidé à s'opposer à l'amnistie, se montrerait clément et paternel au point de m'octroyer ma grâce. Si telle est son intention, j'aime mieux lui déclarer tout de suite que je ne l'accepterai pas. Je crois ainsi lui épargner un affront, rien n'étant humiliant comme d'offrir la croix d'honneur à quelqu'un qui vous la renvoie sous enveloppe.

» N'ayant jamais su pourquoi j'ai été condamné, je ne sais pas davantage pourquoi on me grâcierait. Du procès sénatorial qu'on nous a intenté, à Boulanger et à moi, il n'est guère resté qu'un mot prononcé par un de nos accusateurs : « En politique, il n'y a pas de justice ! » Or, là où il n'y a pas de justice, comment y aurait-il grâce ? »

Et il ajoutait encore ces mots :

« J'accepterais l'amnistie parce que c'est une loi votée par la Chambre et que nul n'est censé ignorer la loi. »

Il fallut à ce combattant impénitent accorder l'amnistie. Ce fut un des premiers gestes de Félix Faure quand il arriva au pouvoir. L'exilé ne perdit point une minute. Le 2 février il s'embarquait à bord du *Foam*, petit vapeur faisant le service de la Manche.

Encore une fois Henri Rochefort se retrouvait à Paris.

Ce n'étaient plus hélas ! les triomphes qu'il avait connus quinze ans auparavant. Si la fin de sa carrière ne fut pas sans éclat, la foule l'avait abandonné et il n'essaya pas de la ressaisir. Son rôle était à peu près terminé. Sagement, il s'écarta des aventures et publia celles de sa vie.

Le 1er juillet 1913, dans la ville d'Aix-les-Bains où il se soignait, il expira au milieu des siens. Il était dans sa quatre-vingt-troisième année. Sa vie d'agitation et de rêves, de rêves jamais réalisés, d'ascensions et de défaites, de défaites peut-être injustes, était finie. Bien que jusqu'à son dernier souffle il continuât à donner son article quotidien à *La Patrie* qui l'avait accueilli et qu'il prouvât qu'en dépit de tout et de tous il avait conservé son esprit caustique, il pensait avoir assez fait pour sa cause.

Sa cause ? La comprit-il lui-même ?

TABLES

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

About (Edmond), 77, 86.
Adam (Edmond), 278, 282.
Affre (Mgr), 25.
Albiot, 205, 206, 212.
Aldama (de), 77, 78.
Alexandre II (Tsar), 295.
Alibert, 305.
Angevin, 285.
Angot des Rotours, 158.
Anquetin, 32.
Arago (Emmanuel), 250.
Arc (Jeanne d'), 89.
Arnould (Arthur), 217, 222, 285.
Artois (Comte d'), 263.
Audebrand (Philibert), 45.
Aumale (Henri d'Orléans duc d'), 111, 112, 175.

B

Badinguet, 148.
Ballière (Achille), 274, 275, 277.
Bancel (Désiré), 192, 196, 197.
Barbès (Armand), 185, 195.
Barbey d'Aurevilly, x, 60, 141.
Barbieux (Albert), 186.
Barlet, 17, 239.
Baroche (Pierre-Jules), 149, 156, 157, 158.
Baroche (Ernest, fils du précédent), 157, 158, 159, 160.
Barrière (Théodore), 50.
Baudin, 36.
Bayard (Jean-François-Alfred), 8.
Bayard (frère du précédent), 39.
Bazire, 289.
Beaufort (duc de), 292.
Bedeau (général), 34, 36.
Belot (Adolphe), 159, 161.
Benett (James Gordon), 279, 280, 282.
Benivieni, 172.
Béranger (Henri), 13, 15, 16, 17, 27.
Berlioz (Hector), 33.
Bischoffsheim, 112.
Blain des Cormiers, 158.
Blanc (Louis), 256.
Blanqui, 253, 289, 295.
Blum (Ernest), 73, 85, 114, 254.
Bocher, 111, 175.
Bochet (Léon), 89.
Bonaparte (Jérôme), 79.
Bonaparte (Louis-Napoléon), voir Napoléon III.
Bonaparte (Lucien), 220.
Bonaparte (Pierre), VII, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 233, 237, 243.
Borgia (les), 227.
Boucher (François), 176.
Boulangfr (général), 302, 306, 307.
Bouvier (Alexis), 259.
Bréa (général), 26.
Breuillé, 217.
Broussel, 292.
Bru, 32, 33.
Buffon, 156.
Buret, 305.
Bussy (de), voir Marchall.

C

Cambronne, 304.
Canrobert, 125, 230.
Cantagrel, 197, 212.
Capendu (Ernest), 50.

Caraguel (Clément), 55, 56.
Carjat Etienne), VII.
Carmouche, 8.
Carnot (Hippolyte), 214, 215.
Carnot (Sadi), 303.
Carrel (Armand), 54.
Carrelet (général), 36.
Cartouche, 156.
Cassagnac (Paul de), 89, 90, 123, 221.
Cavaignac (général), 34, 36.
Cavaignac (Mme, femme du précédent), 155.
Cazot, 292.
Cellier (Francine), 72.
Challemel-Lacour, 121.
Cham (Amédée de Noë, dit), 47, 56, 73, 254, 255.
Changarnier (général), 34, 36.
Charras (général), 34.
Chauchard, 180, 181.
Chavette (Eugène), 85, 102.
Chevalier (Auguste), 33.
Choler, 73.
Choquart, 11.
Christie, 179.
Clairville (Louis-François Nicolaie, dit), 32, 33, 73.
Clément (J.-B.), 244.
Coenass, 151.
Commerson (Jean-Louis-Auguste), 45, 65, 66, 67, 76.
Condé, 6.
Constans (Jean-Antoine-Ernest), X, 306.
Contant (Emile), 167.
Corneille, 84.
Corot (Jean-Baptiste-Camille), 168, 169.
Cottenet, 17.
Courbet, 254.
Crémieux (Isaac-Moïse dit Adolphe), VII, 250.
Crinet (Mlle), 64.
Cunio d'Ornano, 35.
Cuyp (Albert), 175.

D

Dangeau, 298.
Dangerville (Henri), pseudonyme de Henri Rochefort, 244.
Dartois, 8.
Daudet (Alphonse), 45, 46, 47, 57, 58.
Declerck, 53.
Delattre, 194.
Delbrecht (Voir Dell'Bright).
Delescluze, 121, 230, 231, 253.
Dell'Bright, 57, 58.
Delord (Taxile), 55, 56, 220.
Delvau (Alfred), 45.
Demogeot (Jacques), 18, 19.
Denfert-Rochereau, 89.
Deulin (Charles), 170.
Dereuve (Simon), 235.
Destrem (Mme), 289, 290.
Dillon (Arthur), 306.
Donatello, 172, 173, 174.
Dorian (Pierre-Frédéric), VII.
Dormeuil, 70.
Drumont, 39.
Du Barry (marquise), 6.
Dubuisson, 116, 119, 120, 140.
Duckett (William), 32.
Dufaure, 295.
Dufaux (Frédéric), 284.
Dumas (Alexandre), 41, 42, 113, 114.
Dumont, 111, 120.
Dupin, 34.
Dupont (Paul), 97.
Duportal (Armand), 247.
Duverger, 199.

E

Erckmann-Chatrian, 1.
Eugénie de Montijo (Impératrice), 283, 299).

F

Fargueil (Mlle), 50.
Faure (Félix), 308.

Favre (Jules), VII, 194, 195, 197, 198, 203, 249, 250, 253, 261.
Ferry (Jules), 250, 252, 253, 292, 295, 305.
Floquet (Charles), 201, 293.
Flourens (Gustave), 217, 228, 231, 232, 239, 241, 244, 250, 251, 253, 254.
Fonvielle (Arthur de), 248.
Fonvielle (Ulric de), 221, 223, 224, 232, 248.
Fouquier (Henri), 89.
Freycinet (de), 288, 292.
Fualdès, 65.

G

Gabrielli, 70.
Gambetta (Léon), 192, 196, 197, 201, 202, 212, 235, 250, 287, 288, 292, 295.
Ganesco (Grégory), 137.
Garibaldi, 252, 258.
Garnier-Pagès, 250.
Gatayes (Léon), 45.
Genoude (Antoine-Eugène de), 7.
Giaccomelli (Hector), 49, 50, 51, 52, 67.
Gill (André), 108.
Giordano (Lucas), 166.
Girardin (Emile de), 112, 113.
Glais-Bizoin, 250.
Godart (Eugène), 106.
Grangé, 73.
Granier de Cassagnac, 90.
Granthille (Bastien), 274, 275, 276, 277.
Grégoire, 54, 168, 254.
Grévy (Jules), 286, 292, 293.
Grimsel (pseudonyme de Henri Rochefort, 306.
Grousset (Paschal), 217, 221, 223, 224, 225, 233, 235, 244, 248, 271, 272, 273, 274, 276.
Guéronnière (Arthur de la), 151.
Guesde (Jules), 285.
Guillemot (Gabriel), 50, 51.
Guillotin, 6.
Guise (Ducs de), 292.
Guizot, 33.

H

Halévy, 79.
Hamard, 182.
Hardi de Ragefort (pseudonyme du Rédacteur de l'*Eteignoir*, 141.
Haussmann (baron), 72, 174.
Havard (Victor), 296, 299.
Hébert, 17.
Hébert (fils du précédent), 17.
Hertfort (marquis d'), 166.
Hervé (Florimond Rongé, dit), 64.
Hervilly (Ernest d'), 289.
Huart (Louis), 54, 55, 56, 254.
Hubert (Robert), 178.
Hugo (Charles), 143, 144, 152, 159, 160, 161, 177, 186, 195.
Hugo (Mme Charles), 161.
Hugo (François-Victor), 143, 144, 159, 160, 185, 186.
Hugo (Victor), X, 1, 13, 83, 84, 89, 143, 144, 145, 150, 151, 161, 162, 163, 164, 175, 176, 177, 185, 186, 205, 251, 291, 295.
Humbert (Alphonse), 141.

I

Ingres (Jean-Auguste-Dominique), 171.

J

Jacquot (voir Mirecourt).
Janin (Jules), 33.
Jay, 35, 37.
Jourde (Francis), 272, 273, 274, 277.
Juteau (J.), 53.

L

Lacaze (docteur), 174.
La Fayette, 292.
La Guéronnière (Arthur de), 151.
Laisant, 289.

Lamartine, 33.
Lambert-Thiboust, 99, 100, 101.
Lamoricière (général), 34, 36.
Landseer (Sir Edwin Henry), 179.
Langlé (Jules-Adolphe-Ferdinand), 8.
Laprade (Victor de), 1.
Larozerie, 164, 171.
Larr, 26.
Laurier, 212.
Laussedat (colonel), 159.
Laussedat (docteur), 159, 160.
La Valette (de), 137.
Law, 274, 277.
Lawrence (Thomas), 180.
Leflò (général), 34, 36.
Lefranc, 87.
Lemerre (Julien), 97.
Lépine, 182.
Leroy (Louis), 59.
Lespès (Léo), 91, 92.
Lockroy (Edouard), 142, 289.
Lorrain, 12.
Loudières, 18.
Louis-Philippe, 8, 18, 23.
Louis XVIII, 7.
Lourdoueix (Jacques-Honoré Lelarge, baron de), 7.
Luçay (comtes de), 5.
Lucay (Henri de), pseudonyme d'Henri Rochefort.

M

Madier de Montjau, 185.
Magnasco, 176.
Malon, 258.
Marchall, 135.
Maret (Henry), 265.
Martainville (Alphonse-Louis-Dieudonné), 7, 8.
Marx (Adrien), 73.
Maupas (de), 37, 125.
Meilhac, 79.
Mégy, 251.
Mephistotélès (Pseudonyme d'un des rédacteurs du *Diable à Quatre*), 142.
Merle (Jean-Toussaint), 8.
Merlin, 304.
Merruau (Charles), 31, 71, 72.
Merruau (Paul), 30, 31.
Meurice (Paul), 186, 192.
Michel (Louise), 270.
Michel (de Bourges), 34.
Millaud (Polydore), 85, 86, 94.
Millière (Jean-Baptiste), 217, 222, 244.
Mirabeau, 292.
Mirecourt, 52, 53.
Monselet (Charles), 60, 73, 86.
Montalembert (Charles Forbes de Tyron), 1.
Montbrun (comtes de), 29.
Montbrun (comtesse de), 28, 29.
Montesquieu, 81.
Montholon (général de); 33.
Montpensier (duc de), 12, 27.
Morny (Charles-Auguste, duc de), 81, 83, 93, 94.
Moskowa (prince de la), 103.
Mouriez, 66, 67, 68, 69.
Mourot (Eugène), 262, 263, 265, 266, 267.
Mourot, 251.
Murat (prince Achille), 78, 79.
Murger (Henri), 30.

N

Napoléon Ier, 13.
Napoléon III, 34, 35, 36, 81, 107, 109, 125, 147, 148, 149, 152, 218, 220.
Nattier (Jean-Marc), 176.
Nefftzer, 121.
Ney (Maréchal), 103.
Nieuwerkerke (Alfred-Émilien, comte de), 170; 171, 172 173.
Nodier (Charles), 8.
Noir (Louis), 230, 232.

Noir (Victor), VII, 220, 221, 223, 224, 225, 227, 228, 233.
Noriac (Jules), 77, 87.

O

O'Kelly (James), 279, 281.
Ollivier (Émile), 117, 118, 121, 220, 226, 227, 228, 229, 235, 236, 238.
Ordinaire, 241.
Orléans (les d'), 111, 112, 175.
Orsini, 213.

P

Pain (Olivier), 220, 244, 247, 248, 254, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 289, 290, 291.
Paris (comte de), 23.
Patterson (Jérôme), 79.
Patterson (Mlle), 79.
Péarl (Cora), 78.
Pelletan (Eugène), 121, 250.
Persigny (Jean-Victor-Fialin, duc de), 106, 125, 132, 149, 157, 158.
Peyrat, 120
Philippe le Hardi, 5, 26.
Picard (Ernest) VII, 121, 250, 261.
Pie IX, 131.
Pietri (Pierre-Marie), 107.
Pinard (Pierre-Ernest), 110, 121, 125, 133, 149.
Plunkett, 100.
Pollet (Victor-Florence, 178.
Ponsard (François), 57.
Poulain de Bossay, 20, 26.
Poussin (Nicolas), 171.
Pradier (James), 178.
Prévost-Paradol, 96, 97.
Privat d'Anglemont, 45.
Provence (comte de), 5.
Pyat-Félix, 253.

Q

Quesnault, 17.
Quesnault (fils du précédent), 17.

R

Rabelais, 186.
Racine, 84, 307.
Ranc (Arthur, 121, 258.
Raphaël, 171, 178.
Raspail (François), 197
Renan, 87.
Renault (général), 36.
Ribéra (José), 166.
Ribot, 295.
Rigault (Raoul), 217.
Rochefort (instituteur), 155, 156.
Rochefort (Armand de), Voir marquis Claude de Rochefort-Luçay.
Rochefort (Guy de), 5, 26.
Rochefort (Mme Henri). 155, 168.
Rochefort (Octave), 243.
Rochefort-Luçay (marquis de), 5, 6, 263.
Rochefort-Luçay (marquise de), femme du précédent, 7.
Rochefort-Luçay (marquis Claude-Armand de), 8, 24, 27, 29, 51, 53. 165.
Rochefort-Luçay (Mme Marie-Françoise de, femme du précédent), 5, 23, 38.
Rochette, 134.
Rogeard (Louis-Auguste), x, 1, 109, 110.
Roqueplan (Louis-Victor-Nestor), 167.
Rossignol (Léon , 45, 47, 48, 91, 98.
Rouget de Lisle (Claude-Joseph), 246.
Rouher (Eugène), 106, 125, 137, 149.
Ruysdaël, 175.

S

Saint-Loup (Mme de), 76.
Saint-Maur (Mme de), 9.
Saint-Remy (de), pseudonyme du duc de Morny.

Salmon, voir Victor Noir.
Salvator Rosa, 176, 177.
Sano, 171, 172, 173.
Sargey Francisque, 69.
Sardou (Victorien), 112.
Savart, 197.
Schesderslaghe, 161.
Schneider, 242.
Schneider (Hortense), 112.
Scholl (Aurélien), 45, 60.
Scribe (Eugène), 50, 51.
Second (Albéric), 81.
Secondigné, 141.
Sibour (Mg), 25, 27.
Simon (Jules), 178, 250, 253.
Siraudin (Paul), 95, 111, 175.
Soulouque (Faustin), 107.
Stamir (voir Stamirowki).
Stamirowki, 134.

T

Thiers, vii, 253, 259, 261, 283.
Tiépolo, 170.
Titien (Tiziano Vecellio dit le), 178.
Toigny (Émile), 64.
Trestaillon, 136.
Tridon, 258.
Trim (Timothée), voir Léo Lespès.
Trochu (général), vii, 250, 252, 257.

U

Ulbach (Louis), x, 70, 142, 254.

V

Vacquerie, 186.
Vallès (Jules), 52, 53, 54, 212, 233.
Varin, 70.
Véron (Pierre), 45, 48, 58, 59, 73, 109.
Vésale (André), 62, 63.
Veuillot (Louis), 1, 121.
Villemessant (Hippolyte-Auguste Cartier de), vi, 76, 77, 80, 82, 83, 85, 86, 92, 93, 94, 95, 97, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 138, 139, 140, 142, 170, 190, 191, 214, 215.
Villemot (Auguste), 61, 77, 86.
Vinoy (général), 260.
Viollet-Leduc, 33.
Voltaire, 292.

W

Walewski, 149.
Watteau (Jean-Antoine), 171, 178.
Wolff (Albert), 73, 108, 120, 169.
Woods, 179.

TABLE DES MATIÈRES

I

LE GRAND PAMPHLÉTAIRE
ORIGINES — ENFANCE — JEUNESSE

Henri Rochefort. — Sa naissance. — Ses ancêtres. — Armand de Rochefort, son père. — L'enfance d'Henri. — Au château d'Orléans. — Retour à Paris. — A l'école. — Au Lycée. — Il écrit en vers à Béranger. — Béranger lui répond en prose. — 1848. — Latin et politique. — Évasion du Lycée. — Son proviseur l'accueille à nouveau. — Il fonde un journal. — L'insurrection de Juin. — L'Archevêque Sibour. — 1850; il est bachelier. 1

II

L'EMPLOYÉ A L'HOTEL DE VILLE

Rochefort prépare sa médecine; il y renonce bientôt. — Professeur de latin. — Visite à Henri Mürger. — Entrée à l'Hôtel de Ville. — Le Dictionnaire de la conversation. — *Le Coup d'État. — Visite aux barricades. — La conscription. — L'avancement à l'Hôtel de Ville. — Rochefort veut être journaliste* 27

III

PREMIERS ESSAIS LITTÉRAIRES

Le Mousquetaire *de Dumas : Rochefort y signe son premier article. — Il fait des vers; il est lauréat des jeux Floraux de Toulouse. — Il fait la connaissance d'Alphonse Daudet. —* La Presse Théâtrale; *il y fait la critique théâtrale. — Vie de famille. — Son premier roman, signé Mirecourt. — Rochefort fonde* La Chronique Parisienne. — *Collaboration au* Charivari. — *Son premier duel. — Aurélien Scholl. —* Le Nain Jaune; *Rochefort en fait partie. — La censure* . . . 41

IV

LE VAUDEVILLISTE

Retour en arrière. — *Une tragédie* : André Vésale. — *Un drame* : La Page blanche. — *Un vaudeville* : La Champenoise en loterie. — *Premières répétitions.* — *Mademoiselle Cuinet.* — *Collaboration avec Commerson :* Un Monsieur bien mis. — *Le Père Mouriez.* — Les Rouerie d'une Ingénue. — *Émotions d'auteur.* — *Francine Cellier.* — *Le Préfet Haussmann.* — *Rochefort est nommé sous-inspecteur des Beaux-Arts.* — *Il démissionne.* — *Sa production dramatique* 62

V

LE CHRONIQUEUR

Villemessant, directeur du Figaro. — *Entrée de Rochefort au* Figaro. — *Deux duels.* — *Ses chroniques.* — *Sanctions contre la presse.* — *Polydore Millaud, directeur du* Soleil. — *Rochefort collabore au* Soleil. — *Renan et* Les Apôtres. — Les Français de la Décadence. — *Timothée Trim.* — *Rochefort et de Morny.* — *Retour au* Figaro. — *Polémique.* — La Grande Bohême. — *Prévost-Paradol.* — *Comment travaille Rochefort.* — *Une histoire qui aurait pu mal tourner.* — *Les dîners chez Chavette.* — *Rochefort refuse de se battre* . . 75

VI

AVANT *LA LANTERNE*

Le Figaro *politique.* — *Rochefort en est exclu sur la demande du Ministère.* — *Rogeard et* Les Propos de Labiénus. — *Nouvelle loi sur la presse.* — *Rochefort fonde* La Lanterne. — *Ses commanditaires.* — *Offres du duc d'Aumale.* — *Émile de Girardin fixe le prix de vente du pamphlet.* — *La reprise de* Kean *à l'Odéon.* — *Popularité de Rochefort.* 105

VII

LA LANTERNE

30 mai 1868. — La vente de La Lanterne. *— Son succès. — Aux bureaux du nouveau journal. — L'imprimeur Dubuisson. — Les admiratrices de Rochefort. — Un tirage imposant. — Une opinion d'Émile Ollivier. — Le premier article de* La Lanterne. *— Son influence* 115

VIII

LANTERNE ET PETITES LANTERNES

Le second numéro de La Lanterne. *— Les numéros suivants. — Quelques boutades. — Méthode de travail. — Première saisie. — Premier procès. — Première condamnation. — La onzième* Lanterne. *— Perquisition et saisie. — Rochefort se réfugie en Belgique. — Seconde condamnation. —* Lanternes *en imitation* 127

IX

LE POLÉMISTE A BRUXELLES

L'arrivée de Rochefort à Bruxelles. — La maison de Victor Hugo. — Le poète offre à Rochefort l'hospitalité de sa demeure. — On édite La Lanterne *à Bruxelles. — La mystification de Badinguet. — Comment* La Lanterne *pénètre en France. — Ruses et stratagèmes. — Polémique violente. — Encore un duel. — Le succès d'un maître d'armes. — Rochefort et l'Art* 143

X

L'AMATEUR D'ART

Rochefort amateur d'Art. — Le lit de l'Empereur du Mexique. — Second retour en arrière. — Les leçons d'un restaurateur. — Les flâneries à l'Hôtel Drouot. — Enchères et surenchères. — Une expertise qui rapporte. — Le peintre Corot.

- Rochefort a des démêlés avec le surintendant des Beaux-Arts. — L'histoire d'une terre cuite. — Rochefort publie : Les Petits Mystères de l'Hôtel des Ventes. — *Chez le duc d'Aumale. — Le Salvator Rosa de Victor Hugo. — Saint-Cloud, Meudon et le Louvre. — Le peintre animalier Landseer. — Une expertise chez Chauchard. — Le vol de la Joconde* 163

XI

LE RETOUR EN FRANCE

L'agitation en février 1869. — Le banquet des proscrits. — Le Rappel. *— Ses cinq rédacteurs. — Les élections de Mai. — Candidature de Rochefort. — Sa profession de foi. — Rochefort contre Jules Favre. —* Le Rappel *est saisi. — Ballottage. — Seconde profession de foi. — Rochefort est battu. — Nouvelle candidature de Rochefort. — Il quitte Bruxelles. — A la frontière. — Son arrestation. — Le récit d'un témoin. — Mise en liberté. - Arrivée à Paris. — Discours politique. — Hippolyte Carnot se présente contre Rochefort. — Rochefort est élu* 184

XII

LA MARSEILLAISE

Rochefort fonde le journal La Marseillaise. *— Sa rédaction. — Rochefort au Corps législatif. — La polémique de* La Revanche. *— Pierre Bonaparte et Victor Noir. — Le meurtre de Victor Noir. — Arrestation de Pierre Bonaparte. — Violente proclamation de* La Marseillaise. *— Saisie du journal. Les obsèques de Victor Noir à Neuilly. — Retour à Paris. — Interpellation de Rochefort. — Demande en autorisation de poursuites contre lui. — La réunion de la rue de Flandre. — Arrestation du député.* 216

XIII

SAINTE-PÉLAGIE

Sainte-Pélagie. — Rochefort met le Ministère en accusation. — Le procès de Tours. — La Marseillaise *cesse de paraître. — La chute de l'Empire. — Rochefort est délivré. — A l'Hôtel de Ville* 241

XIV

GLOIRES ET REVERS

Le Gouvernement de la Défense Nationale. — *Mise en liberté de Flourens.* — *Retour de Victor Hugo.* — *Équitation.* — *Rochefort démissionne du Gouvernement de la Défense Nationale.* — *Une aventure de Cham.* — *La Commission des Barricades.* — *Rochefort fonde* Le Mot d'Ordre. — *Polémique contre Trochu.* — *L'Assemblée de Bordeaux.* — *Rochefort est élu député.* — *Il donne sa démission.* — *Il est gravement malade.* — *La Commune.* — *Le Gouvernement de Versailles.* — *Arrestation de Rochefort.* — *La prison Saint-Pierre.* — *Conseil de Guerre.* — *Rochefort est condamné à la déportation.* — *Le fort Bayard.* — *Oléron.* — *Embarquement pour la Nouvelle-Calédonie.* 249

XV

DE NOUMÉA A PARIS

A bord de La Virginie. — *Rochefort et Louise Michel.* — *Arrivée en Nouvelle-Calédonie.* — *Le régime des déportés.* — *Projets de fuite.* — *Les six.* — *Le* P. C. E. *L'évasion.* — *Newcastle et Sidney.* — *De San Francisco à New-York.* — Le New-York Herald. — *Départ pour Londres.* — *La seconde* Lanterne. — *Le séjour à Genève.* — La Lanterne *à un sou.* — Les Droits de l'Homme. — *L'Amnistie* 269

XVI

LES DERNIÈRES ANNÉES

Retour en France. — *Entrée triomphale à Paris.* L'Intransigeant. *Rochefort est élu député.* — *Il démissionne.* — *Le Boulangisme.* — *Condamnation à la déportation.* — *Rochefort s'enfuit à Londres.* — *Les chroniques signées Grimsel.* — *L'exilé refuse sa grâce.* — *Amnistie.* — *Les derniers jours.* 287

INDEX ALPHABÉTIQUE. 311

Paris-Lille. — Imp. A. Taffin-Lefort. — 13-232.

L'ÉDITION MODERNE – LIBRAIRIE AMBERT

47, rue de Berri, 47

RAOUL BRICE

La Femme et les Armées de la Révolution et de l'Empire (1792-1815). — 1 volume in-8° 3 50

PAUL D'ESTRÉE

Le Père Duchesne Hébert et la Commune de Paris 1792-1794

1 volume in-8° 7 50

JULES PATENÔTRE

Ancien Ambassadeur

Souvenirs d'un Diplomate Voyages d'Autrefois.

1er volume : Algérie — Grèce — Palestine — Perse — Argentine — Indes et Siam 3 50

2e volume : Suède — Chine — Annam — Maroc — États-Unis 3 50

LÉON TOLSTOÏ

La Pensée de l'Humanité. — 1 volume in-8° . . . . . 5. »

Tolstoï par Tolstoï. — 1 volume in-8° . . . . . 5. »

ANGELO ZANOTTI

Autour des Murs de Constantinople. — 1 volume in-8° 5. »

CAMILLE

DUCRAY

Henri Rochefort

PRIX :

3 FR. 50

LIBRAIRIE

AMBERT

PARIS

PN 5183 R6D8

Ducray, Camille
Henri Rochefort 6. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY